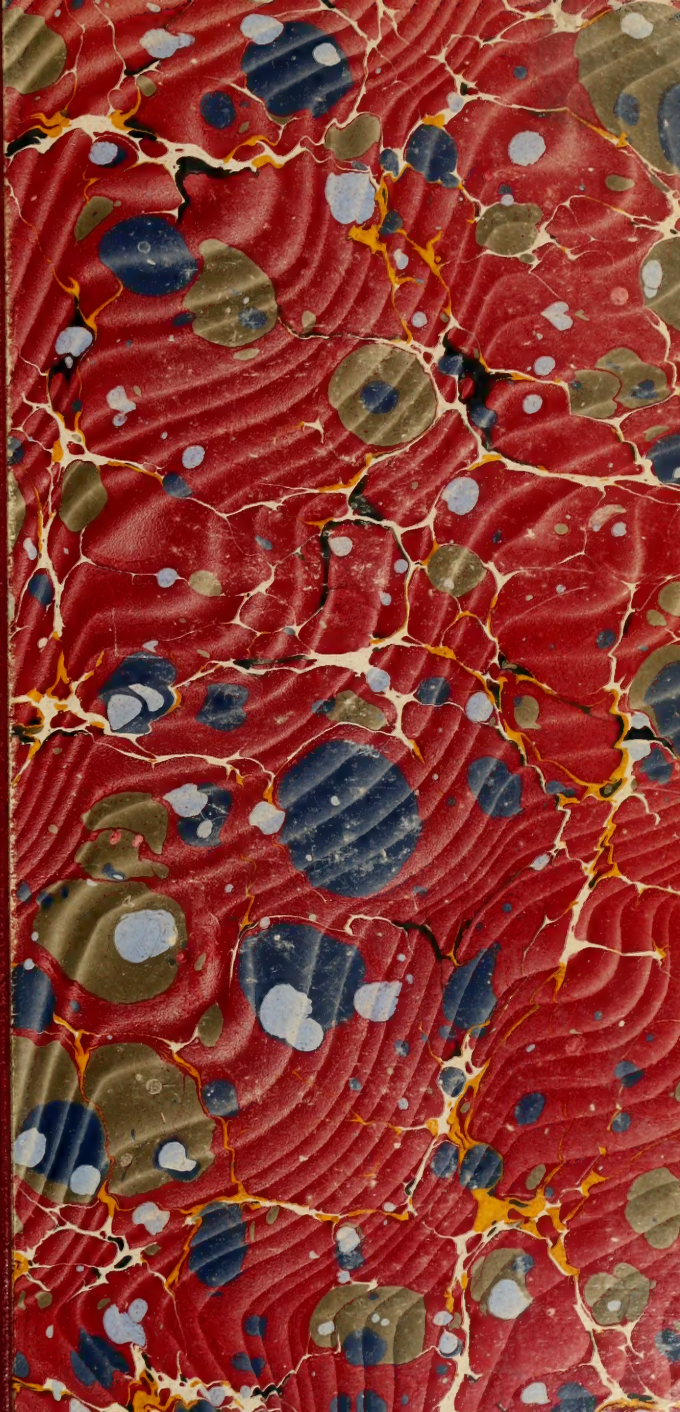

VICOMTE DE GUICHEN

ANCIEN PREMIER SECRÉTAIRE D'AMBASSADE

LE DUC D'ANGOULÊME

(1775-1844)

Ouvrage orné de cinq gravures.

PARIS

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR

100, Faubourg-Saint-Honoré, 100

Place Beauvau.

1909

DC
137
.5
A5G8

LIBRARY
SEP 26 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

LE DUC D'ANGOULÊME

(1775-1844)

DU MÊME AUTEUR

Pierre le Grand et le premier Traité franco-russe (1682-1717). (Préface du baron de Courcel, ambassadeur de France, membre de l'Institut.) — Un volume in-8°.

Crépuscule d'ancien Régime : Le Bombardement de Gênes et le Doge à Versailles (1684-1685); — Jean Cavalier à Versailles (1704); — Les Mœurs de la Société de Paris sous la Régence (1715-1723); — La France à la fin de la guerre de Sept ans; — Franklin à Paris (1776). — Un volume in-8°.

Le Duc d'Angoulême

VICOMTE DE GUICHEN

ANCIEN PREMIER SECRÉTAIRE D'AMBASSADE

LE DUC D'ANGOULÊME

(1775-1844)

Ouvrage orné de cinq gravures.

PARIS

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR

100, Faubourg-Saint-Honoré, 100

Place Beauvau.

1909

Je me fais un devoir de remercier les personnes qui m'ont apporté leur collaboration dans la recherche des documents nécessaires à cette œuvre, et tout spécialement M. le duc de Blacas, qui a bien voulu, avec l'empressement le plus courtois, me communiquer quelques pièces fort intéressantes tirées de ses archives de famille.

INTRODUCTION

« Tout est faible et malheureux chez les vaincus! »

A qui, mieux qu'au duc d'Angoulême, peut s'appliquer cette parole de Bossuet? Une sorte de fatalité, servie par un concours d'événements extraordinaires, pesa sur toute sa vie et empêcha ses contemporains de lui rendre justice.

Il semble encore qu'à l'heure actuelle, où, pourtant, la recherche de la vérité historique et le souci de l'équité nous valent tant de travaux remarquables, on ait accepté ce jugement sans contrôle et sans appel.

L'enfance du Prince s'écoula errante. Comme l'illustre exilé de Florence, il avait tôt, hélas! connu « combien est amer le pain d'autrui

et combien il est dur de gravir l'escalier de l'étranger ».

A l'heure où, pour tant d'autres, la vie n'offre que ses sourires et ses espoirs, il ne perçoit que les échos sanglants qui lui viennent de France, et il donne au cours de cette période la mesure de sa bravoure et de ses grandes qualités morales.

Mais on remarque en lui une extrême timidité, que les événements tragiques auxquels il a été mêlé ont encore accentuée. Déjà il apparaît que le Prince sera dépourvu de cette bonne grâce aisée, de ces avantages que les peuples exigent des princes, de l'extérieur brillant et séduisant que possédait le comte d'Artois, son père. Les années aggraveront encore ces imperfections, et quand il reverra sa patrie, sa taille épaissie par l'âge et ses manières embarrassées provoqueront une sorte de déception.

Son mariage même avec l'héroïne du Temple le met au second plan, car il semble que, victime innocente des calamités d'une époque, elle ait attiré vers elle toutes les sympathies.

Quand, à quarante ans, le Prince rentre en France et commence sa vie publique, le colosse impérial est abattu, mais la terre frémit encore sous son poids. Il gît parmi des ruines sans

nom; les lauriers dont elles sont jonchées font oublier l'attitude si digne, si martiale et si conciliante du duc d'Angoulême dans le Midi.

Puis Napoléon rentre soudainement en scène. Quoi d'étonnant alors que le courage héroïque déployé par le duc d'Angoulême à Montélimar et à Loriol ait été éclipsé par les graves préoccupations du moment? « Il est le seul des Princes ayant montré quelque énergie[1] », disait le maréchal de Castellane.

Lorsque, après les Cent-Jours, l'astre napoléonien disparaît définitivement, il laisse une traînée si lumineuse que tous les regards sont encore tournés vers cet homme extraordinaire qui a suscité, malgré ses défaites, une prestigieuse admiration!

Sous la Restauration, le Prince est en butte à l'hostilité de tous les partis. Les ultras ne lui pardonnaient pas sa désapprobation pour leurs doctrines et ses sévères réflexions lorsqu'il blâmait leur intransigeance. Aussi des attaques incessantes étaient-elles dirigées contre lui. Les traits les plus durs, les plus venimeux même, lui étaient fréquemment décochés.

---

[1] *Journal du maréchal de Castellane*, 9 avril 1815.

La gauche le trouvait trop peu libéral ; il avait pourtant un rare esprit de conciliation et une tolérance extrême. S'il ne possédait pas le génie qui conçoit et exécute les vastes entreprises, un jugement sûr le guidait toujours et il saisissait nettement quels devaient être les principes d'un gouvernement réparateur vraiment digne de ce nom ; la Charte trouvait en lui un partisan sincère.

A son retour d'Espagne, il eut une heure de popularité que sa modestie envisagea avec un spirituel scepticisme. Après quoi, il rentra dans l'ombre, où seules s'exercèrent ses vertus privées, son inépuisable charité.

Lorsque, à la fin du règne de Charles X, des circonstances exceptionnelles lui parurent devoir motiver l'emploi de moyens exceptionnels, en contradiction avec le libéralisme de ses principes, il ne crut pas devoir hésiter. Il agissait alors avec une entière conviction, persuadé que le salut de la dynastie et la sauvegarde des principes religieux menacés légitimaient pleinement sa conduite.

Tel qu'un homme qui voit l'abîme à ses pieds et qui, pour n'y pas tomber, se crispe et se raidit, il s'obstine contre l'irritation de la France. Il déclare qu'il est prêt à mourir plutôt que

de céder. Mais comme ce fut aussi l'une des rares occasions où il soit intervenu directement dans les affaires, on lui a fait une réputation d'intolérance, alors qu'il en fut toujours l'adversaire le plus déterminé.

Pendant son troisième exil, l'avènement d'une dynastie nouvelle avait relégué dans l'ombre ceux qui personnifiaient l'ancienne. Le Prince est encore oublié, au moment même où ses nobles qualités faisaient l'admiration des populations étrangères.

Toujours plus concentré, comprimé par cette timidité qui envahissait tout son être et assombrissait son caractère, il s'isole, accomplissant sa destinée sans espoir d'aucun changement, mais aussi sans amertume. Il cherchait dans le calme de la nature un apaisement à sa douleur, et se conformant à l'enseignement du poète, il pouvait répéter avec lui :

Fais énergiquement ta longue et lourde tâche,
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler!

L'un des plus fidèles serviteurs du duc d'Angoulême disait en retraçant les phases de sa vie : « Quelle que soit notre faiblesse, nous pensons qu'à un volontaire royal, plus qu'à qui que ce soit, appartient de retracer les vertus

d'un prince français, et, à toutes les critiques qui pourront nous être adressées, nous répondrons par ce peu de mots : « Nous l'avons « essayé, un autre le fasse[1] ! »

Si nous n'avons répondu qu'imparfaitement à ce vœu, au moins nous sera-t-il permis d'espérer que les amis de la vérité nous sauront gré d'avoir entrepris cette étude. C'est à eux que nous la présentons !

---

[1] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

LE DUC D'ANGOULÊME

CHAPITRE PREMIER

Les Premières Années. — L'Emigration. — L'Exil.

Le 6 août 1775, à midi, la délivrance de Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois, était imminente. L'usage en vigueur, quelque singulier qu'il puisse paraître, était que l'accouchement des princesses eût lieu en présence de la Cour tout entière et de la famille royale[1]. Une assistance nombreuse se pressait donc dans la chambre de la belle-sœur du Roi et dans les galeries voisines. L'anxiété était grande, car jusqu'à ce jour l'union de Louis XVI et de Marie-Antoinette était

[1] Détail emprunté aux *Mémoires* de Mme Campan.

restée stérile; aussi la Reine dissimulait-elle mal son émotion. Elle redoubla à la nouvelle qui arracha un cri de joie à la comtesse d'Artois : un prince était né! Il reçut le nom de Louis-Antoine, duc d'Angoulême, second titre du comte d'Artois.

Marie-Antoinette se contint pourtant : la bonté de son naturel ne lui permettait pas une autre attitude, et prodiguant à sa belle-sœur les soins les plus empressés et les marques de sa tendresse, elle resta près de deux heures en sa compagnie ; puis, prenant congé d'elle, elle regagna rapidement ses appartements privés et, s'abandonnant à sa douleur, elle fondit en larmes[1].

L'ondoiement du nouveau-né fut fait par l'évêque de Cahors, premier aumônier du comte d'Artois, assisté du curé de cette ville[2].

Le 7 août, un *Te Deum* solennel était chanté à

---

[1] C'est le 19 décembre 1778 seulement que Marie-Antoinette donna le jour à une fille, Marie-Thérèse, qui devint plus tard duchesse d'Angoulême. En annonçant à sa mère cet heureux événement, la Reine, qui avait reçu l'hommage d'un nombre considérable de chansons de circonstance, lui transmettait le quatrain suivant, dont la finesse n'a d'égale que l'originalité :

Pour toi, France, un Dauphin doit naître,
Une Princesse vient pour en être témoin.
Sitôt qu'on voit une Grâce paraître,
Croyez que l'amour n'est pas loin.

(*Paris et Versailles*, journal anecdotique de 1762 à 1789, par Hippeau.)

[2] *Gazette de France.*

l'église royale de Saint-Louis, en présence du comte d'Artois et de ses principaux officiers.

Le Roi s'occupa aussitôt de constituer une maison au duc d'Angoulême, et une curieuse pièce nous en fournit un état fort détaillé[1] :

Maison de Mgr le duc d'Angoulême.

Etat des gages, nourritures, logements et récompenses dont doivent jouir les personnes attachées au service de Mgr le duc d'Angoulême.

« Gouvernante;

« Sous-gouvernante;

« Remueuses;

« Première femme de chambre, sept autres femmes de garde-robe;

« Gouvernante des nourrices du corps, etc.

« Total général : 153,530 livres.

« Les 46,470 livres formant le surplus des 200,000 livres qui ont été accordées par S. M. serviront aux dépenses et à l'habillement du Prince, de l'entretien des nourrices, du bois et de la lumière et des dépenses imprévues; il y a lieu d'espérer que tous ces objets n'excéderont pas ce reliquat et que Mgr trouvera dans les économies

[1] Archives nationales, R[1] 375.

de quoi subvenir aux dépenses de la bouche qui ont été tirées pour mémoire.

« Approuvé, et au-dessous est écrit, de la main de Monseigneur,

« CHARLES-PHILIPPE. »

Dès l'année 1778, le duc d'Angoulême était nommé grand-prieur de France[1].

Il fut d'abord confié aux soins de Mme de Caumont. Au commencement de l'automne de 1780, le Roi et le comte d'Artois résolurent de lui donner comme gouverneur le marquis de Sérent. D'une grande distinction d'esprit, d'une loyauté et d'une bravoure à toute épreuve, il avait pris part à presque toutes les campagnes de la guerre de Sept ans. Chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp en 1780, il réunissait toutes les conditions requises pour les hautes fonctions qu'on l'appelait à exercer et inspirait au comte d'Artois une absolue confiance.

Ce fut le 2 octobre que le duc d'Angoulême fut remis entre ses mains, ainsi que le duc de Berry, sans même qu'aucun avertissement préalable eût

---

[1] On lit à ce sujet dans un journal de l'époque : « 28 juillet 1779. Le comte d'Artois vient, au nom du duc d'Angoulême, grand-prieur de France, de vendre par bail emphytéotique de quatre-vingt-dix-neuf ans le terrain de l'Enclos du Temple, pour qu'on y construise des édifices sur un plan donné et qu'on y ouvre des rues. » (*Paris et Versailles*, journal anecdotique déjà cité.)

été donné à Mme de Caumont, qui en parut fort contristée. Par contre, cette séparation ne sembla nullement peser au jeune duc, qui s'en montra presque joyeux.

Une ordonnance du 9 septembre 1780 complétait ainsi la Maison des Enfants de France[1] :

Tableau contenant les noms et le traitement des officiers ou autres personnes attachés à l'éducation de Mgr le duc d'Angoulême, arrêté par Mgr le comte d'Artois, le 9 septembre 1780.

« Gouverneur : le marquis de Sérent (70,000 livres) ;

« Sous-précepteurs : l'abbé Marie, l'abbé Guesnée, l'abbé Viguier ;

« Sous-gouverneurs : marquis d'Arbouville, vicomte de la Bourdonnaye ;

« Instituteurs : le chevalier de Grimoard, le chevalier de la Colinière, marquis de Sainte-Croix, marquis de Roquelaure ;

« Gentilshommes de la manche : marquis de Néel, marquis de Montagnac, comte de Genouilly ;

« Valet de chambre : M. de Cazeaux ;

« Secrétaire : M. de Cangey. »

---

[1] Archives nationales, R[1] 375.

Sérent emmena aussitôt les ducs d'Angoulême et de Berry au château de Beauregard, non loin de Versailles.

Entouré de grands bois qui donnaient au site un aspect un peu sévère, quoique fort beau, ce domaine, tant par la salubrité de sa situation que par le paysage qui lui servait de cadre, convenait bien à l'éducation des Princes, que la Cour du comte d'Artois aurait médiocrement favorisée. Autant les goûts du comte de Provence le portaient vers l'étude, vers la fréquentation assidue des lettrés et des écrivains de cette époque de transition, autant la vie de son frère présentait, par rapport à la sienne, le contraste le plus étrange et le plus complet. Ce dernier ne s'entourait que de cette jeunesse dorée qui, ne semblant pas s'apercevoir que la France était au bord d'un abîme, ne vivait alors que pour ces futilités qui constituaient l'essence même de cette société. Le comte d'Artois y régnait en maître, et dans les réunions brillantes et souvent licencieuses de Bagatelle, on goûtait jusqu'à l'ivresse tous les plaisirs, en perdant souvent même tout sens de la dignité.

« S'il ne fallait qu'une jolie tournure, une figure avenante, des manières aisées, une humeur gaie et le genre chevaleresque pour être aimé des

Français, il serait l'idole de son temps. Mais il s'est trompé d'époque[1]. »

L'influence que Sérent paraît avoir exercée sur l'esprit des Princes a été durable; elle ne fut émoussée plus tard ni par la longueur de leur exil, ni par les tristesses qui les accablèrent, ni par la succession des événements qui se déroulèrent entre 1790 et 1815 : à leur retour sur cette terre de France dont ils avaient été si longtemps éloignés, un de leurs premiers soins fut de perpétuer la mémoire de leur premier gouverneur en faisant élever en son honneur, à Fontainebleau, un monument qui leur rappela en même temps les précieuses leçons du passé.

Le duc d'Angoulême s'était signalé de bonne heure par son penchant pour les sciences. Il paraissait assez doué, manifestant d'heureuses dispositions naturelles, et ses qualités de cœur et d'esprit faisaient concevoir à ceux qui l'approchaient les espérances les plus sérieuses pour l'avenir. Les étrangers de passage à Paris qui eurent à cette époque l'occasion de lui être présentés sont unanimes dans leurs appréciations flatteuses à son égard[2].

---

[1] Hippolyte Gautier, *L'An 1789*.

[2] Ce jugement est confirmé par Hesekiel (*Vie du duc d'Angoulême*).

Ce fut donc entre Beauregard et Versailles que se partagea, de 1780 à 1789, la vie du duc d'Angoulême.

Le Prince avait à peine quatorze ans lorsque le Roi et le comte d'Artois formèrent le dessein de l'unir à sa cousine, Madame Royale. Elle éprouvait pour le Duc une sympathie profonde et, de son côté, celui-ci, quoique fort jeune, ne voyait pas sans une réelle satisfaction son bonheur assuré par les qualités sérieuses de la fille de Louis XVI, et qui, malgré son jeune âge, se dessinaient déjà très nettement. L'entrevue au cours de laquelle se décida le mariage fut émouvante dans sa simplicité, et les paroles une fois données, il fut convenu « qu'il se ferait aussitôt que le jeune Prince aurait l'âge fixé par la loi; il lui manquait trois mois[1] ».

On fit même choix de plusieurs dames appelées à faire partie de la future Cour. « Monsieur (depuis Louis XVIII), dit Mme de Genlis[2], daigna m'écrire de sa main, pour me recommander une femme attachée à son éducation et pour laquelle il désirait une place de femme de chambre auprès de la future duchesse d'Angoulême. Ainsi, je puis

---

[1] *Mémoires de Mme de Genlis.*

[2] *Ibid.*

dire aujourd'hui qu'un de nos rois m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre de sollicitation. La révolution qui survint soudainement dans ce temps renversa tous ces projets. »

Les événements allaient arracher les jeunes Princes au calme studieux dans lequel s'écoulait leur laborieuse éducation et les jeter dans les vicissitudes de l'exil.

Le 14 juillet 1789, la Bastille tombait ; une multitude menaçante, arborant au bout de longues piques les têtes des premières victimes, parcourait les rues de Paris, vociférant contre la famille royale, qui ne pouvait plus se dissimuler alors l'étendue du danger. Autour du Roi règne un silence de mort ; ceux qui, la veille encore, se montraient les plus résolus sont aujourd'hui atterrés.

Le duc de Liancourt, s'adressant au comte d'Artois, lui dit avec une rude franchise ces paroles : « Monseigneur, votre tête est proscrite. »

Ce prince mesura alors son impopularité. Il ne pouvait guère plus s'illusionner, d'ailleurs, depuis le jour où, en 1787, il avait été accueilli par des sifflets lorsqu'il se rendit au Palais pour y assister à l'enregistrement des édits, tandis que des acclamations enthousiastes saluaient le comte de Provence et que les fleurs, volant sur son passage, lui constituaient une sorte de couronne.

Il n'avait plus qu'un parti à prendre : fuir pour se soustraire à la haine populaire.

Il se mit donc en route pour les Pays-Bas, confiant à Sérent la périlleuse et délicate mission de lui amener les ducs de Berry et d'Angoulême.

Rarement, en effet, situation n'avait été plus grave. De toutes parts avaient éclaté dans le royaume des troubles et des insurrections.

Sérent n'avait aucune escorte : il se voyait dans l'obligation de traverser seul une partie du royaume à l'heure la plus critique où il s'était trouvé depuis longtemps. Aussi, son premier soin fut-il de dissimuler aux Princes un projet que la curiosité naturelle de leur jeune âge les eût sans doute incités à applaudir, mais qui, ébruité peut-être par eux, les aurait exposés davantage encore aux insultes, peut-être même aux attaques de foules en délire. Il se borna donc à leur dire que son intention était de les mener à la frontière pour leur faire inspecter un régiment de hussards et les initier à la vie militaire.

A la faveur d'une sombre soirée, les trois voyageurs montent dans une chaise de poste qui disparaît rapidement dans la nuit.

L'expérience et le jugement éclairé de Sérent ne l'avaient pas trompé sur les périls auxquels il serait en butte.

Lorsque, après avoir traversé Péronne, la voiture s'éloignait dans la direction du nord, le bruit du passage des Princes se répand subitement dans la ville : une multitude presque en furie cherche à les poursuivre ; des cris de haine éclatent de toutes parts. Heureusement, les chevaux purent gagner de vitesse, et quelques heures après les Princes atteignaient sains et saufs la frontière. C'est alors que Sérent leur apprit que l'exil commençait pour eux. Profondément étonnés et attristés, ils descendirent, embrassèrent une dernière fois du regard cette terre de France qu'ils quittaient pour si longtemps, et le duc de Berry, se tournant vers son gouverneur, lui dit avec un accent de conviction qui le remua jusqu'au plus profond de lui-même : « Nous reviendrons[1]. » — Et, l'air songeur, le duc d'Angoulême répliqua : « A quand le retour[2] ? »

Après un court séjour aux Pays-Bas, Sérent se dirigea en compagnie des Princes sur Turin, où ils arrivèrent au mois d'octobre 1789, accueillis avec joie par leur oncle, le roi de Sardaigne, et par tous les membres de la famille royale ; ils ne cessèrent de recevoir des marques d'une tendresse

---

[1] Chateaubriand, *Mélanges historiques*.

[2] *La Mode*, 15 juin 1844.

par laquelle on cherchait visiblement à atténuer pour eux les rigueurs d'un exil si prématuré.

S'adonnant à l'étude, les Princes y cherchèrent une consolation. Sérent les aguerrissait par de nombreux exercices militaires. A l'Ecole d'artillerie, ils étonnaient leurs camarades par leurs aptitudes remarquables, leur entrain, leur endurance, la précision et la régularité de leurs mouvements.

Passant par toute la filière, depuis les grades les plus modestes, ils conquirent ensuite les épaulettes de capitaine. « Ils fondirent deux canons sur lesquels leurs noms furent gravés. Un de ces canons tomba entre les mains des Français lors de l'invasion du Piémont. On le voyait encore, il y a quelques années, dans l'un de nos dépôts d'artillerie[1]. »

Ainsi se formait le caractère du duc d'Angoulême, dont on pouvait déjà discerner les solides qualités qui devaient en 1800, à l'armée de Condé, puis en 1814 et en 1815, à l'aurore de jours meilleurs, trouver un développement si complet et si inattendu du public, pour lequel le Duc était encore un inconnu.

Le marquis de Gain-Montagnac, qui apparte-

---

[1] Chateaubriand, *Mélanges historiques.*

nait à la Maison du Prince et l'avait accompagné à Turin, écrivait de cette ville le 18 mai 1791, au marquis de Raigecourt[1] :

« ..... Le chevalier de Lageard, que j'avais fait venir ici, est attaché comme gentilhomme de la manche aux enfants de M. le comte d'Artois. Nous travaillons ensemble à leur éducation militaire; je leur montre à monter à cheval. Je vous réponds qu'ils sont déjà en état, sous ce rapport, d'aller à la guerre. Nous leur faisons faire quatre jours par semaine des reconnaissances militaires sous tous les rapports de la guerre de campagne ; ils grillent d'envie de suivre leur père à la guerre. Ce sont de jolis enfants, bien nés et forts pour leur âge; vous les avez vus chasser et sauter hardiment les fossés. Si les choses tournent bien, c'est une occasion unique pour les faire débuter dans le monde, avec la précaution de leur éviter d'abord les dangers ; j'espère que leur père sentira l'avantage qui en résultera pour lui et pour eux. Je désirerais bien que M. le Maréchal pensât sur cela comme nous : son opinion auprès de notre charmant Prince le déterminerait à les faire débuter ainsi dans le chemin de la gloire; il y est tout disposé si les

[1] Correspondance du marquis et de la marquise de Raigecourt avec le marquis et la marquise de Bombelles, pendant l'émigration.

petites considérations particulières ou personnelles des gens qui l'entourent ou de qui il prendrait conseil à cet égard ne l'en détournent pas. »

On percevait déjà chez le duc d'Angoulême un fonds d'invincible mélancolie. Les premiers temps d'émigration semblaient avoir imprimé à son caractère une teinte de souffrance. « Il avait pressenti ce que la vie aurait de rude chez l'étranger[1]. » En même temps, son cœur si généreux lui inspirait des réflexions qui frappaient son entourage. Bien qu'ayant fort peu connu Louis XVI et Marie-Antoinette, il éprouvait pour eux un tendre attachement, et trouvant que les souverains ne mettaient pas un empressement suffisant à secourir le roi de France, il s'écriait parfois tout ému : « Pour qui donc nous a-t-on donné une épée[2]? »

Lorsqu'il apprit le meurtre de Gustave III, il écrivit à son père la lettre suivante, qui dénote, avec son exquise sensibilité, les alarmes que cet événement faisait éprouver à son cœur filial :

« Ah! cher papa! quelle affreuse nouvelle nous avons reçue hier! Elle nous a consternés! Ah! mon bon papa! Combien elle a dû vous mettre au

---

[1] *La Mode*, 15 juin 1844.

[2] *Ibid.*

désespoir! Permettez que je saisisse encore plus cette occasion de vous recommander de bien vous mettre sur vos gardes! Je désire bien être auprès de vous pour partager vos peines et pour pouvoir m'assurer par moi-même de votre sûreté. Prenez-y bien garde, cher papa, c'est un fils qui vous le demande, qui, s'il avait cent vies et cent bras, les donnerait avec bien du plaisir pour vous[1].

« LOUIS-ANTOINE. »

Sous la pression de l'Assemblée constituante, Louis XVI adressa, le 12 septembre 1791, la proclamation suivante aux émigrés : « Le Roi, plaçant encore son espérance dans les mesures de persuasion et de douceur..... déclare à tous ceux qu'un esprit d'opposition pourrait entraîner, rassembler ou retenir hors des limites du royaume, qu'il voit avec douleur et avec un profond mécontentement une conduite qui trouble la tranquillité publique, et qui paraît avoir pour but d'attaquer les lois qu'il a consacrées par son acceptation solennelle. Il a notifié ses intentions aux Princes ses frères; il en a donné connaissance aux Puissances sur le territoire desquelles se sont formés les rassemblements de Français émigrés. Il espère que ses

---

[1] *Mémoires du duc des Cars*, publiés par son neveu.

instances auront le succès qu'il a droit d'en attendre[1]. »

Au cours de l'été de 1791, le comte d'Artois était arrivé à Coblentz, dans les Etats de l'électeur de Trèves, son oncle, en vue d'y constituer un centre autour duquel pourraient graviter les émigrés, qui y prendraient ainsi plus facilement le mot d'ordre. A la demande de leur père, les ducs d'Angoulême et de Berry quittèrent alors Turin pour aller le retrouver. Le château de Schonbornlüst, où s'était installé le comte d'Artois, devint rapidement un milieu de divertissements mondains.

Le frère de Louis XVI n'avait pas changé; aimant par-dessus tout le plaisir, il ne pouvait se faire à l'idée d'y renoncer; il en était l'esclave, et les malheurs des temps glissaient sur lui sans l'atteindre. Parmi les courtisans qui l'entourent se manifestent de basses intrigues, des luttes d'influence : les questions d'amour-propre s'y mêlant encore, transforment cette Cour, sur laquelle devrait peser la tristesse de l'exil, en un séjour où les pensées, loin de se porter vers les grands intérêts nationaux, se confinent dans les détails

---

[1] Barère, *De la conduite des princes de la Maison de Bourbon de 1789 à 1795.*

d'étiquette les plus mesquins. On devine donc aisément quels pouvaient être les sentiments des émigrés en présence des injonctions de Louis XVI et de l'Assemblée législative : par un manifeste d'une violence extrême qui fut répandu à profusion dans Paris, ils déclaraient que leur cause était parfaitement juste, que le Roi pouvait être considéré comme captif et que rien n'était de nature à légitimer un retour qui était aussi inopportun que périlleux. Louis XVI a beau multiplier ses lettres de sommation, ses menaces, l'Assemblée législative promulguer décret sur décret, les Princes restent sourds à ces appels et répondent « que l'ordre de rentrer en France n'était pas l'expression libre de la volonté du Roi, et que l'honneur et le devoir leur défendaient également d'y obéir[1] ».

Si la Cour de Schonbornlüst est dominée par des considérations purement frivoles, en revanche, autour du prince de Condé se groupent de rigides soldats qu'animent la pensée du devoir, la volonté de verser leur sang, pour résister à la poussée révolutionnaire.

Sur ces entrefaites, le comte d'Artois et le comte de Provence prirent le commandement d'un

---

[1] Barère, ouvrage cité plus haut.

corps de dix à douze mille hommes, fraction de l'armée de Condé destinée à seconder les forces prussiennes et autrichiennes et à marcher avec elles sur Paris. Les ducs d'Angoulême et de Berry étaient aux côtés de leur père, le premier faisant déjà connaître son mépris du danger. Le siège de Thionville faillit leur être fatal. « Les troupes de cette ville n'ont pas fait une sortie qui n'ait été bien meurtrière pour l'armée autrichienne, lit-on dans le *Moniteur universel* du 23 septembre 1792; elles sont venues dernièrement faire le coup de fusil jusqu'au camp des émigrés qui est au centre : les fils de M. d'Artois ont manqué d'y périr. »

Le désastre de Valmy venait presque aussitôt ruiner les espérances des alliés et des émigrés : « ils repassèrent la frontière qu'ils avaient franchie quelques semaines auparavant, si pleins de joie et d'enthousiasme. A peine hors du territoire français, l'armée des Princes fut licenciée[1] ».

Le comte d'Artois décida alors que ses fils se retireraient au château de Hamm, en Westphalie, près de Dusseldorf, dont la situation isolée se prêtait bien à la continuation de leur éducation et permettrait de la perfectionner davantage.

---

[1] Muret, *Histoire de l'armée de Condé.*

Sérent y appliqua tous ses soins. Il développa en eux les qualités militaires, les entraînant par de fréquents exercices, de longues courses à cheval, les formant à cette école sérieuse qui devait imprimer au duc d'Angoulême les qualités de droiture, de générosité, d'élan, de noble enthousiasme pour les grandes causes dont il eut tant de fois, depuis lors, l'occasion de donner des preuves.

La guerre s'étendait. Il ne parut bientôt plus possible de rester à Hamm. Le comte d'Artois partit pour Saint-Pétersbourg en vue d'obtenir des secours pécuniaires et des troupes « qui le missent à même d'agir indépendamment des Puissances »; puis il se rendit à Londres, en passant par Copenhague, et donna à Sérent et aux Princes l'ordre de l'y rejoindre. L'abbé Devignes, qui faisait partie de leur entourage, annonçait en ces termes à l'abbé Delmonte, le 27 mai 1793, ce nouvel exode[1] :

« Le coin du voile qui cache notre destination, Monsieur l'abbé, se soulève chaque jour un peu. Il est connu que, d'après les ordres de M. le comte d'Artois, son premier valet de chambre, parti avant-hier, lui porte tous ses uniformes et tout

[1] Bibliothèque nationale, Collection Périgord, manuscrit 105.

son linge. Le baron de Roll est parti hier au soir avec M. du Teil. Enfin, les jeunes Princes partent dans trois ou quatre jours pour rejoindre leur papa. Plus de doute, vous le voyez, que M. le comte d'Artois ne reviendra pas à Hamm. Il me paraît n'y en avoir pas davantage que Monsieur le Régent ne restera pas ici et que, quelle que soit sa destination ultérieure, il passera d'abord en Angleterre. Il est apparent que ce sera plus tôt que je ne l'avais cru; car, d'après toutes les dispositions qui s'effectuent déjà sans attendre l'arrivée de M. le comte d'Artois à Londres et ses nouvelles, on doit croire que tout était arrêté entre la Russie et l'Angleterre dès son départ de Pétersbourg. »

Puis, dans une lettre écrite peu après, il donnait sur les projets du comte d'Artois d'autres détails qui dénotent ses hésitations sur le parti à prendre.

« Le départ des jeunes Princes, disait-il, après avoir été différé de deux ou trois jours par des lenteurs *sérentiques*, avait été cependant irrévocablement fixé à jeudi dernier, mais il a été tout d'un coup suspendu d'après l'arrivée des nouvelles de Londres. Le motif est, dit-on, la prudence....., qu'il faut attendre que l'Angleterre envoie un vaisseau de guerre pour les chercher.

Là-dessus, bien des conjectures. Il y en a qui vont jusqu'à croire que M. le comte d'Artois s'est peut-être trop flatté et conséquemment trop hâté de demander ses enfants à Londres. D'autres pensent tout simplement que la distance d'ici à Londres n'est pas assez grande, et le séjour que doit y faire M. le comte d'Artois ne peut pas être assez court pour ne pas attendre son arrivée et son effet pour faire marcher les enfants.....

« Nous avons eu des nouvelles de M. le comte d'Artois, de Copenhague, où les vents contraires l'ont fait relâcher. Il y a été fort bien accueilli. Le Prince doit être arrivé à Londres en ce moment[1]. »

Le Cabinet de Londres n'ayant pas accepté, comme le lui demandait le comte d'Artois, de prendre à sa solde les troupes russes destinées à l'aider, il s'arrêta au parti de retourner à Hamm, d'autant plus que le chiffre toujours croissant de ses dettes lui rendait presque impossible une résidence à Londres même. En 1794, il se mit à la tête du corps d'émigrés qui, en Flandre et en Hollande, combattait vaillamment les armées révolutionnaires aux côtés des Anglo-Hollandais; le duc d'Angoulême l'y suivit.

---

[1] Bibliothèque nationale. Collection Périgord, manuscrit français n° 105.

Mais les succès foudroyants de Jourdan et de Pichegru et la retraite des forces alliées l'obligèrent à se retirer, et il partit avec son père pour l'Angleterre. Il y resta près de trois années, séjournant successivement à Londres et à Holyrood, trois ans de tristesse, d'inaction cruelle, d'impatience fébrile de reprendre du service et de regrets cuisants de se sentir ainsi éloigné du théâtre des hostilités.

Toutes ses pensées l'y ramenaient sans cesse; quoique si jeune encore, il brûlait du désir de se signaler par quelque action d'éclat et de se montrer digne du nom glorieux des Bourbons.

Pourtant, en 1795, le Prince obtint de son père l'autorisation de faire une courte apparition sur le continent. A la suite de la descente effectuée par Puisaye sur les côtes de Bretagne, l'Angleterre consentit à mettre à la disposition du comte d'Artois deux navires pour lui permettre de se rendre lui-même en Vendée avec un certain nombre de royalistes et quelques troupes dont la réunion devait s'opérer à Bremen. Le duc d'Angoulême avait devancé son père de quelques jours.

Fortement remué par l'ardeur confiante que manifestaient les officiers et les hommes qui devaient escorter le comte d'Artois, il communiquait ainsi cette impression au duc de Berry :

« Je suis parti le 11 juillet pour me rendre au camp. J'ai trouvé, à quatre lieues d'ici, le duc de Choiseul à cheval, avec l'état-major de son régiment et une escorte de cadets. J'ai été chez mylord Cathcart, qui m'a mené au camp, où j'ai été reçu aux cris redoublés de : *Vive le Roi! Vive Monsieur!* et sauf le respect : *Vive moi! Vive Cathcart! Vive le duc de Choiseul! Vive l'embarquement!* L'enthousiasme était au comble, et je t'assure que jamais scène ne m'a plus vivement touché et ne m'a fait plus de plaisir. C'est un jour qui ne sortira jamais de ma mémoire.

« Le 15, mon père est arrivé à sept heures et a passé en revue les 25 escadrons qui lui ont rendu les honneurs. Lord Cathcart était à la tête, le sabre à la main. Il y avait en tout 22,500 chevaux formés par 4 escadrons de chevau-légers, 4 escadrons de hussards de Choiseul, 4 escadrons de hussards de Rohan, 2 de hussards britanniques, 4 de hussards de Salm et 3 de hussards de Hompesch. Lord Cathcart a formé en colonnes serrées les trois régiments de Choiseul, de Rohan et des hulans britanniques qui devaient s'embarquer, et alors il les a présentés à mon père en disant : « J'ai l'honneur de présenter à Monsieur les trois « corps qui ont le bonheur de suivre ses pas ; je « ne regrette que de ne pouvoir les accompa-

« gner. » Mon père alors, leur adressant la parole, a dit : « Messieurs, le général anglais a la « grâce de vous rassembler pour que je vous « annonce que S. M. B. veut bien permettre que « vous vous embarquiez avec moi pour suivre le « chemin de l'honneur. »

« A ces mots, l'air a retenti des cris de : *Vive le Roi! Vive Monsieur!* Les trois colonels, le duc de Choiseul, le prince de Rohan et le comte Louis de Bouillé ont tiré leurs sabres, l'ont fait mettre à la main à leurs régiments et leur ont dit : « Jurez « que vous serez fidèles à Dieu, au Roi, et que « vous suivrez Monsieur partout. » Ils ont crié : « Oui, nous le jurons. »

« Je n'ai jamais rien vu, mon cher ami, de si touchant que ce moment-là. Depuis cet instant jusqu'à la fin de la manœuvre, les cris de : Vive le Roi ! n'ont pas cessé.

« Mon père, après avoir dîné chez lord Cathcart, a remonté en voiture à huit heures. Les hussards ont dételé les chevaux et ont traîné la voiture jusqu'à l'extrémité du camp. Quand j'ai été prêt à partir, les hussards ont entouré mon cheval, m'ont chanté des chansons et sont venus avec des verres pour boire à ma santé. J'en ai demandé un et j'ai bu à la santé du Roi et à celle des hussards. Les hussards de Salm, qui ne s'embarquent point,

sont venus me demander à entrer dans Choiseul pour suivre mon père, ou du moins qu'on échangeât les Français qui étaient dans Salm contre les Allemands qui sont dans Choiseul.

« Voilà, mon cher ami, le récit de mon petit voyage qui m'a fait un plaisir que je ne puis t'exprimer. J'ai vu de vrais Français qui ont été parfaits pour moi[1]. »

L'âme si expansive et si franche du Prince, ses sentiments de patriotisme ardent, la simplicité de ses allures et de son naturel lui suscitèrent de chaudes sympathies.

Choiseul s'en fait l'écho dans les lignes suivantes[2] :

« En juillet 1795, mon régiment était au camp de Scham, près Hoya. Mgr le duc d'Angoulême y arriva le samedi 11 juillet et voulut bien permettre que ma tente devînt la sienne. J'enlevai mon pavillon et je le remplaçai par l'étendard royal. Je devins la première sentinelle de ce jeune prince et le suivis comme son ordonnance. Je joignis au bonheur de le recevoir le premier dans un

---

[1] *Vie anecdotique du Dauphin*, par un ancien Volontaire de son armée.

[2] *Vie civile, politique et militaire du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

camp celui de le voir confié à mes soins par son auguste Père et d'être ainsi à portée de connaître cette noblesse de caractère qui, depuis, l'a rendu cher à tous les Français.

« Sa modestie se tait sur l'immense succès qu'il eut auprès des troupes. Ce fait particulier mérite d'être rapporté :

« Un soir qu'il rentrait à cheval, un peu avant l'heure de la retraite, suivi de M. le marquis de Montaignac, attaché à son éducation, et de moi, passant auprès d'une cantine, il fut entouré d'une foule de hussards qui le saluèrent de leurs acclamations. Le nombre s'est accru bientôt; les plus éloignés accoururent, de manière qu'il se trouva au milieu de mille hussards qui, ayant apporté un tonneau d'eau-de-vie, le défoncèrent pour boire à sa santé. Nous restâmes en arrière, M. de Montaignac et moi. J'avais déjà remarqué que Mgr le duc d'Angoulême, bien jeune alors, n'était jamais mieux que lorsqu'il était livré à lui-même.

« Les voix et les santés se succédèrent avec un véritable enthousiasme.

« — Et moi, leur dit le duc d'Angoulême, ne boirai-je pas à vos santés, de Choiseul?

« — Un verre, apportez un verre, s'écrièrent tous les hussards, nous n'avons que des tasses

d'étain. — Donnez-moi, dit le Prince, celle dans laquelle vous avez tous bu. (On voulut l'essuyer.) — Ne l'essuyez pas!

« Jamais je n'ai vu plus de reconnaissance, entendu plus de cris pour la témoigner. Cinq cents hussards avaient peut-être bu à la ronde dans cette tasse; Mgr le duc d'Angoulême la remplit de vin et but à leurs santés avec une action toute particulière.

« Chacun y avait porté ses lèvres; celles du Prince furent les dernières qui l'ont touchée.

« Cette tasse fut en quelque sorte consacrée et conservée comme une relique la plus précieuse; je l'ai vue jusqu'à mon naufrage portée dans un étui par le plus ancien hussard de mon régiment. »

Louis XVIII invita le duc d'Angoulême, au commencement de l'année 1797, à le rejoindre à Blankenbourg, d'où il devait se rendre à l'armée de Condé. Il arriva le 26 avril, débordant de joie à la perspective de retrouver enfin le Roi et le duc de Berry et de s'acheminer vers les camps.

« Enfin, Monsieur, mon frère est arrivé hier, écrivait celui-ci au prince de Condé; vous jugez facilement la joie que j'ai éprouvée en le revoyant; ma joie est d'autant plus vive que notre

retour à l'armée sera très prompt, nous ne devons rester que cinq ou six jours ici et nous ne perdrons pas de temps en chemin pour revenir. Je fais bien des vœux pour qu'on ne tire pas de coups de fusil pendant notre absence, mais que cette campagne qu'on peut bien regarder comme la dernière soit active ; je le désire vivement pour mon instruction et pour mon frère, car je suis bien persuadé qu'il faut que les Bourbons se montrent et beaucoup, et que hors de France ils ne doivent se regarder que comme des aventuriers distingués et commencer par gagner l'estime des Français avant de chercher à gagner leur amour par des politesses[1]..... »

Le même jour, le duc d'Angoulême traduisait ainsi ses sentiments au prince de Condé :

« Blankenbourg, 27 avril 1797.

« Monsieur mon Cousin,

« J'attendais depuis longtemps avec une bien vive impatience le moment où il me serait permis de me réunir à mon frère sous vos ordres. Cet

[1] Archives nationales, AB XIX, 123.

heureux moment est donc enfin arrivé, nous ne perdrons pas un instant pour nous rendre auprès de vous. J'espère que vous voudrez bien m'accorder vos bontés et votre amitié. Je vous les demande avec confiance et ne négligerai rien pour m'en rendre digne.

« J'envie à mon frère le bonheur qu'il a eu d'être à l'armée depuis trois ans, pendant que j'étais dans une inactivité cruelle. Les circonstances qui en ont ainsi ordonné me peinaient vivement.

« Agréez l'hommage du zèle d'un volontaire et l'assurance de la haute considération, de l'entière confiance et de tous les sentiments avec lesquels je serai pour la vie,

« Monsieur mon Cousin,

« Votre très affectionné cousin,

« LOUIS-ANTOINE.

« Soyez assez bon pour être l'interprète de mes sentiments auprès du duc d'Enghien[1]. »

Mais les événements vinrent modifier ces plans. La situation de l'Autriche devint de plus en plus

---

[1] Archives nationales, AB XIX, 123b.

précaire, au cours du mois d'avril. Le génie de Bonaparte se révélait déjà dans toute son ampleur, et portant partout ses armes victorieuses, il avait soumis l'Italie, était passé en Autriche et enlevait les places de Villach, Klagenfurt, Trieste, Laybach. Il inflige à Neumark, le 1er avril, une défaite sanglante aux Autrichiens et, quelques jours après, il occupe les hauteurs du Semering et menace Vienne. Là, l'émotion était à son comble, et le gouvernement autrichien, terrorisé, se rendant compte de l'inutilité de toute résistance, signe avec Bonaparte, le 18 avril, les préliminaires de Leoben.

En Allemagne, le succès de nos drapeaux n'avait pas été moindre. Hoche et Desaix, se signalant par de brillants combats, se dirigeaient sur la Forêt-Noire ; mais ils cessèrent les hostilités en apprenant l'armistice.

Dans de telles conditions, il ne pouvait plus être question du départ du duc d'Angoulême pour l'armée de Condé. Louis XVIII s'y opposait d'ailleurs, préférant garder le Prince.

Une nouvelle déception l'attendait donc. Il la ressentit cruellement. A l'heure même où, après une si longue attente, il se voyait sur le point de sortir enfin de son inaction, il y était de nouveau condamné ! Cette pensée le désespérait et il l'ex-

prime, le 9 mai 1797, dans une lettre datée de Blankenbourg au prince de Condé[1] :

« Monsieur mon Cousin,

« C'est avec le plus vif regret que je vois partir le duc de Berry sans pouvoir aller avec lui, mais la paix étant signée, le Roi veut que je reste auprès de lui. Je regrette plus que jamais que des circonstances impérieuses m'aient retenu aussi longtemps en Angleterre et que je ne puisse pas apprendre mon métier sous vos ordres. Il me serait difficile de vous révéler à quel point j'en suis peiné, et combien je serais heureux si les événements me procuraient l'avantage de me rendre auprès de vous, ce qui peut encore arriver, comme mon frère vous le dira.

« Servez-moi, je vous prie, d'interprète auprès de mon cousin le duc d'Enghien et agréez l'assurance de la haute considération, de la confiance entière et de tous les sentiments avec lesquels je demeurerai pour la vie,

« Monsieur mon Cousin,

« Votre affectionné cousin,

« LOUIS-ANTOINE.

« *P.-S.* — Mon frère vous remettra la lettre

[1] Archives nationales, AB XIX, 123.

que mon père m'avait chargé de vous remettre quand je l'ai quitté et qu'il croyait à la continuation de la guerre. »

Des circonstances inattendues et d'une extrême gravité vinrent changer encore l'existence déjà si mouvementée du duc d'Angoulême, dont la jeunesse semblait vouée à une suite de voyages d'exil.

CHAPITRE II

Mitau.

Mariage du duc d'Angoulême.

Le 17 octobre 1797, la paix avait été signée à Campo-Formio, et le Directoire enjoignait au roi de Prusse de sommer le duc de Brunswick de ne plus tolérer sur son territoire la présence de Louis XVIII et des Princes. Toute résistance était impossible. Il fallait se résigner. Le Roi envisageait, du reste, toujours l'éventualité du mariage du duc d'Angoulême avec sa cousine, Madame Royale, et la résidence de Blankenbourg ne se serait pas prêtée à une réunion aussi nombreuse : elle était à la fois trop exiguë et trop inconfortable. Louis XVIII devait chercher un autre asile. Il savait que l'empereur Paul Ier avait conservé aux Bourbons une particulière reconnaissance de l'accueil si hospitalier qu'il avait

reçu à Paris en 1782, à l'heure où la Russie recherchait ardemment une alliance française.

Cette gratitude s'était déjà traduite par la sympathie dont il avait entouré le prince de Condé : « Héritier des sentiments de bienveillant intérêt que sa mère, depuis la Révolution, a constamment montrés à l'émigration française, il n'a cessé, dans sa correspondance, de témoigner au Prince les plus favorables dispositions pour le cas où les autres Puissances viendraient à supprimer leur concours[1]. »

Saint-Priest, précédemment accrédité par le Roi à Vienne, avait été rappelé à Blankenbourg au début de l'année 1797, lorsque sa présence en Autriche n'eut plus sa raison d'être, pour des motifs que nous aurons l'occasion d'exposer. A la demande de Louis XVIII, il se rendit à Saint-Pétersbourg et obtint de Paul Ier qu'il mettrait le château de Yevers, en Westphalie, à sa disposition. Mais lorsque l'armée française occupa la Hollande, l'Empereur, comprenant les dangers que présenterait pour le Roi un séjour aussi rapproché de cette région, lui offrit de résider à Mitau.

---

[1] Muret, *Histoire de l'armée de Condé*.

Louis XVIII ne perdait pas de vue le mariage de Madame Royale.

« J'ai vu avec une vive satisfaction dans la lettre de V. M. I. du 6 juin, écrivait-il à l'Empereur le 15 juillet 1797, qu'Elle pense que la Cour de Vienne se prêtera à faciliter le mariage de mes enfants. Je crois que l'appui de V. M. ajouterait beaucoup à ses bonnes intentions, et fort de l'approbation qu'Elle donne à une union si désirable sous tous les rapports, je La prie de nouveau de m'accorder cet important appui[1].....

« LOUIS. »

On devine l'empressement avec lequel le Roi accueillit les ouvertures du Tzar au sujet d'une résidence à Mitau. L'Empereur lui enlevait la plus grave de ses préoccupations au moment même où il se demandait sur quelle terre il allait pouvoir porter ses pas en présence des succès de la Révolution française, qui inspiraient aux autres Puissances une crainte si manifeste. L'élan généreux de Paul Ier avait profondément touché le Roi, qui laisse percer ses sentiments dans une lettre datée du 27 janvier 1798 et dans laquelle il notifie son prochain départ de Blankenbourg au prince de Condé :

---

[1] Barante, *Lettres et instructions de Louis XVIII à Saint-Priest.*

« Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, il y a un mois, mon cher cousin, je ne vous ai point répondu parce que j'étois dans l'incertitude de mon sort. Il est fixé par la généreuse amitié de Paul Ier; vous me connaissez assez pour être bien certain de la sensibilité avec laquelle j'accepte un asyle auquel la grâce, les attentions délicates de S. M. ajoutent un nouveau prix, et je pars le 10 du mois prochain pour m'y rendre. Que dis-je? Je pars! Si l'oppression sous laquelle gémit en ce moment la Suisse la portoit à se soulever contre ses tyrans et à embrasser le seul parti qui lui reste de réunir l'arc de Guillaume Tell au panache de Henri IV pour sauver à la fois ma couronne et sa liberté, ce ne seroit pas à Mitau que j'irois, ce seroit chez nos braves et anciens alliés, et l'âme noble de Paul Ier jouiroit plus de me voir me montrer digne de son amitié qu'en goûter les fruits[1]. »

. . . . . .

Le voyage de Blankenbourg à Mitau s'effectua sans incidents marquants. Le Tzar avait tenu à ce que la réception de Louis XVIII et du duc d'Angoulême ne le cédât en rien à celle qu'aurait exigé la présence d'un souverain exerçant effectivement

[1] Archives nationales, AB XIX, 123.

toutes ses prérogatives. Presque tous les corps constitués s'étaient portés au-devant de Louis XVIII et de son neveu, auxquels la population avait fait un chaleureux accueil; le château était gardé par un détachement de l'armée de Condé, sous les ordres d'un des officiers les plus distingués, le comte d'Auger.

Extérieurement, le château de Mitau, ancienne résidence des ducs de Courlande et de Semigalle, présentait le plus bel aspect, avec ses tours qui lançaient vers le ciel leurs flèches imposantes. Une double haie de remparts séparés par un large fossé rempli d'eau rappelait l'accès de ces châteaux féodaux solidement défendus.

Mais quels seront les trouvères qui viendront faire entendre au Roi en exil les accents de la France, de la « douce France » tant aimée, malgré ses erreurs et les souffrances qu'il endurait pour elle?

Malheureusement, ce grand édifice n'était nullement préparé intérieurement pour recevoir des personnages de marque. Les objets de ménage les plus élémentaires faisaient complètement défaut, et à l'exception des appartements du Roi et du duc d'Angoulême, très simplement meublés d'ailleurs, on ne trouvait même pas une chaise dans les autres pièces, dont la nudité et l'atmo-

sphère glaciale contribuaient encore à augmenter la sévérité du lieu. Louis XVIII dut employer une partie des ressources modiques qui lui restaient à l'achat de linge, de couchettes et de mille autres objets indispensables; mais comme personne ne se doutait de sa triste situation financière, on les lui faisait largement payer, comme on l'eût exigé du prince le plus fortuné. « Le désespoir était dans tous les cœurs, en raison même de l'espérance qu'on avait été fondé à concevoir, de trouver en Russie la terre promise, ou au moins un grand adoucissement à nos maux[1]. »

Par surcroît de malheur, Paul Ier, dont le caractère fantasque se révélait à tout propos, venait d'en donner une preuve nouvelle en refusant de recevoir le comte de Saint-Priest que Louis XVIII avait aussitôt délégué auprès de lui, et ce refus avait profondément humilié le Roi. Tout semblait donc s'unir pour rendre les débuts de ce séjour aussi lamentables que possible.

Pourtant, peu à peu l'Empereur se rasséréna. A la fin de l'année 1798, Louis XVIII ne fut pas peu surpris de recevoir de lui un pli auquel étaient joints les insignes des ordres de Saint-André et

---

[1] *Mémoires secrets et inédits pour servir à l'histoire contemporaine*, par Beauchamp.

de Malte, ainsi qu'une distinction honorifique pour le comte d'Avaray[1], qu'il tenait ainsi à remercier spécialement de son attachement inébranlable à la cause des Bourbons.

Puis le maréchal Souvaroff, qui se rendait avec ses troupes sur le théâtre des hostilités, arriva à Mitau, où il resta deux jours. Il tint à aller présenter aussitôt ses hommages à Louis XVIII.

« Il mit un genou en terre, baisa avec respect l'un des pans de l'habit du Roi, et malgré les efforts de Sa Majesté qui l'embrassait et voulait le relever, il resta longtemps la tête presque entre les jambes du Roi; puis, dès qu'il fut relevé, Sa Majesté lui présenta le duc d'Angoulême, dont, après une très profonde inclination, le maréchal prit et baisa aussi les pans de l'habit[2]. »

Au milieu des tristesses de l'exil, le duc d'Angoulême ne pouvait détacher sa pensée de Madame Royale; le souvenir de ses enfantines et poétiques fiançailles jadis célébrées à Versailles, sous les regards attendris de Louis XVI et des Princes, à une heure où la vie s'annonçait pour

---

[1] D'Avaray, né le 8 janvier 1759, avait accompagné Louis XVIII dans toutes les étapes de son exil. En 1808, il reçut du Roi les titres de duc et de pair.

[2] *Mémoires secrets et inédits pour servir à l'histoire contemporaine*, par Beauchamp.

lui radieuse, était toujours aussi vivant dans son esprit; il se reportait à cette touchante cérémonie où l'image de Marie-Thérèse lui apparaissait plus séduisante que jamais dans le charme incomparable de l'innocence de ses onze ans; elle ranimait son courage vacillant dans les instants où, malgré lui, il s'abandonnait à sa douleur, et l'espoir de réaliser un jour une union si ardemment souhaitée ne s'était jamais évanoui. Le 3 septembre 1796, il écrivait d'Edimbourg à sa fiancée[1] :

« Ma très chère Cousine,

« Vous m'avez autorisé à vous écrire souvent, et c'est une permission qui m'est trop précieuse pour que je n'en profite pas. Si je ne consultais que moi, j'en ferais mon occupation de tous les jours. Les sentiments que mon aimable et bien chère cousine m'inspire sont tout à la fois mon bonheur et mon tourment. Je ne peux voir sans une peine bien vive tant de retardement dans l'espoir qui m'occupe sans cesse. Il me semble que c'est m'arracher des jours que je voudrais pouvoir consacrer à votre bonheur. Le ciel, en préservant

---

[1] M. Ernest Daudet, *Les Bourbons et la Russie pendant la Révolution française*.

aussi miraculeusement les jours de notre oncle de l'effroyable danger qu'il a couru (allusion à l'attentat de Dillingen), nous donne l'espérance que la Providence veut enfin mettre un terme aux rigueurs qu'elle a si terriblement exercées contre nous. Je vous laisse à penser, mon aimable cousine, à qui, dans cet espoir général, j'adresse celui particulier que j'en conçois pour moi.

« Adieu, ma bien chère cousine, je voudrais bien que votre cœur pût lire dans le mien le tendre hommage et l'attachement éternel de votre bien affectionné cousin. »

Madame Royale partageait les sentiments du Duc. Elle aussi vivait continuellement dans ce pur amour qui convenait si bien alors à ses dix-huit ans, et qui avait été autrefois l'une de ses plus grandes consolations dans la captivité du Temple, au milieu des bruits sinistres dont l'écho lui parvenait sans cesse et qui transformèrent de si bonne heure sa jeunesse en une longue souffrance. Comme la baronne de Mackau lui parlait à cette époque de la rumeur qui s'accréditait relativement à son mariage avec un archiduc d'Autriche, et ajoutait : « Si cette mesure politique contribue à ramener Madame en France, je veux m'en réjouir. »

« Ah ! lui répondit la jeune fille, je ne connais

d'autres mesures politiques que la volonté de mes parents ; je n'épouserai jamais que le duc d'Angoulême[1]. »

Echangée à la fin de l'année 1795, à la demande de la Cour d'Autriche, contre le général Beurnonville et les quatre commissaires de la Convention arrêtés le 25 juillet sur les bords du lac de Côme, au moment où ils se rendaient en Italie pour entamer des négociations avec Venise et Naples, Madame Royale s'était rendue à Vienne, où elle arriva le 24 décembre.

Le prince de Condé avait tenu, au passage de la princesse à Bâle, le 21 décembre, à lui faire parvenir les félicitations de son armée ainsi que l'hommage de son entier dévouement à la personne du Roi. Elle répondit sur-le-champ par la lettre la plus avenante, qui fut communiquée en ces termes aux troupes[2] :

« Monseigneur ayant écrit à Madame pour l'assurer, au nom de la noblesse qui l'entoure et au sien, de la joie générale qu'a causé à toute l'armée le bonheur de savoir enfin cette princesse en sûreté, et l'ayant aussi remerciée des bontés qu'elle avait marquées à tous les chasseurs ou

---

[1] Nettement, *Vie de Marie-Thérèse de France.*

[2] Muret, *Histoire de l'armée de Condé.*

cavaliers nobles qui ont eu le bonheur de se trouver sur son passage, s'acquitte avec grand plaisir de la commission dont elle le charge par sa réponse.

« Madame mande à Monseigneur qu'elle a eu, en effet, le plaisir de voir quelques-uns des gentilshommes de l'armée, que cela lui en a fait beaucoup, qu'elle en aura toujours de voir des Français attachés à leurs devoirs ; qu'elle le charge d'assurer de sa part toute la brave noblesse française qui est avec lui des sentiments d'amitié, de reconnaissance et d'admiration qu'elle a pour eux tous ; que des sujets aussi fidèles et aussi attachés à leur Roi doivent toujours compter sur ses sentiments pour eux, et que le nom de Français lui est toujours cher, encore plus quand on le porte d'une aussi digne manière. »

La Cour d'Autriche avait depuis longtemps le secret désir de marier Madame Royale à un archiduc : pensant que la France se trouverait tôt dans l'impossibilité de continuer une campagne aussi difficile, et qu'aux victoires du début succéderait un tel affaiblissement du pays que celui-ci serait à la merci des conditions que lui imposeraient les armées alliées, elle comptait implanter dans notre pays une dynastie autri-

chienne et le lier ainsi à tout jamais aux destinées de la maison d'Autriche[1].

Aussi, dès l'arrivée de Madame Royale, tout est mis en œuvre pour parfaire ce plan chimérique. Le prince de Graves se rend au-devant d'elle à Bâle, sur l'ordre de l'Empereur ; il cherche dès le début à la circonvenir, et fait comprendre à Mme de Soucy, à laquelle le Directoire avait confié la Princesse, que sa mission est terminée.

On l'entoure exclusivement de serviteurs autrichiens ; on cherche à écarter d'elle tous ces Français émigrés en résidence à Vienne dont le cœur avait tressailli d'allégresse lorsqu'elle avait franchi l'enceinte de cette ville. On ne donne même pas à cette jeune fille de dix-huit ans, qui, après une dure captivité, se trouvait tout à coup transplantée dans un milieu étranger, la consolation de converser quelquefois avec des compa-

---

[1] « Il n'est pas impossible que, plus tard, une des nombreuses intrigues qui furent rêvées par la France lorsqu'on voyait s'écrouler le gouvernement dictatorial, eût pris pour thème ce mariage et destinât la couronne de France à Madame Royale, mariée à un archiduc. Les lettres de Louis XVIII indiquent quelques rapports secrets entre Sieyès et le baron de Thugut. » (*Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, par Barante.)

D'autre part, Saint-Priest, au lendemain du mariage du duc d'Angoulême, écrivait à l'abbé Delamarre : « M. de Thugut aurait voulu marier la princesse avec un archiduc et les faire souverains de la France. » (Forneron, *Histoire des Emigrés*.)

triotes et d'avoir ainsi pendant quelques instants l'illusion de la France. « Plus tard même, il arriva que la permission de venir à Vienne fut positivement refusée à la comtesse d'Artois[1]. »

« Quand ma nièce est sortie de France, disait plus tard Louis XVIII, il s'en fallait tant qu'elle fût la femme de mon neveu qu'un ministre étranger écrivait à un Français : « Votre maître « s'amuse à faire des romans à sa nièce ; il lui « écrit comme si son mariage avec le duc d'An- « goulême était fait, et il ne se fera jamais[2]. » Et parlant du comte d'Avaray, Louis XVIII ajoutait : « Suivons la vie de ce favori et voyons l'usage qu'il a fait de mon amitié. De toutes mes affaires, je n'en vois que deux qu'il ait embrassées et suivies ostensiblement : l'une tenait à ma gloire, l'autre touchait à mon cœur. C'est avec lui que j'ai bravé les perfidies et vaincu les obstacles qui me séparaient de mon cousin, le prince de Condé, c'est par lui que j'ai conclu le mariage de mes enfants... Je connaissais toutes les difficultés qui s'opposaient au plus cher de mes désirs. Aussi ce fut mon ami que je chargeais uniquement de l'affaire. Je n'ai pas fait

---

[1] *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, par Barante.

[2] O. de Poli, *Louis XVIII*.

une démarche, pas écrit une ligne à ce sujet, que nous n'en fussions d'accord, et, jusque dans la tour du Temple, nous fîmes entendre notre voix à cet ange tutélaire de la France, qui sera un jour sa consolation, comme elle fait aujourd'hui la mienne[1]... »

Les archiducs dont le baron de Thugut, ministre des Affaires étrangères, mettait les noms en avant comme fiancés éventuels de Madame Royale n'étaient guère dignes d'aspirer à sa main : l'archiduc Reynier, fort jeune encore, ne se signalait que par une inexpérience confinant presque à la naïveté; quant à l'archiduc Charles, articulant difficilement ses paroles, en butte à de très fréquents accès d'épilepsie, fort peu intelligent, il n'avait rien qui pût tenter le cœur d'une jeune fille à laquelle la Providence avait largement départi les qualités les plus belles de l'esprit et du cœur.

A la demande de la Cour d'Autriche, Saint-Priest avait été accrédité à Vienne en qualité de représentant de Louis XVIII dans le courant de l'année 1795. Sa présence y était d'autant plus utile que la paix venait d'être conclue entre la Prusse et la République française, qu'elle

---

[1] O. de Poli, *Louis XVIII*.

avait fortement impressionné le Cabinet de Vienne, et qu'il était nécessaire pour le Roi d'y avoir un diplomate connaissant à fond la politique européenne.

En présence des bruits qui couraient sur les intentions peu bienveillantes de l'Autriche à l'égard du mariage de Madame Royale avec son cousin, Saint-Priest avait reçu de Louis XVIII l'ordre d'interroger officiellement la Cour de Vienne sur ses intentions. « Thugut nia absolument qu'il eût été jamais question d'un projet de mariage avec l'archiduc Charles, et assura que la Princesse serait remise à son oncle dès qu'il la réclamerait. » « On savait d'ailleurs que l'Autriche cesserait d'accorder l'hospitalité à Madame Royale dès qu'elle épouserait un prince français. Cette union ne sembla plus douteuse, mais elle fut différée[1]. »

Ainsi le dessein bien manifeste de l'Autriche était de tâcher de lasser Louis XVIII et sa nièce par des atermoiements continuels, des lenteurs calculées, tout en protestant officiellement de la pureté et de la sincérité de ses intentions.

Saint-Priest quitta Vienne au commencement

---

[1] Barante, *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest.*

de l'année 1797, et au mois d'août Louis XVIII lui écrivait : « Ma nièce se déplaît, je crois, à Vienne. L'évêque de Nancy me le mande, et de plus, dans toutes ses lettres, elle me parle de son désir d'être auprès de moi. Soit donc la déplaisance du lieu où elle est, soit que les lettres véritablement aimables de mon neveu aient fait impression sur son cœur, elle lui en a écrit une qui, autant que je puis me souvenir de mon jeune temps, m'aurait fait tourner la tête à vingt-deux ans[1]. » Et à la même époque, le duc d'Angoulême ne cachait pas ses inquiétudes à Saint-Priest: « J'ai reçu une lettre de Vienne depuis votre départ, lui écrivait-il à Saint-Pétersbourg, fort aimable, mais pas plus décisive dans le sens que je désirerais que les précédentes. J'espère que vous aurez réussi à hâter le moment qui doit assurer à jamais mon bonheur. J'attends de toute manière de vos nouvelles avec une bien grande impatience[2]. »

Madame Royale restait insensible aux avances, aux flatteries intéressées de la Cour de Vienne. Ayant déjà mesuré le néant des grandeurs, trempée virilement par l'école du malheur qui lui

---

[1] M. Ernest Daudet, ouvrage cité plus haut.

[2] Barante, *Lettres et instructions de Louis XVIII à Saint-Priest*.

avait inculqué un profond sentiment du devoir, elle connaissait les souhaits de Louis XVIII et du comte d'Artois, et, indépendamment même de sa sympathie pour le duc d'Angoulême, que l'éloignement avivait encore, elle avait la ferme volonté de les respecter et d'unir sa destinée à celle d'un prince français. « D'ailleurs, l'inclinaison de son cœur la portait naturellement à se rendre là où il y avait des larmes à essuyer[1]. »

En outre, elle savait que la conclusion du mariage depuis longtemps arrêté jetterait dans l'exil de son oncle le rayon de soleil qui ranime l'espoir.

A cette époque, l'Autriche refusait même au duc d'Angoulême l'autorisation de se rendre à Vienne pour déposer sur le front de Marie-Thérèse le baiser où elle eût trouvé un surcroît de force et d'espérance.

Les instances de Louis XVIII et de Madame Royale n'avaient encore eu aucun résultat immédiat sur Thugut et la Cour d'Autriche, toujours flottante et irrésolue, au printemps de l'année 1798. « On parle toujours à Vienne, écrit La Fare au Roi, d'un mariage entre Madame Thérèse et l'archiduc Charles[2]. » On n'opposait, en effet,

---

[1] Nettement, *Vie de Marie-Thérèse de France.*

[2] Forneron, *Histoire générale des Emigrés.*

aux demandes réitérées du Roi et de sa nièce que des réponses dilatoires où perçaient souvent la duplicité et l'ironie. Louis XVIII s'en désolait. Aussi, plaçant sa confiance dans les sentiments que lui avait manifestés Paul Ier, il remettait, le 13 juin 1798, les instructions suivantes à Saint-Priest, chargé de faire les démarches nécessaires à Saint-Pétersbourg[1] :

INSTRUCTIONS DU ROI POUR M. DE SAINT-PRIEST.

« Mitau, le 13 juin 1798.

« Le mariage du duc d'Angoulême, mon neveu, avec Madame Thérèse, ma nièce, a toujours été l'objet de mes plus chers désirs, mais, jusqu'à présent, je n'ai pu accomplir cette union; non que la Cour de Vienne s'y soit formellement opposée, mais il me manquait une demeure établie. L'empereur Paul a levé cet obstacle par l'asile qu'il m'a donné à Mitau. Cependant, son appui m'est encore bien nécessaire; car, quoique je vienne de dire que la Cour de Vienne ne s'est pas opposée formellement au mariage, je n'ai pas la certitude qu'elle remette ma nièce entre

---

[1] Barante, *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest.*

mes mains à ma seule réquisition. Je charge donc M. de Saint-Priest d'émouvoir l'âme de S. M. I. en faveur d'une union aussi touchante et de l'engager à en faire sa propre affaire; alors je n'aurai plus d'inquiétude du côté de Vienne et je serai certain que l'empereur François n'opposera plus de difficultés.

« Un second objet, accessoire du premier, est la fortune de ma nièce, dont je désire qu'elle entre en jouissance, principalement afin que nous soyons moins à charge aux Puissances dont l'amitié vient à notre secours. Cette fortune consiste :

« 1° Dans les diamants de la feue Reine, ma belle-sœur, qui ont été remis à ma nièce lors de sa sortie de France; ainsi je n'ai rien à désirer sur ce point;

« 2° Dans environ 1,300,000 livres tournois provenant de la succession du feu Roi, mon frère, et de la feue Reine, ma belle-sœur, qui sont aujourd'hui entre les mains de l'empereur des Romains;

« 3° Dans les 200,000 écus d'or qui ont été assignés pour dot à la feue Reine, ma belle-sœur, et qui n'ont jamais été payés.....

« Les mêmes raisons qui m'ont empêché de réclamer ma nièce et de l'attirer auprès de moi

m'ont également empêché d'y attirer la Reine: je veux dire le manque d'asile fixe pour son établissement et le mien. Quant à la dépense nécessaire pour cet objet, ne pouvant y suffire en ce moment, j'espère que l'Empereur voudra bien venir à mon secours; et cela est d'autant moins difficile que la Reine et ma nièce peuvent se réunir et qu'ainsi la dépense en sera moins forte pour les deux.

« Ma parfaite confiance en M. de Saint-Priest fait que j'approuve d'avance tous les arrangements qu'il fera, tant pour le voyage que pour l'établissement de la Reine et de ma nièce ici.....

« M. le maréchal de Castries, ayant désiré être chargé de m'amener ma nièce lorsqu'elle viendrait, et ne pouvant moi-même faire un meilleur choix, tant pour ma nièce que pour la Reine, je désirerais fort que cela pût avoir lieu, s'il ne s'y trouvait de l'inconvénient, à raison des rapports qui devront nécessairement s'établir entre la personne chargée de la conduite des deux Princesses et le Commissaire que l'empereur de Russie destinera sûrement à la direction du voyage.

« M. de Saint-Priest connaît le local du château de Mitau et combien l'augmentation de ma famille m'y mettrait à l'étroit. Je le charge de mettre ces faits sous les yeux de S. M. I. et j'es-

père de son amitié qu'Elle me donnera à cet égard toutes les facilités nécessaires.

« LOUIS. »

Au cours de ces longues négociations, de ces tergiversations incessantes, Madame Royale ne cachait pas à celles des personnes de son entourage qui avaient sa confiance combien l'avenir lui apparaissait sombre.

Quand s'ouvrirent les portes de sa prison, elle avait espéré qu'au milieu de la famille de Marie-Antoinette elle trouverait les consolations et la tendresse dont son cœur précocement meurtri était avide; elle ne découvrait que calculs et intrigues. Surveillée, espionnée sans cesse, elle n'avait, en réalité, abandonné une geôle que pour retomber dans une autre. « Madame Thérèse, écrit l'évêque de Nancy, représentant de Louis XVIII, voit tout en noir. Je prends à tâche d'atténuer la méfiance de Madame sur l'avenir et de ranimer ses espérances. Je communique les détails favorables qui m'arrivent de France; ces communications éclaircissent, du moins momentanément, la teinte rembrunie de son horizon[1]. »

---

[1] Forneron, *Histoire générale des Emigrés.*

Le duc d'Angoulême n'était pas moins abattu. « Il dit plusieurs fois à cette époque qu'il ne compterait sur sa cousine que lorsqu'elle serait en territoire russe[1]. »

Enfin, le 5/18 septembre 1798, Louis XVIII pouvait annoncer le mariage au prince de Condé[2] :

« Je vous mandois, il y a environ deux mois, mon cher cousin, que je n'avois encore aucune nouvelle donnée à l'égard du mariage de mes enfants, mais la chose n'a pas tardé à changer de face. L'empereur de Russie a bien voulu se charger de traiter avec l'empereur d'Allemagne de tous les arrangemens relatifs à cette affaire si intéressante sous tous les rapports. Ces deux princes sont d'accord et tous les consentemens nécessaires sont donnés. Déjà je pourrois vous dire l'époque précise du mariage si je savois le tems que prendront quelques articles de détail qui restent encore à régler, mais l'affaire est trop avancée pour que je ne m'empresse pas de vous en instruire. Je vous charge aussi d'annoncer cette heureuse nouvelle à l'armée, et je suis bien sûr de la joie qu'elle y répandra.

« Lorsque les articles dont je viens de vous

---

[1] Beauchamp, ouvrage cité.

[2] Archives nationales, AB XIX, 123.

parler seront réglés, je ne perdrai pas de tems à vous annoncer quand le mariage se fera, et, en cela, outre le devoir de parenté et d'amitié que je remplirai avec une grande satisfaction, j'y aurai encore un autre intérêt. Il manqueroit quelque chose à mon bonheur si votre petit-fils et vous n'en étiez pas les témoins..... »

Et deux mois après, dans une nouvelle lettre, le Roi marquait encore au Prince le plaisir qu'il aurait à le voir à Mitau au moment de la cérémonie.

« J'espère, lui disait-il, que la réponse de l'Empereur à votre demande de vous trouver ici avec votre petit-fils au mariage de mes enfants sera favorable (bien entendu, si vous n'avez rien de mieux à faire en ce moment-là). Au reste, les arrangemens entre les deux Cours ni la saison ne s'accordent pas avec mon impatience, et le jour heureux ne luira pas avant le printemps. En attendant, je prends acte pour vous demander *profitis possendis* un congé pour le comte de Damas, que j'aime trop pour ne pas désirer qu'il soit aussi témoin de notre bonheur à tous[1]..... »

Quant au duc d'Angoulême, ses sentiments

---

[1] Archives nationales, AB XIX, 123.

se manifestaient dans cette lettre au comte d'Hautefort[1] :

Mitau, le 28 décembre 1798-9 janvier 1799.

« J'ai eu le plaisir, mon cher comte, de recevoir votre lettre du 19 novembre. Je suis bien sensible à la part que vous me témoignez que vous voulez bien prendre à la prochaine conclusion d'un événement duquel dépend le bonheur de ma vie. Je désire vivement que vous soyez ici à cette époque-là; si vous ne le pouvez, cela me fera une double peine, puisque la santé de la comtesse d'Hautefort en sera la cause. Servez-moi, je vous prie, d'interprète auprès d'elle et de Madame votre fille, et mille choses de ma part à Gustave. Comptez pour la vie, mon cher comte, sur tous les sentiments que je vous ai voués.

« LOUIS-ANTOINE. »

Pourtant, au moment même où Paul Ier s'entremettait auprès de l'empereur d'Autriche en vue du mariage du duc d'Angoulême, sa nature mobile et inquiète le poussait, à l'égard des Bourbons, à une suite d'actes contradictoires avec sa première attitude. A plusieurs reprises, il songea

---

[1] Bibliothèque nationale, Fonds Périgord, Ms. 102, p. 671.

à négocier avec le Directoire : aussi avait-il « accordé de mauvaise grâce sa médiation à Vienne pour la remise de Madame Royale[1] », d'autant qu'il ne voulait à aucun prix qu'il en résultât une charge quelconque pour le Trésor impérial, déjà fortement obéré. Il refusa donc d'assumer les frais du séjour à Mitau de la Reine et de sa nièce. Puis, apprenant que Bonaparte s'était emparé de Malte, il prit le titre de grand-maître de l'Ordre.

« Le duc d'Angoulême était grand-maître de France ; lorsque Paul Ier lui fit part de la dignité que lui-même s'était conférée, le Prince, qui regardait cette façon de procéder comme irrégulière, répondit, en évitant la question, que son prochain mariage allait le placer entièrement en dehors de l'ordre de Malte. Ce fut un motif de vif mécontentement[2]. »

Le gouvernement autrichien avait enfin avisé Madame Royale qu'elle pourrait aller rejoindre le Roi à Mitau. Il n'y a pas à dépeindre sa joie. Privée depuis de longues années des consolations que procure la véritable union de famille, la perspective de la goûter, jointe à celle de

---

[1] Barante, *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*.

[2] *Ibid.*

réaliser ses plus chères espérances, répandait dans son âme une douce félicité, à laquelle elle osait à peine s'abandonner après tant de douloureuses épreuves. « M. Hue, qui accompagna la Princesse, dit Beauchamp[1], m'a déclaré aussi que, pour croire à cette alliance, il ne lui avait pas suffi de voir Madame Royale sortir de Vienne, mais hors de la domination autrichienne. »

La Princesse s'était attachée comme dame d'honneur Mlle de Choisy, dont l'amitié sûre et désintéressée lui avait été, à Vienne, un précieux réconfort. Appartenant à une famille d'élite, fille de ce marquis de Choisy dont la conduite fut si belle lorsque, apprenant le partage de la Pologne, il alla vaillamment défendre Cracovie à la tête de 1,200 insurgés polonais, elle avait puisé dans de telles traditions de famille l'esprit de devoir et de sacrifice dont elle fit la règle de sa vie. Aucune femme ne pouvait assister mieux Madame Royale dans un voyage long et peut-être périlleux.

Le 3 mai 1799, Marie-Thérèse quitta enfin Vienne. Le trajet s'accomplit rapidement et sans obstacles. La duchesse de Sérent l'avait rejointe en cours de route.

La pensée du prochain retour de sa nièce épa-

---

[1] Ouvrage déjà cité.

nouissait le cœur de Louis XVIII ; il venait d'avertir la Reine, alors en Allemagne, de l'autorisation que la Cour de Vienne avait donnée à Madame Royale. Elle s'était empressée de se diriger sur Mitau, où elle arriva le 2 juin. Madame Royale y était attendue le 4 ; mais, dans leur légitime impatience, Louis XVIII et le duc d'Angoulême avaient tenu à se rendre au-devant d'elle, à une distance d'environ 15 kilomètres. Lorsqu'on lui annonça que la voiture du Roi était en vue, elle descendit avec précipitation de la sienne, pendant que des larmes de joie inondaient son visage, et, franchissant rapidement, au milieu de tourbillons de poussière, l'espace qui la séparait de Louis XVIII, elle se jeta à genoux en s'écriant : « Mon père, mon père! Sire, mon oncle, excusez mon désordre[1]. » Le Roi, son neveu et sa nièce, vaincus par l'émotion, furent, pendant quelques instants, dans l'impossibilité de proférer une seule parole. Tout le passé, fait de la douleur, au sein de laquelle avait crû cette fleur d'espérance, revivait en ce moment.

Le soir, Madame Royale eut un long entretien avec l'abbé Edgeworth, auquel elle avait dit, lorsque le Roi le lui eût présenté comme son aumô-

---

[1] Beauchamp, ouvrage cité.

nier : « Ah! Monsieur a bien d'autres titres qui me sont sacrés[1]. » Et lorsque l'abbé lui relata avec une exactitude scrupuleuse les diverses circonstances de la mort de Louis XVI, elle donna un libre cours à ses larmes.

Louis XVIII avait depuis longtemps chargé Saint-Priest de faire publier les bans à Vienne, par les soins de l'évêque de Nancy. « Je crois cette formalité indispensable, ajoutait-il, après le séjour que ma nièce y a fait. Les noms sont, en cas qu'on les ait oubliés : Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, fils mineur de Charles-Philippe de France, comte d'Artois, et de Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois, son épouse; Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille mineure de feu Louis XVI, roi de France, et de Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne d'Autriche, reine de France, son épouse[2]. »

Mais une question fort délicate s'était posée. Le Roi se trouvait en territoire étranger. A qui confierait-on la rédaction du contrat de mariage? Serait-ce aux officiers publics russes ou à une personnalité de l'entourage de Louis XVIII? Celui-ci avait longuement consulté à ce sujet:

---

[1] Beauchamp, ouvrage cité.

[2] Nettement, *Vie de Marie-Thérèse de France.*

mais les opinions diverses qu'il recueillit le laissèrent dans le plus sérieux embarras. Guilhermy, ancien député aux Etats généraux, émit alors l'opinion « qu'en quelque lieu que soit le roi de France, il ne relève de personne, et que là où il est se continue le sol de la patrie ». Barentin, ancien avocat général au Parlement de Paris, se rallia sur-le-champ à cette interprétation. « J'approuve fort l'avis que vous avez ouvert et sur lequel vous avez insisté, lui disait-il, par rapport à la rédaction du contrat de mariage de Mgr le duc d'Angoulême..... On ne peut contester au Secrétaire d'Etat que Sa Majesté a près d'Elle le droit d'y remplir les fonctions qui lui sont dévolues, qu'aucun autre n'a le droit d'exercer qu'à son défaut. Enfin, il n'était pas de la dignité du Roi de recourir aux officiers publics du pays pour un acte de famille de ce genre. Le Roi, dont l'instruction égale les lumières, a été frappé de la solidité de vos réflexions et votre sentiment a prévalu[1]. »

En même temps, Saint-Priest demandait ainsi à Kotschoubey de soumettre le contrat à la signature de Paul Ier :

---

[1] *Papiers d'un émigré. Lettres du portefeuille du baron de Guilhermy,* mises en ordre par le colonel de Guilhermy.

Le comte de Saint-Priest au comte de Kotschoubey.

« Monsieur le Comte,

« J'ai l'honneur d'adresser à V. Exc. par M. le marquis de La Ferté les deux originaux du contrat de mariage de LL. AA. RR. Mgr le duc d'Angoulême et Mme la duchesse d'Angoulême, que l'Empereur a bien voulu promettre de signer, ainsi que d'ordonner le dépôt d'un de ces actes au Sénat de son Empire. V. Exc. observera que la première demi-page de la feuille est réservée pour la signature de S. M. I.

« Je prie V. Exc. de vouloir bien me renvoyer par voie sûre celui des deux actes auquel est jointe la copie de la lettre originale de Monsieur, frère du Roi, à S. M.

« J'ai l'honneur d'être, etc...

« Le comte DE SAINT-PRIEST.

« Mitau, le 8-19 juin 1799.

« *S. E. M. le comte de Kotschoubey*[1]. »

Le contrat de mariage fut donc ainsi rédigé[2] :

« Au nom de la Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, amen.

---

[1] Affaires étrangères (Emigrés), Fonds France (1792-1820).

[2] *Ibid.*

« L'an dix-sept cent quatre-vingt-dix-neuf, et le neuvième jour du mois de juin, répondant au vingt-neuvième jour du mois de may du style suivi dans l'Empire de Russie, après-midi :

« En présence de LL. MM. le Roi et la Reine.

« Ont été personnellement constitués très haut et très puissant Prince Mgr Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, petit-fils de France, fils mineur de très haut et très puissant prince Mgr Charles-Philippe de France (Monsieur), fils de France, frère du Roi, et de très haute et très puissante princesse Madame Marie-Thérèse de Savoye (Madame) ;

« Très haute et très puissante Princesse Madame Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de France, fille mineure de très haut, très puissant et très excellent prince feu Louis XVIme du nom, Roi de France et de Navarre, et de très haute, très puissante et très excellente feu Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine-Autriche, Reine de France et de Navarre ; — D'autre part ;

« Lesquelles hautes parties contractantes procèdent, savoir :

« M. le duc d'Angoulême, sous l'autorité et du consentement du Roi son oncle, et celui de son père (Monsieur), représenté par le Roi, en vertu

de la procuration donnée à S. M. par lettre missive datée d'Edimbourg, le 20 avril dix-sept cent quatre-vingt-seize, et encore du consentement de sa mère (Madame), dont S. M. et les hautes parties contractantes ont connaissance ;

« Et Madame Marie-Thérèse-Charlotte de France, aussi sous l'autorité et du consentement du Roi son oncle et son tuteur :

« Ont promis s'épouser en légitime mariage suivant les lois et les cérémonies de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, les Prince et Princesse, futurs époux, ayant obtenu de N. S. Père le Pape la dispense de l'empêchement du second degré de consanguinité, selon le bref de S. S. du troisième février dix-sept cent quatre-vingt-seize, signé Benedictus Stag, enregistré en la chancellerie de l'officialité générale de Livonie et de Courlande à Mitau le sixième dix-septième mai de la présente année, suivant l'attestat du Révérend François-Xavier Goldberger, prélat, prévôt de la cathédrale de Livonie, vicaire au spirituel, et official général de Livonie et de Courlande ;

« Et attendu que les circonstances ne permettent pas de stipuler actuellement dans le présent contrat de mariage les conventions et dépositions qui devraient naturellement s'y trouver, le Roi et la Reine, le Prince et la Princesse futurs

époux, tant en leur nom qu'au nom de Monsieur et de Madame, frère et belle-sœur du Roi, et en celui de toute la famille royale, se réservant la pleine et entière faculté de faire dans des temps plus convenables après la célébration du mariage toutes les conventions, dispositions et stipulations qu'elles jugeront à propos, tant en ce qui regarde le Prince et la Princesse futurs époux et les enfants à naître de leur mariage que leurs parents, même en cas de non-existence d'enfants, notamment les donations mutuelles ou pures et simples que le Prince et la Princesse futurs époux jugeraient à propos de se faire dans la suite, l'un au profit de l'autre, et toutes institutions contractuelles au règlement de famille, stipulations de joyaux nuptiaux en faveur de la Princesse future épouse, augmentation de sa dot, constitution en sa faveur d'un douaire préfix, hypothéqué de la dot et de son douaire, et tous les autres dons et avantages dont lesdits Prince et Princesse futurs époux ainsi que leurs enfants à naître pourraient être l'objet, voulant et entendant que lesdites conventions et stipulations ayent la même force et valeur que si elles eussent été faites et écrites dans le présent contrat;

« Et pour mieux assurer l'effet des droits et facultés réservés par la clause ci-dessus, ainsi

que la validité des conventions et dispositions qui seront faites en conséquence, le Roi promet en foi et parole royale de donner tous édits et déclarations, ou lettres-patentes dérogatoires à toutes les lois, usages et coutumes qui seraient et pourraient être contraires à ladite réserve et aux dispositions qui en seraient la suite;

« En présence, etc...[1].

« *Signé :*

« PAUL, LOUIS.

« MARIE-JOSÉPHINE-LOUISE. — MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE. — LOUIS-ANTOINE. — Le cardinal DE MONTMORENCY. — D. ROLLET, duc DE FLEURY. — D'AUMONT, duc DE VILLEQUIER-AUMONT. — GRAMONT, duc DE GUICHE. — Le comte DE MAILLY, marquis DE NESLES. — LEFILLEUL, comte DE LA CHAPELLE. — Le comte DE COSSÉ-BRISSAC. — BÉSIADE, comte D'AVARAY. — L'abbé EDGEWORTH DE FIRMONT. — L'abbé MARIE. — Le comte DE SAINT-PRIEST. — Le marquis DE DANCOURT. — Le vicomte DE VIRIEU. »

---

[1] A raison de sa longueur, nous n'avons cru devoir reproduire que les parties essentielles de ce document.

La célébration du mariage eut lieu le 10 juin. Le cardinal de Montmorency officiait. L'abbé Edgeworth se tenait aux côtés de l'autel dressé à la hâte dans la chapelle du château et qui avait reçu pour la circonstance une décoration fort simple. Qui aurait cru que, dans cet humble sanctuaire, c'était la fille de Louis XVI qui s'unissait à son cousin? Mais, à défaut du décor, la joie qui remplissait les cœurs atténuait, pour quelques instants, les tristesses inhérentes à l'éloignement de la terre de France. Les autorités de Mitau et les quelques Français en résidence dans la ville étaient les seuls spectateurs de cette union, à laquelle, cependant, l'efficace intérêt qu'y avait pris l'empereur de Russie imprimait un caractère de solennité. Toujours fantasque, après avoir peu de temps auparavant témoigné, comme on sait, aux Bourbons son évidente mauvaise humeur, il venait, par un retour subit, de leur donner des marques de sa sympathie en apposant sa signature sur le contrat et en faisant remettre à la duchesse d'Angoulême un collier en brillants qu'accompagnait une lettre conçue dans les termes les plus amicaux.

Le soir de ce beau jour, Louis XVIII écrivit au prince de Condé :

« Enfin, mon cousin, un de mes vœux les plus

ardents est accompli ; mes enfants sont unis. Je retrouve dans ma nièce, avec un attendrissement plus facile à sentir qu'à exprimer, les traits réunis des infortunés auteurs de ses jours. Cette ressemblance si douce et si déchirante tout à la fois me la rend plus chère, et doit redoubler l'intérêt qu'elle mérite si bien par elle-même d'inspirer à tous les Français. Le mariage a été célébré ce matin ; je m'empresse de vous l'apprendre, bien sûr que vous partagerez ma joie[1]. »

Et à ses agents à l'étranger, il disait[2] : « Cette alliance me comble de joie ; mais, quelque bonheur personnel qu'elle me promette, c'est bien moins encore pour moi que j'en jouis que pour mes fidèles sujets. Ils verront avec attendrissement l'unique rejeton du Roi martyr que nous pleurons fixé auprès du trône. Et moi, lorsque la mort sera venue m'empêcher de travailler à leur bonheur, je leur aurai au moins donné une mère qui ne pourra jamais oublier ses propres infortunes qu'en rendant ses enfants heureux, et à laquelle la Providence a accordé toutes les vertus et toutes les qualités nécessaires pour réussir. »

Le cardinal de Montmorency rédigea ainsi l'acte de mariage :

---

[1] Nettement, *Vie de Marie-Thérèse de France.*
[2] *Ibid.*

« L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf et le dixième jour du mois de juin, répondant au trentième du mois de mai du style suivi dans l'Empire de Russie,

« Nous, Louis-Joseph de Montmorency-Laval, premier baron chrétien, cardinal prêtre de la sainte Eglise Romaine, évêque de Metz, prince du Saint-Empire, abbé commendataire des abbayes de Saint-Arnould de Metz et de Saint-Lucien de Beauvais, grand-aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, etc.;

« Vu par nous le bref de Notre Saint-Père le Pape en date du troisième jour du mois de février de l'an mil sept cent quatre-vingt-seize, signé : *Benedictus Stag*, portant dispense de l'empêchement de consanguinité au second degré entre très haut et très puissant prince Mgr Louis-Antoine d'Artois, petit-fils de France, duc d'Angoulême, fils mineur de très haut et très puissant prince Mgr Charles-Philippe de France, fils de France, Monsieur, frère du Roy, et de très haute et très puissante princesse Madame Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de France, fille mineure de très haut, très puissant et très excellent prince Louis, seizième du nom, Roy de France et de Navarre, et de très haute, très puissante et très excellente princesse Marie-Antoinette-Josèphe-

Jeanne de Lorraine-Autriche, Reine de France, l'un et l'autre de glorieuse mémoire, d'autre part;

« A l'effet de contracter mariage, nonobstant ledit empêchement, sans aucune publication de bans, même en temps prohibé par l'Eglise, si lesdittes parties le jugeaient convenable;

« Ledit Bref reconnu pour authentique et visé par le très révérend François-Xavier Goldberger, prélat prévôt de la cathédrale de Livonie, vicaire au spirituel et official de Livonie et de Courlande, curé de la paroisse catholique de Mitau, et enregistré en sa chancellerie le sixième jour du mois de may présente année, vieux stile;

« Vu aussi le consentement exprès du susdit très révérend François-Xavier Goldberger, par lequel il nous autorise à procéder à la célébration dudit mariage dans une des sales du château situé en laditte paroisse catholique de Mitau, disposée à cet effet, et à le bénir en la forme prescritte par l'Eglise;

« Nous, en laditte sale, et après les fiancelles y célébrées, avons reçu le mutuel consentement de mariage des susdittes hautes parties et leur avons donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte Eglise.

« Suivent les signatures[1]. »

---

[1] Affaires étrangères (Emigrés), Fonds France (1792-1820).

La cérémonie nuptiale avait développé dans la petite Cour de Mitau une atmosphère de douce sérénité, de calme fortifiant, de confiance en l'avenir qui se révèle dans ces lignes émouvantes adressées de Mitau à un ami par l'une des personnalités de l'entourage du Roi[1] :

« Nous venons de jouir d'un spectacle bien digne de ton cœur. Tu en trouveras les détails partout, car nous avons pris souci de les répandre. Il est impossible d'être plus douce, plus noble, plus sensible que cet ange consolateur que le ciel nous a conservé. Madame la duchesse d'Angoulême sera le lien de tous, elle fera le bonheur de la France comme elle fait aujourd'hui celui du Roi et de notre jeune Prince, qui se montre vraiment digne d'elle et acquiert chaque jour davantage ce maintien et cette dignité qui lui manquaient. Ils sont d'ailleurs parfaits l'un et l'autre pour moi, et je me trouve récompensé bien au delà, je ne dirai pas de mes calculs, mais de mes espérances, du soin que je me suis donné pour arriver à la conclusion de ce mariage auquel tant d'idées consolatrices et rassurantes viennent se rattacher.

« Tu auras su que la Reine était aussi à Mitau ;

---

[1] Bibliothèque nationale, Fonds Périgord, Ms. 105, p. 72.

la réunion des princesses a nécessairement agrandi le cercle et changé les habitudes. »

Ainsi avait été consacré sur une terre étrangère ce mariage qui avait jeté une lueur d'espoir dans la vie sombre et errante des Bourbons. Deux nobles natures, façonnées par l'épreuve et rapprochées par les liens du malheur, s'associaient plus étroitement encore, pour puiser dans une indissoluble communion des forces nouvelles et plus grandes pour les luttes à venir.

CHAPITRE III

De Mitau a Hartwell.

Le duc d'Angoulême, dont le constant désir avait été de partager avec le prince de Condé la fortune des armes, estimait que l'heure était venue de le réaliser. Il écrit au Tzar, le 12 juin :

« Mon premier devoir, mon premier mouvement, en quittant l'autel où je viens d'être uni à ma cousine, est de mettre aux pieds de V. M. I. l'hommage de ma vive et respectueuse reconnaissance. Mais plus je suis heureux, plus je voudrais me montrer digne de mon bonheur; tout ce qui n'est pas sourd à l'honneur se précipite à l'envi dans la carrière ouverte par Paul Ier. J'ai vu passer les enfants de V. M. I. volant à la gloire; l'Europe retentit des exploits du maréchal Souvaroff et de l'archiduc Charles; et l'époux d'une princesse qui, par son courage autant que par ses malheurs et ses vertus, fixe les

regards et l'intérêt de l'Europe languirait dans l'oisiveté. Ah! Sire! à ce prix, il ne serait plus de bonheur pour moi. Que Votre Majesté daigne considérer ma situation, qu'Elle mette le comble à sa bonté en m'accordant la permission d'aller joindre ses drapeaux. Servir comme volontaire la cause de mon Dieu et de mon Roi aux premiers rangs des armées de V. M. I., montrer à l'univers que je n'ai pas dégénéré de mes ancêtres est tout ce que je veux, tout ce que je demande. Tranquille sur le sort de celle qui m'est plus chère que la vie, puisque je la laisserai dans les Etats et sous la protection de V. M. I., l'honneur étouffera les regrets que d'autres sentiments pourraient faire naître et je ne m'occuperai plus qu'à justifier le choix de nos parents et les bontés de notre auguste bienfaiteur.

« Je suis, avec le plus profond respect,

« Sire,

« De Votre Majesté Impériale,

« Le très humble et très obéissant serviteur.

« LOUIS-ANTOINE[1]. »

Il fallait que le devoir dominât ses sentiments les plus chers, car n'était-ce pas une perspective

---

[1] M. Ernest Daudet, *Les Bourbons et la Russie*.

cruelle pour le duc d'Angoulême de se séparer de sa femme, au lendemain du jour où leur union venait d'être consacrée, après tant d'années d'anxieuse attente, et où ils pouvaient enfin s'abandonner, dans cette petite Cour de Mitau, au charme de la plus douce et de la plus tendre intimité?

« Quand Louis-Antoine passait en revue ses années écoulées, il répétait souvent que les plus heureuses que Dieu lui eût accordées avaient été celles de Mitau[1]. »

Le 5 avril 1800, il se mettait en route pour rejoindre l'armée de Condé, non sans avoir au préalable remercié Paul Ier en ces termes :

« Mitau, 5 avril 1800.

« Sire,

« Etant au moment de partir pour me rendre où l'honneur, mon devoir et le service du Roy mon oncle m'appellent, je m'empresse de déposer aux pieds de V. M. I. l'hommage de ma vive reconnaissance pour toutes les bontés dont Elle a daigné me combler pendant mon séjour dans son empire. Forcé de me séparer momentanément de l'être qui m'est le plus cher et que je

---

[1] *La Mode*, 1844.

laisse ici, j'ose prendre la liberté de la recommander à V. M. I. J'ose espérer qu'Elle me permettra, si les circonstances et mon devoir n'en ordonnent pas autrement, de revenir passer l'hiver auprès de ma femme. Nous nous réunissons pour supplier V. M. I. d'agréer l'hommage de notre respect, de notre admiration et, si Elle nous permet d'ajouter, de notre attachement pour sa personne.

« Je suis, Sire,

« De V. M. I.,

« Le très humble et très obéissant serviteur.

« LOUIS-ANTOINE[1]. »

Quinze jours auparavant, un courrier envoyé au prince de Condé par l'Empereur l'avait avisé que, désormais, son corps serait au service de l'Angleterre. Des péripéties très nombreuses venaient de changer subitement les destinées de ces troupes déjà ballottées depuis sept années sur des routes diverses et auxquelles la fortune ménageait tant de surprises.

Condé avait reçu l'ordre de se rendre à Venise, mais le général Kray, assailli par Moreau, avait subi en Bavière des revers multiples ; sa situation

---

[1] M. Ernest Daudet, ouvrage cité.

devenait de plus en plus précaire et il était urgent de lui venir en aide, si on ne voulait pas l'exposer à une retraite qui pourrait se transformer en désastre. Condé reçut donc subitement l'ordre de rétrograder et de rejoindre dans le plus bref délai une armée presque vaincue. Il reprit le chemin de l'Allemagne le 22 mai 1800, non sans un profond serrement de cœur, et se dirigea d'abord sur Speyer[1], puis sur Pontebba. Toutefois, la nouvelle de la prochaine arrivée du duc d'Angoulême, annoncée par une lettre de Louis XVIII, atténua la douleur qu'il éprouvait de voir tous ses projets renversés. Il en fit part au corps par l'avis suivant :

« C'est avec le plus grand plaisir que Monseigneur annonce au corps que Mgr le duc d'Angoulême est en route pour le joindre[2]. »

Sur ces entrefaites, il recevait de ce dernier une lettre datée de Vérone et manifestant son bonheur de se retrouver prochainement au milieu de ses anciens compagnons d'armes.

Dans l'après-midi du 25, le Duc fit son entrée à Pontebba, accompagné du comte Etienne de

---

[1] *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, publié par le comte Gérard de Contades.

[2] *Campagnes du corps sous les ordres du prince de Condé*, par le marquis d'Ecquevilly.

Damas, premier gentilhomme de la chambre, et du chevalier de Saint-Priest, tous deux attachés à sa personne. Salué par les acclamations des troupes, il embrassa avec émotion le prince de Condé, se fit présenter les officiers et, dans un langage vibrant de patriotique enthousiasme, leur dit sa joie de partager avec eux la carrière des armes et de combattre sous leur drapeau. Le même jour, Condé adressait aux troupes cet ordre du jour : « D'après les ordres du Roi, communiqués à Mgr par Son Altesse Royale Mgr le duc d'Angoulême, arrivé ce matin, ce prince va prendre le commandement du régiment noble à cheval[1]. »

L'affabilité souriante du jeune Duc, sa bienveillance pour tous, sa remarquable simplicité lui conquirent toutes les sympathies et, bientôt, on n'entendit sur son compte que des éloges mérités. Cette petite armée, attristée par les revers multiples que lui réservait le sort des armes, semblait avoir repris courage depuis qu'elle comptait dans ses rangs l'héritier éventuel du trône de France.

Puis, arriva également le comte d'Escars, colonel en premier du régiment d'Enghien, à qui

---

[1] *Campagnes du corps sous les ordres du prince de Condé*, op. cit.

le Roi venait d'exprimer le désir de le voir aux côtés du duc d'Angoulême.

Ayant acquis une expérience que chacun se plaisait à reconnaître, cet officier très pondéré, d'un excellent conseil, était en mesure de rendre au Duc de précieux services et de l'assister efficacement dans les moments difficiles. C'était bien l'homme qui lui convenait dans une circonstance pareille.

Le corps avait quitté Pontebba et s'était dirigé sur Klagenfurt. A quelque distance de cette ville, une touchante scène de famille se produisit, qui fit sur les assistants une impression profonde. Depuis 1792, la comtesse d'Artois, qui s'était retirée dans les Etats de son frère, le roi de Sardaigne, dont le séjour convenait mieux à sa santé que le climat du Nord, n'avait pas eu une seule fois l'occasion de revoir son fils. L'été, elle résidait en Autriche. De passage à Klagenfurt, elle s'était portée précipitamment au-devant de lui. Celui-ci, prévenu de l'arrivée de sa mère, à la rencontre de laquelle il allait avec le prince de Condé, s'élança hors de la voiture et, se jetant avec la vivacité de son âge dans ses bras, la tint enlacée pendant plusieurs instants, en proie, ainsi qu'elle-même, à la plus vive émotion.

Malgré le charme familial du séjour de Klagenfurt, le Prince, esclave du devoir, s'y arracha presque aussitôt et reprit avec ses troupes sa marche en avant. Il s'occupait activement de son régiment, l'entraînant par de fréquents exercices, se faisant rendre compte des moindres détails, témoignant d'un esprit de décision et d'une fermeté toujours impartiale.

« Le duc d'Angoulême doit venir demain au quartier général. Il commande la cavalerie avec plus de sévérité encore que le duc de Berry et la fait manœuvrer en ce moment tous les jours[1]. »

Entre temps, les Princes se livraient à des divertissements cynégétiques dans les montagnes qu'ils traversaient. Ces chasses improvisées, réservées à eux seuls, donnèrent parfois lieu à de curieux incidents. « Quelques-uns, lit-on à la date du 28 octobre 1800, dans un récit au jour le jour par un fourrier de l'armée de Condé[2], n'ont point fait attention à la défense faite au nom des Princes et ont été chasser. On a mis à l'ordre qu'il fallait faire la recherche des coupables. On ne les a pas encore découverts. » Et plus loin : « Les affaires de chasse continuent.

---

[1] *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, cité plus haut.
[2] *Ibid.*

Les personnes mises en prison en sont sorties presque aussitôt par l'ordre de Leurs Altesses Royales. Cela ne les a pas empêchées de chasser encore. Elles ont même tué une biche sur la réserve. Elles ont été découvertes et emprisonnées de nouveau. L'on a craint un moment qu'elles ne fussent plus sévèrement punies. Leurs Altesses ont encore usé d'indulgence. »

A plusieurs reprises, Louis XVIII exprime à son neveu le désir de le voir retourner à Mitau; mais celui-ci, dans l'attente fiévreuse des combats, supplie son oncle de le laisser encore au camp. Il lui écrit le 26 juillet 1800 :

« Mon très cher Oncle[1],

« Le duc de Sérent rendra compte à Votre Majesté de la position des choses et de ce qu'on croit que deviendra l'armée de Condé. Il me paraît que, si la paix a lieu, sa destination sera les Présides de Toscane. Votre Majesté ayant attaché beaucoup de prix (et avec beaucoup de raison) à ce qu'un corps de noblesse aussi distingué que le régiment noble à cheval ne restât pas entre les mains des princes de Condé, et m'ayant, en conséquence,

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

envoyé pour y remplacer mon frère, je crois que la même raison étant toujours aussi forte et mon frère étant au service de Naples, il est important que je ne quitte point ce corps, ou du moins que je ne m'éloigne point autant que serait Mitau, d'autant que j'en serais à une trop grande distance pour le rejoindre, s'il était employé à une expédition sur les côtes méridionales de France, comme j'ai tout lieu de croire que le gouvernement britannique en a toujours le projet.

« Je demande, en conséquence, à V. M. de trouver bon que ma femme vienne me rejoindre. Je voudrais qu'elle pût partir au commencement de septembre pour arriver à Klagenfurt avant la mauvaise saison ; nous attendrions auprès de ma mère que l'endroit où nous désirerions faire l'établissement de ma femme, soit dans le royaume de Naples, soit en Toscane, fût arrangé avec le souverain du pays.

« Je sens bien toute la peine que Votre Majesté éprouvera de laisser partir ma femme, mais j'espère qu'Elle sentira aussi combien il m'est cruel d'être séparé d'elle, et, comme Elle me l'a dit plusieurs fois, *qu'il ne fallait point séparer ce que Dieu a uni.*

« Je crois, mon très cher Oncle, que V. M. sentira aussi l'importance que je ne me sépare point

de l'armée de Condé, tant pour rester à la tête du noyau précieux de noblesse que j'ai l'honneur de commander en ce moment, que pour être à portée de faire partie d'une expédition, s'il y en avait une.

« Ce serait avec un bien vif regret aussi que je ne me rapprocherais pas de V. M., mais je ne puis pas me persuader qu'Elle reste éternellement à Mitau, et je ne doute pas que si, malheureusement, nos affaires ne prenaient point encore une tournure favorable, V. M. ne se rapprochât de nous.

« Ce sera avec une bien vive impatience, mon très cher Oncle, que j'attendrai la réponse de V. M. ; j'espère qu'Elle ne prendra point mal ma demande et qu'Elle sentira tout le prix que j'attache à ce que ma femme se rapproche de moi. Votre Majesté doit être bien sûre qu'Elle n'aura personne ici qui lui soit plus dévoué que moi, et que cela n'est peut-être pas sans importance. Une chose qui est heureuse et qui peut être utile est l'harmonie qui règne jusqu'à présent et qui, j'ai tout lieu d'espérer, continuera entre M. le prince de Condé et moi.

« Je vous supplie, mon très cher Oncle, de me continuer pour toujours vos précieuses bontés et d'agréer l'hommage du profond respect, du dé-

vouement sans bornes et, si Elle me permet d'ajouter, de l'attachement et de la tendresse respectueuse avec lesquels je suis,

« Mon très cher Oncle,

« De Votre Majesté,

« Le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur, neveu et sujet.

« LOUIS-ANTOINE. »

Et dans une autre lettre datée du 14 août, le duc d'Angoulême expose de nouveau au Roi les considérations qui lui paraissent devoir militer en faveur de sa présence à l'armée de Condé :

« J'ai eu le bonheur de recevoir avant-hier la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 17 juillet.....

« J'ai reçu aussi les lettres du comte d'Avaray. Votre Majesté ne doit pas douter du vif désir que j'aurais de me rapprocher d'Elle le plus tôt possible, mais j'aurai l'honneur de Lui représenter que mon maintien au corps est plus nécessaire que jamais dans le moment où le gouvernement républicain emploie tous les moyens pour faire rentrer en France les individus qui composent le régiment noble. Que tant que je resterai ici, il n'en partira qu'un très petit nombre, mais que le jour où je m'en éloignerais, surtout pour aller

aussi loin que Mitau, il n'en resterait que bien peu aux etendards. En second lieu, j'ai reçu ces jours derniers les ordres positifs de mon père de ne pas me presser de retourner à Mitau, quand même la paix se ferait, avant d'avoir recu de nouvelles instructions de lui qui doivent décider de ma marche ultérieure. En troisième lieu, il n'est pas question de paix à Vienne en ce moment; le nouveau subside avec l'Angleterre vient d'être payé, et on parle de la continuation de la guerre, ce qui doit être décidé le 22 septembre prochain. D'après ces considérations, ne pouvant pas rester aussi longtemps séparé de ma femme, j'ose supplier Votre Majesté de lui permettre de venir me rejoindre; et alors, si nous restons en Allemagne, je pourrais la placer près de moi, dans les environs de Vienne, et, si nous allons en Italie, elle pourrait être convenablement placée, soit à Klagenfurt, soit à Florence, soit à Rome, soit aux environs de Naples. J'ai déjà eu l'honneur de faire cette demande à V. M. le 26 juillet, mais Elle recevra les deux lettres en même temps, qui seront vraisemblablement portées par le duc de Sérent. Votre Majesté ne veut certainement pas me séparer longtemps de ma femme, et j'ose l'assurer que ma presence ici est nécessaire à ses intérêts.

« J'ose vous supplier, mon très cher Oncle, d'agréer avec votre bonté ordinaire l'hommage du profond respect et du dévouement avec lequel je suis,

« Mon très cher Oncle,

« De Votre Majesté,

« Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur, neveu et sujet.

« LOUIS-ANTOINE[1]. »

A la vie relativement calme que menait depuis quelque temps cette petite armée allaient faire place des combats qui marquent dans son histoire une fort belle page.

A la suite de la conquête de la Bavière par Moreau, au mois de juin 1800, un armistice avait été conclu entre l'Autriche et le gouvernement consulaire. Mais les négociations entamées en vue de la paix n'ayant pas abouti, les hostilités reprirent à la fin de novembre.

Le prince de Condé en avait été avisé et on lui avait confié la périlleuse mission de défendre le passage de l'Inn, entre Wasserbourg et Neuheuren, sur la rive droite. Mais, redoutant de ce côté une vigoureuse attaque, il avait prescrit au

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

duc d'Enghien, dont les escadrons stationnaient près de Rosenheim, sur la rive gauche, de se porter de l'autre côté du fleuve, si le feu de l'ennemi devenait trop intense. C'est ce qui se produisit. Avec une habileté et une précision remarquables, le duc d'Enghien qui, malgré la fusillade nourrie des détachements républicains, s'était maintenu à la porte de Rosenheim, permit ainsi à divers corps de franchir l'Inn, puis il le traversa à son tour sans que le désordre se mît dans les rangs de ses troupes.

Les pertes des Condéens n'avaient pas été très élevées. Quelques hommes seulement étaient restés sur le terrain et, parmi les blessés, se trouvait Jules de Vassé, aide de camp du duc d'Angoulême, atteint d'une balle au visage.

L'intrépidité, la témérité même du Prince n'avaient pas passé inaperçues. Bien que les balles sifflassent sans arrêt à ses oreilles et qu'à un certain moment il en fût environné, il n'avait pas quitté un seul instant le parapet des retranchements, s'exposant sans cesse, servant presque de cible aux boulets. Profitant d'une accalmie, il s'apprêtait à franchir l'Inn pour se porter sur l'autre rive, lorsque Condé, se précipitant vers lui, l'entraîna brusquement. « Il a fallu que le Prince usât de son autorité de général pour l'em-

pêcher de passer la rivière et pour le faire descendre de ce parapet, où un soldat d'artillerie fut blessé auprès de lui[1]. »

Cette première escarmouche fut le prélude de la bataille de Hohenlinden qui fut, comme on sait, un désastre pour les armées autrichiennes.

Le comte d'Escars, dans une lettre au comte d'Avaray, datée de Heimhoff le 3 décembre, lui relatait ainsi les circonstances des premiers combats qui avaient été favorables aux Autrichiens :

« Les hostilités sont reprises du 28, Monsieur le Comte, et, le 1er de ce mois, la grande armée autrichienne a attaqué les Français entre Ampfing et Haag, sur la route de Braunawa-Munich, et cette affaire très vive, qui a duré toute la journée, a été entièrement à l'avantage des Autrichiens; nous n'en connaissons pas encore bien les détails, mais les Français se retirent et paraissent avoir essuyé une grande perte; ceux qui étaient devant nous se sont pareillement retirés cette nuit; mais M. l'Archiduc ne veut pas que nous passions l'Inn jusqu'à nouvel ordre, et il paraît que nous sommes destinés à couvrir la retraite du flanc gauche de l'armée dans le cas où les Suisses ne se soutiendraient pas, et que nous ne nous porte-

---

[1] Muret, *Histoire de l'armée de Condé.*

rons en avant que lorsque l'ennemi sera entièrement rejeté de l'autre côté de l'Isaar.

« Mgr le duc d'Angoulême fut avant-hier matin joindre Mgr le prince de Condé au pont de Rosenheim, espérant qu'il y aurait quelque chose à faire. Son A. R. avait bien envie de passer le pont et de se porter aux avant-postes, mais Elle a cédé aux représentations de M. le prince de Condé, et Elle est restée toute la journée aux batteries, où elle n'a pas été entièrement à l'abri du danger, car un canonnier a été atteint d'une balle au front à cinq ou six pas en arrière de Monseigneur. Tout le monde a été enchanté de sa contenance, et il est aisé de juger que sa valeur sera brillante, mais qu'en même temps elle sera calme et froide, qualité bien précieuse.....

« Le comte D'ESCARS[1]. »

Ainsi s'écoula l'année 1800. Le 1er janvier 1801, le régiment du duc d'Angoulême était cantonné à Kindberg, près de Bruck. Quelles que fussent les tristesses du présent et les incertitudes de l'avenir, l'espérance se lisait encore sur tous les visages, et ces âmes viriles, fortement trempées par de longues épreuves, unissaient leurs prières.

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

à l'aurore de l'année, pour demander à la Providence le surcroît de forces qui leur était nécessaire. Le duc d'Angoulême avait reçu les félicitations et les vœux des divers corps, et ses réponses furent empreintes de cette douceur qui lui était familière dans les instants si fréquents où, abandonnant son rôle de chef, il ne songeait qu'à l'esprit de camaraderie. Mais de douloureuses nouvelles vinrent assombrir ce jour pour lui. L'empereur Paul Ier, dans ses irrésolutions multiples, n'avait jamais manifesté aux Bourbons une franche sympathie depuis leur établissement à Mitau. Il s'était abstenu de leur rendre visite et de leur apporter dans leur exil une parole d'espérance et de réconfort qui leur eût pourtant été si précieuse. A plusieurs reprises aussi, il avait raillé les habitudes d'étiquette du Roi, qui formaient un contraste complet avec la vie fruste de la Cour russe, si peu policée encore, et qui commençait à peine à se recouvrir du vernis occidental.

Tout à coup, ses sentiments, jusque-là réservés, devinrent nettement hostiles. Son engouement pour Bonaparte allait croissant et, un sentiment de crainte s'ajoutant à cette admiration, il inclinait de plus en plus du côté du Premier Consul. Celui-ci ne ménageait pas ses avances à l'empereur de Russie. Il avait consenti à lui restituer,

sans aucune compensation, tous les prisonniers russes alors détenus en France. Paul Ier s'en était montré très touché. Aussi ne tarda-t-il pas à enjoindre à Louis XVIII de quitter Mitau.

On était loin du temps où, recevant l'abbé Edgeworth, auquel le Roi avait confié la mission de remettre au Tzar l'ordre du Saint-Esprit, l'Empereur lui disait, en saisissant brusquement son épée : « Monsieur l'Abbé, cette épée était destinée à remettre votre maître sur son trône; mais nos alliés m'ont trahi, je ne sais plus que me venger[1]. »

Le duc d'Angoulême annonça en ces termes au prince de Condé le départ du Roi[2] :

« Rann, le 6 février 1801.

« ..... J'ai reçu de ma femme deux lettres des 9 et 11 janvier; dans la dernière, elle me mande que le Roi a reçu l'ordre de partir, qu'elle part avec lui le 24, sans savoir où ils vont. Ma femme me mande de ne pas quitter l'armée sans que je sache où le Roi se sera fixé. Je suis bien fâché que ma femme soit obligée de faire une pareille route dans cette saison. Je n'ai aucuns autres détails sur ce fâcheux événement. Le compliment

---

[1] Beauchamp, *Mémoires secrets et inédits pour servir à l'histoire contemporaine.*

[2] Archives nationales, AB XIX, 123.

fait au Roi avait été précédé du renvoi de M. de Caraman. Si je reçois plus de détails, je les transmettrai à M. le prince de Condé.

« LOUIS-ANTOINE DE BOURBON. »

C'est au général Fersen, commandant militaire de Mitau, que Paul Ier avait confié la pénible mission d'annoncer à Louis XVIII qu'il ne consentait plus à ce que la Russie lui servît d'asile. L'Empereur dissimulait cette injonction sous le masque d'un conseil amical. Il engageait le Roi à aller retrouver la Reine à Kiel, où elle résidait depuis le mois de juillet 1800. Mais Louis XVIII jugea prudent, en présence des succès de Bonaparte, de faire choix d'une résidence plus éloignée du théâtre de la guerre. Il tint toutefois à consulter la duchesse d'Angoulême, modèle d'abnégation et de résignation chrétiennes, et dont le jugement, déjà ferme et éclairé, lui était d'un précieux secours dans les moments difficiles. « Suivi d'Avaray et de Caraman, il se rendit auprès d'elle. La porte était close, gardée par le fidèle Cléry, qui ne l'ouvrit que sur la demande instante du Roi. La princesse se tenait agenouillée devant son aumônier, l'abbé Edgeworth, le même qui avait assisté Louis XVI à ses derniers moments. Surprise par la présence de

son oncle, elle se leva, courut à lui, l'embrassa en l'interrogeant et apprit de lui que l'asile de Mitau leur était retiré. Elle reçut cette nouvelle avec un grand courage, remerciant Dieu, dit-elle, de n'avoir à déplorer d'autre malheur que le sien et non celui de la France[1]. »

Paul Ier avait autorisé la duchesse d'Angoulême à continuer à résider sur le territoire russe; mais dans l'état de désespoir où était le Roi, elle ne songea qu'à lui, et son unique préoccupation fut de partager cette nouvelle calamité et d'en atténuer la rigueur par l'exemple de son stoïcisme.

La duchesse lui conseilla de se rendre d'abord à Memel, où ils pourraient attendre la réponse du roi de Prusse, auquel Louis XVIII avait demandé asile. Le 28 janvier, ils y parvenaient, après mille vicissitudes, et, de son côté, la duchesse d'Angoulême expédia de là une lettre suppliante à la Reine.

« Frédéric-Guillaume III s'était écrié dans un mouvement spontané, en prenant connaissance de la lettre du Roi : « Je recevrai les Bourbons, quelles « que puissent être les conséquences d'un acte « que l'honneur et l'humanité me commandent. » A ces mots, la Reine interrompit la lecture de la

---

[1] M. Ernest Daudet, ouvrage cité.

lettre de la duchesse d'Angoulême, qu'elle arrosait de ses larmes, pour voler dans les bras de son auguste époux[1]. » Ce ne fut toutefois qu'après avoir obtenu l'agrément du Premier Consul que le roi de Prusse, toujours hésitant, donna son adhésion définitive au séjour de Louis XVIII dans ses Etats.

Celui-ci se décida à se rendre à Varsovie. Mais les dépenses considérables qu'avait déjà entraînées le voyage de Mitau à Memel et les frais journaliers avaient épuisé la cassette royale. C'est alors que, par la plus touchante des pensées, où se révéla encore le caractère généreux de la duchesse d'Angoulême, elle fit procéder à la vente de ses diamants par l'entremise de la duchesse de Sérent. « Les termes employés dans cette autorisation par Son Altesse Royale sont dignes de remarque : « Pour, dans notre commune misère, « servir à mon oncle, à ses fidèles serviteurs et à « moi-même[2]. »

Une émouvante lettre de d'Avaray à un ami nous donne, sur les péripéties de ce voyage si mouvementé, des détails qui ne le cèdent en rien en tristesse à tous ceux qui avaient marqué, de-

---

[1] *Mémoires de l'Emigration*, par Dampmartin, avec notes par Lescure.

[2] Beauchamp, ouvrage cité.

puis dix ans, les différentes étapes du lamentable exil des Bourbons[1].

« Varsovie, 9 mai 1801.

« Enfin, mon cher, après bien des traverses, M. le comte de Lille[2] et Mme la marquise de Millevoye[3] sont à Varsovie. La continuité d'accidents et de malheurs qu'ils ont éprouvés me ferait tomber la plume des mains si je ne pouvais reposer la pensée de leurs fidèles serviteurs sur une situation moins pénible. Notre charmante princesse, cette nouvelle Antigone, comme le cœur de notre Maître se plaît à la nommer, avait écrit de même à la reine de Prusse une lettre également noble et conforme à sa situation. Elle demandait à cette princesse d'intercéder auprès du Roi son époux pour que le comte de Lille eût la facilité de voyager dans les Etats prussiens aussi lentement qu'il pouvait le désirer. Avec la grandeur et la sensibilité de son caractère, Madame disait à la Reine que la plus tendre reconnaissance envers un second père, le devoir que, du haut du ciel, celui qu'elle a perdu lui commande envers son roi malheureux, tout lui prescrit à l'envi de s'atta-

---

[1] Bibliothèque nationale, Fonds Périgord, manuscrit 105.
[2] Le Roi avait pris ce titre.
[3] Duchesse d'Angoulême.

cher au sort d'un oncle si digne d'intérêt. « Il est « errant et sans refuge, ajoutait-elle, je le suivrai « partout. » La réponse de Sa Majesté prussienne, remplie de grâce et des nuances les plus délicates, a laissé aux illustres voyageurs toute la latitude désirable. Que ne puis-je transcrire cette touchante lettre? Pourquoi faut-il ici que le respect réprime le sentiment? Un jour, mon cher, cette expression de la sensibilité d'une auguste princesse sera connue de tous les Français et restera gravée dans leurs cœurs.

« Nos chers Maîtres vont donc se reposer à Varsovie, où déjà ils sont l'objet de la vénération générale. Ils y attendront la fin du dégel et passeront dans la retraite et le plus profond incognito le tems de Pâques, puis reprendront un voyage dont le terme est toujours inconnu, mais enfin qui, sous un ciel plus favorable, leur deviendra moins pénible.

« Maintenant, mon cher, que j'ay un moment fixé votre imagination sur des idées plus douces, je retrouve la force de vous affliger de nouveau en remontant au récit de nos cruelles vicissitudes.

« Ce fut avant de partir de Kœnigsberg que le Roi eut la douleur d'apprendre que les prisons de Paris étaient encombrées de royalistes ou réputés tels.....

« M. le comte de Lille et Mme la marquise de Millevoye, partis de Kœnigsberg le 27 février, ne sont arrivés que le 6 mars et, malgré une extrême fatigue, en parfaite santé. Les augustes nomades ont éprouvé tous les désagréments, on peut dire les dangers auxquels la mauvaise saison et des chemins affreux peuvent exposer. C'est à l'époque des plus grands froids qu'ils avaient quitté la Courlande en descendant vers le midi. Ils rencontrèrent bientôt une nouvelle température, depuis huit jours surtout; arrêtés à chaque pas par les neiges amoncelées, puis ensuite par le dégel, leur voiture a été renversée dans une inondation, hors de portée de tout lieu habité.

« La secousse a été si violente que Madame, jetée de sa place à l'angle opposé où j'étais, est venue briser la glace de la portière. Heureusement, elle ni le Roi ne se sont fait aucun mal. Cependant, la nuit gagnait sans qu'on pût parvenir à relever la voiture, et ce n'est qu'au bout de trois heures qu'elle s'est trouvée sur ses roues.

« Pendant tout ce tems, notre Maître, que vous savez sujet à quelques accès de goutte, a dû rester dans la glace avec la pluie sur le corps. Tandis qu'un heureux hasard ayant conduit sur le chemin une voyageuse en chaise de poste, Madame y trouvait un abri. Cet accident n'a pas été le seul

de notre triste voyage. Les chevaux d'une seconde voiture se sont noyés dans un torrent. La débâcle de la Vistule, qu'il a fallu passer à travers les glacons, nous a d'abord retenus deux jours à Prague. Enfin, pour comble de maux, à peine nos chers Maîtres étaient arrivés ici qu'ils ont appris la fatale nouvelle de la mort d'un de leurs plus fidèles serviteurs[1]..... »

D'autre part, le vicomte d'Hardouineau, écrivant de Memel à sa sœur le 23 février 1801, lui donnait sur l'état des mœurs russes à cette époque des détails caractéristiques :

« Le Roi se mit donc en route le 22 janvier, mais assez tard pour ne pouvoir faire que huit lieues. La nouvelle s'en étant répandue, aucune précaution n'avait été prise dans un pays et sur une route où il n'y a aucune espèce de ressource. Un gentilhomme ne voulut pas le laisser descendre à l'auberge et osa braver l'indignation de son souverain en le recevant dans son château. A la première journée, nous couchâmes dans un cabaret! Il y avait au moins quatre-vingts paysans rassemblés dans une grande pièce qui faisait à peu près toute la maison. Il faut connaître ce pays et ses

---

[1] L'abbé Marie.

usages pour se faire une idée de cette société et de la puanteur insupportable qui en est le résultat, ainsi que des nausées de tabac, de bière et d'eau-de-vie. Le hangar où je passai la nuit était à côté d'une espèce de fournil où coucha notre adorable princesse. Elle ne le sut que le lendemain matin, où elle me dit : « Si je vous avais su si près de moi, « j'aurais été plus tranquille; j'ai craint toute la « nuit qu'on ne vînt enfoncer ma porte; nous « sommes ici dans une taverne de voleurs. » Le cœur navré de sa position, je ne pus m'empêcher de lui en parler. « Je ne suis point à plaindre, me « répondit-elle, je ne souffre que des malheureux « que je vois autour de moi[1]..... »

Sur ces entrefaites, la paix avait été signée entre la France et l'Autriche épouvantée des succès foudroyants de Bonaparte. L'armée de Condé n'avait plus sa raison d'être. Les Anglais manifestaient d'ailleurs à son égard des dispositions peu bienveillantes. Leur secret désir était de la diriger sur l'Egypte, afin de renforcer les troupes qui la disputaient victorieusement à Menou. Mais les gentilshommes qui composaient ce corps d'élite se souciaient peu d'une expédition lointaine et aussi aléatoire. Le duc d'Angoulême venait de partir

---

[1] Bibliothèque nationale, Manuscrit français n° 1029.

pour Varsovie, où Louis XVIII désirait l'avoir à ses côtés. Le duc de Berry procéda donc au licenciement de ce beau corps qui, pendant dix ans, avait soutenu tant de chocs et participé à tant de combats, hélas! le plus souvent malheureux, et où le dévouement à la personne du Roi et au drapeau blanc soutenait seul les cœurs au milieu des revers.

L'arrivée du duc d'Angoulême à Varsovie eut pour effet d'apporter un adoucissement dans la vie de la famille royale, véritable épave perdue au milieu de l'Europe. « Vous vous figurez facilement, écrivait, le 6 avril 1801, le duc d'Angoulême à Saint-Priest, le bonheur que j'ai éprouvé de me retrouver avec ma femme que je chéris tendrement, après une si longue séparation, et j'espère que vous partagerez la joie que j'en éprouve[1]. »

L'existence de la famille royale s'écoulait d'ailleurs presque misérablement, l'hiver, dans une modeste habitation située au centre de la ville, l'été, à Lajinka, à quelques kilomètres, dans un petit pavillon isolé qui avait jadis servi de résidence à la sœur de Stanislas Leczinski.

Aux victoires des armées de la Révolution avait

---

[1] Barante, ouvrage cité plus haut.

succédé la marche triomphale de Bonaparte à travers l'Europe. Il semblait que la fortune abandonnât définitivement les Bourbons, dont la tristesse s'aggravait des angoisses et des incertitudes d'une vie errante.

Le 25 mars 1802, Bonaparte signait avec l'Angleterre la paix d'Amiens. Ses ennemis, si nombreux jadis, étaient aujourd'hui abattus. Consul à vie, environné d'honneurs, enivré de succès, il semblait être parvenu à l'apogée de sa gloire.

Il avait pour lui la force : pouvait-elle suppléer au droit ? Bonaparte avait une trop claire vision des événements et une compréhension trop nette des circonstances extraordinaires qui lui avaient permis d'atteindre son but pour ne pas s'avouer qu'il resterait pour l'Europe un soldat parvenu, s'il n'arrivait à obtenir la renonciation des Bourbons au trône de France.

La monarchie séculaire, à laquelle la France devait sa formation territoriale et le rayonnement qu'elle avait exercé sur le monde, se dressait aujourd'hui en face de sa jeune gloire et le faisait hésiter devant ce trône où il s'apprêtait à s'asseoir.

Il lui fallait maintenant étayer la puissance qu'il tenait des armes sur le droit, qui, seul, pouvait la sanctionner.

Frédéric-Guillaume III était de ceux qui tremblaient devant le gouvernement consulaire, et il ne manquait jamais une occasion de montrer aux Bourbons qu'ils étaient simplement tolérés en Prusse. Haugwitz, premier ministre, qui, dans l'art de la flatterie, ne le cédait en rien au Roi son maître, consentit, avec l'approbation de ce dernier, à mettre un colonel désigné par Bonaparte en rapports avec Meyer, président de la Régence de Varsovie. Il s'agissait de déterminer Louis XVIII à l'acte que Bonaparte réclamait de lui.

Prévenu de la démarche que ce haut fonctionnaire devait tenter, le Roi résolut de donner à sa réception une solennité inaccoutumée et de se présenter à lui en monarque qui, bien que privé de ses droits, entend néanmoins n'en rien abdiquer. Aussi, lorsque Meyer pénétra, le 26 février 1803, dans la pièce où se tenait le Roi, il le trouva environné de tous les membres de sa famille et conservant la dignité imposante qui convenait bien à un monarque outragé jusque dans le malheur. Après l'avoir écouté avec attention, le Roi lui répondit[1] :

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux

---

[1] Nettement, *Vie de Marie-Thérèse de France.*

qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien qu'il fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits; loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment. J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître chrétien. Je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : « Nous « avons tout perdu, hors l'honneur. »

Le lendemain, Louis XVIII faisait porter à Meyer un pli reproduisant textuellement ces déclarations, au bas duquel le duc d'Angoulême avait tenu à ajouter la phrase suivante : « Avec la permission du Roi, mon oncle, j'adhère de cœur et d'âme au contenu de cette note. »

Le duc d'Enghien, auquel le Roi avait, de son côté, fait connaître la demande injurieuse de Bonaparte, adressa immédiatement à Louis XVIII, en ces termes, son adhésion particulière à la réponse royale :

« Sire,

« La lettre du 5 mars, dont Votre Majesté a daigné m'honorer, m'est exactement parvenue. Votre Majesté connaît trop bien le sang qui coule dans mes veines pour avoir pu conserver un instant de doute sur le sens de la réponse qu'Elle me demande. Je suis Français, Sire, et Français fidèle à son Dieu, à son Roi, à ses serments d'honneur. Bien d'autres m'envieront peut-être un jour ce triple avantage. Que Votre Majesté daigne donc me permettre de joindre ma signature à celle de M. le duc d'Angoulême, adhérant comme lui, de cœur et d'âme, au contenu de la lettre de mon Roi.

« LOUIS-ANTOINE, HENRI DE BOURBON[1]. »

Ainsi, par une unanime protestation, les Bourbons avaient tenu à affirmer à la France et à l'Europe qu'ils n'admettraient jamais que l'usurpation violente, née de la veille, pût entraîner la prescription de droits consacrés par les siècles.

Bonaparte fut exaspéré par cet échec. Ne pouvant abattre ceux qui étaient au loin, il se vengea sur celui que sa main pouvait atteindre plus faci-

---

Muret, *Histoire de l'armée de Condé.*

lement; le 21 mars 1804, le duc d'Enghien tomba dans les fossés du château de Vincennes, et l'aurore du règne de Napoléon fut une aurore sanglante.

La nouvelle en parvint peu de jours après à Varsovie. Elle couvrit d'un nouveau voile de tristesse ce séjour en Prusse auquel les Bourbons étaient venus demander, sinon le repos, tout au moins l'accalmie, et on assure que, pendant une soirée entière, la famille royale s'abandonna à ses larmes, sans pouvoir prononcer une parole, songeant à la fois aux amertumes du passé, à la douleur du présent et aux menaces de l'avenir. Le duc d'Angoulême, consterné, avait écrit le 9 avril au prince de Condé :

« Navré de la douleur la plus amère et la plus vivement sentie, permettez-moi de joindre mes larmes aux vôtres; je n'ai pas besoin de vous assurer de leur sincérité. J'ose me flatter que vous connaissez assez tous les sentiments qui m'attachent à vous, je ne dis pas pour vous offrir des consolations (car il n'en existe que dans la religion pour un pareil malheur), mais pour pleurer avec vous.

« Ma femme, qui partage entièrement mes sentiments, me charge de vous le témoigner et de vous dire combien, ayant éprouvé elle-même les

pertes les plus affreuses, elle ressent plus vivement votre malheur.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de notre profonde douleur, ainsi que de la haute considération et du plus tendre et sincère attachement avec lequel je serai pour la vie, Monsieur mon Cousin,

« Votre très affecté Cousin,

« LOUIS-ANTOINE DE BOURBON[1]. »

On cherchait, dans l'entourage du Roi, à lui faire comprendre que sa sûreté exigeait qu'il quittât Varsovie avec le duc d'Angoulême pour aller demander un asile nouveau, soit à la Russie, où s'était opéré un changement de règne, soit à la Suède, où les coups de Napoléon pourraient plus difficilement l'atteindre; mais Louis XVIII, atterré par la proclamation officielle de l'Empire, ne songeait maintenant qu'à se concerter avec le comte d'Artois pour protester contre les nouvelles institutions que la France s'était données.

Il résolut donc de se rendre à Grodno pour y rédiger, avec le comte d'Artois, cette solennelle protestation. C'est alors qu'un Français, nommé Coulon, en relations suivies avec la domesticité du Roi, vint révéler au baron de Miliville,

---

[1] Archives nationales, AB XIX, 123.

écuyer de la Reine, que deux agents l'avaient soudoyé en vue d'empoisonner la nourriture destinée à la famille royale. Coulon avait tenu à tout révéler, « sa conscience se soulevant contre de si exécrables ouvertures[1] ».

Louis XVIII terminait ses dispositions de départ pour Grodno, lorsque d'Avaray, mis au courant par Miliville, lui révéla la trame horrible forgée contre lui et les siens. Craignant qu'une pareille nouvelle ne causât à la Reine et à la duchesse d'Angoulême un profond ébranlement, le Roi se borna à faire à son neveu un récit rapide de la situation, puis il écrivit à d'Hoym, président de la Chambre prussienne de Varsovie, pour le prier de rechercher et de frapper les coupables. Comme on pouvait s'y attendre, la réponse de ce fonctionnaire fut conçue dans les termes les plus vagues, qui équivalaient presque à une fin de non-recevoir. « Il était visible que les magistrats du roi de Prusse cherchaient à éviter de donner cours à la justice, dans la crainte de trouver Bonaparte au fond du complot, ne voulant compromettre ni leurs places, ni leur souverain[2]. »

---

[1] Beauchamp, *Vie de Louis XVIII*.
[2] *Ibid.*

A Londres, où la haine contre lui était trop forte pour qu'elle pût céder devant la crainte, la presse et le public exprimèrent ouvertement leur conviction qu'il était le véritable instigateur de ce misérable complot : « La répugnance même des officiers du roi de Prusse à recevoir la dénonciation (ce qui les eût forcés d'agir) ne fit qu'accroître les soupçons; il n'y eut presque pas de papiers publics anglais qui n'accusassent Bonaparte d'avoir commandé le crime dont le Ciel venait de détourner les effets[1]. »

Le Roi s'était dirigé avec le duc d'Angoulême sur Grodno, où il arriva le 12 août.

Là, celui-ci, sur la demande de son oncle, lui remit une note dans laquelle il exposait ses sentiments sur l'esprit qui, selon lui, devait dicter le manifeste projeté.

Voici le texte de ce précieux document, décisif pour juger des vues politiques du Prince :

« C'est pour obéir aux ordres du Roy que je lui soumets, non un projet de déclaration, mais les principes sur lesquels il me semble que doit rouler celle qu'il se propose d'émaner :

« 1° Amnistie générale, sauf pour les régicides, auxquels le Roy (encore par un excès de clémence

---

[1] Beauchamp, *Vie de Louis XVIII.*

et en se conformant, pour ainsi dire, aux dernières volontés du feu roy Louis XVI, de glorieuse et sainte mémoire) peut accorder un délai de quelques mois pour s'expatrier;

« 2° Pour ce qui regarde les biens appelés nationaux, le Roi peut les partager en trois classes :

« Premièrement, les domaines de la Couronne et les biens des Princes;

« Secondement, les biens de l'Eglise;

« Troisièmement, les biens des particuliers.

« Pour ce qui est des premiers, le Roy et tous les Princes et Princesses de sa famille en font le sacrifice, S. M. donnant au nom de tous sa parole royale que les possesseurs actuels pourront les garder sans en être jamais ni recherchés, ni inquiétés.

« Pour ce qui est des biens de l'Eglise, S. M. ratifiera et ratifie dès ce moment tout ce que le Pape a cru devoir faire sur cet article pour le bien de la religion.

« Enfin, à l'égard de tous les particuliers qui ont été dépouillés de leurs biens depuis le commencement de la Révolution, S. M. ne peut que les engager à suivre son exemple et à en faire le sacrifice. Elle regarde comme hors de cette classe tous ceux qui, rentrés en France, ont fait quelque arrangement avec le prétendu gouvernement fran-

cais ou avec les nouveaux propriétaires. Il ne restera donc que le petit nombre de ceux qui prouveront avoir toujours été fidèles à la cause royale et qui n'auront jamais tenté de rentrer ou de faire aucun arrangement pour leurs biens. S. M. n'abandonnera pas ce petit nombre de si fidèles serviteurs, mais Elle engagera les nouveaux propriétaires de leurs biens à s'arranger avec eux à l'amiable, ou sur leur refus, alors Elle les regardera comme créanciers de l'Etat pour la valeur qui sera estimée des biens qu'ils possédaient avant la Révolution, et les intérêts leur en seront exactement payés.

« Cette résolution de S. M. et de tous les Princes de sa famille n'empêchera pas qu'Elle ne voie avec plaisir ceux qui, poussés par leur conscience, se croiraient obligés de rendre les biens qu'ils ont illégitimement acquis;

« 3° Conserver l'armée comme elle est, soldats, officiers et généraux, avancer même en grade tous ceux qui rendraient des services.

« Promettre pareille pour le civil et la magistrature, en changeant seulement les dénominations qu'ils portent;

« 4° Assurer la noblesse à tous les officiers de l'armée;

« 5° Laisser tous les appointements comme ils

sont, et même augmenter ceux de ceux qui rendent des services;

« 6° Parler contre l'usurpation, mais ne jamais nommer, ni directement, ni indirectement, Buonaparte, rien qui dénote la haine ou la vengeance : le Roy est au-dessus de ces sentiments; mais parler du désir de faire le bonheur des Français, de leur rendre les bienfaits de la religion, d'une paix stable (ce qui ne peut arriver qu'en changeant le système actuel d'ambition et de hauteur du gouvernement français envers tous les souverains), de diminuer les armées, de détruire la conscription, de rendre des bras à l'agriculture, etc., etc.

« Voilà mes idées, si le Roy juge à propos de faire des promesses, car je pense bien, comme un de ceux qui a été consulté, que de faire des promesses ou de dicter des conditions dans la position où est le Roy prêtera à la plaisanterie et à la dérision.

« LOUIS-ANTOINE[1].

« Grodno, le 13 août 1804. »

Au verso de cette note, Louis XVIII écrivit ces lignes :

« Ces principes sont purs; je n'adopte cependant pas l'idée de mon neveu relativement aux

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

biens de l'Eglise; il donne trop d'étendue au pouvoir du Roi et à celui du Pape. Il a raison de dire qu'il ne faut rien qui dénote la haine ou la vengeance, mais je ne pense pas qu'il faille s'astreindre à ne parler que de l'usurpation, sans nommer l'usurpateur; l'une date de 1789, l'autre de 1804, et il faut bien faire cette distinction. Je ne suis pas frappé de la crainte de prêter à la dérision en parlant de mes vues de bonté. Le moyen proposé par le comte d'Avaray (et que mon neveu ne connaissait pas lorsqu'il a écrit sa note) pare à cet inconvénient.

« Au total, et malgré ces observations, la note est très bonne; j'aime le mouvement de l'âme de mon neveu au sujet des domaines de la Couronne, et son travail me donne l'espoir de pouvoir dire un jour, de cœur comme de bouche : *Nunc dimittis*[1]. »

L'accueil que reçut Louis XVIII dans les Etats de l'empereur Alexandre le consola de la froide et dédaigneuse réserve qu'on lui marquait depuis quelque temps en Prusse. Mais le comte d'Artois n'arrivant toujours pas, Louis XVIII se dirigea vers la Suède, fixant à son frère un nouveau rendez-vous à Calmar.

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

La traversée de la Baltique ne s'opéra qu'au prix des plus grands périls. Il semblait que la nature déchaînée voulût ajouter d'autres maux à ceux qu'enduraient Louis XVIII et son neveu. Ils ne parvinrent sur la côte de Suède qu'après la traversée la plus dangereuse : elle inspira au Roi une pièce de vers charmante, qu'il se plaisait à relire fréquemment ensuite dans l'intimité du cercle familial.

On était au 25 septembre. Le comte d'Artois avait annoncé son arrivée pour la fin du mois. Les autorités suédoises, qui avaient accueilli Louis XVIII avec cordialité, firent préparer deux demeures, l'une pour lui, l'autre destinée à son frère, et où, par une marque d'attention qui toucha vivement le duc d'Angoulême, des appartements spéciaux avaient été ménagés afin qu'il pût être sans cesse aux côtés du comte d'Artois.

Mais les jours s'écoulaient sans que l'arrivée de celui-ci fût signalée. Le duc d'Angoulême ne dissimulait pas son anxiété, redoutant que de nouvelles embûches n'eussent été dressées contre son père pour l'empêcher de prendre part à cette réunion de famille.

Enfin, le 6 octobre, un courrier vint annoncer que le comte d'Artois avait débarqué à Gothenbourg. Dans son empressement à le voir, le duc

d'Angoulême voulut se rendre au-devant de lui, sans tenir compte des remarques de son entourage qui lui faisait observer que plusieurs routes convergeant de Gothenbourg vers Calmar, il pouvait s'exposer à un voyage inutile. Mais rien n'y fit. Son attente fiévreuse ne pouvait souffrir l'inaction, et il partit en toute hâte.

Le comte d'Artois s'était, en effet, rendu à Calmar par une autre route : le Duc ne le rencontra pas et dut rentrer le 7 octobre au soir dans la ville, où il put enfin le retrouver.

Après la rédaction du manifeste qu'au nom de son frère et au sien, Louis XVIII se proposait de lancer pour protester contre la proclamation de l'Empire et indiquer la ligne de conduite qu'adopteraient les Bourbons s'ils parvenaient à remonter sur le trône de France, il se disposa à repartir pour Varsovie.

L'hospitalité si généreuse et si franche qu'il avait reçue en Suède l'avait réconforté. Le duc d'Angoulême éprouvait le même sentiment. « J'ai à vous prier, écrivait-il à Saint-Priest, le 27 septembre 1804, de me faire un plaisir. C'est de vous procurer pour moi, à Stockholm, six gravures des plus ressemblantes du seul souverain de l'Europe qui se montre digne de porter une couronne dans les circonstances où nous nous trouvons et qui

marche si bien sur les traces de son auguste père[1]. »

Et le 22 octobre 1804, il exprime de nouveau à Saint-Priest ses regrets de quitter ce sol ami :

« J'ai eu le plaisir de recevoir le 6, mon cher Comte, votre lettre du 2, au moment où je partais pour aller au-devant de mon père, qui est arrivé par un chemin pendant que je le cherchais par un autre...

« Si je n'étais pas bien pressé de me retrouver auprès de ma femme, dont je suis séparé depuis deux mois, je vous assure que je regretterais beaucoup Calmar et ses habitants.

« *P.-S.* — Nous nous embarquons après-demain pour retourner à Riga[2]. »

En effet, Louis XVIII venait d'être informé que le roi de Prusse lui interdisait de résider désormais à Varsovie. Cette décision n'avait pas lieu de le surprendre après les derniers incidents. Les sentiments de l'empereur Alexandre à l'égard des Bourbons paraissaient plus favorables que ceux de Paul Ier. Il leur en avait donné une preuve récente en enjoignant aux autorités de Grodno de faire

---

[1] Barante, ouvrage cité plus haut.
[2] *Ibid.*

rendre au Roi les honneurs militaires et de le traiter avec la considération due à son rang.

Il lui accorda aussitôt l'autorisation qu'il sollicitait de se fixer de nouveau à Mitau.

Le dénûment du duc et de la duchesse d'Angoulême et du duc de Berry était extrême; une note de Blacas, représentant Louis XVIII à Saint-Pétersbourg, au prince Czartorysky, ministre des Affaires étrangères, en donne un aperçu navrant :

« Monsieur le comte de l'Isle, dans la juste confiance de l'intérêt de S. M. l'Empereur, attend de sa bienveillance un service essentiel aux Princes, ses neveux. Madame avait par mois un traitement de 60,000 réaulx de vellons, *pour son entretien et celui de ses fils* (telles sont les expressions de l'ordre royal de S. M. Catholique en date du 16 mai 1803), et c'est le seul héritage qu'Elle laisse; MM. les ducs d'Angoulême et de Berry, Madame, duchesse d'Angoulême, elle-même, sont dans un tel dénûment que, s'ils ne résidaient en Russie auprès de M. le comte de l'Isle et en Angleterre auprès de Monsieur, dont les moyens respectifs sont déjà si modiques, ils ne pourraient absolument suffire au plus modeste entretien; il est donc facile de juger combien il devient instant pour ces deux Princes que l'ordre royal en question soit maintenu en valeur; mon auguste Maître,

privé de toutes relations avec Leurs Majestés Catholiques, n'hésite pas, dans cette circonstance, de recourir à S. M. Impériale et à Sa puissante intervention; il se repose, ainsi que les siens, sur les bons offices de M. le prince Czartorysky pour obtenir de l'Empereur une sollicitation prompte, efficace, telle que le cœur et l'amour de la justice ne peuvent manquer de la dicter à cet auguste souverain auprès de S. M. Catholique, par l'entremise du ministre de Russie en Espagne.

« Comte de Blacas.

« Ce 24 juin-6 juillet 1805[1]. »

Nous n'insisterons pas sur les étapes successives de Louis XVIII en Russie, à Gosfield, chez le marquis de Buckingham; elles sont connues. Mais certains faits caractéristiques y mettent en lumière les beaux sentiments du duc d'Angoulême.

A Mitau, on cherche à deux reprises différentes à s'attaquer encore aux Bourbons en incendiant le château qui leur sert d'asile[2]. Le duc d'Angoulême, réveillé subitement dans la nuit du 7 au

---

[1] Affaires étrangères, Emigrés (1792-1820), Fonds France.

[2] Ce fait est rapporté par Beauchamp (*Vie de Louis XVIII*).

8 avril 1805, s'oublie lui-même pour ne songer qu'au Roi. Après l'avoir placé en lieu sûr, il dirige en personne le service de secours, se multipliant, côtoyant sans cesse les flammes avec une témérité qui épouvantait ses serviteurs.

La haine aveugle qui s'acharnait contre les Bourbons n'avait pas même respecté leur abri aux confins du monde civilisé. Ils y opposaient la douceur et le pardon.

Un grand nombre de soldats français avaient été envoyés à Mitau au cours des années 1806 et 1807. Plusieurs étaient atteints de maladies contagieuses.

La duchesse d'Angoulême, arrivée en octobre 1805, obtint de son mari l'autorisation de les soigner. Le dévouement qu'elle leur témoigna fut sans limites. L'abbé Edgeworth s'était également rendu auprès d'eux pour leur prodiguer à l'heure suprême les consolations dont il avait si bien le secret. Mais bientôt la fièvre s'abattit aussi sur lui, et malgré les soins inappréciables de la duchesse d'Angoulême, qui, dans ces instants tragiques, fut admirable d'abnégation, il expira dans ses bras le 22 mai 1807[1].

---

[1] Ce trait est rapporté à la fois par Mme de Genlis et par Beauchamp.

Aucune perte ne pouvait être plus sensible aux Bourbons. L'abbé Edgeworth avait été pour eux le témoin de tout un passé de douleur ; aux heures les plus critiques, il s'était toujours tenu à leurs côtés, et son cœur d'apôtre avait trouvé les accents les plus propres à les adoucir. Il était pour eux le symbole de la vertu, de la résignation et de l'espérance chrétiennes.

Tels étaient bien les sentiments du duc d'Angoulême. Dans son affliction, il écrivait, le 27 mai 1807, au colonel comte de Saint-Priest, premier commandant du régiment des chasseurs des gardes[1] :

« Je profite de l'occasion du prince Alexandre Kourakin pour vous apprendre, mon cher Saint-Priest, la perte irréparable que nous venons de faire dans la personne du plus saint, du plus vertueux, du plus respectable, du plus excellent des hommes, de notre digne abbé Edgeworth, qui nous a été enlevé au bout de quatre jours de maladie, vendredi dernier, 22. Le bon Dieu l'a appelé à lui pour lui accorder la récompense que sa vie accomplie lui méritait depuis longtemps. Vous vous figurez aisément la profonde douleur dans laquelle nous sommes. Nous avons particu-

[1] Cabinet d'autographes du comte de Poli.

lièrement perdu en lui, ma femme et moi, un père, un ami, un conseil, un consolateur comme nous n'en retrouverons jamais sur la terre. Il ne nous reste que la consolation de penser qu'il jouit du suprême bonheur, et que nous avons acquis en lui un puissant intercesseur qui connaît nos besoins et qui ne cessera de les demander à Dieu pour nous. Plus nous irons, plus nous sentirons profondément la perte affreuse que nous avons faite. »

A la fin de l'année 1806 et au cours de 1807, une active correspondance fut échangée entre Blacas et d'Avaray, au sujet des projets du Roi tendant à opérer une descente en France, du côté de la Bretagne. Cette pensée hantait son esprit ; il ne cessait de presser le Tzar de le soutenir, et il cherchait également à entraîner l'Angleterre et la Suède, et à former ainsi une sorte de triple entente qui eût facilité la réalisation du plan royal. Il n'aboutit pas, comme on sait, par suite de l'attitude toujours irrésolue d'Alexandre et, finalement, de son rapprochement avec Napoléon. Une lettre d'Avaray à Blacas, dont nous croyons devoir donner ici un extrait, précise les sentiments de Louis XVIII et ceux du duc d'Angoulême, qui l'avait sans cesse encouragé de toutes ses forces dans ses dispositions :

Le comte d'Avaray au comte de Blacas.

« Mitau, le 4/16 février 1807.

« J'éprouve, Monsieur le Comte, une vive satisfaction en vous transmettant la lettre suivante du Roi à S. M. I.

« Témoin, confident journalier des nobles pensées de mon Maître, c'est pour moi un bien inappréciable dans le malheur que de lui voir l'occasion de les manifester.

« Le vœu que S. M. exprime aujourd'hui est, si je puis me permettre de le dire, le mien, celui de tout véritable Français; il doit plaire à l'Empereur, dont l'âme est si bien faite pour entendre la sienne.

« Ne négligez donc rien, Monsieur le Comte, le Roi me charge de vous le recommander expressément, et j'ose joindre mes instances à ses ordres, ne négligez rien pour que ce vœu, salutaire à l'Europe, non moins qu'à la France, soit exaucé, et, s'il est possible, qu'il le soit promptement.

« Vous trouveriez superflu que je m'arrêtasse à vous dire qu'il est non moins vivement celui de Mgr le duc d'Angoulême.

« Mais en partageant de toute mon âme de tels sentiments, il m'est permis d'envisager la

situation des choses avec un peu plus de calme que mon Maître et un jeune prince auxquels le sang de Henri IV bouillonne en ce moment dans les veines.

« Vous savez, et vos dernières lettres en font foi, que S. M. avait conçu le projet d'un débarquement sur les côtes de France, que depuis longtemps Elle s'était attachée fortement à cette idée, que le comte de La Chapelle a été envoyé en Angleterre pour travailler à disposer les voies, à combiner les moyens qui peuvent la faire admettre, que d'un moment à l'autre il est attendu avec des données à cet égard; enfin, vous n'ignorez pas que l'Empereur lui-même, dans sa lettre au Roi en date du 1er novembre, ne s'est pas montré éloigné d'un tel projet, qui, sans contredit, peut se concerter avec un grand avantage entre la Russie, l'Angleterre, la Suède et le Roi. Or, je dis que la présence du Roi aux armées de S. M. I. offre l'avantage d'une action plus prochaine, si elle montre plutôt un père aux malheureux esclaves d'un tyran; le seul mouvement d'une opération maritime opère déjà une puissante diversion, et le débarquement une fois effectué présente bien moins d'obstacles, frappe l'ennemi directement au cœur, environne enfin S. M. bien plus rapidement de vœux et de bras

moins soumis au Corse que des soldats qu'il a conduits longtemps aux champs de la victoire[1].....

« D'AVARAY. »

A partir de la fin de l'année 1807, l'hospitalité accordée aux Bourbons par le marquis de Buckingham revêtit un caractère de cordialité si particulier que l'on eût dit qu'il cherchait à leur faire oublier le passé. « Il est impossible, écrivait de Londres, le 22 janvier 1808, le duc d'Angoulême à Saint-Priest, d'être plus parfaits que ne l'ont été pour nous le marquis et la marquise de Buckingham et toute leur famille ; la plus grande magnificence, réunie à tous les sentiments du cœur, voilà ce que nous avons trouvé[2]. »

« La famille royale put enfin goûter le repos. Le Roi fit élever un temple à la Reconnaissance, autour duquel cinq chênes furent plantés par Louis XVIII, la Reine, le duc et la duchesse d'Angoulême et le duc de Berry[3]. »

Napoléon devenait toujours plus intolérable à l'Europe. Son attention, détournée des Bourbons, ne se porta plus bientôt que sur les événements d'Espagne et de Russie.

---

[1] Affaires étrangères, Emigrés (1792-1820), Fonds France.

[2] Barante, ouvrage cité.

[3] Beauchamp, *Vie de Louis XVIII*.

En 1812, à l'heure où la lutte furieuse engagée contre lui dans ce dernier pays prenait un caractère si dramatique et si aigu, le duc d'Angoulême, toujours plus attristé d'être éloigné du théâtre de la guerre et brûlant de s'enrôler, écrit à l'empereur Alexandre :

« Sire[1],

« Votre Majesté Impériale étant entrée, pour la défense de ses Etats, dans une nouvelle lutte contre l'ennemi de tous les souverains légitimes, je Lui réitère avec instance la demande que je Lui avais déjà faite en 1807, de me permettre de me rendre comme volontaire à ses armées. J'y servirai en même temps la cause de mon roi et celle de tous les trônes. Si Votre Majesté avait le projet, comme on le dit, de faire une expédition sur les côtes de France, ce serait là où je désirerais être particulièrement et où je crois pouvoir avancer sans présomptions que je pourrais être le plus utile à la cause générale. Votre Majesté doit savoir toutes, ou au moins une partie des démarches que nous n'avons pas cessé de faire pour être mis en avant et pour sortir de la cruelle inaction dans laquelle nous sommes involontairement depuis si long-

[1] Archives impériales de Saint-Pétersbourg.

temps. C'est avec l'approbation du Roi, mon oncle, que je fais cette demande à Votre Majesté ; j'attendrai sa réponse avec une grande impatience.

« Je La supplie d'agréer l'hommage du profond respect et de la haute considération avec lesquels je suis,

« De Votre Majesté Impériale,

« Le très humble serviteur et cousin,

« LOUIS-ANTOINE.

« De Wimbledon, près Londres, ce 22 juillet 1812. »

Le Tzar déclina en ces termes la proposition du Prince[1] :

« Monsieur mon Cousin,

« J'ai reçu en son temps la lettre que V. A. R. m'a adressée le 23 juillet, et je profite du départ de M. de Noailles pour y faire réponse et pour vous réitérer l'assurance que je n'ai cessé de prendre le même intérêt à tout ce qui vous concerne, ainsi que les Princes de votre Maison. J'ai été très sensible à l'offre que vous me faites de joindre mes drapeaux. J'y donnerais mon assentiment entier si je méditais, comme vous le suppo-

[1] La pièce, qui se trouve aux Archives impériales de Saint-Pétersbourg, porte : « Projet de lettre de Cabinet », mais il ne paraît pas douteux que cette lettre a bien été envoyée.

sez, une expédition sur les côtes de France. Il me semble que l'Angleterre serait plus à même d'offrir aux talens de V. A. R. et à l'influence de sa présence à l'armée un théâtre qui lui convienne parfaitement, puisqu'il se rapproche davantage des frontières de l'ancienne monarchie française. Mon ambassadeur à Londres sera chargé de ne point dissimuler au gouvernement britannique mon opinion à cet égard, et il me serait très agréable de pouvoir contribuer par là à vous faire atteindre l'objet de vos désirs et la noble émulation qui vous anime. Je suis, etc.

« ALEXANDRE. »

Retiré à Hartwell depuis la mort de la Reine en 1810, Louis XVIII, entouré de la tendre sollicitude du duc et de la duchesse d'Angoulême, était presque perdu dans la nuit de l'oubli. Le Roi et les siens partageaient leur temps entre leurs devoirs de famille et les très nombreuses œuvres d'assistance et de charité qu'ils considéraient comme l'unique but de leur vie brisée! Leurs souffrances les avaient rapprochés du pauvre, dont ils comprenaient mieux la triste condition : la grandeur et la misère se tendaient la main dans un sentiment d'égale infortune.

CHAPITRE IV

1814.

En apprenant les graves événements de France, le Roi résolut d'envoyer le duc d'Angoulême dans le Béarn, et, à cet effet, il lui remit les pouvoirs suivants[1] :

« Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à notre très cher et bien-aimé neveu, Louis-Antoine, duc d'Angoulême, petit-fils de France, salut.

« Notre intention étant que vous vous rendiez sans délai dans notre province de Béarn, nous avons jugé convenable de vous autoriser à nous représenter tant dans cette province que dans les provinces voisines et de spécifier les pouvoirs que vous y exercerez en notre nom, en attendant notre arrivée dans nos Etats. Nous vous donnons ainsi

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

un juste témoignage de la confiance que vous avez méritée par votre zèle pour notre service et pour les intérêts de notre couronne.

A ces causes, nous avons autorisé et par ces présentes nous autorisons :

« A vous employer au rétablissement de notre autorité et du bon ordre dans les provinces du royaume où vous pourrez pénétrer, ainsi que dans les provinces adjacentes;

« A y lever des troupes et à recevoir le serment de celles qui, après avoir abandonné les drapeaux de l'usurpateur, embrasseront la cause de leur souverain légitime;

« A y commander tous les gens de guerre et commettre des officiers généraux pour commander sous vos ordres, ainsi que des officiers particuliers dans les différents grades;

« A prendre dans les caisses publiques les sommes nécessaires à l'exécution de nos ordres, agissant alors, ainsi que dans toute autre circonstance, de la manière la plus conforme aux sentiments paternels dont nous sommes animés envers nos sujets et dont votre cœur n'est pas moins pénétré que le nôtre;

« A révoquer tous officiers civils et militaires, lorsque vous le jugerez nécessaire à nos intérêts;

« A commettre provisoirement aux emplois de

commandant et à toutes les places de l'administration publique, civile ou militaire, en vous réglant, à cet égard, sur les intentions que nous avons manifestées à nos sujets dans les déclarations que nous leur avons adressées;

« Voulant que les commissions provisoires que vous aurez données pour lesdits emplois, places, fonctions et offices, ainsi que tous les autres qui auront été faits par vous, en notre nom, sous votre seing et votre sceau particulier, aient leur plein et entier effet, en vertu des présentes lettres patentes, jusqu'à ce qu'il y ait été autrement pourvu;

« Les présents pouvoirs cesseront d'avoir lieu et seront regardés comme nuls et non avenus aussitôt après notre arrivée en France, comme aussi dans le cas où notre très cher et bien-aimé frère, Charles-Philippe de France (Monsieur), nous y aurait devancés et vous transmettrait des ordres en notre nom, en sa qualité de lieutenant général de notre royaume;

« Mandons à tous nos officiers civils, militaires de faire publier et afficher nos présentes lettres patentes partout où besoin sera et de tenir la main, chacun en droit soi, à leur exécution, encore que les circonstances ne nous permettent pas de les revêtir des formes accoutumées.

« Donné à Hartwell, comté de Buckingham,

sous notre seing et notre scel ordinaire, et sous le contre-seing du sieur comte de Blacas, nommé par nous à cet effet, ce quatorzième jour de janvier de l'an de grâce 1814.

« LOUIS.

« Par le Roi :

« BLACAS D'AULPS. »

Le même jour, le Roi annonçait ainsi à Wellington, commandant l'armée anglo-espagnole dans le Midi, la prochaine arrivée du duc d'Angoulême :

« Les événements, Mylord, se montrent de plus en plus favorables au dessein que vous avez eu le noble dessein de seconder ; je me hâte de vous envoyer mon neveu, le duc d'Angoulême, qui, partant sous un nom supposé et accompagné d'un seul gentilhomme, ne sera, dans l'armée du marquis de Wellington, qu'un volontaire étranger, mais en Béarn et pour la France, le petit-fils de Henri IV.

« C'est là que, réveillant chez les Français d'ineffaçables souvenirs, sa présence peut réunir leurs efforts à ceux des vainqueurs généreux dont la première pensée a été d'épargner leur malheur, la seconde, de travailler à leur délivrance. L'intérêt que vous m'avez témoigné, ainsi qu'à ma fa-

mille, en chargeant le duc de Guiche de nous porter les invitations de nos sujets fidèles, m'est un sûr garant de l'appui que mon neveu recevra de vous.

« Guidé par le devoir, autorisé par la liberté dont les ministres de S. M. Britannique n'ont pas voulu le priver, lorsqu'ils lui ont refusé, ainsi qu'à son frère, des facilités demandées, *après avoir préalablement intimé l'intention dans laquelle cette demande était faite,* le duc d'Angoulême s'embarque sans la participation du Gouvernement et ne songe qu'à donner pour chef à des Français opprimés un Français, un Bourbon, armé contre l'oppresseur de la patrie.

« En mettant sous la sauvegarde de la gloire les intérêts de la justice et du malheur, il est superflu, Mylord, de vous renouveler l'assurance de mon estime, de ma confiance et de mon admiration pour le Libérateur de l'Espagne.

« LOUIS[1]. »

Le duc d'Angoulême avait quitté le château d'Hartwell le 15 janvier 1814, et s'était dirigé en toute hâte vers l'Espagne dans le plus strict incognito, sous le nom de comte de Pradel, pendant

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

que le comte d'Artois prenait la route de la Suisse et que le duc de Berry s'arrêtait à Jersey, afin d'effectuer une descente en Vendée!

Une violente tempête, rappelant celle qu'il avait jadis essuyée dans la Baltique en se rendant à Calmar, faillit faire périr le navire qui le portait.

Si les Bourbons n'avaient que de médiocres espérances dans la diversion que les Princes pourraient opérer à l'est et à l'ouest de la France, en revanche, toutes leurs pensées se portaient vers les provinces du Midi, et spécialement vers Bordeaux et Toulouse. Là, le parti royaliste, sous la conduite de chefs énergiques, notamment La Rochejaquelein, frère de l'héroïque chef vendéen, et Taffard Saint-Germain, déployait depuis quelque temps une activité infatigable. Il était discipliné, comptait de fort nombreux partisans qui n'attendaient qu'une occasion de lever leur drapeau.

D'ailleurs, dans une cité où les questions commerciales primaient toutes les autres, la prohibition dont Napoléon avait frappé les marchandises étrangères avait considérablement restreint l'activité économique, déterminé pour la population des pertes sensibles et facilité par là même la propagande monarchiste.

« En 1812, je me trouvais à Bordeaux. J'ai été

Entrée du Duc d'Angoulême à Bordeaux, le 12 Mars 1814

le témoin de mesures prises alors par le Gouvernement contre les navires américains : ils furent tous saisis. C'est à la même époque que Bonaparte répondit aux députés du commerce qui eurent le courage de lui faire des représentations sur les maux affreux que son système continental attirait sur la ville : « Un peu de « patience encore; dans un an, j'aurai cent vais- « seaux de haut bord[1]. »

Le Roi et le duc d'Angoulême escomptaient donc dans cette région un succès complet. Malheureusement, Wellington, qui y commandait l'armée anglo-espagnole, ne paraissait pas déterminé à seconder, tout au moins immédiatement, les démarches du duc d'Angoulême.

Les alliés, résolus à écarter Napoléon, ne songeaient pour l'instant qu'à ce but suprême, sans s'inquiéter encore de la question du nouveau régime qu'on imposerait à la France. « Il est aujourd'hui incontestable que les alliés l'envahirent sans autre but que celui de secouer le joug auquel ils avaient été si longtemps soumis et de se donner des garanties contre l'ambition insatiable de Bonaparte. La conduite tenue par les étrangers envers le comte d'Artois dans

---

[1] Boynest, *Le Duc et la Duchesse d'Angoulême dans le Midi.*

l'Est, envers le duc d'Angoulême dans le Midi, le prouve suffisamment et ne permet aucun doute à cet égard[1]! »

Wellington ne tenait donc pas à se compromettre en faveur des Bourbons avant qu'une commune décision n'eût été prise par les Puissances de la coalition.

De Saint-Jean-de-Luz, le duc d'Angoulême lançait, le 11 février, à l'armée, cette proclamation[2] : « J'arrive, je suis en France! je viens briser vos fers ; je viens déployer le drapeau blanc, le drapeau sans tache que vos pères suivaient avec tant de transports. Ralliez-vous autour de lui, braves Français! Marchons tous ensemble au renversement de la tyrannie. Soldats! mon espoir ne sera pas trompé, je suis fils de vos rois et vous êtes Français! »

Le maréchal Soult, que Wellington avait déjà refoulé entre Bayonne et Pau, manifesta à la lecture de cette proclamation un dédaigneux étonnement. Le duc d'Angoulême était si peu connu, si oublié depuis l'époque où, presque enfant, il avait quitté la France!

Soult, convaincu que le Prince servait de

---

[1] *Mémoires de Villèle*, t. Ier.

[2] Vaudabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. Ier.

prête-nom à Wellington, répondit par cet ordre du jour : « Soldats, le général qui commande l'armée contre laquelle nous nous battons tous les jours a eu l'impudeur de nous provoquer et de provoquer nos compatriotes à la révolte et à la sédition. Il parle de paix, et les brandons de la discorde sont à sa suite! Il parle de paix! et il excite les Français à la guerre civile! Grâces lui soient rendues de nous avoir fait connaître ses projets! Dès ce moment, nos forces sont centuplées et, dès ce moment, il rallie lui-même aux aigles impériales ceux qui, séduits par de trompeuses apparences, avaient pu croire qu'il faisait la guerre avec loyauté.

« On a osé insulter à l'honneur national, on a eu l'infamie d'exciter les Français à trahir leurs serments et à être parjures envers l'Empereur. Cette offense ne peut être vengée que dans le sang. Aux armes! Que dans tout le midi de l'Empire ce cri retentisse!

« Soldats! vouons à l'opprobre et à l'exécration publique tout Français qui aura favorisé d'une manière quelconque les projets insidieux des ennemis. Quant à nous, notre devoir est tracé : combattons jusqu'au dernier les ennemis de notre auguste Empereur et de notre chère France. Haine implacable aux traîtres et aux ennemis du

nom français! Guerre à mort à ceux qui tenteraient de nous diviser pour nous détruire! Contemplons les efforts prodigieux de notre grand Empereur et ses victoires signalées. Soyons toujours dignes de lui! Soyons Français! Et mourons les armes à la main plutôt que de survivre à notre déshonneur[1]! »

Wellington, qui croyait déjà toucher au but, n'avait pas dissimulé son mécontentement de l'initiative du duc d'Angoulême. Elle parut au général anglais un défi de nature à impressionner défavorablement peut-être les populations du Midi, dont aucune manifestation extérieure n'avait révélé, jusqu'ici, le retour à la cause des Bourbons. « L'opinion que j'ai pu recueillir à cet égard, écrivait-il au comte de Bathurst, c'est que vingt ans se sont écoulés depuis que les princes de cette Maison ont quitté la France; qu'ils sont autant et peut-être plus inconnus en France que les princes de toute autre maison royale en Europe; que les alliés doivent s'accorder entre eux pour proposer à la France un souverain à la place de Napoléon, dont il faut se débarrasser si l'on veut que l'Europe jouisse jamais de la paix; mais qu'il importe peu que ce soit un prince de la

---

[1] Vaulabelle, ouvrage cité, t. Ier.

Maison de Bourbon ou de toute autre famille royale[1]. »

L'ordre du jour du maréchal Soult avait eu pour effet d'indisposer davantage encore Wellington. Aussi, au cours d'un entretien avec le duc d'Angoulême, dans lequel la raideur anglaise du général se donna libre cours, il lui fit nettement comprendre que l'heure des manifestations politiques n'avait pas sonné et que sa place ne serait plus à l'avenir à l'avant, mais à l'arrière du quartier général, où aucun titre ne devrait le distinguer. « Il ne lui accordait même pas le droit de garder ses décorations[2]. »

La tristesse du duc d'Angoulême fut grande; pendant quelques semaines, sa situation au quartier général de Wellington fut à peine comparable à celle d'un officier subalterne : on lui montrait presque qu'il était de trop.

« Le duc d'Angoulême, lors de son séjour à Nantes, peu de temps après la Restauration, dit Barante, m'a parlé avec amertume des procédés de l'Angleterre, de la position où il avait été tenu à Saint-Jean-de-Luz, sous un faux nom, délaissé

---

[1] Vaulabelle, ouvrage cité, t. Ier.

[2] Mme de Chastenay, *Mémoires*.

dans une mauvaise auberge, sans permission de venir à l'armée ou au quartier général[1]. »

Aussi, lassé par d'incessantes contrariétés au moment où toutes ses aspirations le portaient à un rôle actif, il s'apprêtait à quitter l'armée anglaise, lorsque des événements imprévus vinrent modifier la face des choses.

Le maréchal Soult avait subi, le 27 février, une grave défaite à Orthez. Bazas acclamait les Bourbons. Bordeaux, dont la route s'ouvrait toute grande aux armées étrangères, faisait maintenant appel aux Anglais et proclamait Louis XVIII. Une délégation, ayant La Rochejaquelein à sa tête, était envoyée au duc d'Angoulême, et le drapeau blanc arboré au sommet de la cathédrale.

La Rochejaquelein put aisément persuader le Prince des sentiments presque unanimes des Bordelais ; mais, dans l'état d'ostracisme où il se trouvait, que pouvait-il tenter sans l'agrément de Wellington? Il lui envoya donc La Rochejaquelein, et peu après celui-ci, ayant obtenu satisfaction, reprenait le chemin de Bordeaux, où il arriva le 10 mars, annonçant que l'entrée du Duc et des troupes anglaises n'était plus qu'une question d'heures. En effet, Wellington, bien que fort

---

[1] *Souvenirs de Barante*, t. II.

étonné du mouvement qui se produisait à Bordeaux et qui ne lui causait qu'une médiocre satisfaction, ne crut pas pouvoir se dérober à la demande de la députation de cette ville : le maréchal Beresford recut de lui l'ordre d'escorter le duc d'Angoulême avec quelques milliers d'hommes.

A cette nouvelle, les Bordelais firent parvenir au maréchal cette adresse :

« Monsieur le Général,

« La nation généreuse qui vient de donner de si grandes preuves de sa magnanimité, en secourant avec une constance inébranlable ses alliés opprimés, se présente aujourd'hui aux portes de la ville de Bordeaux comme l'alliée de notre auguste souverain Louis XVIII.

« Nous venons au-devant de vous, Général, manifester, au nom de tous nos concitoyens, les sentiments qu'il leur tarde de proclamer.

« Vous allez être le témoin des marques, qui éclateront de toutes parts, de notre amour pour notre Roi. Ces acclamations seront aussi celles de la reconnaissance.

« Qu'aucun obstacle ne s'oppose désormais à l'union de nos pays! Que vos vaisseaux apportent

vos productions dans nos ports; que vos ports soient ouverts à nos denrées! Que, par ces heureux échanges, notre commerce mutuel fleurisse! C'est sur l'alliance de l'Angleterre et de la France que repose la paix du monde[1]. »

« Ce n'est donc point l'influence anglaise qui a déterminé Bordeaux. L'explosion qui se fit dans cette belle cité déjoua plutôt les Anglais qu'elle ne répondit à leur plan, et l'entrée vraiment triomphale du duc d'Angoulême, en ne leur permettant plus de se présenter en conquérants, excita plus de colère que de joie dans l'âme du général en chef; mais il sut assez se modérer[2]. »

Une foule considérable, composée principalement de jeunes gens vibrants d'enthousiasme, s'était portée en avant de la ville pour offrir ses hommages au duc d'Angoulême. « Presque tout le monde se jetait à genoux; des gens du peuple criaient : « Celui-là est de notre sang! » tous voulaient toucher ses habits et son cheval; on le porta pour ainsi dire dans la cathédrale, où l'attendait l'archevêque : il fut pendant quelques instants séparé de sa suite et pensa être étouffé

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

[2] Mme de Chastenay, ouvrage cité plus haut.

par la foule[1]. » Lynch, maire de Bordeaux, en remettant à Beresford les clefs de la ville, s'exprima en ces termes : « Si vous venez comme vainqueur, vous pouvez, Général, vous emparer de ces clefs, sans qu'il soit besoin que je vous les donne; mais si vous venez comme allié de notre souverain, Louis XVIII, je vous les offre. Vous serez bientôt témoin des preuves d'amour qui se manifesteront de toutes parts en faveur de notre Roi[2]. »

A peine entré dans la ville, le duc d'Angoulême fit afficher cette proclamation : « Ce n'est que par vos vœux que le Roi, mon oncle, aspire à être le restaurateur d'un gouvernement paternel et libre : jusqu'à cette époque, il ne veut rien innover dans la forme de votre administration. Comme lui, satisfait de vos vœux et de votre amour, je déclare que rien ne sera changé par moi. Seulement, j'aime à vous répéter que ma plus consolante mission est de proclamer, au nom du Roi, qu'il n'y aura plus de conscription ni d'impôts odieux; que la liberté des cultes sera maintenue; que le commerce et l'industrie, véritables sources de la prospérité publique, seront encouragés; qu'il ne

---

[1] *Mémoires de la marquise de La Rochejaquelein.*

[2] *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II.

sera porté aucune atteinte à la propriété des domaines qu'on appelle nationaux; que la bravoure française ne se verra jamais enlever ses récompenses et ses honneurs. Si je n'ai pas dû retenir le premier élan de vos âmes, je dois vous conjurer, ô Français, de vous abstenir de tout esprit de parti et d'éviter ainsi un malheur pire encore que la tyrannie. Que tous les fonctionnaires publics exercent leurs emplois; que la justice soit rendue par les mêmes magistrats qu'auparavant; je les conjure de payer à la patrie la dette la plus sacrée : celle de rendre la justice et d'administrer. Je ne leur demande pas de nouveaux serments. Le premier soin du peuple est d'être gouverné[1]. »

En ce même temps, des ovations frénétiques se produisirent au passage du duc d'Angoulême, dont l'émotion à peine contenue se traduisait par les paroles les plus affables, et on pouvait lire sur son visage que ces heures venaient d'effacer vingt-cinq années d'amertume.

Après les horreurs de la guerre, Bordeaux aspirait à une paix durable. Et pourtant les esprits étaient encore partagés entre l'espérance d'un nouvel ordre de choses et la crainte de voir l'Em-

---

[1] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire de son armée.

pire triompher de nouveau. « J'ai entendu dire à M. Lainé, raconte Mme de Chastenay, que le zèle et la crainte étaient alors dans un tel rapport que l'imprimeur chargé de publier la proclamation du duc d'Angoulême avait défiguré ses plus beaux caractères lui-même, et après un travail inouï, afin qu'on ne les reconnût pas. »

La belle attitude du Duc augmentait chaque jour l'enthousiasme, confinant au délire, du peuple bordelais. Il sortait à pied, parcourait tous les campements des troupes, se mêlant à la foule, adressant à tous quelques paroles aimables. Le comte Etienne de Damas le secondait avec ardeur.

« L'armée du général Decaen, surprise plutôt qu'entraînée par l'adhésion de Bordeaux, était indisposée à la fois par le défaut de paie et la nouvelle d'un changement si peu attendu. Le duc d'Angoulême était sorti presque seul de la ville pour passer en revue cette troupe, composée de plus de six mille hommes. Le silence le plus morne l'avait accueilli; mais, sans en être ému, le Prince avait achevé une inspection des plus longues, comme si tous les vœux lui eussent été offerts. Cette conduite lui mérita l'estime de tous les Bordelais qu'elle ravit, et des soldats qui, eux-mêmes, surent aussi l'apprécier; deux jours

après, la ville, qui venait d'embrasser la cause royale, fournit les fonds de leur solde entière[1]. »

La satisfaction du Prince se manifesta dans les dépêches qu'il fit parvenir à son oncle, à Hartwell, par l'entremise de Tanzia, adjoint au maire de Bordeaux, et de Labarthe, qui étaient aussitôt partis pour l'Angleterre afin de déposer aux pieds du Roi les hommages de la ville. Ce fut le Jeudi saint qu'ils arrivèrent au château, dans une voiture pavoisée de drapeaux blancs. Louis XVIII, averti, ne quitta point l'office divin, qu'il tint à suivre jusqu'au bout, malgré l'émotion violente qui l'étreignait. Alors, il reçut la délégation avec la plus affectueuse sympathie. Elle fit un récit plein de vie et de chaleur de l'arrivée du duc d'Angoulême. Elle redit « la démarche du Conseil municipal, se rendant sous la conduite du comte de Lynch au-devant du Duc, le peuple se précipitant sur le passage du Prince qui se dirigeait vers la cathédrale, pour remercier Celui qui renverse et rétablit les maisons royales[2] ».

Les démonstrations royalistes de Bordeaux s'étaient reproduites dans plusieurs villes du Midi, et prirent à Toulouse une particulière inten-

---

1. *Mémoires de Mme de Chastenay*, t. II.
2. Nettement, *Vie de Marie-Thérèse de France*.

sité. L'armée de Soult avait pu se maintenir aux environs de cette ville jusqu'au 10 avril. Mais Wellington, qui s'y était rapidement porté, parvint à le cerner peu à peu, et après un nouveau combat, dans lequel la supériorité du nombre assurait la victoire aux troupes anglaises, Soult, définitivement perdu, se dirigea vers l'Aude, afin de chercher à y rallier les troupes impériales ramenées d'Espagne par le maréchal Suchet.

Au même moment, parvenait au duc d'Angoulême la nouvelle de la proclamation, par le Sénat, de Louis XVIII comme roi de France et de l'abdication de Bonaparte. Il s'écria : « Dieu soit loué ! le sang français ne coulera plus. » « Rapporter ce peu de mots, c'est faire le plus bel éloge d'un prince français, et cependant il faudrait un volume pour rappeler toutes les pensées de ce genre qui s'échappent de la bouche de S. A. R. comme d'une source inépuisable de bonté et de générosité. C'est ainsi qu'en chargeant le préfet de Toulon de faire connaître ses sentiments à ses administrés, il lui dit : « Quoi que vous puissiez dire, « Monsieur, vous n'exprimerez jamais le plaisir « que je ressens[1]. »

---

[1] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire de l'armée du Prince.

Le Prince fit alors pressentir le maréchal Soult pour l'inciter à se rallier à la cause royale. Celui-ci venait d'être informé des différentes décisions prises par le Sénat, ainsi que du vote d'une constitution. Il répondit avec vivacité à l'envoyé du Duc : « Je ne demande pas mieux que de servir le Roi, mais un roi puissant et non un roi de cire; dites à Mgr le duc d'Angoulême que, mon armée et moi, nous sommes aux ordres de S. M. pour marcher sur Paris et la débarrasser de tous ces faiseurs-là, en les jetant hors de la galerie du Luxembourg, comme Bonaparte a fait passer ceux des Conseils par les fenêtres de Saint-Cloud. Je ne connais que cela à faire, car je ne suis pas, je le répète, pour un roi de cire[1]. »

Wellington avait été accueilli à Toulouse aux cris de : « Vivent les Bourbons ! » Très réservé au début, il finit par annoncer que son gouvernement, en présence du vote du Sénat proclamant la déchéance de Bonaparte, l'avait autorisé à reconnaître la cause royaliste. Cette déclaration provoqua dans la ville un véritable débordement de joie. Partout on y donna libre cours, et le 12 avril, à l'heure même où Wellington célébrait par un bal la chute de l'Empire et la victoire des

---

[1] *Mémoires de Vitrolles*, t. Ier.

alliés, Toulouse, illuminée, présentait un spectacle féerique.

Le 16, le Conseil municipal avait pris l'initiative de l'envoi à Bordeaux d'une députation chargée d'inviter le duc d'Angoulême à faire son entrée dans la ville. Elle eut lieu le 27 au soir, au milieu des cris d'enthousiasme ; et lorsque, le 1er mai, le Duc passa la revue de la garde urbaine, ce fut en son honneur une série ininterrompue d'ovations qui semblaient être le présage des jours les plus heureux.

Pourtant, des voix discordantes se faisaient entendre. Un grand nombre de fonctionnaires, d'officiers, de petits employés se demandaient, non sans anxiété, s'ils pourraient conserver les situations qu'ils tenaient de l'Empire. Par-dessus tout, on voyait percer chez eux « les sentiments de prétendue égalité qui n'étaient au fond que la haine des supériorités sociales et l'habitude de la suprématie révolutionnaire[1] ».

D'autre part, Jules de Polignac, nommé commissaire royal à Toulouse, s'était occupé dès son arrivée de la réorganisation de la garde urbaine. Son premier soin avait été de faire remplacer la cocarde tricolore par la cocarde blanche. Certains

---

[1] *Mémoires de Villèle*, t. Ier.

officiers, fortement attachés aux traditions révolutionnaires, s'étaient refusés à l'adopter, et avaient marqué leurs sentiments, lors de ce changement, en ne paraissant pas au corps pendant quelques jours. Les hommes qui les remplacèrent, peu familiarisés avec ce service, bien qu'animés d'intentions excellentes et d'un dévouement absolu au régime nouveau, furent dans l'impossibilité de prendre part à la revue que passa le duc d'Angoulême.

L'impression produite par le Prince avait été favorable. Sa grande droiture, son extrême affabilité, sa modération et ses tendances libérales, qu'il affirmait hautement, lui avaient conquis des sympathies nombreuses.

A Toulouse, des ouvertures lui avaient été faites en vue du rétablissement des anciennes franchises provinciales, auxquelles les populations du Midi attachaient un prix particulier. La centralisation à outrance créée par Napoléon, qui détruisait ainsi subitement une antique organisation où elles trouvaient une large indépendance, était l'une des causes qui avaient maintenu dans leur cœur la fidélité du souvenir aux Bourbons. Le duc d'Angoulême, absorbé alors par mille autres préoccupations, ne parut pas attacher à ces *desiderata* toute l'impor-

Le Duc d'Angoulême
priant devant les ossements des victimes de Quiberon le 1er Juillet 1815

tance qu'ils méritaient. En visitant les monuments de Toulouse, les grands travaux jadis exécutés et qui constituaient l'une des gloires du pays, son air distrait impressionna fâcheusement les Toulousains et atténua la chaleur des sentiments qu'on lui témoignait. Il alla même, d'après Villèle, jusqu'à dire à plusieurs reprises : « Nous préférons les départements aux provinces. »

On se demandait alors si ce n'était pas le contact des étrangers qui lui avait dicté cette opinion, car ceux-ci approuvaient généralement les réformes administratives de Napoléon. Aussi avait-on d'autant plus lieu de s'étonner de l'indifférence apparente du Prince que, tout en cherchant à se libérer du joug intolérable de l'Empereur, les alliés subissaient encore le prestige de son génie.

« Le jour même de l'entrée des Anglais à Toulouse, ils avaient enlevé partout les croix d'honneur à l'effigie de Bonaparte, ses bustes et jusqu'à ses moindres portraits, non pour en faire des espèces de trophées, comme on le crut tout d'abord, mais pour se complaire devant l'image d'un homme pour lequel ils professaient hautement la plus vive admiration[1]. »

---

[1] *Mémoires de Villèle*, t. Ier.

Avant de quitter la ville, le duc d'Angoulême, se conformant aux vœux des habitants, remplaça les hauts fonctionnaires par des hommes nouveaux; puis, ayant reçu une députation de Carcassonne qui le suppliait d'honorer cette cité de sa présence, il s'y rendit et fut chaleureusement accueilli. Il visita ensuite les armées des maréchaux Soult et Suchet, cantonnées dans le département de l'Aude, et, après un court arrêt à Toulouse, il reprit en hâte, le 6 mai, le chemin de Bordeaux, où sa présence devenait nécessaire.

En effet, dès le début de son premier séjour dans cette ville, de nombreuses pétitions lui avaient été adressées en vue de la suppression de l'impôt des droits réunis qui constituait pour la population une lourde charge et n'avait pas été sans l'indisposer contre le régime impérial; elle n'avait cessé de protester, notamment contre les droits sur les boissons, et cette protestation menaçait maintenant de dégénérer en rébellion.

Les Bordelais avaient fondé les plus sérieuses espérances sur l'arrivée du duc d'Angoulême pour obtenir un allégement des charges fiscales. Mais les ressources du trésor royal étaient minimes et les besoins grands; il fallait faire face aux exigences d'une situation nouvelle. Très préoccupé

de l'avenir, le Duc ne put satisfaire aux demandes nombreuses qui lui parvenaient à ce sujet et leur opposa une fin de non-recevoir.

La déception fut grande au sein d'une cité qui, la première, avait embrassé avec tant de chaleur la cause monarchique; par respect pour la présence du duc d'Angoulême, un calme relatif s'y rétablit pourtant, mais un nuage de tristesse plana sur une population jusqu'alors entièrement adonnée à la satisfaction et à l'espérance.

En revanche, le duc d'Angoulême avait promis, au nom du Roi, qu'on examinerait les moyens de supprimer la conscription, qui avait tant contribué à l'impopularité de Napoléon.

Louis XVIII, accompagné de la duchesse d'Angoulême, était arrivé à Paris le 3 mai; sa nièce suscitait une sympathie générale. La série des malheurs qui l'avaient environnée pendant vingt ans lui avait donné aux yeux de la population parisienne une incomparable auréole.

Cette vie, commencée sous les sombres auspices du crépuscule de la monarchie, continuée dans les horreurs du cachot d'où Marie-Thérèse entendit les cris sauvages de la tourbe qui insultait Louis XVI jusqu'au seuil de l'échafaud, se poursuivant à Vienne dans une sorte de nouvelle captivité, n'était-elle pas l'odyssée la plus lamen-

table et la plus extraordinaire qu'une femme ait jamais subie. Aussi la duchesse d'Angoulême inspirait à la fois l'amour et la compassion, et ces deux sentiments, se confondant étroitement dans les esprits, la faisaient apparaître à cette heure dans une véritable apothéose. Elle avait été acclamée au balcon des Tuileries, et lorsque, à la représentation d'*Œdipe à Colone*, à l'Opéra, Œdipe, montrant Antigone, prononça ce vers :

Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins,

le public, opérant immédiatement un rapprochement avec l'attitude de la Duchesse à l'égard de Louis XVIII, acclama celle-ci frénétiquement pendant plusieurs minutes.

Le duc d'Angoulême, à la suite de l'accalmie qui s'était produite à Bordeaux, prit la route de Paris, où il arriva le 27 mai.

La situation des Bourbons était difficile. La paix extérieure était faite : il fallait maintenant doter le pays d'institutions libérales, mettre un frein aux revendications peu opportunes des ultras et des anciens émigrés, comprimer le zèle intempestif de certains fonctionnaires, donner des gages à tous les partis qu'il importait de rallier. Lors de la discussion solennelle de la Charte, au Conseil privé, le duc d'Angoulême prit la

parole. Rappelant les engagements qu'il avait assumés à Bordeaux, il demanda formellement qu'un article du nouveau pacte stipulât l'abolition de la conscription.

Une discussion s'engagea, à laquelle participèrent tous les ministres. Certains faisaient observer que, dans l'état actuel du pays, il fallait assurer le recrutement et que des engagements volontaires seraient insuffisants pour constituer l'armée dont on avait besoin. Le Roi accepta alors la rédaction suivante, qui laissait le champ libre à des dispositions ultérieures : « La conscription est abolie, le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par la loi[1]. »

Le duc d'Angoulême avait assisté aux côtés de son oncle, le 4 juin, à l'ouverture du Corps législatif et, à Paris comme en province, son attitude était jugée très favorablement.

Pour arriver à la conciliation dans l'Ouest, où l'antagonisme entre blancs et bleus était toujours vif, et contenir les populations royalistes, dont la trop grande ardeur pouvait devenir un péril, Louis XVIII avait d'abord envoyé à la fin de mai une mission dans cette région, sous

---

[1] Vitrolles, *Mémoires*.

la direction du lieutenant-général comte Ruty. Elle se composait du général d'Andigné, de La Rochejaquelein, de Suzannet et d'Autichamp. Son principal but était de préparer la venue du duc d'Angoulême, sur lequel Louis XVIII avait jeté les yeux pour une seconde mission, nourrissant l'espoir que sa brillante réussite dans le Midi serait de bon augure. Il s'agissait aussi pour lui de se montrer aux Vendéens, dont le dévouement à la cause royale méritait une démarche personnelle. Son voyage débuta sous les auspices les plus heureux. A Rennes, à Nantes, à Brest, à Lorient, les populations se pressaient en foule sur son passage, aux cris mille fois répétés de : « Vive le Roi! Vive le duc d'Angoulême! » Des villes et des bourgs tout enguirlandés, ornés d'oriflammes, d'emblèmes monarchiques, ne cessaient de lui faire fête; si une curiosité bien naturelle entrait pour beaucoup dans ces manifestations royalistes, après vingt-cinq années d'une succession de régimes politiques si différents, il n'était pas douteux pourtant que, malgré son peu d'aisance naturelle et son extérieur embarrassé, le Duc plaisait par ses qualités de cœur et d'esprit, par une grande bonhomie, par la réputation de libéralisme qu'il s'était faite dans le Midi. Il n'est pas jusqu'à sa

timidité elle-même qui ne prédisposât le public en sa faveur; il y voyait un excès de modestie.

Partout, il se présentait en parlant d' « union et d'oubli », et cette belle devise, sortant de la bouche d'un prince encore peu connu, commandait l'amour et le respect.

Le 1er juillet 1814, il visita la Chartreuse de Notre-Dame d'Auray, où il pria longuement devant les ossements des victimes de Quiberon[1].

A Beaupréau, où il passa peu après, les paysans vendéens, accourus en foule, lui firent la réception la plus chaleureuse.

A Bordeaux, où, quelques mois auparavant, le Prince était entré en triomphateur, l'accueil fut plus réservé. Là aussi, le zèle de quelques royalistes intransigeants avait déjà émoussé les sentiments qui s'étaient spontanément manifestés. En outre, le maintien de l'impôt des droits réunis et les avantages que les Anglais, fidèles à leurs principes, s'étaient fait concéder avaient provoqué au sein de la population un sentiment de malaise que la présence du duc d'Angoulême ne parvint pas à dissiper, malgré les distinctions honorifiques qu'il distribua en abondance, cher-

---

[1] Voir à ce sujet la *Gazette de France* et le *Moniteur* des 6 et 7 juillet 1814, et Ms. franç. 5190 (Bibl. nat.).

chant ainsi à compenser par les hochets de la vanité l'impression fâcheuse produite dans cette grande ville par les premiers actes du gouvernement royal.

A Saint-Martin-de-Saignaux, un grave accident faillit coûter la vie au Prince. Comme sa voiture côtoyait un précipice, le terrain s'effondra et elle fut pendant quelques instants suspendue au-dessus de l'abîme. Ce ne fut qu'au prix des plus grandes difficultés que le duc d'Angoulême put être dégagé, grâce au concours des gardes royaux et des paysans des alentours. Il fit aussitôt remettre une gratification pour eux au maire[1].

Dans la plupart des villes qu'il traversa ensuite, à Tarbes, Mont-de-Marsan, Toulouse, Limoges, Saumur, il n'eut qu'à constater la répétition des manifestations de joie qui l'avaient généralement accompagné; il ne fut pas pourtant sans marquer à plusieurs reprises son déplaisir à certains membres de la haute noblesse qui, soit par des ambitions impatientes, soit par amertume d'avoir été écartés pendant tant d'années, semblaient ne pas voir qu'entre la France de 1814 et celle de 1789, un fossé désormais infranchissable séparait deux régimes. A Angers no-

---

Gazette de France du 6 août 1814.

tamment, il dit à l'un d'eux : « Monsieur, vous voulez être plus roi que le Roi, retirez-vous[1]. »

Le 12 août, le Duc rentrait à Paris, laissant presque partout l'impression de sa prudence et de sa conciliation, s'étant acquis de très nombreuses sympathies, en dépit du mécontentement des ultras qui blâmaient vertement sa « tiédeur ».

Le comte d'Artois, chargé de visiter l'est de la France, et le duc de Berry, qui, de son côté, s'était rendu dans le nord, étaient loin d'avoir gagné à la monarchie des amis aussi sincères et aussi nombreux. Le comte d'Artois s'était signalé par ses tendances contraires à toute politique libérale. Le duc de Berry avait parfois tenu des propos malheureux. « Il y eut plusieurs scènes fâcheuses dans les provinces qu'il était chargé de parcourir. Le Roi, lorsqu'il revint, se crut obligé de lui adresser quelques paroles sévères sur sa conduite. Ce mécompte était d'autant plus fâcheux qu'on avait beaucoup compté sur lui pour agir sur les troupes; s'il avait su se contenir, il eût été tout à fait propre à exercer de l'influence sur elles. Il avait de la détermination dans l'esprit et dans les manières. Son goût extrêmement vif pour les plaisirs ne lui permettait aucun rigo-

---

[1] Ernest Hamel, *Histoire de la Restauration*, t. Ier.

risme[1]. » Le contraste qu'offraient le caractère et les attitudes des deux frères était donc complet, et, en jugeant les divers membres de la famille royale, le chancelier Pasquier a pu ajouter que le rôle personnel du duc d'Angoulême, dans la Restauration, avait été « le plus utile et le plus brillant[2] ».

---

[1] *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. III.
[2] *Ibid.*, t. II.

CHAPITRE V

Les Cent-Jours.

Le duc et la duchesse d'Angoulême avaient quitté Paris à la fin de février 1815 pour se rendre à Bordeaux et y commémorer l'anniversaire de l'entrée du Duc dans cette ville.

Les cités qu'ils traversèrent s'étaient parées comme aux plus beaux jours de fête. De magnifiques arcs de triomphe en ornaient l'entrée. A Bourges, Limoges, Orléans, Périgueux, le peuple était en liesse. Aucun nuage ne semblait assombrir l'horizon.

Le 5 mars, ils étaient aux portes de Bordeaux ; malgré le refus opposé aux réclamations très légitimes des Bordelais au sujet de l'impôt, la présence simultanée des deux membres de la famille royale qui inspiraient le plus de sympathies avait attiré à leur arrivée une foule innombrable.

A mesure que leur élégante gondole remontait la Gironde, le fleuve se couvrait d'embarcations joliment ornées de trophées et d'oriflammes multicolores, et à un moment les deux rives furent reliées par un véritable pont de bateaux.

Les acclamations de la multitude accourue au débarcadère, les hommages empressés et émus du Corps municipal, l'attitude générale de la population presque électrisée et qui, dans son délire, détela les chevaux du carrosse qui attendait le Duc et la Duchesse, pour le pousser elle-même vers le château royal, leur prouvaient le bonheur que suscitait leur vue.

Les fêtes se multiplièrent. « Bordeaux ne pouvait se lasser de témoigner au Prince et à la Princesse la tendresse enthousiaste, c'est le mot, dont la ville était remplie pour eux[1]. » Le caractère expansif et aimant des habitants du Midi se révélait alors dans toute sa force.

Qui aurait pu croire que cette ivresse était le prélude du chant du cygne? La nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan produisit l'effet d'un coup de théâtre. Elle parvint au duc d'Angoulême au milieu d'un bal donné par les principaux commerçants bordelais, comme si

---

[1] Nettement, ouvrage cité.

la Fortune, toujours changeante, avait voulu ainsi lui démontrer de nouveau la vanité des joies humaines et lui rappeler, à l'heure même où il s'y adonnait le plus, que la tristesse devait être le lot de sa vie.

Il s'empressa de donner des ordres secrets pour son départ, mais n'interrompit pas les divertissements, qui prirent fin fort tard.

Le *Moniteur* du 5 mars 1815, en annonçant la rentrée en France de Bonaparte, la présentait « comme un acte de démence dont quelques gardes champêtres suffiraient pour faire justice ». Une pareille appréciation, évidemment formulée dans le dessein de calmer l'opinion fort inquiète, ne paraissait guère correspondre aux pressentiments de la duchesse d'Angoulême, car, au milieu de la stupeur qui tout à coup succédait à la joie, elle s'était écriée : « Puisse cette lutte ne pas coûter des flots de sang aux Français[1]. »

On sait la manière admirable dont elle organisa immédiatement la résistance à Bordeaux, avec cette fermeté et cette mâle constance qu'elle avait puisées dans ses longues et dures épreuves, et qui arrachèrent à l'Empereur lui-même cette appréciation : « La duchesse d'Angoulême est le

---

[1] Nettement, ouvrage cité.

seul homme de sa famille. » Jugement empreint d'ailleurs de la partialité malveillante avec laquelle Napoléon jugea toujours les Bourbons, car, dans ces mémorables journées de mars et d'avril 1815, la conduite du duc d'Angoulême fut, elle aussi, au-dessus de tout éloge : sa bravoure ne fut pas moindre que le jour où, à l'armée de Condé, il avait pris part avec un héroïsme si français au combat qui se livrait sur les bords de l'Inn.

La duchesse d'Angoulême avait dit à son mari : « Maintenez le Languedoc et la Provence dans le devoir, je me charge de garder Bordeaux et tous les départements voisins[1]. » Nommé lieutenant général pour les départements du Midi et commandant en chef de l'armée dans cette région, le Prince avait reçu de Louis XVIII l'ordre de se diriger aussitôt sur Toulouse, puis sur les rives du Rhône, afin de barrer à Napoléon la route de Paris. La plus grande célérité s'imposait, car il avançait rapidement, entraînant avec lui tous ceux pour lesquels il symbolisait un glorieux passé.

Le Duc quitta donc Bordeaux en hâte le 10 mars.

Le 13, il arrivait à Nîmes, où il rencontra le gé-

---

[1] Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. II.

néral Ambert, commandant la 9e division militaire à Montpellier, qui s'était porté à sa rencontre. Le Prince convoqua sur-le-champ un conseil militaire où figurèrent les généraux Gilly, Briche et Merle, et plusieurs officiers généraux de son entourage, parmi lesquels on remarquait le comte de Damas-Crux, le duc de La Force, le vicomte de Bruges, etc. Le général Ambert prit la parole et combattit avec véhémence le dessein du Prince, qui affirmait sa volonté de se rendre d'abord à Marseille et de remonter ensuite la rive gauche du Rhône; puis il lut la note suivante qu'il remit ensuite au duc d'Angoulême :

« Le meilleur parti qui serait à prendre, d'après mon opinion, serait de faire prononcer un mouvement de force rapide du Midi sur le Nord, afin d'occuper de nouveau les départements que l'ennemi a traversés, d'opérer contre lui une diversion puissante et de monter contre lui l'opinion de cette partie de la France; ce mouvement se conciliera forcément avec les dispositions faites du côté de Paris, sur le front de sa marche. Cette opération doit être dirigée par Son Altesse en personne, à la tête du premier noyau de gardes nationales qui pourrait être formé de suite à Nismes, Montpellier et environs, et qui se grossirait, en route, de tous les hommes des départements à portée.

« Les gardes nationales dirigées par le Prince en personne devraient marcher, par les routes de l'Ardèche et de la Lozère, sur la grande route de Lyon à Paris. En même temps, les gardes nationales de la province devront se porter le plus en avant possible, en suivant le mouvement sur la rive gauche du Rhône. Il faudrait donner instantanément la même impulsion aux gardes nationales du département du Midi jusqu'à Bordeaux[1]. »

Mais ces considérations n'eurent pas pour effet de modifier les dispositions du duc d'Angoulême, qui persista à vouloir se diriger sur Marseille. Le 14 au matin, un nouveau conseil militaire fut tenu. Le général Ambert reprit avec plus de force encore les arguments qu'il avait développés la veille, mais ses efforts restèrent vains et il repartit pour Montpellier.

A Nîmes, les troupes étaient sous les ordres du général Gilly. Ses actes, depuis le retour des Bourbons, avaient indisposé les royalistes contre lui, et ils en avaient à maintes reprises exprimé leur mécontentement. On le savait peu dévoué à la cause royale. Aussi le duc d'Angoulême lui retira-t-il son commandement, et il continua à marches forcées sa route vers Marseille. Il y

---

Bibliothèque nationale, Manuscrit français n° 228.

arriva le 15. Cette ville, digne émule de Bordeaux, s'était aussi signalée dès le début de la Restauration par son ardeur monarchiste, et tout portait le duc d'Angoulême à croire que la lutte contre l'Empereur pourrait s'y organiser facilement.

L'accueil qu'il y reçut ne put que le fortifier dans sa manière de voir. Son entrée se fit, en effet, au milieu des acclamations populaires. L'atmosphère de suspicion qui environnait le général Gilly à Nîmes avait également enveloppé le maréchal Masséna, qui commandait en chef à Marseille. Il n'avait pas, à la nouvelle du débarquement de l'Empereur, pris officiellement parti pour les Bourbons, gardant l'attitude la plus réservée, attendant que les événements lui permissent de se prononcer dans un sens ou dans l'autre.

En outre, son brillant passé, sa haute valeur militaire, l'éclat de ses services l'avaient entouré, aux yeux de ses troupes, d'une véritable auréole, qui éclipsait singulièrement les officiers supérieurs placés sous les ordres du duc d'Angoulême. Ceux-ci lui témoignaient cette basse jalousie qui est le monopole des médiocrités.

Aussi le premier soin du Prince fut-il de donner à Masséna l'ordre d'abandonner son com-

mandement. Il se rendit à Toulon avec une faible partie de ses troupes. Au point où il en était, il n'avait d'ailleurs qu'un but : préserver cette ville d'une invasion étrangère.

Dans la pénible situation financière où se trouvait le gouvernement des Bourbons, il lui fallait à tout prix se procurer des secours pécuniaires qui faisaient totalement défaut. Le duc d'Angoulême se proposait bien de solliciter des forces armées de son cousin le roi d'Espagne, mais, estimant qu'elles seraient insuffisantes, il songeait à recourir aussi au Cabinet britannique, espérant se procurer ainsi les ressources qui lui manquaient et opposer immédiatement à l'Empereur un ennemi dangereux et irréductible.

Masséna, dans un rapport adressé quelque temps après à Napoléon, lui exposait en ces termes quels avaient été les projets du Prince : « Le duc d'Angoulême, disait-il, qui déjà m'avait enlevé trois régiments, voulait encore prendre ceux qui étaient à Toulon, et il m'a fait dire par M. de Rivière que son intention était de donner le port en dépôt aux Anglais, qui fourniraient, en retour, de l'argent au roi de France. Dans une situation aussi difficile, je me déterminai, après avoir mis Antibes en état de siège, afin de le soustraire à l'autorité du préfet du Var, à me

rendre à Toulon, afin de conserver à Votre Majesté cette place et sa marine[1]. »

L'armée du duc d'Angoulême augmentait rapidement.

En dehors des deux régiments d'infanterie restés à Marseille, il venait d'en recevoir un autre, ainsi qu'un régiment de cavalerie et quelques batteries d'artillerie.

Les engagements volontaires, très nombreux dans le Midi, notamment à Nîmes, Marseille, etc., donnaient à ses troupes une indiscutable cohésion. Elles montaient à douze mille hommes.

Pendant ce temps, Vitrolles avait cherché à organiser à Toulouse une sorte de gouvernement provisoire. Mais la population, si dévouée aux Bourbons quelques mois auparavant, paraissait déjà impressionnée par la marche rapide de Napoléon sur Paris, et l'on pouvait s'attendre à toutes les éventualités. Des défections de plus en plus nombreuses se produisaient, tant de la part des fonctionnaires que des troupes. Des rivalités mesquines survenues en fin de compte entre les personnalités royalistes les plus en vue de la ville, et dont la plupart manquaient d'envergure pour faire face à une situation aussi

---

[1] *Moniteur* du 19 avril 1815.

grave, la compromirent irrémédiablement ; le 4 avril, Vitrolles dut se rendre au général Laborde, qui le dirigea sur Paris. Ce dernier ne disposait pourtant que de quatre compagnies de canonniers, devant lesquelles vingt mille gardes nationaux mirent bas les armes.

Le projet du duc d'Angoulême était de se porter vers Lyon et de l'occuper, ainsi que Grenoble, ce qui semblait, à première vue, d'autant plus aisé que les troupes de ces villes avaient fait défection et suivi Napoléon dans sa marche triomphale sur Paris. Il avait divisé ses forces en deux corps : le prèmier, placé sous les ordres des généraux Ernouf, Gardanne et Loverdo, devait se compléter à Sisteron, puis se diriger en toute hâte sur Grenoble ; le second devait être commandé par le duc d'Angoulême lui-même, stationner d'abord à Pont-Saint-Esprit, puis marcher sur Lyon.

Le Prince, confiant encore dans son étoile, malgré des pronostics si fâcheux, ne s'était pas rendu compte de l'effet foudroyant produit sur les populations du Dauphiné par le passage de Napoléon. Il semblait que tout le passé se ravivait à leurs yeux et que le nom des Bourbons ne fût déjà plus qu'un lointain souvenir. Après mille péripéties, le corps parti de Sisteron se disloqua.

Les dispositions toujours plus hostiles des habitants de Vizille, La Mure, Grenoble en paralysèrent la marche. Plusieurs régiments firent défection, et les volontaires eux-mêmes, malgré leur ardeur, furent dispersés par des gardes nationaux dans cinq ou six directions différentes, après quelques combats fort meurtriers. Dans cette région, la partie était perdue.

La première pensée du duc d'Angoulême, devant les événements qui suivirent le débarquement de Napoléon, avait été, comme on l'a vu, de solliciter du roi d'Espagne des secours sur lesquels il fondait de grandes espérances. Mais ce n'était pas chose facile de secouer l'apathie de cette Cour qui, dominée par la crainte de Napoléon, ne paraissait pas disposée à mobiliser une armée pour soutenir la cause d'une famille alliée à la sienne.

Le 30 mars, le duc d'Angoulême demandait officiellement à Ferdinand VII son concours[1] :

« Monsieur mon Frère et Cousin,

« C'est avec la plus entière confiance dans les hautes qualités qui distinguent V. M., et dans la

---

[1] *Moniteur* du 8 avril 1815.

noblesse de son caractère qui est si connue, comme parent, allié, et ayant le même intérêt contre l'ennemi commun, que je m'adresse à Elle.

« N'ayant point de communication avec le Roi mon oncle, j'ignore les démarches qu'il a faites près de V. M.; mais comme il m'a chargé du gouvernement du Midi et que la position où nous nous trouvons est critique par la défection de presque toutes les troupes, je prie V. M., au nom du Roi mon oncle, de faire entrer ses forces dans le royaume comme auxiliaires du roi de France, et je vais donner des ordres dans les départements des frontières pour qu'elles soient reçues comme amies et alliés. Il me semble qu'il serait désirable qu'elles se portassent partie sur Bordeaux, partie sur Toulouse, le plus grand nombre sur ce dernier point, comme étant le plus central.

« Les sentiments des habitants du Midi sont excellents, et ils montrent beaucoup de zèle pour former les bataillons de garde nationale; mais ils ont besoin d'être soutenus. J'ai établi, d'après l'ordre du Roi mon oncle, un gouvernement à Toulouse, à la tête duquel j'ai placé le lieutenant-général comte de Damas et le baron de Vitrolles, commissaire extraordinaire du Roi.

« J'aurais désiré y aller moi-même; mais si j'avais quitté les troupes que je commande, le dé-

couragement s'y serait mis et tout aurait été débauché. Je suis en marche sur Lyon, et, jusqu'à présent, il n'y a aucune force devant moi. La prise de cette ville serait d'une grande importance sur l'opinion, surtout si les alliés étaient entrés en France, comme me le faisait supposer la direction que le Roi a prise. Je chargerai le gouvernement à Toulouse de tenir les ministres de V. M. au courant de tout ce qui pourra l'intéresser.

« J'ai la confiance que la Providence couronnera nos efforts et fera triompher notre cause, qui est celle de tous les souverains légitimes et à laquelle sont attachés la paix et le bonheur du monde.

« Je n'ai pas besoin de recommander à V. M. la duchesse d'Angoulême, si elle était dans le cas de se retirer dans ses Etats. C'est un grand bonheur pour moi dans le moment actuel, et dont j'ai de bien vives actions de grâces à rendre à Dieu, qu'elle soit dans une ville qui nous a donné tant de preuves d'attachement en se déclarant pour le Roi l'année dernière et où elle est si à portée des Etats de V. M.

« C'est le lieutenant-colonel comte d'Osmond, fils de l'ambassadeur du Roi mon oncle à Turin, et attaché à mon état-major, qui aura l'honneur de remettre cette lettre à V. M. Je La supplie

d'agréer avec bonté l'hommage du profond respect, de l'admiration et de l'attachement avec lequel je suis,

« Monsieur mon Frère et Cousin,

« De Votre Majesté,

« Le très affectionné frère, cousin et serviteur.

« LOUIS-ANTOINE.

« De mon quartier général, au Pont-Saint-Esprit, le 30 mars 1815. »

Il paraissait difficile, en outre, que la monarchie espagnole, dont les ressources financières étaient d'ailleurs fort minimes, pût lutter contre le courant manifeste qui se produisait dans certaines provinces en faveur de Napoléon. A Barcelone notamment, lit-on dans le *Moniteur* du 12 avril 1815, « le parti constitutionnel, qui est de beaucoup le plus fort en nombre et en talent, est tout entier pour l'Empereur. Il n'y a que les prêtres et les moines qui redoutent son influence : mais ils sont en minorité de force... Le mécontentement contre le gouvernement actuel est général. Il produira quelques mouvements insurrectionnels à la première occasion. Déjà on affiche des placards : « Vive Napoléon ! plus de Bourbons ! »

En même temps, le duc d'Angoulême chargeait

d'Osmond de solliciter des secours du roi de Sardaigne et en recevait la lettre suivante :

« Turin, le 7 avril.

« Les ordres de V. A R. m'arrivèrent à Gènes mardi, à six heures ; à minuit, j'étais sur la route de Turin, et hier au soir les désirs de Monseigneur étaient connus du comte de Nallaise ; deux fois aujourd'hui j'ai vu le Roi ; la bonne volonté de S. M. est parfaite. Lord Bentinck, M. Hill et le général comte Bubna, les ministres et le comte de Revel, tout le monde se réunit à penser, comme moi, qu'un secours de quelques milliers d'hommes serait aujourd'hui préférable au quintuple dans un mois, et cependant nous n'aurons pas ce dont nous avons un besoin si pressant. Les circonstances ont forcé de rassembler aux environs d'Alexandrie presque toutes les troupes piémontaises ; elles resteront là jusqu'au 15 ; il est probable qu'alors le Roi pourra en mettre une partie à la disposition de Monseigneur. En attendant, il faudrait joindre des Suisses aux 2,000 Sardes qui seuls se trouvent à portée de Chambéry ; c'est pour les obtenir que j'envoie à Berne M. de Saluces, porteur de lettres aux ministres d'Autriche et d'Angleterre. Ceux qui se trouvent ici conviennent que la demande de Monseigneur, lieute-

nant général dans le sud de la France, est précisément équivalente à celle du Roi, prévue par la déclaration du Congrès, et qu'en conséquence tout ce qui fait partie de la coalition doit y avoir égard.

« Je suis avec respect,

« Monseigneur,

« De V. A. R. le très humble serviteur.

« Osmond[1]. »

Le jour même où le duc d'Angoulême écrivait au roi d'Espagne, il l'annonçait à sa femme en des termes où, à travers les inquiétudes de la situation, se fait jour la tendresse si touchante qui les unissait : « Je commence toujours à t'écrire, ma bien-aimée Gioia, pour te dire que, d'après ce que tu m'as mandé, j'ai écrit au roi d'Espagne la lettre dont je joins ici la copie, et que j'ai chargé le jeune d'Osmond de la porter. J'ai écrit en même temps au prince de Laval en lui envoyant la copie de ma lettre et lui laissant la liberté de la laisser remettre ou non, suivant les instructions qu'il aurait reçues du Roi. Nous avons eu aujourd'hui une petite affaire en avant de Montélimar. D'Escars a été attaqué par le général

---

[1] *Moniteur* du 18 avril 1815.

Debelle et l'a repoussé. Il avait avec lui cinquante chasseurs du 14e, qui ont tous passé du côté de l'ennemi. Nos gardes nationaux se sont bien conduits : j'irai demain et je leur donnerai quelques décorations. Après l'affaire, le lieutenant-général comte Monnier est arrivé avec du renfort et a pris le commandement. Le régiment Colonel-Général y sera demain avec deux canons et deux obusiers de plus. Rivière m'est arrivé ce soir avec de bonnes nouvelles de Marseille et de Toulon. Le Maréchal continue à se conduire comme un bijou ; cela nous est bien nécessaire, car il n'y a que lui qui puisse être maître des troupes. Je vais me coucher, j'achèverai ma lettre demain matin, après avoir reçu, j'espère, la tienne. Je souhaite le bonsoir à ce que j'ai de plus cher au monde et je t'embrasse du plus tendre de mon cœur[1]. »

Le Prince poursuivait, en effet, la seconde partie de son plan, qui consistait à gagner Lyon. A la suite du glorieux fait d'armes de d'Escars, une offensive hardie et vigoureuse avait permis aux troupes royales de se rendre maîtresses, le 31 mars, de Montélimar, puis de Loriol, que défendaient celles qui étaient déjà ralliées à la cause de Napoléon, sous les ordres du général Debelle. Dans ces

---

[1] *Gazette de France* du 9 avril 1815. Supplément.

deux combats, la présence d'esprit du Prince, sa conduite énergique et son oubli de lui-même ne furent pas ses moindres mérites. Entraîné par son ardeur militaire, il courut les plus grands dangers pendant une reconnaissance qu'il dirigeait lui-même, et comme l'un de ses lieutenants lui faisait observer que sa précipitation l'exposait à de sérieux risques, il s'attira cette belle réponse : « J'ai la vue un peu basse, j'aime à voir l'ennemi de près[1]. »

« Ces deux victoires resteront à jamais de beaux monuments de la valeur et de l'art militaire de Louis-Antoine ; elles resteront des victoires, quoique les circonstances, qui étaient hors des calculs du vainqueur, lui en eussent enlevé le fruit[2]. »

« Deux canons, deux drapeaux et huit cents prisonniers tombèrent entre nos mains, disait lui-même plus tard le duc d'Angoulême[3]. »

A l'issue du combat, il se rendit auprès des blessés, qui étaient en fort grand nombre ; il s'appliqua à les réconforter, leur fit prodiguer les soins empressés que nécessitait leur état, et déclara qu'il ne fallait voir en eux que des « frères égarés[4] ».

---

[1] Nettement, ouvrage cité.

[2] Hesekiel, *Le Duc d'Angoulême*.

[3] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

[4] Boynest, ouvrage déjà cité.

Pendant ces événements, sa correspondance avec sa femme était fréquente. La lettre qu'il lui adressait le soir du combat de Montélimar peint sa constance et son esprit de résolution :

« Pont-Saint-Esprit, 31 mars[1].

« Bonjour, ma bien chère Gioia. Par je ne sais quelle fatalité, l'estafette n'est pas encore arrivée; ce qui me chagrine, parce que je crains de fermer ma lettre avant son arrivée. Par différents rapports qui me sont venus des gens du pays, il paraît que le général Debelle n'avait pas de troupes de ligne, mais qu'il avait rassemblé tous les mauvais sujets du pays... Une fois en fuite, je suis persuadé que nous n'en entendrons plus parler. Je vais travailler à désorganiser tous les régiments, parce qu'excepté le *Colonel-Général*, je ne puis compter sur aucun, et que ces gens-là, du moins la plupart, dont les gardes nationaux, font de bons soldats; ils serviront très bien. La moitié de ce qui a vu le feu hier sont d'anciens soldats. Fais faire un petit bulletin exagéré de l'affaire d'hier, et répands-le, je te prie, le plus que tu pourras. Je fais réparer la citadelle du Pont-Saint-Esprit pour nous servir de point d'appui.

---

[1] *Moniteur* du 8 avril 1815.

C'est là où le lieutenant-général Merle organise tout ce qui viendra des gardes nationaux, pour les envoyer de là en avant. A propos, j'oubliais de te dire que le commandant de Bayonne, le général de Bourat, doit être bon. C'est à moi qu'il doit sa place et il en était profondément reconnaissant; c'est aussi moi qui lui ai donné la croix; il a perdu une jambe à la bataille de Toulouse.

« Adieu, ma bien chère et tendrement chérie Gioia de mon cœur, je t'embrasse comme je t'aime, avec la plus vive tendresse. »

Le 3 avril, le Duc entrait à Valence, occupa ensuite Romans et, continuant à faire reculer les troupes impériales, il se cantonna sur les bords de l'Isère. On lui amena à ce moment un garde champêtre qui avait passé à l'ennemi et qui venait d'être fait prisonnier. Il portait en guise de trophée un drapeau tricolore. Le Prince lui fit rendre sa liberté, ajoutant qu'il lui pardonnait. Pris d'un accès de remords, ce malheureux n'eut pas la force d'y résister « et il se brûla la cervelle[1] ».

Ces premiers succès avaient donné aux royalistes une confiance que la situation générale était loin de légitimer, quand, de toutes parts, se

---

[1] Boynest, ouvrage déjà cité.

multipliaient les défections en faveur de Bonaparte.

« Bonaparte n'a laissé de troupes nulle part, écrivait le comte de Guiche à sa mère : les maréchaux sont fidèles, à l'exception d'un seul que nous prendrons incessamment. Nous entrerons sans coup férir à Lyon, où l'on nous appelle.

« Très bonne mère, je me sens inspiré, voici mon pressentiment : dans un mois, le roi de France sera dans sa capitale. Je crois qu'il nous en faudra pendre et fusiller plusieurs. Dans ce moment, tous les Français sont passés au creuset, et la main de Dieu a désigné la séparation à faire entre le bon grain et l'ivraie ; c'est au feu que l'ivraie doit être jetée ; alors nous serons tous purs et dignes du gouvernement paternel de notre roi. Je ne pense pas que nous restions longtemps ici. Lyon est dans l'attente de notre vengeance et n'a pas un soldat[1]. »

A Lyon, on avait été rapidement averti de la marche du duc d'Angoulême ; des milliers de volontaires s'enrôlaient, aux cris de : Vive l'Empereur ! sous le drapeau tricolore. Un enthousiasme indescriptible les animait et on eût dit que, galvanisées par ce courant, les provinces voi-

---

[1] *Moniteur* du 8 avril 1815.

sines voulaient rivaliser d'ardeur avec la seconde ville de France, car, dans toute la Bourgogne, on signalait un mouvement analogue, indice indubitable de la popularité croissante de Napoléon, qui venait de confier au général de Grouchy le commandement de ces milliers de volontaires.

Cet officier général, qui inspirait à l'Empereur une entière confiance et lui avait à maintes reprises, dans le passé, témoigné son dévouement absolu, se porta avec célérité sur les troupes commandées par le duc d'Angoulême et le força à rétrograder.

Après avoir évacué Romans, le Prince repassa par Valence et ne quitta cette ville qu'après y avoir fait apposer une affiche par laquelle il annonçait à la population que les armées alliées s'apprêtaient à secourir les Bourbons.

En effet, Louis XVIII qui, comme son neveu, faisait fonds sur les sentiments des populations du Midi, l'avait fait aviser des dispositions des alliés à l'égard de Bonaparte. Une lettre adressée de Gand, le 11 avril, par sir C. Stuart, représentant du gouvernement anglais auprès de Louis XVIII, à lord Castlereagh, contenait le passage suivant, relatif à l'état d'esprit du Roi : « Comme on a constaté que l'apparence favorable de la situation dans le Midi a déjà poussé

Bonaparte à diriger de ce côté toutes ses forces disponibles, M. de Polignac et le comte de MacCarthy ont été envoyés au duc d'Angoulême pour l'encourager à persévérer dans la résistance, en faisant connaître le vaste système d'opposition aux projets de Buonaparte que les souverains alliés ont adopté à Vienne[1]. »

Le Prince traversa Montélimar, se dirigeant sur Pont-Saint-Esprit, dans l'espoir de s'y retrancher solidement et d'y rassembler de nouvelles forces. Mais la plus cruelle des déceptions l'attendait en cet endroit. Le général Gilly, destitué par lui à Toulouse, comme on s'en souvient, et profondément ulcéré, avait, en apprenant sa marche rétrograde, provoqué la défection des régiments mêmes sur lesquels les Bourbons se croyaient en droit de compter, et se mettant à leur tête, il occupa Pont-Saint-Esprit et menaça la petite armée royale. La position du duc d'Angoulême était désespérée. Cerné d'un côté par Grouchy, de l'autre par Gilly, ne pouvant se porter sur le Dauphiné, où la population entière, acclamant les aigles impériales, se levait pour les défendre, il voyait toutes ses espérances s'évanouir l'une

[1] *Louis XVIII et les Cent Jours à Gand*, par MM. Romberg et Albert Malet.

après l'autre et la Fortune l'abandonner définitivement. Le courage qu'il avait montré dans toutes ces circonstances eût mérité un meilleur sort. « L'entreprise vraiment héroïque de M. le duc d'Angoulême, dit Chateaubriand, prendra rang parmi les faits d'armes de notre histoire. Sagesse et audace de plan, hardiesse d'exécution, tout s'y trouve. Le Prince, jusqu'alors éloigné des champs de bataille par la fortune, se précipite sur la gloire aussitôt qu'il l'aperçoit et la ressaisit comme une portion du patrimoine de ses pères; mais la trahison arrête un fils de France aux mêmes lieux qu'elle avait laissé passer Bonaparte. Que de malheurs M. le duc d'Angoulême eût évités à notre patrie s'il avait pu arriver jusqu'à Lyon. Un soldat qui avait vu ce prince au milieu du feu disait : « Encore une demi-heure et nous « allions crier : Vive le Roi! »

On ne peut ici que reproduire le récit des derniers événements qui aboutirent à la capitulation de Pont-Saint-Esprit, tel qu'il a été fait par le duc d'Angoulême en personne[1] :

« On m'avait proposé de partir seul de Montélimar, et je l'avais refusé. Le 10e régiment d'ar-

---

[1] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire de son armée.

tillerie, que le parti rebelle avait corrompu, était prêt à me quitter; on me renouvela, dans ce moment, la proposition de partir seul : je la rejetai encore, mais j'envoyai le général d'Aultane, chef de mon état-major, au général Gilly, qui était au Pont-Saint-Esprit, afin de faire avec lui une convention pour qu'il me laissât passer avec mon corps et me retirer sur la Durance. Le 8, je me remis en route. Bientôt le colonel du 10e régiment de ligne vint m'annoncer que le tiers de son régiment avait déserté, et que le reste ne se battrait pas.

« L'artillerie était encore plus mal disposée; il ne me restait plus que 800 hommes de garde nationale. Le général d'Aultane trouva au Pont-Saint-Esprit le colonel Saint-Laurent, du 10e de chasseurs, et convint avec lui que je me retirerais sur Marseille, escorté du 10e régiment de ligne; mais le général Gilly s'y refusa ensuite. Cet avis me parvint à Pierrelatte, et comme on retenait le général d'Aultane prisonnier, j'envoyai le baron de Damas, sous-chef de mon état-major, pour conclure une convention avec le général Gilly. L'ennemi s'était rendu maître de la route d'Avignon, ce qui me fit rester afin de pourvoir à la sûreté de ceux qui m'avaient suivi. Je ne partis donc que le 9, au soir; mais je fus arrêté au Pont-Saint-

Esprit, où j'ai été retenu prisonnier pendant six jours, au mépris de la convention. Pendant dix heures, j'ai eu dans ma chambre un officier de gendarmerie qui avait ordre de ne pas me perdre de vue. Je ne m'en suis délivré qu'en lui donnant ma parole que je ne chercherais pas à me sauver. Les soldats et gendarmes que l'on avait choisis pour me garder paraissaient être dans des dispositions détestables. C'est le général Grouchy, qui est arrivé le 9 au Pont-Saint-Esprit, qui m'a fait arrêter; ce qui peut l'excuser, c'est qu'il avait avec lui un général Corbineau, aide de camp de Bonaparte, chargé de veiller sur lui. Le baron de Damas, qui a vu plusieurs fois le général Grouchy, n'en a pas été très mécontent.

« Le dernier jour, ce général étant parti pour Marseille, Corbineau envoya chercher le baron de Damas pour ajouter à la convention deux nouveaux articles qu'ils ont signés, et auxquels j'ai consenti, ayant trouvé qu'ils ne m'engageaient à rien.

La convention conclue entre le duc d'Angoulême et le général Gilly était ainsi conçue[1] :

« S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême, comman-

---

[1] Bibliothèque nationale. Manuscrit français n° 228.

dant en chef l'armée royale du Midi, et M. le général de division baron Gilly, commandant en chef le 1er corps de l'armée impériale, pénétrés de la nécessité et du désir d'arrêter l'effusion du sang français, ont chargé de leurs pleins pouvoirs, pour régler les articles d'une convention qui puisse assurer la tranquillité dans le midi de la France, savoir : Son Altesse Royale, M. le baron de Damas, sous-chef d'état-major général, et M. le baron Gilly, général de division, M. l'adjudant commandant Lefebvre, chevalier de la Légion d'honneur, chef d'état-major du 1er corps d'armée, lesquels, après avoir échangé leurs pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE PREMIER.

« L'armée royale est licenciée. Les gardes nationales qui en font partie, sous quelque dénomination qu'elles aient été levées, resteront chez elles après avoir déposé les armes. Il leur sera délivré des feuilles de route pour rentrer dans leurs foyers, et M. le général de division commandant en chef garantit qu'il ne sera jamais question de tout ce qui a pu être dit ou fait relativement aux événements qui ont eu lieu avant la présente convention.

« Les officiers conserveront leurs épées.

« Les troupes de ligne qui font partie de cette armée se rendront dans les garnisons qui leur sont assignées.

Art. 2.

« MM. les officiers généraux, officiers supérieurs d'état-major et autres, de toutes armes, les chefs et employés de toute administration, dont il sera fourni un état nominatif à M. le général en chef, se retireront dans leurs foyers en attendant les ordres de S. M. l'Empereur.

Art. 3.

« Les officiers de tous grades qui voudraient donner leur démission sont libres de le faire; il leur sera accordé de suite des passeports pour rentrer dans leurs foyers.

Art. 4.

« Les caisses de l'armée et les registres du payeur général seront remis de suite aux commissaires nommés à cet effet par M. le général en chef.

Art. 5.

« Les articles ci-dessus sont applicables aux corps commandés par Mgr le duc d'Angoulême en personne, et à tous ceux qui agissent séparé-

ment sous ses ordres et qui font partie de l'armée royale du Midi.

Art. 6.

« S. A. R. se rendra en poste au port de Cette, où les bâtiments pour Elle et pour sa suite seront disposés pour la transporter partout où Elle voudra se rendre. Des postes de l'armée impériale seront placés à tous les relais pour protéger le voyage de S. A., et il lui sera rendu partout les honneurs dus à son rang, si Elle le désire.

Art. 7.

« Tous les officiers et autres personnes de la suite de S. A. R. qui désirent la suivre auront la faculté de s'embarquer avec Elle, soit qu'ils veuillent partir de suite, soit qu'ils demandent le temps nécessaire pour arranger leurs affaires particulières.

Art. 8.

« Le présent traité restera secret jusqu'à ce que S. A. R. ait quitté le territoire de l'Empire.

« Fait en double expédition et convenu entre les chargés de pouvoir ci-dessus désignés, le huitième jour d'avril de l'an 1815, sous l'approbation de M. le général commandant en chef, et ont

signé au quartier général du Pont-Saint-Esprit, le jour et an que dessus.

« *L'Adjudant commandant,*

« LEFEBVRE.

« *Le Maréchal de camp,*

« Baron DE DAMAS.

« Approuvé la présente convention par le général commandant en chef l'armée impériale.

« *Signé :* Le baron GILLY. »

Le duc d'Angoulême écrivait le même jour à Louis XVIII : « Je suivrai mon sort, je ne crains ni la mort, ni la prison. Que pour me tirer d'embarras le Roi ne consente à rien d'indigne de sa couronne. »

« Le Prince s'est toujours opposé depuis ce moment, dit Mme de Chastenay, à ce que l'on jetât quelque éclat sur cette triste et courte campagne, où sa prudence et sa modération parfaite lui firent un véritable honneur. Je ne le louerai point de n'avoir pas redouté le péril d'un combat : il est homme, prince et Bourbon, mais d'avoir bravé la captivité et ses angoisses, et peut-être ses horribles suites, plutôt que d'abandonner les siens et de ne pas assurer leur sort. Le Gouvernement intercepta et publia plusieurs lettres qu'il adressait à Mme la duchesse d'Angoulême à Bordeaux, quand

l'événement était encore douteux. Dans le secret de l'intimité, dans des lettres à sa chère Gioia, comme il l'appelait, il ne se trouve pas un seul mot qui décèle ni aigreur, ni enflure ; doux, calme, modéré, tout plein du vrai courage, il est prêt à tout événement. Ces lettres font honneur au philosophe chrétien qui a pu les tracer dans une circonstance si critique. »

Le soir de cette mémorable journée, à onze heures, deux officiers vinrent trouver le duc d'Angoulême et lui offrirent de faciliter sa fuite à la faveur de la nuit. Mais, repoussant avec énergie cette proposition, il déclara « qu'il n'abandonnerait jamais à la merci d'un ennemi cruel des compagnons qui avaient suivi son étoile, que leurs destinées seraient les siennes et que rien ne les séparerait[1] ».

Le général Grouchy n'avait pas fait exécuter immédiatement la convention acceptée par le duc d'Angoulême.

Il avait aussitôt expédié un courrier à Napoléon pour prendre ses instructions et lui annoncer la capitulation du neveu du Roi. Il l'avait, en attendant, fait interner à la mairie de Pont-Saint-Esprit. La cour regorgeait de monde. Les derniers

---

[1] Boynest, ouvrage cité.

événements y étaient l'objet de toutes les conversations, et dans l'antichambre du Prince se trouvaient « une douzaine d'officiers et de sous-officiers buvant, riant, criant et jouant aux cartes[1] ».

Sur l'ordre du général Radet, auquel on avait fait part de la tristesse du duc d'Angoulême devant les spectacles qui se déroulaient sous ses yeux, la mairie fut presque entièrement évacuée et l'on n'y laissa que le nombre d'hommes nécessaires pour veiller à la garde du Prince et empêcher une évasion.

Des nouvelles graves parvenaient à Pont-Saint-Esprit; une partie de la population protestante des Cévennes, gardant au cœur la haine des Bourbons et le souvenir des violences endurées jadis par ses coreligionnaires, ne parlait rien moins que de se porter sur les routes par où l'on supposait que passerait le Duc pour se diriger sur l'Espagne, en vue de l'arrêter et de lui faire un mauvais parti. L'effervescence était grande et le péril réel.

D'autres exaltés estimaient qu'il devait être conduit à Paris afin de comparaître devant un tribunal analogue à celui qui avait jugé le duc d'Enghien. « On voulait le garder comme otage

---

Mémoires du général Radet, par le président Combier.

de la restitution des diamants de la Couronne. Mais le général Radet, interprétant sainement la volonté de Napoléon, qui, à son avis, se contentait avec raison de la parole du Prince, fit tout ce qu'il put pour déjouer le complot[1]. »

Que ferait Napoléon ? Il n'avait pas caché l'admiration que lui avait imposée l'attitude du duc d'Angoulême et s'était écrié : « Il y a toujours de la chevalerie dans ces races royales[2]. » Mais il semblait toujours hanté par la terreur des Bourbons. A la suite de la dernière conspiration de Malet, il avait paru frappé d'épouvante. Ses craintes se révélaient dans sa correspondance avec Fiévée. « Que font les Bourbons? écrivait-il. Où sont les ducs d'Angoulême et de Berry? Où est le comte de Lille? » Et Fiévée de répondre : « Comment Votre Majesté s'en inquiète-t-elle? On les ignore, ils n'existent pas, ils n'ont jamais existé[3]. »

Appréciation exacte, si l'on songe dans quel douloureux effacement la famille royale vivait alors à Hartwell et combien elle était étrangère à toute idée de conjuration contre Napoléon.

---

[1] *Mémoires du général Radet.*

[2] *La Mode*, 1844.

[3] O. de Poli, *Louis XVIII.*

Allait-il profiter de son nouveau triomphe pour donner libre cours à sa vengeance et arroser de nouveau le sol français du sang d'un Bourbon? Beaucoup le pensaient, mais il ne songeait guère à cette heure à faire renaître l'émotion profonde qu'avait suscitée dans toute l'Europe, et surtout en Angleterre, l'exécution du duc d'Enghien : son propre intérêt lui commandait la générosité. C'est ce que Bassano lui avait représenté en insistant pour la mise en liberté du Duc.

La réponse de Napoléon ne fut pas longue à parvenir à Grouchy. Elle était ainsi conçue[1] :

« Au général comte de Grouchy, commandant du 7e corps à Pont-Saint-Esprit. 11 avril 1815.

« Mon intention est que vous donniez des ordres pour que le duc d'Angoulême soit conduit à Cette, où il sera embarqué, et que vous veilliez à sa sûreté et à écarter de lui tout mauvais traitement. Vous aurez soin..... de demander au duc d'Angoulême qu'il s'oblige à la restitution des diamants de la Couronne qui sont la propriété de la nation, etc. »

En même temps, Napoléon donnait ces ordres au ministre de la Guerre :

« Ecrivez par estafette extraordinaire au général

---

[1] Mémoires [illegible]

Grouchy qu'il doit avoir reçu la lettre que je lui ai écrite directement par le télégraphe; qu'il doit faire signer au duc d'Angoulême la promesse de faire rendre les diamants de la Couronne et de ne jamais porter les armes contre la France; enfin, qu'il doit lui signifier les décrets qui le condamnent à mort, comme membre de la famille des Bourbons, s'il rentrait en France. Le général Grouchy doit lui reprendre l'argent qui aurait été retiré des caisses publiques, et après le laisser partir[1]..... »

Au reçu de cette communication, les précautions les plus minutieuses furent prises pour la protection du Duc, en vue de déjouer les tentatives hostiles des populations de Bagnols et de Nîmes.

Le 14 avril, à quatre heures de l'après-midi, le Duc et les personnages de sa suite quittèrent la mairie. Tous étaient vêtus simplement. Les voitures où ils devaient prendre place stationnaient à quelques centaines de mètres; il n'y avait donc qu'un fort court trajet à effectuer pour les atteindre. Le départ du Prince avait attiré dans les rues et aux fenêtres des habitations une foule compacte.

Dans tous les regards se lisait un sentiment de

---

[1] Bibliothèque nationale. Manuscrit français n° 10101, f° 164

tristesse qu'avivait encore l'expression résignée, mais énergique pourtant, de la physionomie du Prince, qui, stoïque, s'était depuis longtemps habitué à regarder en face le malheur. On était unanime à rendre hommage à son attitude, à cette heure grave où, après avoir défendu avec tant d'honneur le drapeau blanc, il s'engageait une seconde fois sur la route de l'exil.

Il avançait d'un pas ferme; rien ne semblait trahir l'émotion qui l'étreignait. Au moment de monter en voiture, il embrassa une dernière fois du regard les lieux qu'il quittait, puis les chevaux partirent avec rapidité après que Radet, qui accompagnait le Prince, eût donné ses derniers ordres à l'officier de gendarmerie chargé de la protection du cortège.

Le 16, à huit heures du matin, il arriva sans encombre à Cette, où l'on descendit à la mairie. « Tout le pays que j'ai traversé est excellent; partout on m'a comblé de bénédictions[1]. » C'est ainsi que le duc d'Angoulême résumait les impressions que lui avait laissées ce triste voyage.

Le bâtiment qui devait le transporter en Espagne avait jeté l'ancre dans le port. La journée se passa en préparatifs.

---

[1] Boynest, ouvrage déjà cité.

Ratye, maire de Cette, entourait le Prince de la plus délicate et respectueuse sollicitude. Au cours de l'après-midi, des bruits étranges se répandirent dans la petite ville et y provoquèrent l'inquiétude. On assurait qu'avant son départ de Pont-Saint-Esprit, le duc d'Angoulême aurait reçu l'ordre de remettre au général de Grouchy le peu d'argent qui lui restait et qu'il se trouvait, en conséquence, dans le dénûment le plus complet. Aussitôt, un sentiment de sympathie irrésistible se manifesta en sa faveur. C'était à qui lui offrirait les vivres et les subsistances nécessaires pour le nouveau voyage qu'il entreprenait; on affluait à la mairie pour chercher à adoucir son sort; l'élan le plus généreux présidait à ces ultimes aménagements.

A huit heures du soir, Radet vint prendre le duc d'Angoulême. « Je me rendis chez le maire, raconte-t-il. J'accompagnai Son Altesse jusqu'à sa chaloupe. Elle me parla et me dit qu'Elle était contente du général Grouchy et de moi. Je La remerciai, La priai d'agréer mes vœux pour son heureux voyage. Elle se mit en chaloupe, fut conduite au bâtiment que l'on sortit à la remorque et, à neuf heures, il mit à la voile par un bon vent. »

Bordeaux avait, depuis le 1er avril, ouvert ses

portes au général Clauzel, qui l'occupa au nom de l'Empereur, et, le même jour, la duchesse d'Angoulême, après une héroïque résistance, avait dû, elle aussi, prendre le chemin de l'exil.

Louis XVIII s'était retiré, comme on sait, à Gand, non sans être en proie à de nouvelles angoisses au sujet du sort de son neveu, comme en témoigne la lettre adressée de Bruxelles, le 21 avril, à Metternich par Provost, chargé d'affaires d'Autriche à La Haye : « Louis XVIII est malade depuis quelques jours ; on ne lui a pas encore rendu compte des inquiétudes où l'on est au sujet du duc d'Angoulême, dont on n'a depuis longtemps plus de nouvelles positives[1]. »

D'autre part, le Roi ignorait encore que la duchesse d'Angoulême était arrivée depuis le 20 avril à Londres. Elle y connut l'arrestation du Duc. « La Princesse a montré le plus grand courage en apprenant en public cette affreuse nouvelle, écrivait le comte de La Châtre[2] à Blacas le 21 avril, mais les larmes lui sont venues aux yeux quand elle s'est trouvée seule avec moi[3]. » Ce ne fut que le 4 mai que Marie-Thérèse sut par

---

[1] *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*, ouvrage cité plus haut.

[2] Ambassadeur du Roi à Londres.

[3] Nettement, ouvrage cité plus haut.

une lettre du Prince son heureuse arrivée en Espagne. Le 9, elle écrivait au duc de Bourbon[1] :

« Mon Cousin,

« Je vous fais compliment sur votre arrivée en Espagne et je vous assure que je l'ai appris avec bien de la joie..... Je vous avais envoyé quelqu'un de Bordeaux avec une longue lettre fort importante ; alors mon courrier n'a jamais pu vous trouver dans la Vendée.

« M. de la Rochejaquelein, qui vous y croit toujours, est parti ces jours derniers avec quarante jeunes gens et cinq vaisseaux, dont plusieurs chargés d'armes et de munitions.

« Je vous joins ici, Monsieur, une lettre de Madame la princesse Louise. Elle a été très malade en arrivant ici, de tout ce qu'elle avait éprouvé, cachée huit jours dans Paris après l'arrivée de *cet homme* et de toutes ces inquiétudes sur votre sort. Je l'en ai vue bien malheureuse. Elle est mieux à présent et, rassurée sur votre sort, cela va la guérir entièrement. MM. d'Attonville et Remonville, que vous m'aviez envoyés à Bordeaux, qui avaient brûlé vos pouvoirs, m'en

---

Archives nationales, AB XIX, 123.

ont demandé que je leur ai donnés à votre place, mais qui finissent dès qu'ils vous ont rejoint.

« M. le duc de Condé est en très bonne santé à Bruxelles, le Roi, à Gand, et le duc de Berry. Mais espérons que les événements vont se presser et être heureux. Vous n'avez pas partagé nos inquiétudes si longues sur le sort du duc d'Angoulême, ignorant, j'imagine, tout ce qui se passait dans le Midi, mais vous pouvez juger de tout ce que j'ai souffert, le sachant prisonnier, et mon bonheur, samedi dernier, d'apprendre par lui-même qu'il était arrivé en Espagne en bonne santé. Par le même courrier, j'y ai appris aussi votre arrivée. Je vous prie de faire mes compliments à M. de Rully; sa femme est en bonne santé à Bruxelles. Comptez, Monsieur, sur tous mes sentiments pour vous.

« MARIE-THÉRÈSE. »

De son côté, Louis XVIII appuyait auprès du roi d'Espagne les démarches éventuelles de son neveu : « Ma nièce, après avoir recueilli les plus touchantes marques de l'amour et de la fidélité des Français trahis, opprimés par l'armée, est allée demander un asile à Votre Majesté. C'est, j'ose m'en flatter, être encore dans sa famille, et cette pensée consolante adoucit le regret

que j'éprouve de la voir éloignée de moi. Les revers qu'a essuyés le duc d'Angoulême l'auront sans doute obligé d'aller la rejoindre et de réclamer les bontés de Votre Majesté. Je La prie d'écouter avec intérêt ce qu'il lui fera savoir de l'état présent de la France. Il avait reçu de moi les pouvoirs les plus étendus et sa conduite a bien justifié ma confiance. C'est un motif pour mériter celle de Votre Majesté, qui sentira surtout l'avantage de se concerter avec lui sur les moyens d'agression qu'Elle voudrait mettre en usage, conformément aux intentions des autres Puissances et à l'intérêt le plus évident de la monarchie espagnole. Lui seul peut indiquer à Votre Majesté les véritables moyens de conduire la guerre d'après le principe solennellement adopté par les Etats qui veulent agir comme mes alliés et, par conséquent, comme des amis à l'égard de mes sujets[1]. »

Le 19 avril, le duc d'Angoulême débarquait à Barcelone.

Il avait rédigé en cours de route une note qu'il envoya au Roi et qui donne sur les derniers événements et son douloureux voyage les détails les plus précis :

« J'ai quitté la France fort triste. Le pays était

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

bon, mais l'armée et la gendarmerie sont détestables. Nos 25 chasseurs du 14e m'ont été fidèles jusqu'à la fin; ils voulaient me suivre partout, ainsi que plus de 40 officiers. Tous mes messieurs sont avec moi, hors Louis Saint-Priest et Gaston de Lévis. Quand j'ai quitté Cette, on disait la guerre déclarée, que Buonaparte avait demandé une levée en masse de 2 millions d'hommes et de 500 millions d'argent. L'opinion de la France est que les Jacobins vont prendre le dessus et que la terreur régnera. Toulon et Marseille ont été obligées de se soumettre, le 11 et le 12. Ma traversée a été de 35 heures. J'ai été un peu malade parce que nous avons eu du gros temps. Enfin, Dieu a permis que je m'en tirasse; j'espère que c'est pour le servir de mon mieux, ainsi que le Roi. J'ai fait tout ce que j'ai pu[1]... »

A Barcelone, on décerna au Prince les honneurs royaux. Un certain nombre de Français émigrés vinrent lui rendre visite. Il conversa longuement avec eux et, loin de s'abandonner au découragement, il les ranima par sa fermeté, « les assurant qu'il serait bientôt avec eux en France[2] ». Son attitude si digne, si courageuse,

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

[2] *Moniteur* du 5 mai 1815.

faite de sa confiance dans les destinées des Bourbons, produisit sur ses compatriotes presque désespérés une impression réconfortante. Ils sortirent de cet entretien rassérénés.

Le premier soin du Prince avait été de rassurer Louis XVIII et Blacas sur son sort[1]. « Nous sommes, disait-il à celui-ci, dans une crise très forte, mais j'ai la confiance que tout finira bien. J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour ne pas quitter notre Patrie, mais enfin j'y ai été forcé; j'espère que cela ne sera pas pour longtemps. Si, par hasard, le baron de Damas n'allait pas plus loin que Madrid, alors il vous écrirait de là, de ma part, une longue lettre. Je ne saurais trop dire à quel point j'ai été content de lui, ainsi que de tout ce qui compose ma Maison. »

Puis il sondait ainsi les intentions de son oncle[2] :

« Il m'est essentiel de connaître le plus tôt possible et avant d'entrer en France les principes sur lesquels sera basé le gouvernement de Votre Majesté; eux seuls peuvent diriger ma conduite; car je ne dois pas Lui cacher que si j'allais faire des nominations ou des dispositions qui devraient

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

[2] *Ibid.*

être changées ensuite, comme l'ont été une partie de celles que j'avais faites l'année dernière à Bordeaux, personne n'aurait plus aucune confiance et rien ne serait stable. Toutes les administrations civiles et militaires demandent à être entièrement changées.

« Que Votre Majesté me permette de Lui faire les questions suivantes :

« 1° La Charte constitutionnelle sera-t-elle maintenue ou non ? Si elle ne l'est pas, quel sera le principe du Gouvernement?

« 2° Quels sont ceux qui, parmi les employés, seront maintenus, pardonnés ou condamnés?

« 3° Quel sera l'uniforme de l'armée?

« 4° Je demande que les pouvoirs qu'il plaira au Roi de me donner soient détaillés. J'ai été obligé de brûler ceux que j'avais.

« 5° Quel est le plan des Puissances alliées?

« 6° Si on doit agir, je demande que le Roi mette à ma disposition une somme d'au moins un million. »

Le Roi avait ressenti une grande joie à la nouvelle de l'arrivée du Duc en Espagne. Persuadé que sa présence pourrait y déterminer le concours de Ferdinand VII, il avait fait parvenir à son neveu, dès la réception de sa lettre, de longues instructions destinées à fixer sa conduite.

Elles étaient ainsi conçues[1] :

« Monseigneur, à qui le Roi renouvelle les pouvoirs que S. M. lui avait précédemment confiés (au mois de mars, quand le Duc fut envoyé dans le Midi, à la première nouvelle du débarquement de Napoléon), s'efforcera d'obtenir de la Cour de Madrid le commandement d'un corps de 15,000 à 20,000 Espagnols, dans le cas où, comme le Roi l'espère, il sera possible de faire passer à Monseigneur les fonds nécessaires pour payer sa solde pendant un ou deux mois, c'est-à-dire pendant le temps où l'on ne pourrait encore percevoir les contributions publiques. Monseigneur, en exerçant les pouvoirs du Roi, se conformera aux intentions de Sa Majesté, qui est de maintenir les lois qu'Elle a données. Mais cette considération ne l'empêchera pas d'appliquer aux circonstances extraordinaires du moment les mesures de sûreté publique qui seront nécessaires et qui sont désignées dans l'article 14 de la Charte.

« L'intention du Roi est que l'armée soit licenciée. Monseigneur ne recevra donc qu'individuellement les officiers et soldats appartenant à cette armée pour en former de nouveaux corps, prenant soin, autant que possible, de placer en majorité

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

dans chaque régiment des officiers qui auront donné des gages de leur fidélité. Monseigneur apportera un soin particulier à ce que les chefs de ces corps fassent de bons choix pour leurs bas officiers.

« Monseigneur recevra du ministre de la Guerre des instructions sur l'organisation de la solde et l'habillement de la nouvelle armée.

« Le Roi s'en rapportant à la sagesse de Monseigneur et aux indications que pourra fournir l'opinion des habitants, pense que l'armée royale du Midi ne doit point trop s'écarter à l'est de Toulouse, la délivrance de Bordeaux et l'établissement d'une correspondance avec les pouvoirs de l'Ouest devant être le premier objet de Monseigneur.

« Monseigneur, dans le choix des hommes auxquels il donnera des places administratives, cherchera les garanties de l'opinion, de la probité, mais évitera de prendre des personnes entièrement étrangères aux affaires ou qui, pour quelques raisons, seraient en butte à l'animadversion d'une partie de leurs administrés.

« En conséquence, il choisira de préférence, pour administrer un département, des hommes qui n'y avaient pas leur domicile.

« Les acquéreurs de biens nationaux étant beaucoup moins nombreux dans le midi de la

France que dans les autres provinces. Monseigneur, vraisemblablement, n'éprouvera point de leur part de grands obstacles. Le Roi lui recommande, dans tous les cas, la plus grande circonspection sur un point aussi délicat, et auquel une loi mûrement réfléchie peut seule apporter quelque remède sans s'écarter des engagements pris par Sa Majesté.

« Monseigneur lèvera le plus qu'il lui sera possible de volontaires et leur distribuera la médaille de la fidélité, conformément à l'ordonnance du Roi. »

L'Espagne semblait peu désireuse de s'engager dans une guerre aussi aléatoire que coûteuse. « Il est aisé de voir que la nation est inquiète et que les germes d'un mécontentement universel fermentent dans toutes les provinces... Comment ferons-nous la guerre dans l'état où nous sommes ? La présence du duc d'Angoulême et de la Duchesse, son épouse[1], n'a excité nul enthousiasme dans les lieux où ils se sont montrés. » Telles étaient les réflexions caractéristiques contenues dans une lettre particulière datée d'Irun, le 6 mai[2].

Sur ces entrefaites, Rivière, délégué par le duc

---

[1] La duchesse d'Angoulême, avant de se rendre à Londres, avait séjourné peu de temps sur les côtes d'Espagne.

[2] *Moniteur* du 19 mai 1815.

d'Angoulême auprès de Ferdinand VII, avait été reçu par lui et chargé « d'informer le Prince qu'il le verrait à Madrid avec le plus grand plaisir[1] ». Averti aussitôt, le duc d'Angoulême y parvint dans la matinée du 25 avril. « Le Roi courut à lui, lui adressa les plus grands éloges sur ses derniers combats dans la Drôme, et ajouta qu'il remerciait Dieu du fond du cœur de ce qu'il l'avait protégé à travers tant de périls[2]. »

Le baron de Damas, qui, sur l'ordre du duc d'Angoulême, l'avait précédé à Madrid, rendait ainsi compte de sa mission au comte de Blacas :

« Madrid, le 30 avril 1815.

« Monsieur le Comte,

« J'ai l'honneur de vous envoyer l'exposé des événements qui ont eu lieu dans le Midi. Je suis parfaitement convaincu de la facilité que S. A. R. trouvera à y lever des troupes nombreuses, mais en y renouvelant entièrement les autorités, qui, soit par le peu de confiance qu'elles inspiraient, soit par les entraves volontaires qu'elles opposaient à l'élan du peuple, ont déjà empêché S. A. R. d'avoir des forces suffisantes.

---

[1] Duc de Rivière, *Mémoires*.
[2] *Ibid.*

« Ainsi, dans les Pyrénées-Orientales, des communes qui n'avaient jamais fourni un seul soldat à Bonaparte ont demandé à marcher, à la condition qu'il leur serait permis de choisir leurs officiers, et, sur un refus, elles sont restées chez elles. A Cette, 450 douaniers avaient proposé de marcher; 80 d'entre eux seulement en ont obtenu la permission.

« Quant à l'armée, les soldats, en général, sont détestables; les officiers et les généraux sont peut-être plus mauvais encore, parce qu'ils sentent et avouent qu'ils sentent tout l'odieux de leur conduite; ils avouent bonnement qu'ils ont eu peur, ou de Bonaparte, ou de leurs troupes. Quelques-uns, cependant, ont su renoncer à leur état; plusieurs soldats ont déserté.

« ... J'oubliais de vous dire, Monsieur le Comte, que, pendant le voyage depuis Saint-Esprit jusqu'à Cette, la route était couverte de monde qui, malgré les gendarmes, criait : Vive le Roi!

« Les instructions de Mgr le duc d'Angoulème, en m'envoyant à Madrid, portaient :

« 1° Que je mettrais aux pieds de S. M. Catholique l'hommage du profond respect de S. A. R. et le désir qu'Elle éprouve de se rendre momentanément à Madrid;

« 2° Que, de concert avec M. le prince de Laval[1], au nom de S. A. R., Sa Majesté Catholique serait suppliée d'ordonner que, dès l'entrée de l'armée espagnole en France, il n'y serait reconnu d'autres autorités que celles qui y seraient établies par S. A. R. ;

« 3° Que le général en chef de l'armée espagnole s'adresserait à S. A. R. pour obtenir les objets qu'il serait nécessaire de faire fournir à l'armée par le pays.

« M. de Cevallos m'a répondu verbalement que les intentions de S. M. étaient conformes au bien de la France et de l'Europe, ainsi qu'aux intérêts de son cœur. J'aurai l'honneur de vous transmettre, Monsieur le Comte, la réponse que je recevrai par écrit.

« Du moment où les troupes espagnoles seront entrées en France, S. A. R. s'occupera de lever des troupes qui, à défaut d'armes, marcheront avec des bâtons. Des impôts seront établis, mais il faut du temps pour les percevoir; il est indispensable d'avoir de l'argent[2]. »

Le même jour, dans une seconde lettre, il lui donnait d'utiles renseignements sur l'état des

---

[1] Ambassadeur du Roi à Madrid.

[2] Archives de M. le duc de Blacas.

esprits en France et en Espagne, se montrant toutefois trop optimiste à l'égard des sentiments de cette dernière :

« Monsieur le Comte[1],

« Vous ne trouverez peut-être pas inutile que j'ajoute aux détails que j'ai eu l'honneur de vous donner quelques observations que j'ai été à même de faire, tant en France qu'en Espagne, sur ce que nous avons à espérer de l'un et de l'autre côté. Cela est d'autant plus essentiel que le prince de Laval est trop souffrant pour vous écrire lui-même.

« Je ne dois point vous cacher qu'il sera plus difficile maintenant de lever des troupes dans le midi de la France que cela ne l'aurait été lorsque S. A. R. y est arrivée, si dès lors on avait eu quelque confiance dans les employés du Gouvernement. D'ailleurs, nous avons été obligés de brûler nos papiers; tous les fils sont rompus, et nous ne pouvons guère les renouer qu'avec l'assentiment du gouvernement espagnol, trop timide pour nous en faciliter les moyens.

« Cependant, le préfet des Pyrénées-Orientales

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

a émigré; ceux des Landes, des Basses-Pyrénées et du Gers sont cachés; d'autres, non moins fidèles, doivent l'être aussi. La noblesse n'a pas cessé d'être excellente, et nos gardes nationales, lors même que nous les licencions, étaient convaincues qu'elles seraient rappelées sous peu.

« Lorsque S. A. R. est arrivée à Valence, les départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Loire nous assuraient que si nous faisions quelques pas en avant, la cocarde blanche serait bientôt arborée.

« La Provence recommencera sans doute; le Dauphiné est détestable; cependant, je ne désespérais pas d'y lever quelques troupes.

« Il n'y a dans tout le pays entre la Loire et la Méditerranée que les habitans des Cévennes qui soyent vraiment mauvais; le Limousin, la Marche et l'Angoumois ne seront ni pour, ni contre; j'espère que l'on pourra tirer quelque parti du Quercy.

« Les généraux de Bonaparte les plus distingués sont honteux de leur conduite; plusieurs avouent que la peur seule les a déterminés.

« D'autres croyant, ou plutôt voyant le peu de stabilité du gouvernement de Bonaparte, font encore des protestations de zèle ou de fidélité; j'ai tout lieu de croire que la majeure partie d'entre

eux n'agira que faiblement; d'ailleurs, peu de troupes sont à leur disposition.

« Les ministres, tant espagnols qu'étrangers, s'accordent à dire qu'ils ont de très bonnes nouvelles sur ce qui se passe en France et sur l'esprit public qui y règne.

« Le peuple est et doit être convaincu que les trahisons les plus noires ont pu seules forcer la famille royale à quitter la France; nos chevaliers n'ont rien perdu de leur zèle.

« Je pense donc que si l'armée espagnole ose occuper en France un espace un peu étendu, S. A. R. ne manquera pas d'hommes; mais il faudra les payer, et le premier mois m'embarrasse d'autant plus que les Espagnols n'ont ni argent, ni habillement, et qu'il faudra bien se résoudre à leur en fournir.

« Quant aux munitions, il sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, de nous en procurer; mais une masse d'hommes en imposera, et rendra peut-être un peu de vigueur à nos amis de l'intérieur.

« L'intention de S. A. R. est de se jeter en avant des Espagnols, dès qu'un rassemblement de Français le lui permettra.

« Le gouvernement espagnol et la majorité de la nation sont convaincus de l'importance qu'il y

a pour eux d'embrasser notre sainte cause, mais le ministère est on ne peut pas plus timide; l'armée est peu contente du Gouvernement et je ne sais pas si l'on a ici des cartouches à fournir à l'armée; *il paraît que les Anglais ne veulent point donner de subsides.* Néanmoins, près de cent mille Espagnols sont rassemblés sur différents points; les généraux destinés à les commander sont tels que nous pouvons les désirer, mais ce sont trois généraux en chef qui ont des commandements séparés.

« Le ministre de la Guerre est excellent et inspire une grande confiance à la nation.

« La nouvelle de l'entrée des alliés en France pourra seule faire agir les Espagnols.

« Les ministres étrangers se sont conduits à merveille, à l'exception peut-être de celui de Suède, qui est peu influent. Les Russes m'assurent qu'ils n'auraient pas fait plus s'ils avaient été sujets du Roi; le prince de Laval leur rend cette justice..... »

La réception que la Cour d'Espagne fit au duc d'Angoulême fut d'une particulière cordialité. Il se plaisait à en témoigner quelques jours après dans une lettre au duc de Bourbon, alors à Burgos[1] :

---

[1] Archives nationales, AB XIX, 123.

« Madrid, 16 mai 1815.

« Je suis arrivé hier ici, mon cher Cousin, et j'ai été charmé d'apprendre de vos nouvelles par M. d'Hartinviler.

« Il est impossible d'être plus comblé de bontés que je ne le suis par S. M. C. Je ne passe ici que très peu de jours et je les emploierai de mon mieux, et je ne partirai pas sans vous mander les espérances que j'aurai et les dispositions que j'aurai prises pour les cinq divisions dont il a plu au Roi de me confier le gouvernement. Je regrette vivement de ne pas pouvoir passer par Burgos, mais cela m'éloignerait trop de ma route et je ne puis pas perdre de temps. M. le prince de Condé était en bonne santé, le 18, à Bruxelles. Adieu, mon cher Cousin, croyez à la sincérité de mon amitié pour vous.

« Louis-Antoine. »

Le Prince, conformément aux récentes instructions de Louis XVIII, pressentit sur-le-champ Ferdinand VII sur ses intentions au sujet d'un concours éventuel.

Les diplomates étrangers ne cachaient pas d'ailleurs leur désir de voir le neveu de Louis XVIII opérer une diversion dans le Midi, et l'hommage qu'ils lui rendaient prouvait la confiance qu'il

avait su inspirer à tous et les sympathies qu'il s'était conciliées.

« Le Midi est dans de très bons sentiments, écrivait de Paris, le 3 mai, Goltz[1] à Hardenberg[2], et prêt à se montrer, surtout si Mgr le duc et Mme la duchesse d'Angoulême y paraissent. Le grand caractère qu'ils y ont déployé leur a gagné tous les cœurs dans ce pays et l'estime générale en France[3]. »

Le 14 mai, le duc d'Angoulême adressa une note à Cevallos, ministre d'Etat, pour lui faire part de ses desiderata : « D'après la demande de M. de Cevallos, je vais lui exposer par écrit les objets sur lesquels je supplie S. M. C. de donner les ordres nécessaires.

« M. de Cevallos connaît les bonnes dispositions des habitants du midi de la France ; il n'ignore pas non plus que le nombre des réfugiés français serait bien plus considérable sans les entraves que l'on a mises pendant quelque temps à leur émigration. Ces émigrés, tous en état de porter les armes, brûlent du désir de servir notre sainte cause. Ils seront perdus pour elle

---

[1] Ministre de Prusse.

[2] Ministre des Affaires étrangères.

[3] *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*, ouvrage cité plus haut.

si leur zèle demeure plus longtemps sans effet.

« En conséquence, je supplie Sa Majesté Catholique de vouloir bien ordonner que les lieux de rassemblement soient fixés pour les émigrés susdits ; enrégimentés par des officiers que j'y enverrais à cet effet, ils seraient en état sous peu de soutenir les efforts de l'armée espagnole.

« Figueras ou Rosas en Catalogne, Pamplona ou Tolosa en Navarre ou en Biscaye me semblent les lieux les plus propres à opérer ces rassemblements[1]. »

Et le 16, il écrivait à Louis XVIII :

« Mon très cher Oncle,

« ... S. M. C. a toutes les attentions imaginables pour moi. J'ai eu hier une audience particulière d'Elle, dans laquelle je lui ai détaillé mes demandes. Elle m'a écouté avec la plus grande attention, m'a dit que Votre Majesté ne devait pas douter de ses sentiments, qu'Elle n'avait pas l'intention de rien prendre en France ; mais Elle m'a laissé dans l'incertitude sur l'époque de l'action de ses troupes, à cause qu'elles ne sont pas bien organisées.

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

« Je lui ai remis une note de ce que je lui avais dit ; j'en ai remis une autre à M. de Cevallos, et j'en remettrai une troisième au ministre de la Guerre, Ballasteros. »

Note du duc d'Angoulême au roi d'Espagne, remise le 15 mai 1815.

« 1° Que Sa Majesté veuille bien admettre en Espagne tous ceux qui sortent de France pour la bonne cause, et fixer deux points de réunion vers Figueras ou Rosas pour les Pyrénées orientales, Pampelune ou Tolosa pour les Pyrénées occidentales, où j'enverrai des officiers pour les organiser en compagnies et bataillons ;

« 2° Les dispositions des habitants du Midi étant excellentes, mais ayant besoin d'être promptement soutenues et secourues pour ne pas donner à Buonaparte le temps de les faire marcher de force, il est important qu'une armée espagnole de 40,000 à 50,000 hommes passe la frontière dans les premiers jours de juin et se porte sur Toulouse ;

« 3° Dans le cas où l'entrée immédiate des troupes espagnoles sur le territoire de France ne pourrait avoir lieu, je demande que Sa Majesté veuille bien donner à ses généraux l'ordre d'y faire

entrer sur ma réquisition un corps de 12,000 à 15,000 hommes, si j'y étais entré avec un corps français, ou si j'y avais occupé quelque place ;

« 4° Que le Roi veuille bien me reconnaître comme lieutenant général de tout le midi de la France, pour le roi de France, et ordonner à ses généraux de s'entendre avec moi pour les opérations ;

« 5° Que Sa Majesté veuille bien donner une proclamation, ou la faire donner par ses généraux, annonçant que ses armées n'entrent en France que comme amies et alliées de son cousin le roi de France, pour agir de concert avec moi contre l'ennemi commun, et qu'elles y observeront la plus exacte discipline, ce qu'Elle voudra bien ordonner à ses généraux de maintenir avec la plus grande sévérité, car sans cela on s'aliénerait les sentiments des habitants et on se les rendrait contraires ;

« 6° Les troupes espagnoles entrées en France de la manière ci-dessus, je m'engage à leur faire fournir les vivres de campagne ;

« 7° Que deux régiments espagnols soient embarqués avec le marquis de Rivière pour occuper Marseille[1]. »

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

Les projets du duc d'Angoulême rencontraient l'approbation de Goltz, ministre de Prusse. « La conduite courageuse de Mgr le duc et de Mme la duchesse d'Angoulême a fait très bon effet en France, écrivait-il de Gand à Hardenberg, ministre des Affaires étrangères, le 21 mai, et les troupes qui ont combattu sous les ordres du Prince ont même parlé à Paris avec beaucoup d'estime de son intrépidité. Il tâchera de rentrer de l'Espagne dans le midi de la France dès que les opérations des armées alliées auront commencé[1]. »

Le duc d'Angoulême n'avait qu'un désir : quitter Madrid le plus tôt possible, afin de se porter en Catalogne et de tâcher d'opérer dans le midi de la France une diversion que les nouvelles qu'il recevait sur l'attitude des populations et le caractère chevaleresque dont il avait déjà donné tant de preuves le disposaient à tenter. Malheureusement, l'attitude de la Cour d'Espagne restait flottante et ses réponses dilatoires. « Le Roi était toujours obligeant et poli, mais il se sentait hors d'état d'armer effectivement pour cette cause de famille[2]. »

Il semblait même que le dessein de cette Cour

---

[1] *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*, ouvrage cité plus haut.
[2] *Souvenirs de Mme de Chastenay.*

fût d'enserrer le Prince dans des divertissements continuels pour détourner ainsi son attention des graves questions du moment. « C'était sans cesse des surprises et des fêtes nouvelles : la Reine et les Infants ne négligeaient rien pour varier l'emploi de son temps[1]. »

Laissant donc le prince de Laval et le comte de Damas continuer les négociations entamées par lui, le Prince fixa son départ au 20 mai et le fit connaître ainsi au duc de Bourbon[2] :

« Madrid, 18 mai 1815.

« J'ai reçu avant-hier, mon cher Cousin, votre lettre de Burgos, du 12. Je suis extrêmement sensible à tout ce qu'elle contient de bon et d'aimable pour moi. J'y reconnais vos sentiments et votre cœur, sur lesquels nous comptons tous avec la plus entière confiance, comme vous pouvez compter sur les nôtres. Le prince de Laval vous mande les excellentes nouvelles que je viens de recevoir de France (et spécialement de la Vendée, où l'on n'attend qu'un prince) par un officier qui, après m'avoir quitté après la convention de Pont-Saint-Esprit, a été à Lyon, à Paris et à Bordeaux, et qui

---

[1] Duc de Rivière, *Mémoires*.

[2] Archives nationales, AB XIX, 123.

vient d'arriver en Espagne. Je compte repartir après-demain ou dimanche, au plus tard. Je regrette vivement que la difficulté des communications ne me permette pas de vous voir en ce moment, mais j'espère que ce sera bientôt et à Paris que je pourrai vous renouveler de vive voix, mon cher Cousin, l'assurance de la bien sincère amitié que je vous ai vouée.

« LOUIS-ANTOINE. »

A Madrid, l'inertie qui régnait partout, le manque d'organisation et d'approvisionnements, une déplorable situation financière, la crainte de Napoléon, enfin l'œuvre d'absolutisme à laquelle le Roi s'était entièrement adonné[1], paralysaient toutes les bonnes volontés et retardaient une solution ardemment désirée par Louis XVIII et son neveu.

Avant son départ, le duc d'Angoulême avait fait remettre à Cevallos une nouvelle note, aussi pressante que les précédentes. Il demandait « une réponse positive et par écrit sur les points suivants :

« 1° Qu'il soit fourni six cents fusils, giber-

---

[1] « Les libéraux pourrissaient dans les cachots, et ceux que la mort épargnait avaient à supporter les plus rudes angoisses. » (Hubbard.)

nes, etc., au rassemblement commandé par le général d'Escars auprès de Figueras;

« 2° Qu'il lui soit permis d'en acheter, s'il en trouve à vendre, particulièrement du calibre français, inutiles aux troupes de Sa Majesté;

« 3° L'ordre au général commandant en Catalogne de mettre à sa disposition et de le soutenir par un corps de 5,000 à 6,000 Espagnols, s'il entre en France, avec ce que le général d'Escars a pu rassembler;

« 4° Qu'on fixe les points de rassemblement désignés en Catalogne et en Navarre.

« Le duc d'Angoulême attend des sentiments bien connus de M. de Cevallos qu'il voudra bien prendre les ordres du Roi sur les objets ci-dessus et lui faire connaître les décisions de Sa Majesté, dont il ne peut trop reconnaître les bontés[1]. »

Les difficultés contre lesquelles la Cour d'Espagne avait à lutter et les sentiments qu'elle manifestait à l'égard des demandes réitérées du duc d'Angoulême sont exposés dans les lettres du prince de Laval et du comte de Damas au comte de Blacas. « J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir, lui écrivait Laval le 19 mai, pour réclamer, au nom du Roi, le concours des troupes

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

espagnoles pour soutenir l'opinion du Midi, les efforts magnanimes de Madame à Bordeaux et de Mgr le duc d'Angoulême vers les Pyrénées orientales. Toutes mes demandes étaient superflues ; il était résolu, dans la circonspection de ce cabinet, que les armées espagnoles ne se compromettraient pas avant qu'il eût connaissance de ce qui se passait au Congrès et une sécurité entière sur la coalition.

« ..... Monseigneur débarqua à Barcelone et m'envoya une lettre pour S. M. C. Il lui exprimait son désir de venir lui faire sa cour à Madrid et entrer avec Sa Majesté dans quelques développements sur les causes qui l'avaient amené dans ses Etats.

« Je crus qu'il importait essentiellement à la considération de Son Altesse Royale qu'Elle ne parût pas comme exilée à Barcelone, qu'Elle ne supportât pas le même refus que M. le duc de Bourbon avait éprouvé, et qu'enfin le départ précipité de Madame rendait cette mesure aussi nécessaire à sa dignité qu'utile à ses intérêts.

« Depuis quelque temps, M. de Cevallos m'affligeait par la plus froide circonspection et un silence accablant à toutes mes notes pressantes. Ce ministre m'envoya une réponse du Roi catholique sans m'en donner communication. Je pres-

sentis que ce n'était pas le cœur de Sa Majesté qui l'avait dictée, et, incapable que j'étais de sortir de mon lit, je demandais pour Rivière, qui arrivait ici, une audience particulière où il devait engager Sa Majesté à permettre au Prince de se rendre à Madrid. Il s'en acquitta à merveille, il repartit pour Barcelone. Je conjurai Monseigneur de ne pas s'en tenir au texte de la lettre, mais aux dernières paroles de S. M. Quelques jours après, je me traînai au palais; je vis le Roi en audience privée, et S. M. me confirma qu'Elle serait charmée de connaître un prince de son sang dont la conduite avait été si brillante dans les derniers combats et les infortunes honorées par sa vaillance.

« Ceci ne se passera pas sans quelque humeur de la part de son ministre. Depuis cette époque, tout tourna à notre avantage. La déclaration du 13 mars, le renouvellement du traité de Chaumont parvinrent successivement. Enfin, Monseigneur arriva et S. M. le comble depuis une semaine de témoignages d'amitié et d'affection la plus tendre.....

« Hier soir, M. de Cevallos, en déplorant avec moi l'état des finances de ce pays et le dénûment des troupes, ne m'a pas caché qu'il serait difficile de prendre l'offensive avant le 1er juillet. Le

ministre de la Guerre, Ballasteros, homme plein de zèle et d'activité, m'avait fait le même aveu[1]. »

Mêmes réflexions de la part du comte de Damas. Il écrivait le 20 mai à Blacas :

« J'imagine que vous ne serez pas fâché, mon cher Comte, d'avoir quelques détails sur le voyage de Monseigneur ici. Tout ce qui tient aux formes, à la bonne grâce et aux manières aimables de la part du Roi et des Infants ne doit rien laisser à désirer, mais il n'en est pas de même pour le grand but que nous ambitionnons. Ni les instances réitérées de Monseigneur, ni le concours le plus absolu de la part des ministres des Puissances alliées n'ont pu déterminer M. de Cevallos à donner une réponse catégorique ni sur l'étendue des secours dont nous avons besoin, ni sur l'époque de leur mise en activité, encore moins sur la manière de les employer après avoir passé la frontière.

« Nous étions tous d'avis, le prince de Laval, le marquis de Rivière, le baron de Damas et moi, que Monseigneur ne désemparât pas avant d'avoir obtenu des réponses; mais Son Altesse Royale pense que sa présence sur la frontière en fera plus qu'un allié si difficile à mettre en action. En

---

[1] Archives de M. le duc de Blacas.

conséquence, il repart demain matin pour la Catalogne, où il a laissé Amédée d'Escars. Celui-ci lui donne de très bonnes nouvelles des dispositions du Midi, mais je crains les lenteurs de ce gouvernement-ci ; je redoute presque autant l'ardeur de Monseigneur, qui brûle de commencer les opérations. Je veux pourtant espérer qu'il y mettra de la prudence et qu'il ne s'exposera pas légèrement à des tentatives qui perdraient tout, si elles n'étaient couronnées de succès. Je ne serai pas en mesure de les prévenir ni d'y influer. Pour mon malheur, Monseigneur m'envoie au corps d'armée de Navarre essayer d'y former un rassemblement de Béarnais..... »

Quelques jours après, Damas renouvelle à Blacas ses doléances sur les atermoiements du gouvernement espagnol. « Je n'ai jamais vu, dit-il, un pays aussi dépourvu de tout[1] ; aussi, est-ce une des raisons qu'ils donnent pour justifier leurs lenteurs à se mettre en action ; voilà pourtant enfin les généraux qui partent pour leur armée, et moi-même je dois me mettre en route pour celle de Navarre et commencer l'entreprise dont Monseigneur m'a chargé..... Imaginez-vous que

[1] « La misère était universelle et exerçait ses ravages dans toutes les classes de la société. » (Hubbard.)

je ne puis pas même obtenir un village où je puisse du moins ébaucher un rassemblement et une organisation. En vain notre ambassadeur, celui d'Angleterre, les ministres de Russie, de Prusse, d'Autriche se réunissent pour tirer M. de Cevallos de sa léthargie: en vain Monseigneur a-t-il fait par écrit des demandes bien naturelles et bien simples. En désespoir de cause, depuis le départ de Monseigneur, j'ai eu une longue conversation avec le ministre, et ma logique a fermé la bouche à la sienne au point que, ne sachant plus que me répondre, il m'a demandé une note par écrit qu'il mettrait sous les yeux du Roi.

« C'est sa manière d'agir lorsqu'il ne veut pas satisfaire les gens qui lui parlent..... Cet homme se refuse toujours à tout et entraîne le Conseil d'Etat, dont la grande majorité est sous sa dépendance[1]. »

Les diplomates étrangers accrédités à Gand, et qui suivaient avec intérêt, mais non sans scepticisme, les démarches multiples faites à Madrid, ne cachaient pas le peu de confiance qu'ils fondaient sur un pareil concours. « Les ministres de Louis XVIII m'ont communiqué la substance des dépêches qu'ils ont reçues de S. A. R. le duc

---

Archives de M. le duc de Blacas.

d'Angoulême, écrit à Castlereagh sir C. Stuart, le 2 juin. Les instances de S. A. R. ont enfin réussi à persuader la Cour de Madrid de placer un corps de 15,000 hommes sous les ordres de ce prince, à l'effet de conduire les opérations dans les provinces limitrophes des Pyrénées, pourvu que le gouvernement de S. M. consente à avancer les fonds qui peuvent être nécessaires pour assurer leur solde régulière pendant deux mois. Comme j'apprends que le duc de Wellington a, dans une certaine mesure, adhéré à la proposition d'allouer à la Cour de Madrid cette assistance pécuniaire modérée, aucun empêchement de la part des Puissances étrangères ne peut faire échec à l'exécution des projets préparés pour le commencement des hostilités sur cette frontière.

« Mon expérience personnelle de la difficulté qu'ont eue des officiers anglais à empêcher les excès de leurs troupes l'an dernier ne me permet pas cependant de flatter la Cour de Gand de l'espoir qu'elle retirera des avantages de cette mesure, qui ne peut nullement justifier le danger de laisser détruire l'opinion morale en faveur de la cause royale, certainement prédominante dans cette partie de la France[1]. »

---

[1] *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand,* ouvrage déjà cité.

Le 9 juin, Stuart entretenait encore Castlereagh des projets du duc d'Angoulême et des opinions de la Cour de Gand. « Les nouvelles que Monsieur a reçues de la duchesse d'Angoulême, disait-il, manifestent, pour le cas où une force serait mise à la disposition de S. A. R. par le gouvernement espagnol, des intentions qui doivent nécessairement être connues de Votre Seigneurie.

« On ne propose pas que le corps auxiliaire d'Espagnols placé sous le commandement du duc d'Angoulême fasse une tentative pour pénétrer en France par Saint-Jean-de-Luz et les Pyrénées occidentales.

« L'expédition de Son Altesse Royale doit être organisée exclusivement en Catalogne, d'où elle passera les Pyrénées par les diverses routes qui aboutissent à Perpignan, Narbonne et Carcassonne, en vue d'établir l'autorité royale à Toulouse et dans les principales villes de l'intérieur.

« Les renseignements favorables de la Provence et les rapports que les partisans du Roi dans cette région ont, jusqu'à présent, constamment maintenus avec Bordeaux n'ont pas été, je crois, sans influence sur la résolution du Duc d'adopter ce système, et de même la considéra-

tion de la courte distance entre Toulouse et la partie de la frontière par laquelle il se propose de pénétrer en France[1]. »

Pendant toutes ces tergiversations, les événements se précipitaient dans le nord de l'Europe. Les armées alliées avaient écrasé Napoléon, qui s'effondrait une seconde fois. Louis XVIII venait d'exprimer au duc de Bourbon le désir de le voir se rendre en Vendée, où les sentiments monarchistes des populations n'étaient pas douteux. La présence d'un membre de la famille royale était de nature à les fortifier encore et à assurer le triomphe de la cause de Louis XVIII.

La duchesse d'Angoulême en jugeait de même[2] :

« Mon Cousin, je profite d'une occasion pour l'Espagne et de celui que le Roi vous envoie avec ses ordres et instructions, pour vous écrire un mot. Je sais que le Roi désire que vous vous rendiez tout de suite à la Vendée, et j'y crois votre présence bien nécessaire : vous y réunirez tous les esprits. Ils seront tous charmés de servir sous vos ordres, et cette diversion dans ce pays-là est bien importante et nécessaire à notre cause. Ne perdez pas

---

[1] *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*, ouvrage déjà cité.

[2] Archives nationales, AB XIX, 123.

de temps, je vous conjure, pour vous y rendre le plus tôt possible.

« Vous savez que depuis la mort fâcheuse de M. de Rochejaquelein, son parti, loin de diminuer, est devenu plus redoutable; mais il leur faut absolument un chef et il n'y a que vous qui puissiez leur en servir; ils vous désirent. Que vous êtes heureux d'y retourner et de vous trouver encore à même et de servir votre pays et la cause du Roi. Oui, vous réussirez, j'en suis convaincue. Ce pays vous devra sa délivrance et son bonheur, et vous y acquérerez une gloire que vous méritez si bien par vos sentiments nobles et élevés et d'attachement pour la bonne cause.

« Je désirerais bien aussi être si près de Bordeaux; j'y travaille tant que je peux, et si jamais je parviens à y arriver, je tâcherai de rétablir la correspondance entre le duc d'Angoulême et vous. L'union de tout le Midi et de l'Ouest, qui sont si bons, est nécessaire pour se soutenir et s'aider.

« Vous savez sûrement que les hostilités sont commencées dans le Nord depuis le 15 et que, le 17, il y a eu une grande bataille où Buonaparte a été battu, obligé de se retirer en France, a brûlé Charleroi qu'il avait occupé le 15. Le duc de Wellington et le maréchal Blücher ont eu l'avantage

sur lui le 17. L'affaire a été très sanglante, je n'en ai pas encore tous les détails; elle s'est passée près de Jemmapes.

« Puisqu'il faut malheureusement la guerre, ceci est un bon commencement. Vous apprendrez avec plaisir que, dans le court voyage que j'ai fait à Gand, j'y ai trouvé et laissé le Roi et toute la famille en très bonne santé. Je n'ai pu voir M. le prince de Condé qui était à Bruxelles, où je n'ai pas été. Il venait de faire une chute qui l'a empêché de venir me voir.

« Je vous demande de nous donner de vos nouvelles et de m'écrire quand vous arriverez à la Vendée par les vaisseaux anglais que vous y trouverez. Allons, Monsieur, courage et patience. Espérons en la Providence qu'elle bénira vos entreprises et que bientôt tout réussira comme nous le souhaitons, peut-être plus pour le bien général que pour le nôtre en particulier. Mais il faut remplir ses devoirs, ne point se laisser rebuter par toutes les difficultés et désagréments qu'on peut rencontrer, et alors on réussit. Vous connaissez, j'espère, tous mes sentiments pour vous et les vœux que je ne cesserai de former pour vos succès, bien sûre de votre zèle à remplir la place importante et délicate que le Roi vous a confiée.

« Soyez persuadé de tous les sentiments d'amitié avec laquelle je suis.

« Votre affectionnée cousine.

« MARIE-THÉRÈSE.

« Butterna, 21 juin 1815. »

Le duc d'Angoulême s'était rapproché de la frontière de France, attendant avec une anxiété grandissante le moment d'y pénétrer. Ses partisans devenaient chaque jour plus nombreux et il ne s'écoulait pas une journée sans que de nouveaux combattants vinssent se ranger sous le drapeau blanc. De Puycerda, le Prince faisait part, le 10 juillet, de ses projets au duc de Bourbon[1] :

« Le prince de Laval s'est acquitté de la commission que vous luy avez donnée pour moi, mon cher Cousin ; vous devez me connaître assez pour être sûr que je ne verrai qu'avec le plus grand plaisir tout ce qui pourra vous arriver d'agréable et les avantages que pourra vous rendre S. M. C. Je suis ici depuis huit jours, attendant à chaque instant que le chemin de Toulouse s'ouvre, car sans cela je serais reparti pour Marseille ou pour Cette, où l'autorité du Roi a été reconnue, comme vous le savez sûrement. D'ailleurs, d'après les ordres que j'ai reçus du Roi, je suis obligé de

---

Archives nationales, AB XIX, 123.

me tenir le plus à portée possible du centre de mon gouvernement. Les événements du Nord me donnent lieu d'espérer qu'il ne se passera pas longtemps avant que je ne puisse vous renouveler de vive voix, mon cher Cousin, l'assurance de toute mon entière et bien sincère amitié.

« LOUIS-ANTOINE. »

Un grand nombre de volontaires avaient, sur ces entrefaites, franchi la frontière et s'étaient rassemblés à Figuières, sous les ordres du colonel Louis Duwale, ancien officier royaliste, en vue de former ainsi l'avant-garde du duc d'Angoulême. Mais le Cabinet de Madrid leur avait manifesté dès le début une invincible méfiance, et bientôt « les ordres les plus sévères étaient donnés de repousser les fugitifs[1] ». L'Espagne poursuivait sa tactique dilatoire.

Le mouvement en faveur des Bourbons prenait, dans le Midi, une extension considérable. Dans la matinée du 17 mai, la petite ville de Saint-Laurent-du-Cerdan avait, la première, arboré le drapeau blanc. Successivement, Céret, Montserret, Cette, une grande partie de la Lozère, du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône

[1] Beauchamp, *Histoire des campagnes de 1814 et de 1815.*

suivaient cet exemple. A Marseille, le 25 juin, le drapeau tricolore était enlevé des principaux monuments, lacéré et foulé aux pieds.

Une multitude courroucée et vociférante se jeta sur les locaux habités par les bonapartistes les plus en vue et en massacra plus de cinquante.

A Bordeaux, mêmes scènes de carnage. Le général Clauzel criait à ses troupes : « Oui, faites feu, passez votre baïonnette au travers du corps du premier qui criera : Vive le Roi ! Tant que je serai à Bordeaux, on n'arborera pas le drapeau blanc, le Roi fût-il au milieu de la Gironde[1] ! »

Au commencement de juillet, le doute n'était plus permis : la cause monarchiste triomphait partout. La bataille de Waterloo avait marqué la fin de la secousse qui pendant trois mois avait ébranlé la France.

Le Comité royal de Marseille, composé de Borelly, Burniquel, Romagnac, Casimir R stan et de Candolle, avait entretenu avec le duc d'Angoulême une correspondance suivie au cours de son séjour à Madrid. A la suite des derniers incidents, il lui avait renouvelé l'expression de son inaltérable dévouement et de celui de la population. Le Prince répondit au président :

---

[1] Beauchamp, *Histoire des campagnes de 1814 et de 1815.*

« Je n'ai reçu qu'hier vos deux lettres des 26 et 29 juin, car si j'avais été encore à Barcelone, je me serais rendu sur-le-champ au milieu des bons Marseillais pour vaincre ou périr avec eux. Leur conduite me fait le plus grand plaisir, mais ne m'étonne pas; car je savais que le Roi pouvait tout attendre de leur dévouement. Vous avez été les derniers à conserver le drapeau blanc et les premiers à le relever. Je me fais gloire d'avoir une pareille ville dans mon gouvernement. Les événements du Nord me donnent la confiance que la Providence, qui ne nous a jamais abandonnés, veillera sur Marseille et qu'elle n'aura aucun danger à courir. J'avais pourvu d'avance à tout ce que vous me demandez en nommant le lieutenant-général marquis de Rivière gouverneur de la 8e division militaire, et en lui confiant les pouvoirs nécessaires, j'ai cru faire en lui un choix agréable à la ville de Marseille. S'il n'était pas encore arrivé, le général vicomte de Bruges remplirait provisoirement ces fonctions[1]. »

La plus grande satisfaction du Prince était de rentrer en France par ses propres forces et sans avoir dû mettre l'armée espagnole à contribu-

---

[1] Duc de Rivière, *Mémoires*.

tion. Il se présenterait à ses compatriotes en prince français et non comme « le prince de l'étranger ». Ferdinand VII, comme on l'a vu, avait reculé jusqu'au dernier moment l'envoi de secours, cédant à mille considérations dont beaucoup n'étaient peut-être pas à son honneur. Quand la victoire des alliés à Waterloo fut connue à Madrid, le Roi, devenu subitement belliqueux quand tout péril avait disparu, donna l'ordre à Castanos de se diriger avec un corps de troupes vers les provinces du midi de la France. Elles se mirent en marche et se massèrent sur les frontières, attendant les événements. L'Espagne avait ainsi prouvé jusqu'au bout le peu de fonds qu'il était possible de faire sur elle.

Le neveu de Louis XVIII avait enfin pu passer la frontière. Une centaine de royalistes l'accompagnaient, le cœur rempli de joie devant l'ère qui s'ouvrait.

Le 18 juillet, il parvint à Ax et fit afficher dans la ville la proclamation suivante qui, rapidement connue dans le Midi, y eut un retentissement considérable et acheva de rallier ceux qui, contre toute espérance, voulaient encore espérer[1] :

---

[1] *Vie civile, politique et militaire du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

« Français,

« Forcé de m'éloigner de vous, je ressentais vos malheurs, et mon désir le plus ardent était d'y mettre un terme. Les témoignages de votre fidélité, votre dévouement, votre courage que j'ai vu briller sur le champ de bataille, étaient toujours présents à ma pensée; et dans ces derniers temps de désastre, la noble et touchante expression de vos sentiments a souvent bravé l'oppression des bayonnettes pour arriver jusqu'à mon cœur.

« Français du Midi, je reviens parmi vous; j'y reviens heureux de votre conduite; vos loyaux sentiments, éprouvés par un cruel moment d'adversité, ne vous ont que plus attachés au trône de saint Louis, ne vous ont que mieux mérité toute mon affection et celle de Madame la duchesse d'Angoulême. Pressez-vous autour de moi; les fils de Henri IV ne sont heureux qu'entourés de Français. L'usurpation fonde son pouvoir éphémère sur le crime, sur les sacrifices de toute espèce et sans terme. Vos princes légitimes n'ont jamais voulu, ne peuvent vouloir que votre bonheur; votre Roi, votre père, s'y consacre tout entier. Satisfait d'être près de vous le dépositaire de sa confiance, l'organe de sa volonté, je le serai encore bien davantage de lui trans-

mettre les preuves de votre amour et de votre fidélité. »

Enfin, le 24 juillet, après un arrêt de quelques heures dans deux ou trois villes importantes, le duc d'Angoulême atteignit Toulouse, siège de son gouvernement. Rien ne peut donner une idée de l'ivresse avec laquelle le fêta une population dont il était devenu l'idole; des clameurs frénétiques, partout, le sol jonché de fleurs, les maisons enguirlandées, les cloches sonnant à toute volée pendant que le canon unissait ses sons graves et profonds à la voix du peuple; tout concourait à donner à cette réception un caractère grandiose et inoubliable. On eût dit que l'une des plus grandes cités de France avait à cœur, par cet accueil splendide, de se faire pardonner un moment de défaillance.

Ainsi, tout le Midi fut délivré sans qu'un seul soldat étranger ait eu à se joindre aux troupes françaises. Les manifestations royalistes reprirent le caractère national qui convenait si bien au retour à la légitimité.

Le duc d'Angoulême était descendu à la Préfecture, d'où il annonça aussitôt au duc de Bourbon[1] son entrée à Toulouse :

---

[1] Archives nationales, AB XIX, 123.

« De mon quartier général, le 26 juillet 1815.

« Je m'empresse de vous informer, mon cher Cousin, que je suis arrivé ici avant-hier et que j'ai été reçu au milieu des acclamations de l'excellente population de cette ville et des environs. Je vous préviens qu'usant des pouvoirs que le Roi m'a donnés le 30 juin dernier de vous envoyer, s'il était nécessaire, des ordres motivés sur l'état général, j'en ai envoyé dans le département du Lot-et-Garonne qui m'en demandait avec instance et qui, par sa position géographique, se trouve pour ainsi dire enclavé dans ceux du Tarn-et-Garonne et de la Gironde, qui font partie de mon gouvernement. J'y ai fait quelques nominations provisoires. J'espère que vous êtes actuellement en France et que j'aurai le plaisir de recevoir de vos nouvelles. Croyez encore, cher Cousin, à la bien sincère amitié que je vous ai vouée.

« LOUIS-ANTOINE. »

CHAPITRE VI

Le duc d'Angoulême sous la Restauration.

Le Prince s'occupa aussitôt de procéder à la nomination des fonctionnaires, en vertu des pouvoirs extraordinaires que Louis XVIII lui avait confiés. Limairac fut nommé préfet de la Haute-Garonne, et Villèle maire de Toulouse. Ce n'est qu'avec une extrême répugnance que celui-ci accepta ces fonctions, et il avait fait remarquer au neveu de Louis XVIII qu'il se croyait d'autant moins qualifié pour les remplir qu'il n'était propriétaire d'aucun immeuble dans la ville. Mais le duc d'Angoulême, qui entendait confier les hautes charges aux serviteurs dévoués de la cause monarchique, n'accepta pas les raisons invoquées par Villèle, qui dut finalement s'incliner.

De nombreuses réclamations lui parvenaient

sans cesse, soit de fonctionnaires qui se prétendaient lésés, soit de particuliers aux prises avec des difficultés provenant du nouvel état de choses.

Barante dit à cette occasion que « chacun prétendait avoir de lui des pouvoirs extraordinaires. C'étaient des actes arbitraires, des destitutions, des nominations, des taxes imposées ». Mais combien était malaisée la position d'un prince placé en face d'exigences multiples, obligé de donner satisfaction aux monarchistes qui, depuis vingt-six ans, étaient à l'écart des affaires, et de rattacher aux Bourbons leurs anciens adversaires. Rarement situation fut plus délicate. Que de problèmes à résoudre et qui compliquaient singulièrement la tâche du Prince!

« Toujours prêt à écouter les réclamations qui lui étaient adressées, S. A. R. se faisait un devoir de rendre une prompte justice à chacun[1]. » Partout il affirmait ses tendances conciliatrices et ses sentiments d'équité.

D'Arbou-Castillon, l'un des officiers les plus considérés de la garnison de Toulouse, déplorant quelques mois plus tard les modifications apportées par le ministère Richelieu dans le personnel

---

[1] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire de son armée.

administratif et militaire de la région, écrivait le 29 octobre 1815 à l'un de ses amis qui se proposait de composer une relation des événements de l'année :

« Je m'empresse de vous faire parvenir un corps de renseignements pour l'Hérault, sur la véracité desquels vous pouvez compter ; *les personnes que j'ai employées sont dignes de la plus grande confiance.*

« Les observations qui ont rapport à tout le bien qu'a fait Monseigneur dans le Midi, par lui-même ou par ses commissaires, *je puis vous en certifier la vérité.* Dans notre département, en général, tous les choix de Monseigneur ont été basés sur des renseignements si positifs que le Roi même, sous son ministère de Fouché, a confirmé celui du premier président et du procureur général ; que le collège électoral a nommé membres de la Chambre des députés M. de Limairac et M. de Villèle, nommés par Monseigneur, l'un préfet, l'autre maire de Toulouse.

« Quels regrets tous les gens de bien n'ont-ils pas donnés au général Caldagues qui, revenu d'Espagne avec Monseigneur, avait reçu de lui le commandement de la division ! Mais la Providence a permis que le bien qu'auraient opéré ces nominations ait été suspendu. Aussi que voyons-nous

dans l'administration civile et militaire? Une marche lente, embarrassée, nulle épuration dans les bureaux du préfet, qui sont horriblement composés, un état-major qui semble n'être en place que pour pallier et couvrir les désordres des troupes; les ordres du ministère sévèrement exécutés quand il s'est agi de licencier les régiments formés par les ordres de Monseigneur, et tous les corps d'armée de la Loire établis en de bons cantonnements... Voilà, Monsieur, quelques observations peut-être trop vagues, mais qui sont au moins vraies. C'est moins mon opinion que celle du public que je vous ai émise[1]..... »

Les appréciations de d'Arbou-Castillon sont conformes à celles retrouvées dans une notice historique sur le département de l'Hérault, écrite le 18 octobre 1815, et non signée[2] :

« Le gouvernement de Mgr le duc d'Angoulême, y lit-on, a cessé trop tôt pour que tout le bien qu'on devait attendre de la marche qu'il avait tracée ait pu être consommé, et, pour surcroît de malheur, le ministère qui vient d'être remplacé a méconnu tous les fonctionnaires établis par lui et s'est empressé de détruire le peu d'ouvrage qui

---

[1] Bibliothèque nationale, Manuscrit français n° 228.

[2] Les auteurs de plusieurs publications de cette époque gardèrent prudemment l'anonymat.

avait été fait..... Toutes les nominations faites par Son Altesse ont été comme non avenues.....

« Les fonctionnaires envoyés par les ministres ne connaissent ni le pays, ni son esprit ; ils ont des préventions et de fausses idées sur l'esprit public et local... ; ils ne savent pas que l'exaltation est ici toute d'amour, de fidélité, et nullement de vengeance ; ils prennent le mouvement de la joie, toujours bruyante dans le Midi, pour des *symptômes d'insurrection*; ils ne savent pas qu'ici on veut, et il faut laisser, *bien chanter*, *bien crier et aussi bien servir*[1]..... »

A Nîmes, où l'on constatait déjà une certaine effervescence contre les protestants, et où les commissaires royaux, pour se signaler à l'attention du Gouvernement, avaient fermé un temple, le Prince blâma hautement cette mesure et profita de son court séjour pour le faire rouvrir[2]. Mais, malgré cet acte énergique, les passions bientôt déchaînées devaient se donner libre cours et provoquer dans cette région des troubles d'une extrême gravité.

Ayant ainsi procédé à la réorganisation administrative d'une partie du Midi, le duc d'Angoulême partit pour Paris, où il arriva le 7 août. Après avoir

[1] Bibliothèque nationale, Manuscrit français n° 228.
[2] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

rendu compte de son mandat à Louis XVIII, il adressa aux habitants des provinces qu'il venait de quitter cette proclamation, qui devait en être le complément définitif et leur marquer sa reconnaissance :

« Habitans du Midi[1] :

« Le Roi, notre seigneur et oncle, étant rétabli sur son trône, et nous ayant fait connaître que les pouvoirs qu'il lui avait plu de nous conférer cessaient d'exister, nous nous empressons de vous adresser notre sensibilité pour le zèle et le dévouement au-dessus de tout éloge par lesquels vous avez contribué si efficacement à la restauration de l'autorité royale.

« Nous connaissions les sentiments qui vous animaient et, sûr de votre fidélité, nous avons repassé la frontière sans l'appui d'aucun secours étranger. Français, nous ne sommes venu au milieu de nos chers compatriotes qu'entouré de Français. Nous avons refusé toute autre assistance ; nous nous sommes trouvé heureux d'écarter de vous des troupes alliées, dont votre généreuse conduite rendait le concours inutile, et dont la présence aurait pu accroître les calamités trop nombreuses qui pèsent sur notre patrie.

---

[1] Duc de Rivière, *Mémoires*.

« Vos témoignages unanimes d'affection pour la personne sacrée du Roi ne se sont point bornés à des acclamations. A notre voix, et en peu de jours, des bataillons se sont formés sans efforts; les forteresses qui défendent les Pyrénées, les Alpes et le littoral des deux mers ont cédé à l'unanimité de vos sentiments, non moins qu'à l'autorité de nos ordres. Il ne reste plus un point militaire qui ne soit rentré sous la puissance du Roi, notre seigneur et oncle. Toulon et Bayonne nous ont été rendus au même moment, et le Roi n'a perdu ni vaisseaux, ni arsenaux, ni artillerie.

« En même temps, nous avons ménagé les finances de l'Etat; nous avons réorganisé provisoirement les administrations de plusieurs départements, proposé des chefs à des cours royales de magistrature; veillé sur la paix publique par une police impartiale; tâché enfin de concilier sur tous les points les devoirs de la patrie et les désirs de l'indulgence.

« Grâces à Dieu, tout notre Gouvernement va se trouver sous le sceptre du Roi, notre seigneur et oncle, dans l'état où il se trouvait avant la fatale époque du 1er mars.

« Peuple de ces belles contrées, conservez toujours l'excellent esprit qui vous anime. Jamais les preuves d'attachement que vous nous avez

données, ainsi qu'à la duchesse d'Angoulême, ne s'effaceront de notre souvenir. L'un de nos premiers devoirs, celui qui nous sera le plus cher, sera de faire connaître à S. M. qu'Elle n'a point de sujets plus dévoués et plus dignes de ses bontés que les habitans de ses fidèles provinces du Béarn, Gascogne, Languedoc, Roussillon et Provence.

« Plusieurs se sont particulièrement distingués dans la dernière crise par leur courageuse conduite. Notre bonheur sera de faire valoir leurs services auprès du Roi, et d'être nous-même leur protecteur et leur appui.

« Nous remercions en particulier ceux qui, appelés par nous à divers emplois, ont justifié la confiance que nous leur avons témoignée et ont ainsi secondé nos efforts pour affranchir le midi de la France.

« Français du Midi, puisse la félicité dont vous rend digne votre invariable dévoûment au Roi égaler l'affection particulière que nous vous portons et l'intérêt qu'en toute conjoncture nous ne cesserons de prendre à votre sort.

« LOUIS-ANTOINE.

« L'Administrateur général du gouvernement de S. A. R.,

« Le marquis DE VILLENEUVE. »

Le duc d'Angoulême repartit presque aussitôt pour présider, à Bordeaux, aux opérations du collège électoral.

A la séance d'ouverture, le 22 août, il s'exprima ainsi : « Je n'oublierai jamais et votre premier accueil quand j'étais dans ces contrées le précurseur du Roi, et votre loyal dévouement quand l'adversité frappa de nouveau notre patrie. Ma voix n'a point d'expressions pour rendre l'émotion que nous avons éprouvée à la vue de cette allégresse à la fois vive et sage, qui, à notre retour, a fait éclater tant de transports et couler tant de larmes.

« Il n'en fallait pas tant pour porter un prince français, dont le sang appartient à la France, à l'aimer davantage. Je n'aspire, Messieurs, qu'au bonheur de répandre le mien pour la servir et concourir à réparer des calamités que la douleur du Roi n'avait que trop prévues[1]. »

Mais les travaux de cette assemblée étaient à peine commencés que l'annonce d'un grave incident l'obligea à quitter la ville.

Ferdinand VII avait réuni une armée dans les provinces du nord de l'Espagne, lorsque sa présence n'avait plus raison d'être pour leur

---

[1] *Moniteur*, 29 août 1815.

sécurité. Tout à coup, on apprit qu'elle se disposait à pénétrer en France. Cette nouvelle jeta la consternation dans tout le Midi. Après tant de péripéties, cette région allait-elle être de nouveau la proie des étrangers? On assurait que l'Espagne voulait « autoriser par la présence de cette armée la prétention de son gouvernement à obtenir une part dans les contributions de guerre que les coalisés allaient imposer à la France[1] ». Elle voulait donc récolter là où elle n'avait rien semé.

Louis XVIII donna au duc d'Angoulême l'ordre de se diriger sur Perpignan, afin d'empêcher une invasion dont les adversaires de la monarchie n'auraient pas manqué de prendre prétexte pour susciter une nouvelle agitation. Aucune mission ne pouvait être plus agréable au Prince; la pensée de s'employer de nouveau pour le service du Roi et du pays comblait ses vœux. Il le laisse entendre ainsi à Laval-Montmorency, ambassadeur à Madrid[2] :

« Bordeaux, le 25 août 1815.

« Je vous envoie, mon cher Prince, une lettre pour le roi d'Espagne, ainsi que la copie.

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. Ier.
[2] *La Mode*, 15 juin 1844.

« Je partirai à une heure et demie pour Perpignan, où je compte être dans la journée de dimanche. J'ai écrit hier des lettres très fortes à Castanos et à l'Abisbal. Ce qu'il y a de certain, c'est que, s'ils veulent entrer en France, il faudra qu'ils me passent sur le corps. Notre Midi est excellent et ne donne point de prétexte à l'invasion d'une armée étrangère. Le reste de la France est déjà assez malheureux. Je compte sur la plus vive et la plus forte coopération de votre part. Je ne suis plus rien, je ne suis revêtu d'aucuns pouvoirs, ni civils, ni militaires; mais le Roi m'ayant mandé qu'il avait donné les ordres de repousser la force par la force et de contribuer avec lui à préserver notre Midi de l'invasion des Espagnols, je me présenterai comme soldat au-devant d'eux, et la lettre du Roi autorise la démarche que je fais en ce moment.

« Comptez pour la vie, mon cher Prince, sur toute mon estime et amitié pour vous.

« LOUIS-ANTOINE. »

Il répondait en même temps au président du Consistoire protestant de Montauban[1] :

« Monsieur Frossard, j'ai eu le plaisir de re-

---

[1] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

cevoir la lettre que vous m'avez écrite, signée de vous et de tous vos collègues..... Je suis bien aise de voir que vous rendez parfaitement justice aux intentions paternelles et à la sollicitude du Roi à votre égard, sentiments que nous partageons tous, ne voyant en vous que des sujets fidèles. Nous sommes Français, nous n'avons qu'un désir, celui du bonheur de notre patrie. J'ai la confiance qu'avec le secours de la Providence, nous n'aurons pas besoin d'aucun secours étranger pour y maintenir la paix et l'union vers laquelle se dirigent toutes nos pensées et nos désirs.

« LOUIS-ANTOINE. »

Le Prince tint, avant de quitter Bordeaux, à présider une dernière fois le collège électoral. Lainé, qui en était le secrétaire, se fit en ces termes l'interprète des sentiments de ses collègues :

« L'histoire dira, Monseigneur, s'écria-t-il d'une voix vibrante d'émotion, ce que toute la France ne sait pas encore, comment vous avez préservé jusqu'à ce jour nos provinces méridionales, et, si le moment était venu de révéler ce qui est encore un secret, cette assemblée tressaillerait de reconnaissance et d'espoir en apprenant les paroles qui se sont échappées hier de votre

cœur, quand vous avez su les événements qui vous enlèvent du milieu de nous, au sortir même de cette séance. Mais espérons que le Dieu qui instruit tôt ou tard les rois les éclairera sur les vrais intérêts de l'Europe[1]. »

La ville de Perpignan n'avait pas été la moins effrayée du voisinage des troupes espagnoles. L'inquiétude y était à son comble. « On devait s'attendre à des dévastations d'autant plus certaines que nulle discipline ne régnait dans cette armée, qu'elle était composée d'hommes accoutumés à tous les désordres et à tous les excès qui avaient, dans les dernières années, caractérisé la guerre de la Péninsule. On devait prévoir aussi qu'un accord serait bien vite établi entre les exaltés du Midi et les commandants des forces espagnoles; tous les maux étaient à redouter[2]. »

Dans ces conjonctures, le duc d'Angoulême fut accueilli en sauveur. Le préfet traduisit les sentiments de ses compatriotes en remettant au Prince cette adresse de bienvenue et de gratitude[3] :

---

[1] *Moniteur* du 2 septembre 1815.

[2] *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. III.

[3] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

« Monseigneur,

« Le héros du Midi en était encore l'ange tutélaire; notre ciel s'est à peine obscurci que vous apparaissez au milieu de nous. Salut, Prince magnanime, qui veillez sur ces provinces; en vous voyant, chacun sent se doubler en soi l'orgueil d'être Français et l'honneur de servir votre auguste famille. Venez au milieu de nos murs et jouissez du spectacle du bonheur que vous apportez à des peuples qui vous admirent et qui vous aiment. »

Non content de ce témoignage, le préfet lançait encore une proclamation pour rappeler les services rendus par le Duc aux provinces du Midi et les titres qu'il s'était acquis à la reconnaissance générale.

Le Prince parvint à la frontière espagnole au moment même où les troupes foulaient notre sol, et il put, — non sans peine, arracher à Castanos la révocation des ordres qu'il avait donnés pour l'invasion[1], comme en fait foi d'ailleurs la lettre suivante de Louis XVIII au roi d'Espagne[2] :

---

[1] *Mémoires du Chancelier Pasquier*, t. III.

[2] Bibliothèque nationale, Manuscrit français n° 2003.

« 7 septembre 181

« Monsieur mon Frère et Cousin,

« J'ai reçu la lettre de Votre Majesté en date du 29 août; je La remercie des sentimens qu'Elle veut bien m'exprimer personnellement, ainsi que de la sollicitude qu'Elle me témoigne pour le repos de la France et la stabilité de mon règne. Je conçois très bien, d'après la lettre du général Bianchi, que V. M. veut bien me communiquer, le motif qui L'a déterminée à ordonner à ses armées de franchir les Pyrénées; mais ce motif n'existe plus, puisque l'empereur d'Autriche vient d'envoyer à ses généraux l'ordre de rentrer dans les limites qui leur ont été précédemment assignées. Déjà même, M. le général Castanos, sensible aux représentations de mon neveu, le duc d'Angoulême, a donné le même ordre à l'armée qu'il commande; c'est à Votre Majesté à achever l'ouvrage, et, me prévalant des offres qu'Elle me fait, je La conjure de n'y pas perdre de temps. Elle m'aura ainsi donné, par la marche et la retraite de ses forces, une double preuve d'amitié qui me sera infiniment chère. »

La négociation menée par le duc d'Angoulême n'avait pas manqué de présenter des difficultés ardues. Il en était sorti à son honneur et le

communiquait joyeusement au maréchal Pérignon :

« Mon Cousin, je m'empresse de vous faire part, afin de tranquilliser notre bonne ville de Toulouse, que j'ai été assez heureux pour obtenir du général Castanos qu'il évacuerait notre territoire et se retirerait en Espagne. Les ordres sont déjà donnés.

« LOUIS-ANTOINE[1]. »

La duchesse d'Angoulême, arrivée sur ces entrefaites à Toulouse, y était l'objet d'une manifestation digne de celle que Bordeaux lui avait réservée quelques mois auparavant. La ville était enguirlandée de la façon la plus gracieuse. Les chevaux de la voiture princière furent dételés, et des ouvriers la traînèrent au milieu des clameurs enthousiastes; quand vint le soir, les spectateurs envahirent les balcons des maisons devant lesquelles devait passer le cortège, éclairé par des torches de couleurs différentes qui produisaient un effet des plus heureux. « Les démonstrations exaltées et les mouvements expansifs de ces têtes méridionales, tout était sans doute de nature à satisfaire le cœur de la Princesse[2]. »

---

[1] *Vie anecdotique du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.
[2] *Mémoires de Villèle*, t. Ier.

Mais, au même moment, le sang coulait à flots dans le Gard. Depuis une année, les protestants étaient visés. En dehors des sympathies que beaucoup d'entre eux professaient pour Bonaparte, en haine des procédés de la royauté à leur égard dans le passé, plusieurs possédaient des fortunes énormes : leur prestige et leur influence en étaient accrus. En outre, le souvenir des exactions dont avaient été victimes les volontaires royaux qui avaient rejoint le duc d'Angoulême au mois de mars 1815 s'ajoutait à ces considérations, pour accentuer l'antagonisme entre catholiques et protestants et préparer la voie aux représailles des premiers. Elles furent terribles. « Au bout de quelques jours, on comptait à Nîmes quatre-vingts veuves dont les maris avaient été massacrés. La décence ne permet pas de décrire tous les mauvais traitements que les femmes eurent à souffrir. Dix mille protestants prirent la fuite et se retirèrent dans les Cévennes[1]. »

Justement alarmé, Louis XVIII lança cette proclamation[2] :

« De grands crimes, d'infâmes trahisons ont été commis dans les mois précédents; ils ont amené sur la France de grands maux; des per-

---

[1] Maurin, *Histoire de la chute des Bourbons.*
[2] *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. IV.

sécutions ont été exercées sur ceux de nos fidèles sujets qui, en suivant la bannière de notre bien-aimé neveu (le duc d'Angoulême), ont tenté courageusement avec lui de sauver la France..... Nous espérons que cette coupable entreprise de prévenir l'action des lois et de notre autorité a déjà cessé; elle serait un attentat contre nous et contre la France; quelque vive douleur que nous puissions en ressentir, rien ne serait épargné par nous pour punir de tels crimes. Notre digne neveu, dont le nom se trouve désormais lié aux sentiments d'amour et de dévouement qu'ont manifestés nos provinces du Midi, qui, par son caractère d'obéissance, de conciliation et de force, les a préservées et les préserve encore des maux de l'invasion, serait aussi notre mandataire pour les sauver des discordes civiles, pour réprimer et faire punir ceux qui prétendraient abuser de notre nom et du sien. »

Mais les troubles s'aggravèrent au point que « des femmes furent dépouillées de leurs vêtements et frappées avec des planches dans lesquelles on avait enfoncé des clous en fleurs de lis[1] ». Le Roi se décida alors à faire partir le duc d'Angoulême pour le Midi.

---

[1] Rittiez, *Histoire de la Restauration*.

A maintes reprises, le Prince avait marqué sa réprobation pour les faits qui avaient provoqué ces excès. « Sa mission fut bien tardive, et on doit lui rendre cette justice qu'il ne dépendait pas de lui que les temples protestants ne fussent protégés et que, sur ce point, la Charte ne fût loyalement exécutée[1]. »

En arrivant à Nîmes le 5 novembre, il exprima son indignation à la vue des ruines qui s'étaient amoncelées dans le Gard, des familles en deuil, de la perturbation générale. Sur son ordre, les temples fermés depuis le 16 juillet furent rouverts; de nombreuses arrestations furent opérées; un certain nombre de meneurs comparurent devant lui, auxquels il manifesta, avec un accent de triste et ferme sévérité, les sentiments dont il était pénétré.

Un calme relatif avait fait place à l'orage, mais il ne fut malheureusement pas de longue durée. Le Prince avait quitté Nîmes le 10 novembre, et les protestants, espérant que sa présence avait produit un effet durable, recommençaient à fréquenter les temples. Au moment de l'office, dans la journée du 12 novembre, une émeute plus sanglante encore que les précédentes éclata tout à

---

[1] Rittiez, *Histoire de la Restauration.*

coup et de nouvelles vêpres siciliennes vinrent ensanglanter une cité qui, depuis plusieurs mois, donnait le spectacle le plus affligeant.

Atterré, le préfet envoya en secret un courrier au duc d'Angoulême, qui s'était rendu à Toulouse, pour l'aviser de ces événements et le supplier d'intervenir. Le Prince repartit sur-le-champ pour Nîmes, où il arriva le 15, ne cachant pas son irritation contre les provocateurs. Ceux-ci, l'acclamant frénétiquement, l'escortèrent jusqu'à son palais; il en gravit les marches avec rapidité, puis s'adressant à eux, il leur déclara qu'ils pouvaient se retirer, puisqu'ils se refusaient à obéir aux ordres pressants du Roi. Recevant quelques instants plus tard le capitaine de la garde royale, le duc d'Angoulême lui dit avec colère : « Votre drapeau était blanc d'abord, votre conduite l'a noirci[1]. »

Il s'appliqua à régler les graves différends qui divisaient la population et se mit en route pour Paris. Quelques jours après, le Roi fit inviter les catholiques « à laisser deux églises aux religionnaires jusqu'au moment où ils pourraient prendre possession du temple qu'ils faisaient bâtir et pour la construction duquel ils avaient demandé six mois[2] ».

Bibliothèque nationale, Ms. français nº 9174.

[2] *Ibid.*

Tel fut le résultat de la grave mission confiée au duc d'Angoulême.

Son attitude pendant les Cent-Jours et lors de sa mission auprès de Castanos avait eu dans tout le royaume une durable répercussion. On s'accordait à reconnaître que son entremise avait puissamment contribué au rétablissement de la pacification dans le Midi. Le Parlement était désireux de s'associer aux éloges qui étaient décernés au Prince. Au cours de la séance du 21 octobre, le duc de Fitz-James proposa de lui voter des remerciements et les motiva en ces termes :

« Dans ce même temps où de grandes actions, des preuves sans nombre de dévouement et de fidélité, des actes mémorables d'énergie, de patriotisme viennent reposer l'âme et nous rendre encore fiers du nom que nous portons, à la tête de ces hommes généreux qui ont bien mérité du Roi et de la Patrie, il en est un, Messieurs, dont le nom est déjà sur vos lèvres, comme le souvenir de ses services est gravé dans vos cœurs; c'est ce Prince, l'amour du Midi, la gloire et l'orgueil de la France entière. »

Mais le comte d'Artois déclina pour son fils cet honneur.

« Messieurs, répondit-il, si mon fils avait eu le

bonheur de déployer contre les ennemis extérieurs de la France le courage que vous voulez honorer en lui, une telle récompense mettrait le comble à ma satisfaction et à la sienne. Mais, Français, prince français, le duc d'Angoulême peut-il oublier que c'est contre des Français égarés qu'il a été obligé de combattre? Et combien a coûté à son cœur cette cruelle nécessité[1]! »

A partir de ce moment jusqu'à l'expédition d'Espagne, le Duc n'intervient que rarement dans les affaires publiques, s'adonnant plus à l'étude et aux œuvres de bienfaisance qu'à la politique. Il semblait s'écarter des questions d'Etat.

Si ses convictions personnelles le portent vers le libéralisme, il ne les affirme que s'il se rend officiellement en mission, estimant que son rôle n'est pas de s'immiscer dans le gouvernement, mais de s'incliner devant les volontés de son père.

Sa maison était montée sur le pied le plus simple; les serviteurs qui la composaient étaient constamment l'objet de sa bienveillance; il prenait intérêt aux moindres détails de leur vie, à leurs préoccupations de famille, à leur situation pécuniaire. Il conversait parfois avec les faction-

---

[1] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

naires du palais et leur remettait souvent quelques gratifications.

Ses revenus personnels étaient employés de la manière la plus scrupuleuse; une sévère économie était sa règle, mais il distribuait aux pauvres des secours abondants. « N'ayant aucun besoin, il ne dépensait presque rien pour lui[1]. » En 1818, il abandonna sur sa cassette personnelle une somme considérable aux départements les plus éprouvés par l'invasion[2].

« Son nom ne se mêla jamais aux ordonnances d'exil, aux mesures violentes. Il avait souffert la trahison la plus indigne dans sa courte campagne du Midi, il ne s'en souvint que peu de temps: plus tard même, on le verra solliciter la grâce du général Gilly, qui l'avait forcé à une capitulation au pont de la Drôme[3]. »

Son influence s'exerça souvent efficacement. A son retour du Midi, au mois de septembre 1815, il céda aux instances de sa femme, à laquelle la présence de Fouché dans le ministère inspirait une répulsion invincible, et tous deux unirent leurs efforts auprès de Louis XVIII pour l'amener à le

---

[1] D'Haussez, *Mémoires*.

[2] Théodore Anne, *Mémoires et Souvenirs sur l'intérieur du palais de Charles X*.

[3] Capefigue, *Histoire de la Restauration*, t. III.

congédier. La duchesse d'Angoulême avait, en effet, déclaré que, « ne pouvant prendre sur elle de supporter froidement la vue de l'un des hommes qui avaient envoyé son père à l'échafaud, elle ne recevrait pas le duc d'Otrante[1] ».

Le 24 septembre, Talleyrand se retirait et Louis XVIII confiait la présidence du nouveau ministère au duc de Richelieu, ce que le duc et la duchesse d'Angoulême avaient vu avec satisfaction. Villèle en avise son père le 29. « La composition du nouveau ministère, lui écrit-il, ne fait pas encore sentir ses effets... Quoi qu'il en soit de tout cela, il est certain que Mme la duchesse d'Angoulême a fait elle-même des démarches auprès de M. le duc de Richelieu pour le décider à accepter. On dit que le duc d'Angoulême fait ce qu'il peut pour faire donner les postes à François de Villeneuve[2]. »

Etranger à toute rancune, les sentiments de générosité naturelle du Prince l'avaient poussé à intervenir en faveur du général Debelle, condamné à mort pour avoir porté les armes contre lui, et dont la peine avait été commuée en dix ans de détention. Ayant appris ultérieurement que cet

---

[1] Vaulabelle, ouvrage cité, t. III.

[2] Villèle, *Mémoires*, t. Ier.

officier général se trouvait dans un état voisin de la misère, il lui fit remettre un secours important sur sa fortune personnelle. Debelle tint à exprimer publiquement sa reconnaissance au Prince, et les journaux reproduisirent l'émouvante lettre suivante :

« Monseigneur[1],

« Que n'est-il en mon pouvoir d'avoir l'occasion de répandre la dernière goutte de mon sang au service de Sa Majesté, mon légitime et bienfaisant souverain. Je n'aurais alors plus rien, Monseigneur, à désirer au monde; et tous les moments d'une existence que Son Altesse Royale a daigné me conserver seront entièrement consacrés à faire oublier, s'il est possible, l'énormité de ma faute par une fidélité, un dévouement sans bornes, et à faire les vœux les plus sincères pour la précieuse conservation des jours de Sa Majesté, de ceux de Son Altesse Royale et de l'auguste dynastie des Bourbons. »

Il n'entre pas dans notre pensée d'exposer les difficultés presque inextricables en présence desquelles la famille royale se trouvait placée. Mais l'une des plus brûlantes était de conquérir les

---

[1] *Vie anecdotique du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire de son armée.

sympathies de l'armée, sur laquelle la gloire de Bonaparte continuait à exercer un prestige indiscutable. D'autre part, la présence du comte d'Artois au gouvernement provisoire, en 1814, en attendant l'arrivée de Louis XVIII, lui avait permis de grouper à ses côtés des hommes aux idées intransigeantes, dont les vues sur la politique générale ne s'accordaient pas avec l'état du pays et qui ne juraient que par l'ultramontanisme. « Louis XVIII a été pendant tout son règne sous le coup d'inconvénients, de difficultés que cette situation passagère avait fait naître ; ainsi, l'accès de goutte qui l'a retenu en Angleterre a eu des conséquences qui se sont fait sentir jusque dans les dernières années de sa vie[1]. »

On comprend combien était vaste le champ de ces conflits aigus qui dégénéraient parfois en haine et compliquaient la tâche de Louis XVIII.

« Je reviens de la séance royale, écrivait Villèle à sa femme, le 4 novembre 1816, et je te dirai d'abord que tu ne dois pas avoir de regrets de n'y avoir pas assisté cette année, après avoir vu celle de l'an passé !

« Les Princes assistaient à la séance en manteau de pair. Le duc d'Angoulême avait l'air fort

---

[1] *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. II.

embarrassé et était toujours tourné du côté des pairs; la duchesse d'Angoulême, hier à l'église, saluait alternativement les pairs et les députés, mais elle avait toujours l'air sévère. En somme, les Princes sont tous, même le Roi, fort tristes, et je t'assure que les cœurs comme les nôtres sont déchirés à la vue de cette malheureuse famille, qui n'est sans doute pas au terme de ses infortunes[1]. »

Le duc d'Angoulême ne partageait pas les idées de Villèle, mais le souvenir de leurs premières réunions à Toulouse, au lendemain des graves événements qui avaient marqué le retour de Napoléon, était resté vivant dans son esprit. Il l'avait, à cette époque, nommé maire de la ville, jugeant en lui l'homme qui, par la fermeté de ses vues, pouvait dominer la situation.

Aussi, à chacun de ses voyages à Paris, était-il toujours accueilli par le Duc avec une particulière cordialité; ses lettres à sa femme en témoignent : « Je suis allé dimanche au château faire ma cour. Mgr le duc d'Angoulême me dit quelques mots sur Toulouse et combien il conservait d'affection pour cette bonne ville; Mme la duchesse d'Angoulême me parla aussi du ton du

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. II.

plus vif intérêt de Toulouse et des bons Toulousains; elle nous plaignit fort de tous les malheurs qui étaient tombés sur nous, de l'explosion de la poudrière, de l'incendie de la manufacture des tabacs[1]. » Et de nouveau (20 décembre 1816): « Richemont[2] voulut, avant son départ, prendre congé du duc d'Angoulême et n'osait y aller seul; il me pria de l'accompagner et j'y consentis, quoique à regret. Le Prince me combla de marques d'attachement, me fit les plus gracieux reproches de ce que je n'allai jamais le voir et m'engagea à revenir en me disant que cela lui ferait le plus grand plaisir. J'ai été d'autant plus sensible à cet accueil que le duc d'Angoulême est jugé un peu sévèrement ici et que je m'attendais à être reçu un peu froidement par lui. Je lui ai parlé très franchement sur les questions dont nous avons traité, et il ne paraît nullement trouver mauvais que nous votions suivant notre conscience[3]. »

Les luttes prenaient au Parlement un caractère d'acuité tel que de graves scissions s'ensuivirent. Le ministère Richelieu avait présenté aux

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. II.

[2] Richemont, officier du génie, avait été chargé d'aller étudier la défense de l'île Bourbon.

[3] Villèle, *Mémoires*, t. II.

Chambres un projet de loi aux termes duquel le régime de la censure et de l'autorisation préalable pour la presse était prolongé jusqu'en 1818. Le groupe ultra-royaliste, dont Villèle était l'un des porte-parole, s'était aussitôt servi de cette mesure comme d'un moyen d'opposition et réclamait à grands cris la liberté complète de la presse. Il avait gagné à lui les Princes; les uns le soutenaient par aversion pour Richelieu et Decazes, dont l'influence dans le ministère était prépondérante; les autres, comme le duc d'Angoulême, se trouvaient cette fois aux côtés des ultras, parce qu'ils défendaient exceptionnellement une cause vraiment populaire et libérale. « Je travaille en ce moment à mon opinion sur la liberté des journaux, écrivait Villèle à sa femme, le 19 janvier 1817. Je suis inscrit le cinquième de notre côté, mais je changerai de tour et ne parlerai vraisemblablement que le septième, c'est-à-dire samedi, la discussion ne devant commencer que jeudi.

« La lettre des Princes au Roi a fait beaucoup de sensation ici et a donné du courage aux royalistes; ils y ont vu avec plaisir que M. le duc d'Angoulême n'avait pas craint de se joindre aux autres Princes[1]. »

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. II.

En effet, le Duc, cédant aux instances du comte d'Artois et du duc de Berry, s'était associé à eux pour attirer l'attention de Louis XVIII sur les dangers qu'offrait pour le parti royaliste, aux yeux des ultras, la présentation d'une loi électorale dont les classes moyennes étaient surtout appelées à bénéficier.

« On assure, écrivait Villèle à sa femme au cours du mois de janvier, que les Princes devaient aller tous les quatre, même le prince de Condé, à la Chambre des Pairs pour voter la loi sur les élections, que le Roi le leur a fait défendre, et qu'alors Monsieur a écrit au Roi de sa propre main une lettre que les trois autres ont également signée, dans laquelle ils rendent compte au Roi de tous les motifs de penser que cette loi est faite pour perdre la monarchie, qu'ils ont dû remplir le devoir que leur imposait leur rang en lui faisant connaître leur opinion sur une matière aussi grave et qu'il ne leur restait plus que le devoir le plus facile auquel ils ne manqueraient jamais, celui de lui obéir comme ses plus fidèles sujets[1]. »

L'armée avait toujours été la préoccupation dominante du neveu de Louis XVIII. Pendant ses loisirs, il se rendait fréquemment dans les

---

[1] Villèle, *Mémoires*.

casernes, donnait aux troupes des témoignages d'encouragement, cherchait à éveiller dans les cœurs l'amour de la légitimité. « C'est ainsi que, visitant les chasseurs de la Garde, il entra dans le quartier. Il n'y avait qu'un petit nombre de soldats avec lesquels il s'entretint longuement, demandant à chacun quelles campagnes il avait faites, combien de blessures il avait reçues, s'il était bien payé, bien nourri, etc., entrant avec la plus grande sollicitude dans leurs intérêts et leurs affections.

« Un sapeur, que la bonté du Prince avait enhardi, courut chercher une bouteille de vin et plusieurs verres, et dit en rentrant : « Mes cama-« rades, nous allons boire à la santé du Roi et du « duc d'Angoulême. » Quand le vin fut versé, le Prince dit aux chasseurs : « Mes amis, allez me « chercher un verre, je veux trinquer avec vous « pour la santé du Roi[1]. »

En 1817, au cours d'un voyage sur les côtes maritimes, son amour pour l'armée s'affirma encore. Il avait décliné tous les honneurs, voulant conserver à ce déplacement un caractère presque familial.

Il fut accueilli avec des démonstrations d'en-

---

[1] *Vie du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

thousiasme en Normandie et en Bretagne. On saluait en lui à la fois l'homme de bien et le défenseur du territoire. Telle fut la note dominante à Dieppe, le Havre, Rouen, Caen, Nantes et Cherbourg. « Le Roi veut l'oubli du passé, disait-il à Bourbon-Vendée[1]. Il est temps que toutes les dénominations de partis disparaissent. Je suis bien aise de vous dire qu'on s'est servi du nom des Princes pour faire croire à des divisions qui n'existent pas. Tous les Princes de la famille royale n'ont d'autre opinion et d'autre volonté que celle du Roi; ils ne font qu'un avec lui. Le Roi entend que tous les Français soient soumis à la Charte comme à sa personne. »

« Tous ses discours, toutes ses paroles ont pour objet l'amour, la fidélité pour le Roi, l'obéissance à la Charte, ce pacte sacré de la grande famille des Français, la modération, la tolérance religieuse. C'est à la paix, à la réunion de toutes les opinions, à l'oubli de tous les ressentiments qu'il excite tout le monde, et conseille les sacrifices de l'amour-propre et de l'intérêt personnel[2]. »

En Vendée, pourtant, où les ultras étaient en

---

[1] *Vie anecdotique du duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

[2] Relation du séjour du duc d'Angoulême à Nantes, les 3, 4 et 5 novembre 1817. Bibl. nat.

majorité, le Prince changea d'attitude. Il était visible qu'il ne se sentait pas sur son terrain et que l'atmosphère d'intransigeance qu'il respirait dans un des boulevards de la monarchie était loin de lui plaire. « Lorsque je lui parlai de tout ce qu'il y avait d'exagération dans les vanteries et les prétentions de cette foule de chouans et de Vendéens, dit Barante; lorsque je lui rapportai que leur influence sur la population n'était guère que vaine présomption des uns, moyen d'intrigue pour les autres, je le trouvai tout persuadé. Il enchérissait sur ce que je disais, se moquant des jactances de ces messieurs, qu'il appelait « des avaleurs de charrettes ferrées ». Il passa en revue toutes les catégories du parti royaliste, les arrangeant à peu près de même sorte. Il persista assez longtemps dans la direction politique qu'il avait semblé adopter à cette époque. Il s'imaginait du centre gauche et faisait froide mine aux royalistes zélés[1]. »

La conduite mesurée du Prince fut cependant loin de justifier le sens que voulut y trouver Barante. S'il jugea les différents partis monarchistes, ce fut toujours avec une équité qui rendait justice aux vrais serviteurs de la Royauté.

---

[1] Barante, *Souvenirs*, t. II.

Au mois de novembre 1818, le duc d'Angoulême fut chargé par le Roi de visiter les départements de l'Est. Il y était précédé par la réputation de libéralisme qu'il s'était acquise au cours de ses autres voyages. Les populations ne lui ménagèrent pas l'expression de sympathies dont Decazes se fait l'écho dans sa lettre au duc de Richelieu, alors à Aix-la-Chapelle :

« ... Le fait est que Monsieur jouit fort du succès de son fils, qui paraît avoir été complet, ce dont je suis bien heureux. *Il a fait merveille à Metz comme partout; tout le monde est enchanté de lui; notre salut est en lui. Le Maréchal*[1] *nous disait aujourd'hui qu'il fallait mettre l'armée dans sa main et lui faire voir tous les régiments les uns après les autres. Je voudrais lui faire voir aussi tous les Français. Les plus exaltés libéraux de Metz lui ont rendu les armes*[2]. »

La politique du ministère Decazes avait eu dans le pays un effet salutaire; la suppression de la censure et de l'autorisation préalable pour la presse, les pouvoirs attribués au jury en matière de crimes et de délits, les économies réalisées dans le budget, jointes à une gestion

---

[1] Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la Guerre.

[2] Bibliothèque nationale, Ms. français n° 20280, fol. 338.

financière sage et prudente, amenèrent un état de prospérité indéniable et contribuèrent à rallier les hésitants au gouvernement de Louis XVIII. Les ultras se plaignaient amèrement de ces mesures dictées par la clairvoyance et une juste appréciation des choses; l'élection de vingt-huit députés de gauche, si violemment exploitée par Villèle et l'extrême droite, eut pour effet le dépôt d'une nouvelle loi électorale. « Le 19, j'ai été en réunion chez Chabrillan, écrit Villèle à sa femme, en novembre 1819, où M. de La Bourdonnaye a, selon son ordinaire, cherché indirectement et sans nous permettre de repousser directement l'attaque, tâché d'inspirer des inquiétudes à nos amis sur notre voyage prématuré à Paris, ma visite à Corbières et des traitailleries avec le ministère. Nous sommes trop nets de toutes ces saletés, et nos amis le savent assez, pour que nous ayons pu nous dispenser d'explications sur ces insinuations entortillées. Consulté, par l'intermédiaire de M. Jules de Polignac, sur le parti que devait prendre M. le duc d'Angoulême, auquel, pour se donner quelque relief, le ministère fait offrir l'entrée au Conseil et le personnel de la Guerre, j'ai fourni une note de laquelle il résulte que si le Prince doit faire avec justice et indépendance usage de cette posi-

tion dans l'intérêt de la monarchie, elle peut être très utile ; que si l'on n'est sûr de la garantie des pièges que l'on ne manquera pas de lui tendre, ce serait un malheur et une faute de le laisser accepter. »

Au mois de décembre, il expose ainsi la situation à sa femme :

« Hier soir, nous avons eu réunion chez Chabrillan, et il a fallu recommencer la scène d'avant-hier ; il a été résolu par une faible majorité que l'on voterait les 6/12es...

« Je n'en finirais pas si je voulais détailler tous les ennuis de ma situation. Mieux vaut se taire et attendre, avec le plus de patience et de résignation qu'on trouve possible de s'inspirer, le moment de la délivrance.

« J'ai été dimanche au château, où l'on m'a très bien reçu. Mgr le duc d'Angoulême m'a dit qu'il fallait de la force et de la fermeté dans les circonstances actuelles, et qu'il espérait que je n'en manquerais pas[1]. »

Le duc d'Angoulême paraît alors avoir cédé plus par contrainte que par volonté au courant qui se dessinait contre les nouvelles lois.

Profondément respectueux du pouvoir royal, il

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. II.

Le Duc d'Angoulême
[illegible] avec [illegible] de son voyage dans l'Ouest en 1817

se résigna chaque fois qu'il estima que son devoir l'y obligeait; mais il conservait immuable, néanmoins, l'amour de la liberté et de la tolérance.

L'assassinat du duc de Berry vint donner un puissant aliment aux passions des ultras.

La consternation de la Cour fut profonde, quoique atténuée par le rayon d'espérance qu'avaient fait naître les dernières paroles du duc de Berry.

Ce crime exécrable rapprocha un moment les partis dans un même sentiment de respect et de pitié.

A Saint-Denis, pendant la cérémonie funèbre, « les yeux se portaient avec attendrissement sur la famille royale, sur le duc d'Angoulême, chargé de mener le deuil, et qui, saluant tour à tour l'autel et le cercueil, semblait demander au premier la force de regarder le second[1] ».

Louvel était un sectaire dont la haine des Bourbons avait armé la main ; mais devait-on faire retomber sur les libéraux la responsabilité de ce crime et imposer à la France un régime de rigueur, lointain prélude des journées de 1830? La colère des ultras ne connaissait plus de bornes. « Vous verrez que les informations

[1] Chateaubriand, *Mélanges historiques et littéraires.*

et les enquêtes contre l'assassin seront tronquées, le procès étouffé et toutes les précautions prises pour dérober à la France les profondeurs du complot[1] », ajoutaient les furieux.

Toutes leurs forces s'unissaient contre Decazes pour le renverser et dicter au Roi le choix d'un homme pris dans leurs rangs.

Le comte d'Artois, entrant dans ces vues, se décida à faire une démarche en ce sens auprès de Louis XVIII ; il fut appuyé énergiquement par la duchesse d'Angoulême.

Le Duc, qui n'avait jamais caché sa prédilection pour Decazes, avait subi plus qu'approuvé un pareil acte. Mais il n'osa pas, dans cette circonstance où l'avenir même de la famille royale était en jeu, résister devant la volonté de son père ; il se joignit à lui.

Tous les membres de la famille royale se rendirent donc auprès de Louis XVIII. « La duchesse d'Angoulême prit la parole : « Sire, dit-elle à « son oncle, nous marchons à une nouvelle révo- « lution. Conjurez l'orage pendant qu'il en est « encore temps, votre trône a besoin de tous ses « appuis, de tous ses amis. M. Decazes a trop pro- « fondément blessé les royalistes pour qu'il puisse

[1] Vaulabelle, ouvrage cité, t. V.

« se rapprocher d'eux ; qu'il cesse de faire partie « de votre Conseil et tous se réuniront pour porter « secours à votre gouvernement[1]. »

« Tout cela, à ce qu'il paraît, porta Monsieur à demander positivement au Roi l'éloignement de Decazes ; j'ignore ce qui se passa dans cette scène de famille : Monsieur, Madame, le duc d'Angoulême en sortirent consternés ; cependant, il y eut des démarches faites par Monsieur auprès du duc de Richelieu, et il paraît que c'est à elles qu'est due son acceptation[2]. »

Les sentiments personnels du duc d'Angoulême ne trompaient guère d'ailleurs les ultras :

« On a conduit la duchesse de Berry à Saint-Cloud, où la duchesse d'Angoulême et la duchesse d'Orléans sont auprès d'elle. Cette malheureuse famille est dans l'état que tu peux figurer... Cet événement ôte à la légitimité une partie de ses chances aux yeux de ceux qui étaient voués à elle. Monsieur est trop âgé et trop mortellement éprouvé pour que les deux ans qu'il a de moins que le Roi soient un motif pour croire qu'il lui survivra. Le duc d'Angoulême laisse peu d'espoir d'un gouvernement plus ferme. Après lui vient

---

[1] Vaulabelle, ouvrage cité, t. V.

[2] Villèle à sa femme (*Mémoires*, t. II).

une branche peu attrayante pour les royalistes par sentiment[1]. »

Richelieu avait succédé à Decazes et reprenait son ancienne politique. Peu après, le duc d'Angoulême se rendit à Grenoble. D'Haussez venait d'être nommé préfet de l'Isère, et, avant son départ, avait été prendre congé de lui. « Il me retint et me parla du département que j'allais administrer. Il me recommanda d'avoir beaucoup de prudence dans mes démarches et de garder de grands ménagements pour les opinions contraires au Gouvernement et ceux qui les professaient[2]. »

Avant l'arrivée du Prince, les étudiants de Grenoble se proposèrent d'organiser une manifestation en faveur de la Charte et des lois de liberté.

Effrayé, d'Haussez se rendit au-devant de lui, à Lyon, pour le mettre au fait de la situation et prendre ses ordres. « Aux premiers mots que je lui dis, Son Altesse Royale appela le duc de Guiche et le général Bordesoulle qui causaient à l'autre bout de l'appartement et leur dit : « Messieurs, venez entendre ce que me dit le « préfet de l'Isère de l'esprit de son département

---

[1] Viale à sa femme (*Mémoires*, t. II).

[2] D'Haussez, *Mémoires*.

« et des moyens qu'il compte employer pour en « contrarier l'effet. » Je répétai le rapport que j'avais déjà fait. Les deux généraux approuvèrent mon idée, mais non le Prince, qui me dit : « Quoi, parce qu'au lieu de crier vive le « Roi ! en ma présence, on criera vive la Charte ! « vous verrez là une conspiration ? — Non une « conspiration, Monseigneur, mais une insulte, « et je ne dois pas souffrir qu'il en soit fait à « Votre Altesse Royale. — Nos oreilles sont « moins délicates que les vôtres. C'est que j'aime « la Charte, moi, et que vous, au dire de bien « des gens, vous ne l'aimez guère. — On a « trompé Votre Altesse Royale ; mais, dans la « circonstance présente, il ne s'agit pas de la « Charte, dont le nom prononcé avec un feint « enthousiasme ne sera qu'un prétexte pour ne « pas acclamer celui du Roi. Au reste, les me- « sures que j'ai prises y mettront bon ordre. — « Je ne connais pas ces mesures, mais, quelles « qu'elles soient, je vous défends d'y donner « suite. Laissez crier ce que l'on voudra et ne « vous en mêlez pas, je vous le défends[1]. »

La manifestation annoncée se produisit. De rares cris de : Vive le Roi ! se mêlèrent aux cris

---

[1] D'Haussez, *Mémoires*.

nombreux de : Vive la Charte! Mais le duc d'Angoulême n'en parut pas trop impressionné. Le lendemain, les mêmes scènes se reproduisirent, plus violentes encore, au cours de la revue des troupes qu'il passa à cheval, témoignant d'un état d'esprit sur lequel aucun doute ne pouvait plus subsister. Sur l'ordre de d'Haussez, un grand nombre d'arrestations avaient été opérées qui provoquèrent un surcroît d'agitation et l'intervention de la force. « Les mutins, cette fois, entouraient le duc d'Angoulême, en réclamant en termes peu respectueux la mise en liberté de leurs amis. Je chargeai de nouveau, et de nouveau fis arrêter les plus enragés, sans tenir compte des avis charitables que me prodiguait le Prince, en m'avertissant que si ma conduite m'exposait à quelque attaque, il ne se ferait pas mon défenseur. Sa bienveillance ne s'arrêta pas là. Arrivé dans la cour de l'hôtel de la Préfecture, où il logeait, il descendit de cheval, escalada le perron et, sûr d'être vu et entendu, il m'ordonna à haute voix et d'un ton d'humeur de faire mettre en liberté les jeunes gens arrêtés à la revue; puis il me tourna brusquement le dos, coupant court ainsi à mes observations. Il me fallut obéir[1]. »

---

[1] D'Haussez, *Mémoires*.

A peine le duc d'Angoulême fut-il de retour à Paris qu'on apprit, non sans étonnement, que le général des Essarts, qui commandait à Grenoble, serait remplacé par le général Pamphile de la Croix, qui figurait jusqu'alors dans le cadre des officiers en demi-solde et dont les opinions n'avaient jamais été considérées comme favorables aux Bourbons. Sous l'Empire, il avait obtenu les plus hauts grades et combattu à Waterloo aux côtés du maréchal Ney. « Mais ses états de services étaient si brillants qu'ils ne pouvaient manquer d'attirer l'attention du duc d'Angoulême, toujours préoccupé de rallier au Roi les officiers de l'armée impériale. Il reçut donc le commandement de la 7e division militaire. Comment son préfet lui fut-il dépeint par le Prince, on le devine aisément[1]. »

Celui-ci s'appliquait à souligner publiquement l'importance et la nécessité de la Charte. Ce fut sa constante préoccupation au cours de son voyage dans l'Est, en 1829, au lendemain de la mort du duc de Berry. « Partout, Son Altesse Royale s'est empressée de rappeler au peuple le serment qu'ont fait les Bourbons de maintenir inviolablement la Charte[2]. »

---

[1] D'Haussez, *Mémoires*.

[2] Encore une brochure (1820). Bibl. nat.

« Il gémissait souvent de ce qu'il voyait ; toutes les fois qu'on lui demandait son opinion, il la donnait consciencieusement, mais jamais il ne prenait l'initiative. « L'opposition des princes « est une trop grande calamité pour que le pays « puisse en supporter deux », disait-il[1]. »

On comprend donc l'hostilité violente qu'il s'attirait des ultras. Il résistait fréquemment à leurs demandes avec une nervosité et une brusquerie qui lui valaient de leur part des jugements aussi malveillants qu'injustifiés. D'Haussez, porté à partager leurs vues, dit « qu'il avait un besoin de se montrer désobligeant qui prenait les formes mesquines de la taquinerie ; qu'entraîné par des idées qu'il ne prenait jamais la peine de soumettre à la réflexion, il ne donnait prise à quelque influence que ce fût, pas même à celle de Madame la Dauphine ».

Il était la cible de tous les éléments intransigeants ; la virulence des attaques dépassait souvent les limites du respect que sa conduite en 1814 et en 1815 aurait dû leur imposer ; mais, à cette époque de luttes et de scissions profondes, la rectitude du jugement était émoussée par le feu des passions : les ultras, qui

---

[1] *Mémoires de Mme de Boigne*, t. III.

devaient perdre la France, semblaient ne pas comprendre qu'après une longue absence, les Bourbons avaient à renouer un lien tragiquement brisé et à donner au pays des garanties pour être acceptés sans restriction par lui.

CHAPITRE VII

L'Expédition d'Espagne.

Les motifs de l'expédition d'Espagne n'ont pas à être exposés ici. La France avait accepté de l'Europe la mission d'y renverser le gouvernement constitutionnel et de rétablir l'absolutisme du roi Ferdinand VII. L'influence de l'extrême droite n'avait pas été étrangère à cette décision si fortement blâmée par l'élément libéral. Il s'agissait de trouver un chef pour une mission difficile et qui pouvait avoir sur la politique intérieure une répercussion immédiate. Villèle l'avait compris. Il avait subi l'expédition, mais sans en dissimuler les dangers.

Le duc d'Angoulême s'offrit spontanément à se rendre en Espagne comme simple soldat[1]. Avait-il, en prenant cette noble résolution, la pensée

---

[1] *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII*, t. IV.

que sa présence pourrait exercer une heureuse influence sur les troupes royales et empêcher peut-être des excès regrettables? C'est très possible de la part d'un prince qui, dans d'autres circonstances graves, avait fait entendre une voix pacifique.

Le Roi le nomma généralissime. Le comte d'Artois en éprouva une joie vive et répondit à ceux qui lui exprimaient quelques craintes sur les dangers que pourrait courir son fils : « Il sera comme ses aïeux, il les bravera. La mort est douce pour un prince sur le champ de bataille, elle n'est cruelle que sous le poignard d'un assassin[1]. »

L'attitude du duc d'Angoulême dès le début de la campagne fut très ferme. Il n'accepta pas d'avoir à ses côtés le duc de Bellune, alors ministre de la Guerre et qui plaisait fort aux ultras. Le général Guilleminot, qui avait jadis accompagné Napoléon en Autriche, fut appelé à remplir auprès du Prince les fonctions de major général. Il s'entoura en outre de plusieurs généraux de l'Empire, poursuivant ainsi son plan de ralliement.

Sans faire le récit de la campagne, on peut dire néanmoins qu'elle ne fut guère qu'une marche

---

[1] *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII*, t. IV.

triomphale. Dans le succès, comme jadis dans les revers, le duc d'Angoulême ne se départit pas un instant de sa prudente réserve, de cette attitude à la fois digne et conciliatrice qui avait été la caractéristique de toute sa vie, s'interposant en faveur des vaincus, qu'il traitait généreusement.

Dans une lettre à Villèle, il résumait ainsi la situation : « Là où sont nos troupes nous maintenons la paix avec beaucoup de peine, mais là où nous ne sommes pas, on massacre, on brûle, on pille, on vole..... Les corps espagnols se disant royalistes ne cherchent qu'à voler et à piller, et redoutent tout ordre régulier. »

A mesure qu'il avançait, il se montrait fâcheusement impressionné de l'état intérieur de l'Espagne. « Plus je l'examine, écrit-il une autre fois à Villèle, et plus j'y vois l'impossibilité d'y faire le bien. »

Pour entraver les menées de l'absolutisme triomphant, prêt à sacrifier tant d'existences, il avait promulgué l'ordonnance d'Andujar, qui interdisait de procéder à aucune arrestation sans avoir pris au préalable l'agrément des autorités françaises. « Ce n'était pas ce qu'avaient voulu le parti qui avait suscité la guerre et celui qui nous servait d'auxiliaire; aussi l'or-

domnance devint-elle l'objet d'une vive discussion dans le cabinet des Tuileries, où l'on trouva que l'amour de la paix et l'horreur de toute réaction de vengeance avaient égaré le zèle du prince français[1]. »

Tel n'était pas l'avis de Canning, qui déclarait que « jamais armée n'avait fait si peu de mal et n'en avait autant empêché[2] ».

A ces traits de courage et de générosité, le duc d'Angoulême savait, à l'occasion, ajouter des traits d'esprit. Nous n'en citerons pour preuve que sa charmante réponse à des soldats qui, au cours d'une revue, s'écrièrent tout à coup : « Le Prince est-il content de nous? — Mes amis, riposta-t-il, j'allais vous demander si vous l'étiez de moi[3]. »

Malheureusement, dans la ferme volonté que marqua toujours le commandant en chef de ne pas s'immiscer dans la direction de la politique espagnole et d'en laisser la responsabilité au gouvernement de Ferdinand VII, il n'avait pas prévu les conséquences que pourrait avoir pour cette nation le retour au pouvoir d'hommes exaspérés

---

[1] *Mémoires d'une femme de qualité*, ouvrage cité, t. IV.

[2] *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. V.

[3] *Le duc d'Angoulême*, par un ancien Volontaire.

d'en avoir été écartés. Leur triomphe fut le signal des pires excès. « A partir de ce moment, en effet, le Prince n'a plus été maître en Espagne que de son armée ; son désir de clémence et de pardon a été repoussé quand, plus tard, il voulut l'imposer[1]. »

Aussi, une réaction terrible mit immédiatement après son départ l'Espagne à feu et à sang.

Sur le point de rentrer en France, il adressa aux troupes la proclamation suivante[2] :

« La campagne étant heureusement terminée par la délivrance du roi d'Espagne et par la prise ou la soumission des places de ce royaume, je témoigne à l'armée des Pyrénées, en la quittant, ma vive satisfaction pour le zèle, l'ardeur et le dévouement qu'elle a montrés dans toutes les occasions, ainsi que la parfaite discipline qu'elle a constamment observée. Je me trouve heureux d'avoir été placé par le Roi à la tête d'une armée qui a fait la gloire de la France. »

Dès que Bellune apprit le retour du duc d'Angoulême, il comprit que sa présence au ministère de la Guerre n'était plus possible, et il remit son portefeuille.

---

[1] *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. V.

[2] *Ibid.*

« Le changement de ministre de la Guerre, écrivait à cette époque Rémusat à Barante, n'a d'autre but que de satisfaire Villèle et le duc d'Angoulême. Celui-ci avait désigné Molitor et Guilleminot. Malgré toute leur platitude, cela eût déplu au parti, et Villèle a choisi Damas, afin que les ultras n'eussent rien à dire et que le Prince ne pût se plaindre, puisque c'est son aide de camp[1]. »

Ce fut à la frontière d'Espagne que le Prince apprit par les journaux de Paris la nomination de Damas.

« Messieurs, dit-il à ses aides de camp, nous avons un nouveau ministre de la Guerre. Devinez qui? Je vous le donne en dix, en vingt, en cent. » Et à chaque nom présenté : « Non, non, pas cela; cherchez donc; pire, bien pire, tout ce qu'il y a de plus fâcheux[2]. »

On peut juger ainsi du plaisir que Villèle avait causé au Duc.

La campagne de 1823 eut sur l'esprit de l'armée une action considérable. Dominée jusque-là par le souvenir des glorieux combats de Bonaparte, elle attendait des Bourbons qu'ils eussent, à leur

---

[1] *Souvenirs du baron de Barante*, t. III.

[2] *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. V.

tour, déployé le drapeau de la gloire. Grâce au duc d'Angoulême, c'était maintenant un fait accompli : les liens qui devaient l'unir à la maison de France étaient désormais renoués.

« Cela me rappelle une repartie très spirituelle du duc d'Angoulême à cet égard, dit le colonel Biot. Lors de la présentation du corps d'officiers à Son Altesse Royale, à son passage à Carcassonne, le chef d'escadrons Villani, qui avait servi dans les dragons de la Garde, fut reconnu par le Prince, qui lui dit : « Eh bien! Villani, « vous avez été des nôtres! — Malheureusement « non, Monseigneur, répondit celui-ci, j'ai dû « rester à commander le dépôt. Cependant, après « avoir fait trois campagnes sous le drapeau tri- « colore, j'aurais bien aimé en faire au moins « une sous le drapeau blanc! — Mon cher com- « mandant, fit alors le Prince, il n'y a plus qu'une « seule couleur, tout est blanchi[1]! »

Le peuple, s'associant aux sentiments de l'armée, ménagea au duc d'Angoulême la réception la plus enthousiaste, peut-être, qu'on eût vue en France depuis les victoires de Louis XIV.

---

[1] *Souvenirs du colonel Biot.*

Le parti ultra avait tenu à y prendre part dans une large mesure, moins par satisfaction personnelle, car la clémence du Prince en Espagne avait rencontré des détracteurs irréductibles jusque dans l'entourage de Louis XVIII, « que pour s'asseoir lui-même auprès du triomphateur et couvrir une coupable ambition du manteau de sa gloire[1] ».

Les ovations, se succédant sans interruption, transformaient la France, sur le passage du Prince, en un immense champ de triomphe.

A Bordeaux, où l'accueil dépassa en chaleur celui que le Prince avait reçu au mois de mars 1814, Arnoux, maire par intérim, s'exprima ainsi[2] :

« Monseigneur,

« Les transports d'admiration et d'enthousiasme que firent éclater les habitants de cette cité, le 12 mars 1814, en présence de V. A. R., viennent de se renouveler. Bordeaux, Monseigneur, présagea vos illustres destinées; Bordeaux s'enorgueillit de leur rapide accomplissement.

---

[1] *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII.*

[2] *Moniteur*, décembre 1823.

Nous vous avons suivi dans cette mémorable campagne où vous avez acquis tant de gloire. Grand dans les conseils, sous la tente, dans la mêlée; résolu dans les desseins, intrépide dans les dangers; clément dans la victoire, partout, Monseigneur, vous êtes béni et proclamé comme le libérateur de l'Espagne et le héros de la France.

« Je m'arrête, Monseigneur, l'hommage des cœurs bordelais fut toujours contenu dans les bornes d'une respectueuse discrétion; et le Corps municipal, heureux interprète de leurs immuables sentimens, dépose à vos pieds le tribut de leur dévouement et de leur reconnaissance. »

A Paris, l'émotion était à son comble. On y attendait anxieusement l'entrée du Prince. Les préparatifs étaient poussés avec une fiévreuse activité. Par une délicate pensée, on voulut qu'une partie des troupes ayant combattu sous la bannière du Prince fît partie de l'escorte le jour de son arrivée et, à cet effet, plusieurs milliers d'hommes venant d'Espagne débarquèrent à Brest et furent aussitôt dirigés sur Paris. Dans les théâtres, la verve lyrique se donnait carrière. Le 1er décembre au soir[1], les

---

[1] *Moniteur*, décembre 1823.

couplets suivants furent chantés au Gymnase, devant une salle électrisée :

Oui, demain, demain, demain,
Pour un Prince qu'on adore,
Tout Paris avant l'aurore
Sera sur son chemin.

Pour voir un Prince magnanime,
Qui, par sa valeur, ses vertus,
En Espagne a conquis l'estime
Et des vainqueurs et des vaincus.
L'airain gronde, la gloire
L'entraîne à son départ.
Il revient, la victoire
Le place sur son char.
Oui, demain, etc.

Ce héros, sous son blanc panache,
A réuni tous les Français;
Il nous le rapporte sans tache,
Orné des plumes de la paix.
Par sa rare vaillance,
Il fut dans les combats
Et l'orgueil de la France
Et l'amour des soldats.
Oui, demain, etc.

Dans les conseils, quelle prudence!
Au feu, quelle intrépidité!
Pour les vaincus, quelle clémence!
Et partout quelle humanité!
Digne fils d'Henri quatre,
Il nous prouve aujourd'hui
Qu'il est fait pour combattre
Et régner comme lui.
Oui, demain, etc.

Ah! combien de cris d'allégresse
Sont répétés en son honneur.
En tous lieux, c'est la même ivresse,
Le même esprit, la même ardeur.
Dans la même espérance
Les cœurs sont réunis :
Et grâce à lui la France
Est un peuple d'amis.
Oui, demain, etc.

Le 2 au matin, cette proclamation était affichée dans Paris[1] :

« Habitans de Paris,

« Il revient parmi nous ce Prince qu'accompagnaient tant d'espérances, à qui fut confié le salut de l'Espagne et le repos de l'Europe.

« Quelques mois se sont à peine écoulés; il revient chargé de la reconnaissance et de l'amour des peuples qu'il a sauvés, seul trophée de sa victoire.

« Venez avec vos magistrats, accourez au-devant du héros pacificateur, digne petit-fils d'Henri IV; son cœur discernera l'hommage de votre amour au milieu des hommages publics que lui a mérités sa valeur.

« Venez, réjouissons-nous; prenons part à la

---

[1] *Mémoires de l'Institut national des Sciences et Arts.* Supplément, t. LVI.

joie de la France, dont il assure la paix par sa victoire, à la joie de nos soldats dont il a rajeuni le vieil honneur.

« Admirons, dans cette courte et glorieuse campagne, la protection visible du Dieu de saint Louis qui veille sur le destin de la France; reportons tous ensemble vers le Roi la vive expression de nos sentiments. Son cœur paternel jouit autant du bonheur de son peuple que du triomphe de celui qu'il aime à nommer son fils.

« Entourons de notre reconnaissance et de notre amour cette royale famille, ces Bourbons dont le plus beau titre fut toujours celui de Pères du Peuple, dont cette capitale retrace à chaque pas et la gloire et les bienfaits. Vive le Roi! Vivent les Bourbons!

« Le Conseiller d'Etat, Préfet de la Seine,

« *Signé :* Comte DE CHABROL.

« Le Conseiller d'Etat, Préfet de police,

« *Signé :* L. DELAVAU. »

Le duc d'Angoulême, dont la simplicité s'effrayait un peu de ces manifestations bruyantes, disait à l'un de ses aides de camp : « On nous fait faire là une fameuse Don Quichotterie[1]. »

---

[1] Pasquier, *Mémoires*, t. V.

Le Prince arriva à Versailles dans la matinée du 2 décembre, vers onze heures, et s'y rencontra avec le comte d'Artois. A une heure, il était à Saint-Cloud, et à une heure et demie, à la Porte-Maillot, où il monta à cheval. Un nombreux état-major l'escortait avec les maréchaux duc de Reggio, duc de Raguse, comte Lauriston, les lieutenants-généraux comte Bordesoulle, de Béthisy, de La Rochejaquelein, etc.

Une foule innombrable occupait l'immense espace compris entre la barrière de l'Etoile et le palais des Tuileries. Le bruit de ses clameurs semblait au loin un grondement de tonnerre ininterrompu. Le Corps municipal et les autorités s'étaient réunis à la barrière de l'Etoile, où le comte de Chabrol, préfet de la Seine, harangua ainsi le Prince :

« Monseigneur,

« Nos vœux vous suivaient à votre départ, nos acclamations vous attendaient à votre heureux retour.

« Depuis trente ans, le nom de guerre n'était qu'un cri d'effroi, qu'un signal de calamité pour le peuple. La population des Etats envahis, comme celle des Etats conquérants, se précipitant l'une sur l'autre, offrait aux yeux du sage un

spectacle lamentable; aujourd'hui, la guerre relève la nation abattue. Sur tous les points d'un vaste empire, elle apparaît humaine, protectrice et généreuse. Guerrier sans peur, conquérant sans vengeance, votre vaillante épée, à la voix d'un puissant monarque, vient de consacrer le noble et légitime emploi de la valeur et des armes.

« Les trophées de la guerre devenus la consolation d'un peuple opprimé, le volcan des révolutions fermé pour jamais, la réconciliation de notre patrie cimentée aux yeux du monde, la victoire rendue à nos marins comme à nos guerriers, la gloire de tous les enfants de la France confondue dans un nouveau faisceau, les noms de Logrono, de Lorca, de Pampelune, Liado et de Ller, ceux du Trocadéro et de Santi-Petri, unis désormais à d'autres noms célèbres, dont votre famille toute française adopta la gloire, tels sont, Monseigneur, les résultats de cette mémorable campagne, telle est l'œuvre que vous avez accomplie.

« Entrez dans ces murs; ils sont tous pleins de vos aïeux, dont la magnifique couronne se pare, en ce jour, d'un si beau fleuron; la grande cité retentit de louange et d'allégresse; elle est fière de revoir ses guerriers; ses avenues sont

remplies d'un peuple immense qui sourit à de nouveaux triomphes. Plus loin, sous les antiques voûtes de son palais sacré, un père, un roi vont placer sur votre front une couronne de lauriers; déjà son cœur tressaille à l'approche de celui qu'il nomme la joie de sa vieillesse et la gloire de la France; c'est dans ses bras que vous recevrez le double prix de la sagesse politique et de la valeur guerrière.

« Vive le duc d'Angoulême! »

« Je suis bien sensible aux félicitations que vous m'exprimez au nom de la ville de Paris, lui répondit le Prince. Je suis heureux d'avoir rempli la mission que le Roi m'avait donnée, d'avoir rétabli la paix et d'avoir montré qu'on peut tout faire à la tête d'une armée française. »

Parvenu au palais des Tuileries, il fut reçu par le Roi, qui l'embrassa avec émotion.

Le 3, le comte de Sèze, premier président de la Cour de Cassation, se présenta à son tour et s'exprima ainsi :

« Monseigneur,

« La Cour de Cassation, qui a déjà mêlé ses acclamations aux acclamations de toute la France, est fière et heureuse de pouvoir déposer aujour-

d'lui à vos pieds ses respectueuses félicitations sur votre glorieuse entreprise d'Espagne et sur les triomphes qui l'ont couronnée.

« Le Roi a dit, Monseigneur, et V. A. R. a fait.

« Elle a rempli toutes les promesses du Roi. Cette grande occasion qui avait manqué jusqu'ici à votre courage a révélé tout à coup toutes vos forces. Vous n'avez eu qu'à vous montrer à l'Espagne avec votre brave et fidèle armée, et, en un instant, pour ainsi dire, cette nation, si cruellement déchirée par les fureurs civiles, s'est relevée; votre main puissante lui a rendu tout à la fois son monarque, son trône, sa légitimité, ses lois, sa religion, son repos, et l'abîme des révolutions a été fermé.

« Jouissez maintenant, Monseigneur, jouissez dans votre cœur magnanime du bien immense que vous avez fait. »

Puis se succédèrent Barbé-Marbois, premier président de la Cour des Comptes, le grand-maître de l'Université, président du Conseil de l'Instruction publique, enfin M. Laya, chancelier de l'Académie française.

« Monseigneur, dit-il[1], Votre Altesse Royale a

---

[1] *Mémoires de l'Institut national des Sciences et Arts.* Supplément. (Ouvrage cité.

pu juger déjà combien nos cœurs vous appelaient dans ces murs, où votre retour cause une si vive allégresse. Jusqu'ici, ces lieux n'avaient parlé que de votre bonté, de votre bienfaisance, de votre sagesse et de vos douces vertus. Ils rediront désormais votre gloire, qui emprunte un charme de plus de ces vertus natives et de l'aimable modestie qui en rehausse l'éclat.

« Vous, Prince, vous eussiez voulu épargner jusqu'au sang le plus rebelle. Vous eussiez désiré de ramener l'égarement, de vaincre par la persuasion plus que par les armes. Vous avez réalisé cet ingénieux emblème de la Pallas des anciens, qui s'avançait dans le combat sous l'égide de la Sagesse. Voilà pourquoi les Muses, plus aimées des guerriers pacificateurs que des guerriers conquérants, aimeront à chanter vos triomphes. »

Des groupes compacts parcouraient les rues, acclamant le Prince et confondant dans un même éloge l'armée et la famille royale.

D'innombrables réjouissances publiques marquèrent la fin de cette journée mémorable. Au Vaudeville, une pièce intitulée : *Plus de Pyrénées* fut jouée devant une salle comble, et de frénétiques applaudissements saluèrent ces

vers qui associaient la duchesse d'Angoulême au triomphe de son époux :

L'un, sur le sol de l'Ibérie,
Portait sa gloire et ses succès,
Quand, sur le sol de la patrie,
L'autre répandait ses bienfaits.
Tous les deux, conquérants habiles,
Pénétraient partout en vainqueurs.
Pour lui s'ouvraient toutes les villes
Et *Pour elle* s'ouvraient tous les cœurs.

Sur d'autres scènes, des odes célébrèrent la délivrance de l'Espagne et la gloire du duc d'Angoulême; celle d'Alexandre Soumet, que nous nous plaisons à citer, fut, à la demande de la foule, déclamée trois fois :

Monarques, du vainqueur saluez le cortège.
L'exilé de Hartwell à son tour vous protège;
Semblable à ces héros, bannis par les Romains,
Qui de Rome bientôt redevenaient l'idole,
Et de l'exil au Capitole
Passaient, pour triompher... du Parthe ou des Germains.

Dieu vous avait livré l'élu de sa colère;
Un Prince, en vous sauvant de l'hydre populaire,
Achève d'affermir vos sceptres dans vos mains.
Sainte-Hélène et Cadix sur les flots se regardent;
Un trophée, un tombeau, qu'ils gardent,
Répondent à Louis du repos des humains.

Le même soir, à l'Hôtel de Ville, un bal de six mille personnes réunissait la famille royale à l'élite de la société parisienne. « Dans l'une des

trois salles des fêtes, dite du Jardin, le plafond était orné d'une toile représentant « le héros du Trocadéro » sur un char de triomphe, entouré de ses braves compagnons d'armes et d'une foule qui se précipitait sur son passage[1]. »

A la rentrée de la Cour royale, le 5 décembre, l'avocat général de Bröe prononça ce panégyrique du duc d'Angoulême :

« Ah ! malheur à qui n'a pas senti battre son cœur au récit de ces brillants faits d'armes qui viennent de rajeunir la gloire de l'antique bannière d'Henri IV et de Louis XIV... Honneur à cette brave armée dont la loyale vaillance, s'associant au caractère d'une entreprise aussi sainte, a arraché un roi au parricide et les autels au sacrilège ! Honneur à ce Prince magnanime dont les talents et le calme intrépide nous rappellent le courage de saint Louis et le génie d'Henri IV, et qui, noble vengeur de François Ier, délivre un roi captif et, pour toute rançon, vient incliner devant lui son front victorieux[2] ! »

On décida d'achever l'Arc de Triomphe de l'Etoile, en souvenir des gloires de l'armée d'Espagne, et on coula en bronze la statuette du

---

[1] Hamel, ouvrage cité.

[2] *Moniteur*, 5 décembre 1823.

Prince debout, en tenue militaire, adressant aux Espagnols une proclamation.

L'excès même de ces manifestations démontrait que le cœur de la France, toujours avide de gloire militaire, avait battu pendant l'expédition du duc d'Angoulême ; ce concert d'éloges exaltait à la fois l'homme au caractère noble et élevé, le soldat dont la tâche, bien que relativement aisée, avait été remplie avec honneur et générosité, et le prince qui, dans le passé et dans le présent, avait illustré le nom des Bourbons.

CHAPITRE VIII

La Révolution de Juillet.

« On peut dire que la politique qu'inspirait et dirigeait Louis XVIII était la seule qui dût réconcilier la France avec la maison de Bourbon. Il y avait d'autant plus de mérite à la suivre que, dans sa famille, en dehors de l'obéissance consciencieuse du duc d'Angoulême, il ne trouvait que des sentiments hostiles sur ce qui lui tenait le plus au cœur. » Le chancelier Pasquier[1] laisse ainsi clairement entrevoir ce que présageait le règne de Charles X.

Au mois de novembre 1823, la duchesse de Broglie exprimait la même opinion : « Le Roi est dans un état de santé déplorable. On dit que Monsieur regrette son gouvernement réel et s'effraie d'y goûter le nominal : les fins disent

---

[1] *Mémoires*, t. VI.

que le duc d'Angoulême sera plus près du trône et obligera à la modération[1]. »

Et Rémusat disait : « Le duc d'Angoulême parle de la Charte tant qu'il peut : cela ne sert qu'à irriter la portion dissidente du parti ultra[2]. »

A cette époque, les sentiments du duc d'Angoulême à l'égard du ministère Villèle ne laissaient plus de doute. « Il ne tient que des propos d'opposition, je crois le ministère fort ennuyé[3]. »

« Le Duc se rapproche des libéraux. Il parle beaucoup contre la septennalité que veulent les ministres[4]. »

A la mort de Louis XVIII, Charles X fit entrer son fils au Conseil et l'annonça aussitôt au premier ministre. « Comme je ne sais pas si vous devez venir ce soir à Saint-Cloud, lui écrivait-il, je dois vous prévenir, mon cher Villèle, qu'après quelques réflexions qui allaient en s'amoindrissant, mon fils a consenti de bonne grâce à son entrée au Conseil. En conséquence, il y prendra séance dès demain. Il est possible que je me trompe, mais je suis convaincu que la chose est

---

[1] Barante, *Souvenirs*, t. III.

[2] *Ibid.*

[3] *Journal du maréchal de Castellane*, 23 décembre 1823.

[4] *Ibid.*, 1er février 1824.

convenable en elle-même et qu'elle pourra être utile pour le moment et la suite[1]. »

Cette mesure avait favorablement impressionné l'opinion, fort inquiète de l'avènement du frère de Louis XVIII, dont les tendances hostiles au libéralisme étaient connues. Le duc d'Angoulême semblait indiqué pour être un élément de modération, et on espérait beaucoup de lui. « Tout ce qui me revient de lui donne du bonheur à entendre », écrivait Sainte-Aulaire[2].

Mais on avait compté sans l'esprit de discipline, sans le souci constant de se conformer à la volonté du Roi, dont il avait donné tant de preuves et qui devaient de nouveau se manifester sous un régime qui allait modifier le gouvernement de Louis XVIII.

La ligne de conduite suivie par Charles X n'était pas d'accord avec les aspirations du duc d'Angoulême ; mais, fidèle serviteur de son père, il les refrénait, ne les manifestant que dans de rares occasions, suffisantes toutefois pour démontrer à quel point il désapprouvait les vues autoritaires dont ce règne s'inspirait.

« Il se soumit, comme fils et comme sujet, à la

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. V.

[2] Lettre au baron de Barante. (*Souvenirs de Barante*, t. III.)

politique opposée à celle de Louis XVIII, mais sans l'adopter[1]. »

Aussi son influence fut-elle toujours restreinte. Il subissait, mais protestait peu.

« Ce prince me dit un jour, raconte Puymaigre[2], que sa position excluait de sa part la manifestation de tout sentiment personnel, parce qu'il n'allait pas à l'héritier présomptif du trône de faire de l'opposition. » Cette appréciation est corroborée par les propres paroles du duc d'Angoulême, répondant un jour à l'un de ses anciens compagnons d'exil qui s'étonnait de son effacement : « Je ne suis que le plus humble sujet du Roi[3]. »

« Il a toujours donné l'exemple de la soumission aux ordres de son père. Il ne s'en écartait jamais[4]. »

« M. le Dauphin se tenait en dehors des intrigues. Respectueusement soumis aux volontés du Roi, il ne témoignait aucune hostilité à son ministre, mais encore bien moins de la faveur.

---

[1] *Introduction aux Mémoires de d'Haussez*, par les comtes de Circourt et de Puymaigre.

[2] *Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration.*

Vie anecdotique du duc d'Angoulême, par un ancien Volontaire.

[4] *Journal du maréchal de Castellane*, t. III.

Il se bornait à faire de son mieux ce dont on le chargeait spécialement. Il était à la tête de l'administration des prisons et tenait quelquefois des assemblées où les intérêts de ces établissements étaient discutés devant lui. Il présidait avec beaucoup de convenance et de sagesse, et ne manquait pas une occasion d'exprimer ses sentiments élevés et libéraux. J'ai vu souvent des personnes sortant de ces réunions enchantées du Dauphin. Je citerai, entre autres, M. Pasquier et M. Portal, dont les suffrages valent bien d'être comptés.

« Dans le même temps, le Dauphin tenait un conseil militaire ; il obtenait d'honorables appréciations. On lui reconnaissait des idées saines, accompagnées d'une grande modération et d'un esprit d'impartialité fort recommandable de la part d'un prince vivant d'une façon si isolée et d'une dévotion si éminente[1]. »

On sait la réprobation que provoquèrent dans tout le pays les mesures proposées par le ministère Villèle et dont plusieurs furent votées par une Chambre qui était loin d'être l'émanation de la volonté nationale.

---

[1] *Mémoires de Mme de Boigne*, t. III. — Comme Mme de Boigne s'est toujours montrée hostile à la maison de Bourbons, ses jugements sur le duc d'Angoulême n'en ont que plus de valeur.

La loi du sacrilège, le milliard des émigrés, les restrictions apportées à la liberté de la presse soulevèrent un mécontentement général. Au mois d'août 1827, des désordres graves se produisirent à la revue de la garde nationale. Des cris de : A bas les ministres! s'y firent entendre ; « la troisième légion se livra à des manifestations semblables devant le ministère des Finances, sous les yeux d'une foule muette et alarmée[1] ».

Sur le conseil de Villèle, la garde fut dissoute. Cette mesure avait d'abord été approuvée par le duc d'Angoulême, « à la condition, avait-il dit au Roi, qu'on ne la réorganisât pas ». Mais, voyant combien la presse d'opposition et la bourgeoisie parisienne se montraient hostiles à cet acte, il revint deux jours après sur son opinion.

L'hostilité déclarée contre le premier ministre, et qui allait le forcer à se retirer, n'était pas, au fond, désagréable au Dauphin. « Son libéralisme est un fait... Il n'aime pas Villèle, et cette répugnance s'est déjà décelée en plus d'une occasion..... C'est sur ses opinions que spécule le parti libéral[2]. »

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. V.

[2] Metternich, *Mémoires*.

Villèle s'en rendait compte. Le 6 décembre 1827, il écrit : « Au Conseil, le Roi a paru fort triste ; il n'a pas dit un mot sur ma lettre d'hier. Seulement, il m'a gardé après la sortie de mes collègues pour me dire qu'il se déterminait à nous remplacer, mais qu'il exigeait de nous de ne pas en convenir jusqu'au moment où, s'étant fixé sur de nouveaux choix, il nous autoriserait à nous retirer. Il m'a dit que son intention était de former un ministère de royalistes modérés, qu'il me chargeait d'écrire à M. de Talaru [1] de venir le trouver, que M. le Dauphin, à qui il avait communiqué ma lettre de la veille, lui avait parlé en faveur de Saint-Priest, ambassadeur en Espagne. »

En cet état de choses, le duc d'Angoulême était en lutte non seulement avec le Roi, mais avec sa femme même, qui, peu de jours auparavant, n'avait pas craint d'effrayer Charles X. « Vous abandonnez Villèle, lui disait-elle ; c'est la première marche de votre trône que vous descendez [2]. »

« Là-dessus, ajoute Villèle, le Roi me déclara qu'il était disposé à ne plus tenter autre chose

---

[1] Membre de la Chambre des Pairs.

[2] Villèle, *Mémoires*, t. V.

qu'un changement partiel dans le ministère, en remplaçant Corbière par Chabrol et Peyronnet par Martignac ou Portalis. Je fis aussitôt observer au Roi que toute la force morale du ministère avait été gravement atteinte dans l'opinion par la connaissance qui s'était répandue dans le public de la précédente décision de Sa Majesté à l'égard de son Conseil ; que tout le monde était enclin à penser que le Dauphin n'avait pas été étranger à cette décision, regardant ce changement comme indispensable[1]. »

Le 28 décembre, Villèle se rend chez le Roi. « Je l'ai trouvé fort inquiet, remarque-t-il. Il voudrait conserver Chabrol, l'évêque d'Hermopolis et Damas ; celui-ci s'y refuse inébranlablement. Sa Majesté m'a affirmé avec déchirement de cœur que c'était M. le Dauphin qui ne trouvait pas possible de me conserver dans le ministère, mais que c'était ce qu'Elle aurait préféré et ce qui lui aurait inspiré le plus de confiance. » Et lorsque, le 3 janvier 1828, à la suite de la constitution du ministère Martignac, Villèle va chez le Dauphin pour prendre congé de lui, le Prince lui dit, en lui témoignant, pour la forme, quelques

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. V.

regrets : « Mais vous étiez devenu si impopulaire[1]. »

Ainsi, dans cette crise grave, qui mettait les destinées mêmes de la monarchie en jeu, le Dauphin n'avait pas hésité à faire entendre sa voix en faveur du libéralisme et à préconiser le retour à une politique plus conforme aux vœux du pays entier.

Les élections complémentaires qui eurent lieu au cours de l'année 1828 donnèrent toutes la majorité aux libéraux. Les projets de loi sur l'administration départementale et communale, présentés par Martignac en février 1829, et qui changeaient notablement le mode de suffrage en y associant des corps électoraux particuliers, ne parurent plus suffisants aux députés de la gauche ; ils réclamaient encore une plus large extension de vote, et les ministres furent mis en échec.

Pourtant, les mesures prises contre les congrégations non autorisées et certains établissements ecclésiastiques avaient rencontré dans les groupes libéraux une approbation complète ; le Dauphin, partageant leur satisfaction, jugea sévèrement un Mémoire de protestation des évêques au Roi, et, à la lecture d'une lettre injurieuse

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. V.

adressée par l'archevêque de Paris à Mgr Feutrier, ministre des Cultes, il s'écria avec emportement que, « s'il était roi, l'archevêque coucherait le soir à Vincennes[1] ».

Entre temps, La Fayette, membre de la Chambre des Députés, qui, par sa participation à la guerre de l'Indépendance américaine, incarnait l'esprit de liberté, se rendit en Auvergne et à Lyon, où sa réception prit la forme d'un véritable triomphe.

A la même époque, le duc d'Angoulême visitait Cherbourg, et, malgré la sympathie qu'inspirait sa personne, un silence glacial régna dans la ville pendant les trois jours qu'il y resta. « Les autorités municipales eurent la pensée de lui faire illusion sur le sentiment public, à l'aide d'un bal qui lui serait offert par la bourgeoisie de la ville; une liste de souscription fut ouverte, mais on attendit vainement les souscripteurs; le plus grand nombre des femmes avait déclaré qu'elles n'y paraîtraient pas[2]. »

De sinistres symptômes dénotaient partout l'état d'esprit le plus inquiétant. Le Roi semblait n'en tenir pas compte, car il venait de confier à Polignac la succession de Martignac; la plupart

---

[1] Henri Martin, *Histoire de France*, t. IV.

[2] Vaulabelle, ouvrage cité, t. VIII.

des nouveaux ministres qui composaient le Cabinet, notamment Bourmont et La Bourdonnaye, étaient connus pour leurs idées intransigeantes, à tel point que le duc d'Angoulême disait à un de ses intimes : « Ceci est une entreprise, et je ne les aime pas; elles ne nous ont jamais porté bonheur[1]. »

De son côté, Rémusat écrivait le 13 août à Barante : « Le Roi a d'abord été fort content, et son fils radieux; cependant, depuis lors, il est entré dans des alternatives de chagrin et de colère; il paraît certain que le Dauphin désapprouve tout[2]. »

L'unique moyen pour le Roi de faire face à une situation presque inextricable eût été alors de tendre la main aux éléments monarchistes de gauche. Le Dauphin l'avait compris. « Le gouvernement représentatif, disait-il, est le gouvernement de l'opinion. La France est centre gauche[3] ».

Sur ces entrefaites, le coup d'éventail dont le dey d'Alger frappa notre consul irrita au dernier point l'opinion et mit en question l'opportunité d'une expédition, passionnément discutée au Conseil des ministres.

---

[1] Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. X.

[2] Barante, *Souvenirs*, t. III.

[3] *Introduction aux Mémoires de d'Haussez*, par les comtes de Circourt et de Puymaigre.

Le duc d'Angoulême s'y était d'abord montré hostile, appuyant son sentiment sur les dépenses considérables en hommes et en argent qu'elle allait entraîner. Son avis ne prévalut point. « Le Roi, suivant sa coutume, prit en riant l'opposition de son fils[1], et adopta la proposition qu'avança le prince de Polignac d'entamer des négociations avec la Porte, en vue de l'amener à contraindre le dey d'Alger, son feudataire, à faire au Roi la réparation qu'il était en droit d'exiger. »

Mais on sait que ces négociations n'aboutirent pas et qu'il en fut de même de celles qu'on entama avec le pacha d'Egypte.

Polignac avait annoncé presque gaiement cet échec au Conseil. « Nous nous disposions tous, raconte d'Haussez, à prendre la parole pour rendre à qui de droit la responsabilité que l'on voulait faire peser sur nous, lorsque M. le Dauphin s'en emparant avec une impatience mal dissimulée par l'air riant qu'il affectait : « Ah çà! « Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, « dit-il, je vous arrête là! Que vous ayez le mérite « d'avoir fait manquer la négociation, je n'en « doute pas, puisque vous le dites; mais que vos « collègues aient eu le tort de l'avoir fait entamer,

---

[1] *Mémoires de d'Haussez.*

« je le nie. Tous s'y sont opposés, notamment « Bourmont et d'Haussez. Quant à mon opinion « personnelle, il vous souvient du ton que j'ai pris « pour l'exprimer. C'est tout au plus, j'en suis « sûr, si le Roi a entendu la lecture de ce que « vous lui avez fait signer. L'affaire est man- « quée, vous en êtes content : en ce cas, il n'y a « plus de divergences, car personne n'en vou- « lait[1]. »

De nouvelles discussions s'engagèrent lorsqu'il s'agit de choisir les chefs de l'expédition. Le Dauphin avait mis en avant, par rang d'ancienneté, les noms du duc de Raguse, du général Clauzel et du comte de Bourmont. La proposition du duc d'Angoulême en ce qui concerne le général Clauzel avait surpris, car on se rappelait sa conduite à l'égard de la duchesse d'Angoulême en 1815. Le Prince, voyant l'étonnement du Conseil, déclara « qu'il s'y attendait, mais qu'il n'en avait pas moins passé outre » ; puis le Roi, qui partageait l'opinion de ses ministres, ajouta avec un fin sourire : « Mon fils savait que j'étais là[2]. »

Dans cette occasion, toujours fidèle à son plan

---

[1] *Mémoires de d'Haussez.*

[2] *Ibid.*

de rallier à la monarchie les anciens officiers généraux de l'Empire, le Duc l'appliquait de nouveau. Il semble d'ailleurs que, préférant visiblement Clauzel, il n'ait pas insisté beaucoup en faveur du duc de Raguse. Lorsque l'expédition fut résolue, celui-ci avait fait auprès du premier ministre une démarche pressante pour solliciter le commandement.

« Je ne pense pas qu'il puisse être remis en de meilleures mains, lui avait répondu Polignac; vous ne trouverez aucune opposition du côté du Roi. Le seul conseil que j'aie à vous donner est de voir M. le Dauphin et de lui parler. » On savait, en effet, ce dernier peu favorable au maréchal. Il demanda aussitôt audience au duc d'Angoulême pour lui faire valoir ses titres, et à la fin de l'entretien, il lui dit avec émotion en prenant congé de lui : « Monseigneur, si le commandement de cette expédition m'est enlevé, j'en éprouverai, je crois, un tel chagrin et un tel dégoût qu'il ne me restera plus qu'à me faire capucin[1]. »

Le jour où Bourmont fut désigné, il y avait cercle de Cour, et la duchesse de Berry s'étonnant de l'absence de Marmont : « Le maréchal!

---

[1] *Mémoires du duc de Raguse*, t. VIII.

s'exclama en riant le duc d'Angoulême, il s'est retiré dans un couvent et se fait moine[1]. »

On décida que le Dauphin irait passer en revue, avant leur départ, la flotte et l'armée de terre.

A Marseille, on n'avait pas perdu le souvenir du passage du duc d'Angoulême en 1815 et de sa courageuse conduite à Pont-Saint-Esprit. Aussi l'accueil qu'on lui fit, et qui s'adressait à l'homme plutôt qu'au Prince, fut-il enthousiaste. Et comme d'Haussez le lui faisait remarquer : « Je le vois comme vous, répondit-il, mais je doute qu'il y ait beaucoup d'électeurs parmi ceux qui m'accueillent si bien[2]. »

A Toulon, la réception fut plus réservée. « On attribua avec assez de raison cette froideur du peuple au refus du Dauphin de faire son entrée à cheval[3]. »

Fort impressionné par l'aspect imposant que présentait la flotte, composée de plus de cent bâtiments de guerre, il exprima à plusieurs reprises son admiration. A la revue des troupes qu'il passa le lendemain, la glace était rompue et on lui manifesta une sympathie réelle. Mais dans

---

[1] *Mémoires du duc de Raguse*, t. VIII.

[2] D'Haussez, *Mémoires*.

[3] *Ibid.*

ses réflexions à son entourage se reflétait un pessimisme visible; l'avenir lui apparaissait sous de sombres couleurs. Le peuple même fut frappé de son air triste et songeur, qui devint l'objet de tous les commentaires.

En retournant à Paris, le Prince s'arrêta à Mâcon. Reçu par Puymaigre, préfet de Saône-et-Loire, il le traita avec une bienveillance motivée par d'anciennes relations. Le lendemain, il donna audience aux fonctionnaires et à diverses autres personnalités. Comme on lui présentait Lacretelle, membre de l'Académie française : « Où en êtes-vous de votre histoire? lui demanda-t-il. — Monseigneur, tout justement à la prise du Trocadéro », répondit l'écrivain[1].

Après la réception, il s'entretint avec le préfet, qui lui avoua que, si la réussite ne couronnait pas la campagne d'Algérie, le Gouvernement en recevrait un désastreux contre-coup. « Oh! elle réus-« sira, me dit le Prince avec le ton de la conviction; « je voudrais être aussi certain des élections; « qu'est-ce que vous aurez chez vous? — Si les « choses se passent comme je l'espère, sur sept « députés, j'en aurai quatre à droite, un de plus

---

[1] Puymaigre, *Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration.*

« qu'aujourd'hui, et je désirerais que chaque dé-
« partement en fît autant. » Il me parla ensuite des ministres. Je lui dis que nombre de détracteurs s'étaient élevés d'abord contre la nomination du général Bourmont. Quant à celle de M. de Polignac, je ne cachai pas combien l'opinion publique lui était défavorable, et j'exprimai par quelques mots le désir que M. de Villèle fût rappelé aux affaires. « Oh! Villèle, ne le vantez pas tant; il a
« fait bien des fautes. — Oui, Monseigneur, je ne
« prétends pas le contraire, mais c'est un homme
« capable et en état de les réparer; aujourd'hui,
« tout le monde lui rend justice[1]. »

D'Haussez précéda à Lyon le Prince, qui arriva fort inquiet. Il ouvrait avec une agitation presque fébrile les dépêches du Roi et y répondait sans délai. « Après dîner, il me donna à lire une lettre dans laquelle Charles X le consultait sur le parti, qu'il paraissait cependant avoir adopté, de remplacer deux de ses ministres par M. de Peyronnet et par un autre dont le choix n'était pas encore déterminé[2]. « Monseigneur croit-il,
« lui demandai-je, que le Roi n'ait à s'oc-

---

[1] Puymaigre, ouvrage cité.

[2] Courvoisier et Chabrol venaient de se retirer, désapprouvant la dissolution de la Chambre et la politique du Roi.

« cuper que du choix de deux ministres? — Sans
« doute. — Je prévois une troisième retraite. —
« Bah! Celle-ci n'aura pas lieu. Voulez-vous en
« savoir la raison? C'est que l'expédition d'Alger
« n'est pas faite, et que celui qui l'a préparée ne
« voudra pas laisser à un autre la part qui doit
« lui en revenir. Ai-je deviné? — Votre Altesse
« a trouvé le seul motif qui pourrait contrarier
« ma résolution de me retirer en même temps
« que des collègues dont je partage, en grande
« partie, la manière de voir, et de ne pas me
« placer dans une position équivoque en siégeant
« avec un homme dont j'apprécie le dévouement
« plus que la sagesse de ses vues politiques[1]. »

Quelques heures après, le Prince repartait pour Paris.

La situation s'aggravait. Elle confirmait le mot de Royer-Collard s'écriant tristement en apprenant la constitution du ministère Polignac : « Allons! Charles X est toujours le comte d'Artois de 1789. »

La dissolution de la Chambre avait été prononcée le 16 mai. Le 23 juin, eurent lieu les élections, qui donnèrent à l'opposition 270 sièges contre 145 aux ministériels. Une catastrophe était

---

D'Haussez, *Mémoires*.

imminente. Le Roi s'obstinait à refuser toute concession, « déclarant qu'elles avaient perdu Louis XVI ».

Villèle avait été pressenti par divers amis sur sa rentrée éventuelle dans le ministère; mais il n'était guère enclin à prendre le pouvoir, ne se dissimulant pas quelles en seraient les écrasantes responsabilités.

Dès le mois de mars 1830, au cours d'un séjour à Paris, il disait : « Je demandai à Peyronnet s'il pensait que, dans la situation, il était possible de rétablir le respect pour l'autorité royale sans en arriver à quelque grande mesure de force et de fermeté. Quant à moi, je ne pensai pas qu'il en pût être autrement, mais je plaindrais de toute mon âme ceux qui seraient au ministère quand il faudrait y avoir recours, sûr qu'ils seraient abandonnés. »

« Je sors des griffes de Sosthènes de La Rochefoucauld, écrivait-il, le 4 juillet 1830, à la comtesse de Villèle. Il est toujours avec le Roi sur le même pied; il lui écrit et lui dit tout ce qui lui passe par la tête. Il rêve maintenant un nouveau ministère, dans lequel il entrerait avec moi, ou avec M. de Mortemart pour chef : ce ministère devrait s'appuyer sur les gens des deux centres et s'associer avec eux. Je lui ai dit que je ne m'occupais

plus de tout cela et ne pouvais rien lui dire sur ce qu'il convenait ou ne convenait pas de faire... Tout cela a été délayé dans une conversation de deux heures au moins, au cours de laquelle il a laissé échapper, ce dont je me doutais déjà, que le Roi n'était plus bien disposé pour moi et que M. le Dauphin était monté sur ce point hors de mesure; que tous deux étaient fort disposés aux coups d'Etat et que les ministres ne manœuvraient que pour les acculer et les mettre dans cette nécessité[1]. »

Le 26 juillet, Montbel, ministre de l'Instruction publique, jugeait la situation grave : « Le Roi, dès que les élections ont été mauvaises, m'a annoncé qu'il voulait se défendre contre ses ennemis et qu'il comptait sur moi... Les choses sont venues à un tel point qu'il n'y avait plus à reculer... Dieu sauvera la France et le Roi. Le Roi montre un courage imperturbable. Le Dauphin est déterminé à tout entreprendre. J'ai la conviction que la bonne cause triomphera[2]. »

Le duc d'Angoulême n'avait jamais caché que la direction imprimée aux affaires n'avait pas son approbation. Le respect et l'obéissance formant

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. V.

[2] Montbel à Villèle.

les principes directeurs de sa conduite, il s'était toujours incliné devant la volonté de son père; mais, à l'heure grave où se trouvait la France, la politique de recul, même d'indécision, ne lui paraissait plus possible.

Le 27 mars 1825, Metternich, alors à Paris, dépeignait ainsi la situation dans un rapport adressé à l'empereur François[1] : « C'est aujourd'hui seulement que l'on sent le contre-coup de la Révolution. La société française s'use et se décompose dans la lutte des passions. Il est difficile de se faire une idée de la démoralisation du peuple. Plus d'un tiers de la population n'a pas reçu le baptême. Pendant les dix dernières années, par conséquent depuis la proclamation de la liberté de la presse, qui est contemporaine du rétablissement des Bourbons, on a vendu à peu près deux millions sept cent mille exemplaires d'écrits athées, antireligieux, obscènes, immoraux. Ce qui prouve que le parti révolutionnaire favorise ce débit par les moyens dont il dispose, c'est que ces ouvrages sont livrés à moitié prix aux jeunes gens des deux sexes; souvent même, ils sont donnés purement et simplement. »

---

[1] Metternich, *Mémoires et documents*, t. IV.

Et Montbel écrivait à Villèle en août 1829 : « Nous ne pouvons exister avec la licence de la presse; c'est là un de nos maux les plus violents, ou du moins un symptôme des plus alarmants pour l'existence de notre société[1]. »

« S'il fallait les traduire toutes les fois qu'ils sont répréhensibles, la police correctionnelle n'aurait à s'occuper que des journaux, car il n'en paraît pas un qui ne contienne un outrage à la religion ou au Roi[2]. »

Le duc d'Angoulême était profondément chrétien. Il considérait que le principe religieux et le principe monarchique étaient inséparables. Combattre l'un, c'était attaquer l'autre. Les ravages moraux causés par l'action envahissante de la presse avaient déjà donné les plus tristes résultats. Un frein devenait indispensable. Il répugnait sans doute au Prince de se faire l'apôtre de mesures contraires aux doctrines qu'il avait professées pendant toute sa vie; mais comment hésiter, quand l'existence même de la monarchie était en péril?

En outre, la révolte de sa conscience était

---

[1] Villèle, *Mémoires*, t. V.

[2] *Dialogue historique entre un monarchiste et un libéral*, par d'Ollet de Mantet.

devenue telle qu'il ne pouvait se dérober à ses appels pressants.

Il était d'ailleurs lassé, désabusé, abreuvé d'amertumes, en constatant que ses meilleurs amis mêmes méconnaissaient ses intentions et que ses conseils quotidiens d'une politique plus libérale lui avaient attiré d'irréductibles animosités.

Désormais, il est prêt aux partis extrêmes.

Ces sentiments expliquent le revirement qui se produisit en lui et l'approbation qu'il crut devoir donner aux fameuses Ordonnances.

Lorsqu'elles furent discutées au Conseil, le Roi se tournant vers lui : « Vous avez entendu? — Oui, mon père. — Qu'en pensez-vous? — Lorsqu'un danger est inévitable, il faut l'aborder franchement et aller tête baissée. On périt, ou l'on se sauve[1]. »

La résolution du duc d'Angoulême était d'ailleurs conforme au texte de l'article 14 de la Charte, qui portait que « le Roi... fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat ».

Le 16 juillet, les Ordonnances parurent au *Moniteur*.

---

[1] D'Haussez, *Mémoires*.

On sait l'irritation qu'elles suscitèrent à Paris et dans toute la France. Marmont avait reçu, dès le 27, la mission de protéger Paris, malgré son extraordinaire impopularité, que les fonctions qui venaient de lui être confiées ne pouvaient qu'augmenter encore.

Dans la nuit du 27 au 28, l'insurrection prit des proportions telles qu'il n'y avait plus d'illusions à se faire. Le drapeau tricolore fut arboré au sommet de l'Hôtel de Ville. Les troupes placées sous les ordres de Marmont commençaient à faire défection. Ayant eu le tort de dégarnir le Louvre et la place du Carrousel de plusieurs détachements, il s'était cantonné à la barrière de l'Etoile, lorsque, dans la matinée du 29 juillet, lui parvint la dépêche suivante du Dauphin, retiré avec Charles X à Saint-Cloud :

« Mon Cousin, le Roi m'ayant donné le commandement en chef de ses troupes, je vous donne l'ordre de vous retirer avec toutes les troupes sur Saint-Cloud. Vous y servirez sous mes ordres. Je vous charge en même temps de prendre les mesures nécessaires pour faire transporter à Saint-Cloud toutes les valeurs du Trésor royal, suivant l'arrêté que vient de prendre le ministre des Finances. Vous voudrez bien prévenir immé-

diatement les troupes qu'elles ont passé sous mon commandement.

« De mon quartier général de Saint-Cloud.

« Le 29 juillet 1830.

« LOUIS-ANTOINE.

« Pour le Dauphin :

« Le Major général : Baron GRESSOT[1]. »

Une députation de la Chambre parvient à pénétrer auprès du Roi; elle supplie Charles X de retirer les Ordonnances et lui fait connaître l'extrême gravité de la situation à Paris. Vitrolles et d'Haussez se prononcent dans le même sens.

Le Roi était hésitant; hanté par le souvenir de Louis XVI, que sa faiblesse avait désarmé devant la Révolution, il s'était écrié : « Si je dois périr, j'aime mieux monter à cheval qu'en charrette. » « Ce n'est pas que je craigne la mort, ajoutait-il en s'adressant à Semonville; quand on est toujours prêt à paraître devant Dieu, on ne craint pas la mort. — Mais la Dauphine, Sire, songez aux dangers qu'elle pourra courir lorsque la nouvelle des désordres de Paris arrivera dans les

---

[1] Vaulabelle, ouvrage cité, t. VIII.

communes qu'elle devra traverser. — Madame la Dauphine est comme moi, toujours préparée à la mort. — Mais, Sire, la Dauphine n'est pas seule menacée; demain, à midi, il n'y aura plus ni Roi, ni Dauphin, ni duc de Bordeaux. — Vous nous accorderez bien jusqu'à une heure? » reprit Charles X d'un accent blessé[1].

Le Conseil des ministres discuta les demandes présentées par Semonville. Le Dauphin combattait le retrait des Ordonnances. Polignac vint alors trouver Vitrolles et lui dit que le Duc désirait juger par lui-même de ce que l'on pourrait encore tenter avec le concours de la Garde et des troupes.

Le duc d'Angoulême alla aussitôt faire une reconnaissance vers Auteuil, et sa physionomie exprimait la plus poignante anxiété.

Là, les autorités municipales le rejoignirent, le suppliant de faire céder le Roi; mais, passant par des alternatives de mélancolie et d'irritation, il feignait même de ne pas faire attention à leurs paroles.

Les lanciers et un bataillon de la Garde, le duc d'Angoulême à leur tête, occupaient l'entrée du pont de Sèvres. De l'autre côté, les insurgés vociféraient contre le Prince et contre la famille royale

---

[1] Vaulabelle.

des imprécations et des menaces. Méprisant le péril, comme toujours, le Prince se porta résolument au-devant d'eux et les somma de se retirer.

« Votre Altesse court ici un grand danger, lui cria le duc de Guiche, ce n'est pas sa place. — Monsieur, reprit le Dauphin, un fils de France est toujours à sa place en présence du danger, lorsqu'il s'agit surtout d'épargner le sang français[1]. »

Et il apostropha de nouveau la foule hurlante. Mais comme, loin d'opérer une retraite, elle avançait toujours, le duc d'Angoulême ordonna une charge vigoureuse pour se rendre maître du pont. Les troupes n'obéissent pas à deux commandements successifs; au troisième, des murmures se font entendre; à leur tour, elles se mettent à pousser des cris; une confusion indescriptible s'ensuit; puis, dans un désordre complet, elles se disposent à aller grossir les rangs des révolutionnaires.

Avec le sang-froid dont il ne s'était pas départi, le duc d'Angoulême s'écrie : « Arrêtez; si vous voulez m'abandonner, que ce ne soit pas du moins en fuyards! Sachez conserver l'ordre

---

[1] *Mémoires de d'Haussez.*

et le calme qui conviennent à des soldats. A vos rangs[1]! »

Ébranlées par ce langage, les troupes, offrant le spectacle le plus incohérent, reculent et reforment leurs lignes. Au même moment, les lanciers s'ébranlent avec régularité, puis, accélérant peu à peu leur vitesse jusqu'à la charge, refoulent avec un bruit effroyable la populace qui faisait toujours retentir l'air de ses clameurs menaçantes; les femmes, surtout, étaient semblables à des furies. « Maintenant, dit le Prince, s'adressant à l'infanterie, si vous êtes décidés à déserter le parti de l'honneur, voilà votre chemin, partez[2]! » Et, comme entraînés par le mouvement de révolte qui s'accentuait d'heure en heure, les soldats, fuyant à toute vitesse, allèrent rejoindre les insurgés.

La séance du Conseil avait été reprise au retour du Dauphin. Le Roi semblait plus calme; les exhortations d'hommes d'Etat expérimentés et loyaux, les mauvaises nouvelles qui lui parvenaient, l'imminence toujours croissante d'un péril dynastique, tout s'unissait pour le fléchir. Le Dauphin se contenait mal. D'une nervosité excessive,

---

[1] D'Haussez, *Mémoires*.

[2] *Ibid.*

il n'écoutait qu'avec impatience les raisons exposées par les partisans du retrait des Ordonnances. Lorsque d'Haussez en eut achevé le développement logique, il se leva et lui dit du ton le plus vif : « Monsieur d'Haussez, je n'aime pas les mesures timides. Le meilleur parti, le plus digne est de se faire tuer. — Monseigneur, répondit le ministre, il est des occasions où il faut plus de courage pour donner des conseils timides que pour braver le danger. Ce courage, mon dévouement au Roi me le donne ; quant à l'autre, j'espère qu'il ne me manquera pas au besoin, et je me crois en droit de me placer aux côtés de Votre Altesse Royale si Elle prend le parti désespéré dont Elle vient de parler. Mais je doute que, dans l'état de découragement où est l'armée, Elle trouve assez de monde disposé à La suivre pour exécuter son projet. Puis ce parti n'est que pour elle. Que feront, que deviendront le Roi et la famille royale ? »

A ce moment, on vint annoncer au Roi que la situation à Paris semblait désespérée.

« Allons, Messieurs, dit-il, il faut pourtant prendre un parti. — Voilà, s'écria le Dauphin, une belle occasion pour réaliser un désir que j'ai depuis longtemps, et suivre l'exemple que nous a donné mon oncle Victor-Emmanuel... Mais non... Nous ne le pouvons pas. Le duc de Bordeaux est

là. Nous ne pouvons abandonner ses droits et traiter pour lui; il ne faut plus y penser. — Voyons, Messieurs, repartit le Roi, on m'impose l'obligation de renvoyer des ministres qui ont toute ma confiance... Puisqu'il le faut, je vais faire appeler le duc de Mortemart et l'envoyer à Paris[1]. »

Le retrait des Ordonnances fut enfin décidé. Le Roi signa le décret et chargea Mortemart de la constitution du nouveau ministère. On sait quel fut le sort de cette mission tardive.

« Le Roi et M. de Polignac ont été inflexibles jusqu'à jeudi, écrivait Barante à sa femme, le 2 août; le Dauphin a été d'une obstination plus rude et plus violente encore[2]. »

Le duc de Raguse et le duc de Bellune survinrent sur ces entrefaites, déclarant que Paris pouvait être considéré comme perdu.

Le duc d'Angoulême s'était retiré dans ses appartements, lorsqu'on lui annonça la visite de Bellune. « Nous avions bien assez de gens inutiles sans lui », répondit-il, toujours sur le même ton[3].

---

[1] *Mémoires de d'Haussez.*

[2] *Souvenirs du baron de Barante*, t. III.

[3] D'Haussez, *Mémoires.*

Le 30 juillet, il adressa aux troupes cet ordre du jour :

« Soldats, vous avez noblement soutenu les dangers et les fatigues des journées qui viennent de s'écouler ; vous avez rempli, avec le zèle et l'énergie qu'on attendait de vous, vos devoirs envers la Patrie. C'est la cause de l'ordre que vous défendez, c'est la France que vous protégez contre des hommes égarés. Dans leur délire, ils ont tout à coup troublé la paix profonde et le bonheur dont jouissaient vos familles ; vous pouvez faire rétablir cette paix. Continuez donc à soutenir, avec la constance et la vigueur qui conviennent au soldat français, la lutte que vous avez commencée. La France l'attend de vous, l'Europe entière a les yeux sur vous. Le Roi m'a nommé commandant en chef de ses troupes ; vous me verrez toujours à votre tête, partageant vos travaux et dans l'intérêt de notre commune patrie. L'union et la discipline font la force des armées. Officiers, rappelez-le à vos soldats. Dirigez-les de vos conseils et de votre expérience ; dites-leur de se défendre des insinuations perfides, des bruits mensongers qu'on chercherait à répandre parmi eux. Et vous, soldats, suivez les traces de vos officiers, qui vous conduiront toujours dans les routes de l'honneur et du devoir, car je sais qu'ils me sui-

vent toujours. Les officiers et les chefs de corps me signaleront tous ceux qui donneront des preuves de leur zèle, et je m'empresserai à mon tour d'appeler sur eux les bontés du Roi. Le Roi me charge de vous remercier du dévouement que vous lui montrez et de vous témoigner sa satisfaction. »

Le découragement régnait partout; les troupes affamées, en butte aux excitations d'une foule qui refusait de leur donner des vivres, paraissaient inertes et désemparées. Craignant de nouvelles défections qui auraient réduit ses régiments à une quantité presque négligeable, Marmont se disposait à s'entretenir de cette situation avec le duc d'Angoulême; mais, toujours sous le coup des décisions prises la veille au Conseil des ministres, celui-ci ne prêtait aucune attention aux réflexions du maréchal et dit à plusieurs reprises : « Le Roi est le maître, mais je ne saurais l'approuver[1]. »

Le 30 juillet au soir, le général Tromelin, arrivant à pied de Paris, annonça qu'un grand mouvement se préparait contre Saint-Cloud et qu'il avait croisé en route plusieurs groupes de soldats ayant jeté leurs armes et se dirigeant vers la capitale. Marmont déplorait que le Dauphin

---

[1] Vaulabelle, ouvrage cité, t. VIII.

n'eût pas lui-même adressé la parole aux troupes, pour chercher à les ranimer et à réveiller dans leurs cœurs l'amour chancelant de la dynastie en péril. « Malheureusement, la branche aînée des Bourbons ne possédait pas la verve du moment, l'improvisation colorée et souvent sublime qui produit tant d'effet sur les masses[1]. » Aussi Marmont crut-il pouvoir prendre sur lui d'adresser aux troupes un ordre du jour.

« Soldats, leur disait-il, vous venez dans ces ces jours de combats de donner des preuves de courage et de dévouement. Le Roi est content de vous. Des récompenses vont être accordées. Les Ordonnances sont rapportées. M. le duc de Mortemart, premier ministre, va assurer la pacification. C'est le moment de serrer les rangs autour du trône que vous avez si vaillamment défendu et de rester près de vos drapeaux[2]. »

Marmont communiqua cet ordre du jour au Roi, qui répliqua : « Vous avez eu tort, il ne faut jamais parler politique aux troupes... L'avez-vous dit à mon fils? — Non, Sire, le temps pressait. — Vous avez eu tort! Courez chez lui pour lui apprendre[3]. » A ce moment, arriva le Dau-

---

[1] *Souvenirs du colonel Biot.*

[2] *Mémoires de Marmont*, t. VIII.

[3] *Ibid.*

phin, dont l'exaspération ne connaissait plus de bornes. A la faute qu'avait commise le maréchal en retirant des troupes du Louvre s'ajoutait maintenant la gravité de l'acte dont il venait d'assumer la responsabilité. Ces motifs ne sont-ils pas de nature à atténuer l'emportement que le duc d'Angoulême fut le premier à déplorer, ainsi qu'en fait foi le récit même de Marmont, auquel nous laissons ici la parole :

« En passant devant moi, il dit avec un air furieux : « Entrez! »

« A peine dans son salon, il me prend à la gorge en s'écriant : « Traître, misérable traître! Vous « vous avisez de faire un ordre du jour sans ma « permission! »

« A cette attaque subite, je le saisis par les épaules et le repousse loin de moi; lui, redoublant ses cris et recommençant ses insultes :

« Rendez-moi votre épée!

« — On peut me l'arracher, mais je ne la ren- « drai jamais! »

« Il se jette sur moi, la tire; il semble vouloir m'en frapper et s'écrie :

« Gardes du corps, à moi! Saisissez ce traître; « emmenez-le! »

« ..... Le Roi me demanda, je me rendis chez lui sur-le-champ.

« Le Roi me dit : « Vous avez mal fait de pu-
« blier un ordre du jour sans le soumettre à mon
« fils ; mais je conviens qu'il a été trop vif. Allez
« chez lui, convenez de votre tort, il reconnaîtra
« le sien.

« — Trop vif, Sire ! Est-ce ainsi qu'on traite
« un homme d'honneur ? Voir M. le Dauphin ?
« Jamais !

« — Allons, mon cher Maréchal, calmez-
« vous..... »

« Il chargea le duc de Guiche de me conduire près du Dauphin.

« ..... Après un quart d'heure de débats et dans la triste circonstance où nous étions, je vis bien la nécessité de me résoudre à obéir.

« J'allai chez M. le Dauphin. Je lui dis avec hauteur et de la manière la plus solennelle :

« Monseigneur, c'est par l'ordre exprès du Roi
« que je viens près de vous et que je reconnais
« avoir eu tort en publiant un ordre du jour sans
« votre consentement. »

« Il attendit un moment et me répondit :

« Puisque vous reconnaissez votre tort, je
« conviens que j'ai été un peu vif. » Je ne répondis rien, et il ajouta : « Au surplus, j'en ai été
« puni, car je me suis blessé avec votre épée. »
Et il me montra la coupure qu'il s'était faite à la

main. Je lui repartis vivement : « Elle n'avait « pas été destinée à faire couler votre sang, mais « à le défendre.

« — Allons, me dit-il, n'y pensons plus et em- « brassons-nous. » Il m'embrassa avec difficulté, car, assurément, je ne pliai pas les reins pour me rapprocher de sa taille. Il me prit la main, que je ne serrai pas. Je fis une profonde révérence sans le regarder et je m'en fus chez moi. »

Le 31 juillet, le duc d'Orléans avait reçu une députation de la Chambre lui offrant le titre de lieutenant général. Le même jour, le Roi avait quitté Saint-Cloud pour Rambouillet; les gens de service congédiés par lui, s'en retournant à Paris, firent part aux soldats bivouaquant au pont de Sèvres du départ du monarque. Un mouvement de stupeur accueillit cette nouvelle, et comme, au même moment, le Dauphin arrivait à cheval, on conçut l'espoir qu'il pourrait encore mettre à profit cet instant suprême pour remonter le moral des troupes; mais, atterré par la rapidité des événements, il prononça quelques paroles entrecoupées et se retira les larmes aux yeux.

On sait la suite. Le 31 juillet au soir, il se mit en route avec les quelques forces qui lui restaient pour rejoindre son père à Rambouillet. Il coucha

à Trappes et repartit le lendemain matin, laissant le commandement à Bordesoulle.

Jusque-là, il s'était refusé à aviser officiellement les troupes des nouvelles mesures prises par Charles X et à ratifier ainsi l'ordre du jour de Marmont. Mais, voyant que le 15e léger venait de faire défection, il céda aux conseils pressants de ses officiers et lança l'ordre du jour suivant :

« Le Roi fait connaître aux troupes de toutes armes qu'il est entré en arrangement avec le gouvernement établi à Paris, et tout porte à croire que cet arrangement est sur le point d'être conclu. Sa Majesté fait connaître ces circonstances à son armée, afin de calmer les inquiétudes et l'agitation que quelques régiments ont témoignées.

« Les troupes sentiront qu'elles doivent rester calmes et réunies, afin de veiller à la sûreté de la personne du Roi jusqu'à ce que l'arrangement soit effectivement public[1]. »

Mais il était trop tard. Dans l'état des esprits, l'effet de la proclamation du duc d'Angoulême fut absolument nul.

Les désertions se succédèrent alors avec une effrayante rapidité. Le 2 août au matin, trois régi-

---

[1] Vaulabelle, ouvrage cité.

ments de cavalerie et le 2e grenadiers reprirent le chemin de Paris. Comme le Dauphin les croisait près de Rambouillet, ils lui présentèrent les armes et poursuivirent leur route.

Le même jour, le Roi abdiquait après avoir annoncé sa résolution à son fils, qui, sans prononcer une parole, sans une hésitation, apposa sa signature au-dessous de celle de son père. Résigné à son sort, il n'espérait plus pouvoir lutter contre l'infortune persistante.

« Ce n'est pas de ce jour, disait-il plus tard, que date ma pensée de placer l'avenir de ma famille sur la tête d'Henri ; j'avais déjà réfléchi aux préventions qui s'élevaient contre moi ; je les croyais injustes, mais je pensais qu'elles m'empêcheraient de remplir utilement mes devoirs. Dès lors, il me semblait préférable, dans l'intérêt de la France, que la couronne passât sur la tête de celui que son âge mettait évidemment à l'abri de toute imputation. Aussi n'ai-je pas hésité à donner mon assentiment et ma signature à l'acte par lequel mon père avait déclaré que la couronne passait sur le jeune front d'Henri[1]. »

Quelques instants après, le Dauphin, en annon-

---

[1] Montbel, *Le Comte de Marcellus*.

cant à la Garde son abdication, lui demandait de reporter sur Henri V la fidélité qu'elle avait toujours vouée à Charles X.

Le 3 août, la famille royale partait pour Cherbourg, où elle arrivait le 16, après avoir passé par Dreux, Saint-Lô et Valognes.

CHAPITRE IX

L'Exil.

Dans le suprême déchirement du départ, le Roi et le duc d'Angoulême ne cessaient de s'occuper du duc de Bordeaux et de jeter sur lui des regards d'affectueuse sollicitude. A ce moment, le Dauphin, cherchant à écarter pour quelques instants le nuage de tristesse qui enveloppait son esprit, se tourna vers son neveu et lui dit sur un ton d'apparente gaieté : « Eh bien! es-tu bien décidé à ne pas être malade en mer? » Et, tout souriant, de ce sourire enfantin qui témoignait de son heureuse inconscience, le petit Prince répondit : « Vous verrez que je me tiendrai bien. Lavilatte m'a appris comment il fallait faire[1]. »

Les Princes et Princesses montèrent à bord, salués par le commandant du navire, le capitaine

---

[1] Mazas, *Mémoires pour servir à la Révolution de 1830.*

Dumont d'Urville[1]. Lorsqu'ils eurent franchi la passe du port, ils embrassèrent avec le plus douloureux des regards cette terre de France qu'ils quittaient pour la troisième fois, avec le pressentiment d'un exil définitif; puis, peu à peu, le rivage disparut à leurs yeux, pendant que le duc de Bordeaux, s'ébattant sur le pont, leur donnait, par son attitude simple et enjouée, l'illusion d'un instant de gaieté.

Le Roi et le Dauphin, bien qu'admirables de fermeté et de courage, étaient pourtant aux prises avec les plus vives inquiétudes. Ils se demandaient anxieusement si Dumont d'Urville n'avait pas reçu des ordres secrets, si une direction autre que celle de l'Angleterre n'allait pas être donnée au navire et si un sort analogue à celui de Napoléon ne les attendait pas à leur tour.

Pourtant, faisant trêve à leurs angoisses, ils s'entretenaient fréquemment avec Dumont d'Urville. Leur conversation roulait sur les derniers événements, sur ces heures tragiques qui avaient marqué l'effondrement de la dynastie des Bourbons, sur les tristesses du passé, les espérances que pouvait encore réserver l'avenir!

---

[1] Le bâtiment frété par Charles X appartenait à Patterson, beau-père de Jérôme-Napoléon.

Dumont d'Urville ne leur avait pas caché son sentiment : « Le Roi et le Dauphin ont encore eu de longues conversations avec moi sur les affaires politiques, mais il m'est impossible de leur faire entendre raison ; ils prétendent toujours qu'une conspiration générale était ourdie contre le trône. Le seul parti qu'ils pussent tenter pour résister au torrent était celui des Ordonnances. Le malheur a voulu qu'ils n'aient pas réussi ; mais c'est encore une épreuve que la Providence leur impose... car le parti de la justice et de l'honneur finira toujours par triompher, et la couronne reviendra tôt ou tard à son maître légitime. Telles sont les illusions dont ces pauvres princes se repaissent[1]. »

Leur arrivée en rade de Cowes dissipa leurs craintes sur l'issue du voyage. A mesure que, le temps s'écoulant, les derniers événements apparaissaient déjà comme s'estompant dans le passé, ils envisageaient l'avenir sous de moins sombres couleurs. Une nouvelle ère s'ouvrait, pour laquelle ils devaient ressaisir leurs forces.

D'Haussez et le cardinal de Latil, partis quelques heures auparavant de Londres, vinrent rejoindre la famille royale.

---

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1831.

Le Dauphin conversa longuement avec d'Haussez de leurs souvenirs communs, et surtout de l'expédition d'Alger; il parla avec une admiration émue de la flotte imposante qu'il avait inspectée quelques semaines auparavant à Toulon et de la belle tenue de l'armée qu'elle devait débarquer en Algérie.

Puis, comme ils revenaient toujours aux journées de Juillet, le Dauphin exposa de nouveau les arguments qu'il avait développés en présence de Dumont d'Urville pour justifier les Ordonnances. Il déclara ne pas regretter son abdication, car le jeune âge du duc de Bordeaux lui permettait de longs espoirs.

« La seule contrariété que j'éprouve, dit-il, c'est la contrainte. Encore si elle ne partait que d'un seul point; mais être repoussé de la France par la France même, voilà ce que je ne puis supporter, voilà ce que je ne puis concevoir, lorsque je scrute non seulement mon cœur, celui de mon père, celui de ma femme, qui n'ont jamais renfermé une pensée qui ne fût pour notre pays, mais nos actions, toutes dirigées vers la prospérité de la France, vers le bien-être de tout ce qui nous approchait, vers le soulagement de toutes les infortunes qui nous étaient signalées! Voilà ce qui nous afflige, mon cher ami! Pour ce genre de

peines, il n'y a de remèdes que dans la religion ; on s'en fait un prétexte contre nous ; on ne nous refusera pas au moins de profiter des consolations qu'elle nous offre... »

Après un instant de silence, il reprit :

« Vous croyiez que je ne vous aimais pas... — Monseigneur ! — Allons, soyez franc. — Monseigneur, il est vrai que Votre Altesse ne me gâtait pas toujours, mais l'accueil qu'Elle daignait me faire à l'entrevue suivante ne tardait pas à me rassurer sur ses dispositions à mon égard. — Vous défendiez à tort et à travers notre marine, vous me souteniez qu'elle n'était pas aussi bien traitée que l'armée de terre, et vous aviez tort. — Monseigneur me permettra-t-il de ne pas entamer une nouvelle discussion ? — Ah çà ! vous me donnez toujours du Monseigneur, de l'Altesse ; plus rien de tout cela, mon cher. Le Roi se fait appeler le comte de Ponthieu ; ma femme et moi, la comtesse et le comte de Marnes ; la duchesse de Berry et sa fille, la marquise et Mlle de Rosny, et le duc de Bordeaux, le comte de Chambord[1]. »

Et se tournant vers Dumont d'Urville qui était assez rapproché pour entendre la conversation :

---

[1] *Mémoires du baron d'Haussez.*

« N'êtes-vous pas étonné, capitaine, d'être à peu près le gardien (ne prenez pas le mot en mauvaise part) de votre ex-grand-amiral et de votre ex-ministre ? — Que voulez-vous, Monseigneur, il faut être préparé à tous les événements. Celui-ci en est un comme un autre. — Ah! vous trouvez ça ? — Mon Dieu, je ne m'étonne de rien. — Il y paraît[1]. »

Et le Prince se dirigea d'un autre côté.

La famille royale avait accepté l'hospitalité d'un prélat éminent, le cardinal Weld, qui, résidant alors à Rome, avait mis gracieusement à sa disposition le château de Eullworth. Située près de la mer, dont les flots venaient mourir au pied des hautes murailles, cette demeure avait un aspect imposant. Sur le frontispice, cette devise était gravée, si conforme à l'esprit de ses nouveaux hôtes : « *Nil sine numine*[2]. »

Là, l'existence s'écoula simplement, dans la douce intimité familiale, partagée entre les promenades quotidiennes, le plus souvent sur le bord de la mer, majestueuse en cet endroit, et la lecture des journaux. On commentait les événements de France, qui étaient le thème habituel

---

[1] D'Haussez, *Mémoires*.

[2] Nettement, ouvrage cité.

des conversations; dans leurs revers, l'amour passionné du pays qui les avait chassés demeurait plus vif que jamais au cœur des Bourbons.

On eût dit que le sort, non content de leurs infortunes présentes, voulût encore les accabler davantage.

En effet, la presse et le public anglais ne leur étaient guère bienveillants. Si la conduite de Charles X, lors des journées de Juillet, était jugée sévèrement, et s'il y avait unanimité, même dans la haute société, pour critiquer les Ordonnances, était-ce une raison pour contrevenir aux lois de l'hospitalité, surtout lorsqu'elle devait s'exercer envers un homme que son âge, son rang et ses infortunes rendaient sacré?

Dans une allocution aux électeurs d'York, le célèbre M. Brougham glorifiait la nation française, « qui, réveillée sous le poids d'une oppression intolérable, s'était levée dans sa puissance et avait chassé le tyran du trône qu'il souillait[1] ».

« En prodiguant l'outrage à un prince infortuné, dit un historien, l'aristocratie anglaise avait un double but : elle voulait, d'une part, se venger des préférences de Charles X pour la Russie, et de

---

[1] *Histoire de France pendant la dernière année de la Restauration*, par un ancien Magistrat.

l'autre, elle espérait attirer à son alliance la France nouvelle qui lui faisait peur[1]. »

Mais, en Angleterre, la pitié se tait lorsque l'intérêt politique est en jeu. Le rapprochement de la Russie et de la France dans les dernières années de la Restauration, sur les champs de bataille d'abord, dans la politique générale ensuite, avait vivement contrarié le gouvernement anglais, qui se reportait avec amertume à l'entente précieuse du Congrès de Vienne. Aussi, la nouvelle de l'avènement au trône de Louis-Philippe eut-elle pour effet de provoquer une satisfaction évidente. Dans l'esprit du Cabinet de Londres, cet événement devait fatalement marquer un changement de politique de la Russie, qui n'admettait que le principe de la légitimité, et avoir pour corollaire une entente franco-anglaise aussi étroite que jadis.

Aussi, pour amener ce résultat, tout était mis en œuvre et, en outrageant Charles X et le Dauphin, on savait qu'on plaisait à Louis-Philippe.

Le dénûment de la famille royale était profond. « Le Roi manquait de tout, n'ayant emporté, au moment de son départ, que ce que son entourage avait prévu devoir être nécessaire; ce

---

[1] *Parallèle historique des Révolutions d'Angleterre et de France*, par Maxime de Choiseul-Daillecourt.

qui était de luxe fut négligé, au point que, dès le premier jour, le duc de Rohan remarqua à la table royale des fourchettes de fer ou de plaqué[1]. »

Cette situation lamentable n'apaisa pas les créanciers, qui poursuivirent Charles X jusque dans la solitude de Lullworth. Plusieurs d'entre eux se concertèrent pour le rejoindre un jour, à l'heure où, solitairement, il faisait sa promenade habituelle, et lui réclamèrent une somme considérable pour des fournitures faites jadis à l'armée de Condé. Mais cette cause ayant déjà été entendue et repoussée par les tribunaux français, le Roi ne put que leur opposer une fin de non-recevoir. Exaspérés, ils s'en prirent plus violemment à lui et ne parlaient rien moins que de saisir de nouveau la justice de leurs réclamations.

Craignant un incident grave, Charles X se décida à chercher un asile plus retiré encore. Le château de Holyrood, ancienne résidence du comte d'Artois et du duc d'Angoulême, perdu dans les brumes du nord de l'Angleterre, sembla au Roi le lieu le mieux approprié à une retraite peut-être définitive. Le roi d'Angleterre, aussitôt pressenti et qui, malgré l'attitude de son peuple,

---

[1] *Mémoires de la duchesse de Gontaut.*

gardait au fond de son cœur des sentiments sympathiques aux Bourbons, n'opposa aucune difficulté, et la famille royale put s'y fixer à la fin de l'année 1830.

Flanqué de tours élevées, encaissé au fond d'une vallée profonde, communiquant par un passage resserré avec l'un des faubourgs d'Edimbourg, dominé par deux hautes chaînes de montagnes à l'aspect sévère, qui, s'élevant à pic, fermaient l'horizon, « le vieux palais d'Holyrood qui pleurait ses rois convenait bien comme séjour aux Bourbons qui pleuraient leur patrie[1] ».

Pendant deux années, ils y résidèrent, étrangers au monde extérieur, abandonnés de tous, ressentant d'autant plus les horreurs de l'exil que la tristesse de la nature semblait les aggraver encore.

Le comte de Marnes entourait le vieux Roi d'une tendresse et d'un respect filiaux qui lui arrachaient parfois des larmes d'émotion ; acceptant son sort comme une épreuve destinée à tremper plus fortement son âme, il ne trouvait de plaisir, en dehors du culte qu'il avait voué à son père, que dans des œuvres de charité et d'assistance parmi les quartiers populeux d'Edimbourg, où son nom et celui

---

1. Nettement, *Henri de France*.

de la comtesse de Marnes étaient synonymes de bonté.

Et pourtant leurs ressources étaient si minimes que le plus léger don leur enlevait presque le nécessaire.

Et à ce moment même, en France, le bruit se répandait que les Bourbons, sur lesquels les attaques violentes et passionnées continuaient à s'acharner, avaient emporté des sommes considérables. Le feu de la haine faisait oublier alors cette belle réponse du duc d'Angoulême à un ministre qui, à la fin de l'année 1829, sollicitait de lui un secours pour une commune particulièrement éprouvée :

« Monsieur, j'en suis fâché ; il faudra revenir. Je me suis fait une loi de rendre à la France chaque année ce que je reçois d'elle. L'année finit aujourd'hui ; mon revenu a fini avec l'année et j'ai donné ce matin tout ce qui me restait ; revenez demain[1]. »

Au milieu de leur morne solitude, le comte et la comtesse de Marnes voyaient avec bonheur grandir le comte de Chambord, sur lequel ils avaient reporté toutes leurs espérances. Recevant un jour la visite de d'Haussez, la comtesse de

[1] Nettement, ouvrage cité.

Marnes ne put s'empêcher de retenir ses larmes en parlant de la France. « La Révolution l'emporte, s'écria-t-elle. Elle est plus forte que mon courage. Longtemps j'ai trouvé de l'énergie à opposer à mes malheurs. Je n'ai plus même de résignation. Est-ce que vous croyez tout perdu? » Et comme d'Haussez, dont la conviction était depuis longtemps faite, prodiguait à la Princesse, par courtoisie, quelques encouragements timides, elle reprit aussitôt : « Comment trouvez-vous le duc de Bordeaux? — Charmant. — Vous en serez bien plus content lorsque vous le connaîtrez. Si vous saviez comme il a de l'esprit, de la sensibilité, du cœur. Je ne puis me persuader qu'un grand avenir ne lui soit pas réservé. C'est au moins ce que je veux me persuader lorsque je cherche des consolations. Pauvre enfant! Que deviendra-t-il[1]? » Et voilà quel était le point d'interrogation qui l'obsédait quand elle cherchait à soulever le voile de l'avenir.

Le climat d'Ecosse affaiblissait la santé déjà si ébranlée de Charles X. Ses forces déclinaient. Il était urgent de chercher une demeure plus salubre, plus confortable, plus voisine d'un centre important.

---

1 *Mémoires du baron d'Haussez.*

L'empereur d'Autriche venait d'offrir au Roi le palais du Hradschin à Prague, qu'il avait accepté avec empressement.

La nouvelle du départ de la famille royale avait suscité, à Edimbourg, à Leith et dans toute la région où elle venait de résider, des regrets difficiles à dépeindre. Les souvenirs de l'assistance que les Bourbons avaient jadis prêtée aux Stuarts s'y joignant encore, avivaient la tristesse avec laquelle la population voyait ses bienfaiteurs s'éloigner.

D'Holyrood à Leith, où ils allaient s'embarquer, ce ne fut qu'une série d'ovations. On eût dit que ces villes avaient perdu quelque chose d'elles-mêmes. Lorsque le Roi, appuyé sur le duc d'Angoulême, monta à bord du navire qui, de Leith, devait le transporter à Rotterdam, les acclamations redoublèrent. Elles devinrent plus intenses encore à mesure que le bâtiment prenait le large, et les derniers vivats se perdirent dans le bruit des flots, si particulièrement agités dans cette région, où la mer se rue sur le rivage avec une menaçante impétuosité.

Si dur que fût le climat de Prague en hiver, il ne pouvait pourtant être comparé à celui d'Holyrood, et le Roi espérait pouvoir le surmonter et réparer ses forces affaiblies. La situation du château du Hradschin était fort belle. Dominant la

ville de Prague et la vallée de la Moldau, la vue y embrassait un panorama admirable. La Moldau roule avec majesté ses eaux profondes et rapides, et Prague, qui s'échelonne par gradins depuis la rivière jusqu'au pied du palais, a conservé son caractère de grandeur du temps des règnes mémorables des anciens rois de Bohême.

Le Dauphin continuait à prodiguer à son père les soins les plus tendres et les plus assidus.

« M. le Dauphin veille sur Charles X comme sur un enfant : il lui baise la main quand il s'en approche, s'informe de sa nuit, ramasse son mouchoir, parle haut pour s'en faire entendre, l'empêche de manger ce qui l'incommoderait, lui fait mettre ou ôter une redingote selon le degré de froid, l'accompagne à la promenade et le ramène[1]. »

Au mois de mai 1833, Chateaubriand se rendit à Prague pour saluer le Roi et le comte de Marnes. Le comte de Guiche l'introduisit chez le Dauphin. « Je le trouvai, dit-il, vieilli et amaigri ; il était vêtu d'un habit bleu râpé, boutonné jusqu'au menton et qui, trop large, semblait acheté à la friperie ; le pauvre Prince me fit une extrême pitié[2]. »

---

[1] Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*.
[2] *Ibid.*

Tous ceux qui approchaient alors le comte de Marnes se livraient aux mêmes réflexions : la timidité, qui avait toujours été l'un des traits distinctifs de son caractère, et que ses exils successifs avaient contribué à développer à l'extrême, le repliait entièrement sur lui-même.

La mélancolie pesait sur lui comme un fardeau. Il avouait alors à ses intimes que ses pensées se reportaient vers les journées de Juillet et les circonstances de son abdication. « Si mon neveu avait besoin de moi, je le servirais de mon épée, disait-il encore, mais j'ai signé contre mon sentiment mon abdication pour obéir à mon père ; je ne la renouvellerai pas ; je ne signerai plus rien[1] ; qu'on me laisse en paix. Ma parole suffit. Je ne mens jamais. »

En effet, ajoutait Chateaubriand, « sa bouche n'a jamais proféré un mensonge. Il lit beaucoup ; il est assez instruit, même dans les langues ; sa correspondance avec M. de Villèle pendant la guerre d'Espagne a son prix, et sa correspondance

---

[1] Au cours de son séjour en Angleterre, Charles X avait tenu à notifier aux Cours d'Europe sa renonciation au trône, mais le Dauphin ne jugea pas qu'il dut se joindre à son père. « Son refus d'adhérer pour son compte à la transmission du titre royal lui réservait tous ses droits à venir, mais en reportait l'exercice au Roi son père, alors que ce père déclarait n'en plus vouloir. » (*Charles X et Louis XIX en exil. Mémoires du marquis de Villeneuve*).

avec la Dauphine, interceptée et insérée dans le *Moniteur*, le fait aimer : sa probité est incorruptible, sa religion est profonde, sa piété filiale s'élève jusqu'à la vertu[1] ».

Peut-il être un témoignage de plus de poids?

Et c'est ainsi que les jours, les semaines, les années s'écoulèrent sur cette terre de Bohême, dans une monotonie que rompaient seules les visites assez fréquentes des amis de la famille royale et, l'été, quelques déplacements aux environs de Prague. « Je passe à 10 heures du soir devant Bushirad, dit encore Chateaubriand, dans la campagne muette, vivement éclairée de la lune. J'aperçois la masse confuse de la villa, du hameau et de la ruine qu'habite le Dauphin. Un si profond isolement me saisit..... Le mari de la fille de Louis XVI languit dans un village de Bohême ; un chien dont j'entends la voix est la seule garde du Prince : Cerbère aboie ainsi aux ombres dans les régions de la mort, du silence et de la nuit. »

Malgré leur désir de rester dans ce pays de Bohême qui leur offrait un asile à l'abri des orages, les Bourbons durent envisager de nouveau la triste perspective d'un départ. Le palais

---

[1] *Mémoires d'outre-tombe*.

du Hradschin était le seul qui pût être habité par l'empereur d'Autriche, roi de Bohême, lorsqu'il se rendait à Prague. A plusieurs reprises, on avait songé à y installer des membres de la famille impériale.

La pensée que sa présence pouvait constituer un obstacle à ces projets était insupportable à Charles X.

Il fallait recommencer la vie errante et trouver un autre toit. Le calme et la salubrité du séjour de Goritz avaient été vantés au Roi. Il résolut de s'y rendre.

Il prit aussitôt des mesures pour faire louer le château de Graffenberg, situé à l'extrémité de la petite ville et qui lui servirait de résidence personnelle.

Le Dauphin et la Dauphine devaient habiter l'hôtel du comte Strasoldo.

Au cours de l'automne de 1836, on se mit en route ; les épreuves semées depuis tant d'années sur le chemin des Bourbons n'avaient pas atténué ce sentiment de générosité qui leur était naturel, et auquel se joignait une condescendance touchante pour les humbles et les déshérités de la fortune. Ce touchant récit en fait foi :

« Nous avions traversé l'Elbe et la place forte de Theresienstadt ; nous approchions de Teplitz.

Le Roi et le Dauphin étaient fort occupés d'un nommé Hemrich, simple concierge de la maison qu'ils devaient habiter, mais qui, les années précédentes, leur avait montré beaucoup d'attachement et de zèle. Ayant appris qu'il était malade, ils voulaient lui témoigner tout leur intérêt pour ses souffrances et son rétablissement. En descendant de voiture, le Roi demanda : « Où donc est « Hemrich? — Il est mort depuis hier », répondit d'un air consterné le duc de Bordeaux, qui était venu embrasser son grand-père. Le Roi et le Dauphin se montrèrent fort affligés de cet événement... Ils donnèrent à la veuve et à la famille du pauvre Hemrich des preuves d'un intérêt véritable[1]. »

A peine arrivé à Teplitz, Charles X apprend que le roi de Prusse y est attendu, qu'il a décidé d'occuper la maison où il réside momentanément et qu'il faut de nouveau songer au départ.

Vers quel point se diriger avant d'atteindre le terme désiré de ce long voyage? Le choléra venait d'éclater en Autriche et la ravageait cruellement. Les morts se comptaient par centaines. La terreur et la désolation régnaient dans les provinces séparant Salzbourg de Goritz.

---

[1] *Dernière époque de l'histoire de Charles X*, par Montbel.

Le comte de Marnes et le Roi commencent par s'arrêter à Budweiss, dans une modeste hôtellerie, que l'incommodité et l'exiguïté des chambres rendaient presque inhabitable.

Perdus au milieu des nombreux voyageurs qui y étaient descendus, ils se virent bientôt assiégés par de nouvelles alarmes : le duc de Bordeaux, dont la santé avait été ébranlée par les multiples déplacements auxquels on soumettait son enfance, devint tout à coup si malade que les pires éventualités furent à redouter. Sans cesse penchés sur son lit de souffrances, le comte de Marnes et Charles X luttèrent contre la mort qui menaçait l'enfant royal; mais la pénurie des ressources de toute nature dans cette petite ville augmentait la difficulté de ces soins. Secondés par le dévouement de la comtesse de Marnes, ils furent pendant plusieurs jours en proie aux plus vives angoisses; enfin, le mal céda à leurs efforts désespérés. Blacas ayant pu, après mille recherches, trouver à quelques heures de Vienne le château de Kirchberg, dont son propriétaire voulait se défaire, il s'en rendit acquéreur au nom du Roi, qui s'y installa avec le Dauphin et sa suite.

Le séjour y fut calme. Le comte de Marnes et le Roi paraissaient plus heureux ; dans leurs longues promenades, ils jouissaient de la beauté

grandiose de cette nature où ils trouvaient, en même temps que la paix de l'âme, d'impressionnants spectacles. Des Français de passage à Kirchberg, d'Haussez, Vaufreland, Berryer, jetaient dans l'existence si monotone du Roi et du comte de Marnes un rayon de soleil quand ils leur parlaient de ce pays de France, si loin et si cher.

Le destin semblait leur accorder une trêve avant de leur infliger la plus cruelle des séparations. L'épidémie de choléra continuait sa marche envahissante. Après s'être atténuée à Trieste et dans la région avoisinante, elle s'abattait maintenant sur la Bohême et menaçait Kirchberg. Le Roi se plaisait tant dans cet antique château qu'il hésita longtemps avant de se décider à un nouvel exode. Il avait le pressentiment de sa fin prochaine et l'exprimait souvent aux siens.

Le comte de Marnes l'avait précédé à Goritz pour y préparer avec la plus tendre sollicitude la nouvelle résidence du Roi.

A peine arrivé dans cette ville, Charles X reçut la visite du marquis de Clermont-Tonnerre, son ancien ministre.

« Le Roi et le Dauphin lui demandèrent nominalement des nouvelles d'un grand nombre d'officiers de terre et de mer, louant ceux qui étaient

restés fidèles, en excusant beaucoup d'autres, rendant justice indistinctement aux talents de chacun d'entre eux et ne prononçant de blâme contre personne[1]. »

Mais, tout à coup, Charles X, qui avait très bien supporté le trajet de Kirchberg à Goritz, parut s'affaiblir, ses forces le trahissaient de jour en jour; la maladie dont il venait de contracter les germes se déclara avec violence. Tous les soins furent inutiles; il était visible que sa fin approchait.

« Le 6 novembre, à une heure et quart du matin, le docteur Bougon annonça que le Roi n'avait plus que quelques instants à vivre. Nous tombâmes tous à genoux autour de son lit. Le Dauphin, priant avec ferveur, respirait le souffle de son père. Seule, debout aux pieds du Roi, les mains jointes avec contrition, la Dauphine semblait présider cette nouvelle scène de douleur. A une heure et demie, sur le signe expressif du docteur Bougon, le duc de Blacas se pencha vers le Dauphin et lui dit quelques mots à voix basse... Ce prince, avec un profond sentiment de vénération, ferma les paupières de Charles X, et au

---

[1] Montbel, ouvrage cité.

milieu du silence et du saisissement de la douleur, les sanglots déchirants de la fille de Louis XVI annoncèrent qu'un sacrifice royal venait encore d'être consommé[1]. »

---

[1] Montbel, ouvrage cité.

CHAPITRE X

Les Dernières Années du comte de Marnes.

La douleur du comte de Marnes fut profonde. Dès ce jour, s'abandonnant complètement à la volonté divine, toutes ses pensées se portèrent vers le duc de Bordeaux, dont l'éducation devint son plus grand souci. Quelques jours après la mort de Charles X, il avait réuni les serviteurs qui partageaient son exil et leur dit : « Si j'étais seul, je considérerais mon rôle en ce monde comme entièrement terminé, et, séparé de toute sollicitude pour les intérêts passagers d'une existence éphémère, je me préparerais dans la solitude à l'éternité qui va bientôt commencer pour moi. Mais je dois mon affection et mes soins à celle que Dieu m'a unie dans sa miséricorde, comme la compensation de tous mes malheurs, aux enfants que mon infortuné frère me recom-

manda sur son lit de mort. Mon devoir essentiel est de protéger la jeunesse du Prince, sur qui reposent désormais tout l'avenir de ma famille et toutes nos espérances. Etranger, par son âge, à toutes les luttes, à toutes les convulsions, à tous les antagonismes qui depuis cinquante ans n'ont cessé d'agiter la France, jusqu'ici sa jeunesse l'a mis à l'abri de toute prévention. Chef de ma famille, je pourrai lui servir d'égide contre toutes les exigences, contre tous les mécontentements. Que tout blâme retombe sur moi ; ma carrière est finie, l'avenir est ouvert à sa jeunesse ; il doit rester pur de tout reproche. Si la Providence jette sur nous un œil de miséricorde, que ses bénédictions soient pour mon neveu. Alors j'aurai accompli mon devoir et ma destinée. Je ne reverrai pas la France, je finirai mes jours près de la tombe de mon père[1]. »

Le duc de Lévis, qui, pendant les événements de 1814 et de 1815, s'était presque constamment tenu aux côtés du duc d'Angoulême, auquel il avait inspiré une entière confiance, fut désigné par lui comme précepteur du duc de Bordeaux.

Malgré la haute situation qu'il occupait à Paris, et qu'il devait à son mérite personnel et à sa

---

[1] Moutbel, *Le Comte de Marnes*.

grande fortune, il s'empressa de déférer au désir du Prince.

La situation des Bourbons d'Espagne restait aussi l'une des préoccupations du comte de Marnes. La lutte de Don Carlos pour le maintien de la Pragmatique de Philippe V, avait alors en Europe le plus grand retentissement. Bien que les ressources du comte de Marnes fussent modiques, sa première pensée fut de donner à Don Carlos une aide pécuniaire. Avec l'assentiment de la comtesse de Marnes, il n'hésita pas à se dépouiller presque entièrement en faveur du représentant des Bourbons, à qui il écrivit : « Ce n'est plus le temps où j'ai pu arriver, à la tête d'une armée française, défendre l'ordre social contre les factions qui opprimaient le vœu du peuple espagnol. Je demande à Votre Majesté de servir dans son armée comme volontaire; je serai seul, mais j'apporterai ma bonne volonté et la ferme intention d'y combattre, au nom des soldats les plus dévoués de Votre Majesté, pour le maintien de la loi de Philippe V. Descendant comme vous de Louis XIV, je remplirai mon devoir et je m'efforcerai de donner l'exemple[1]. »

---

[1] Montbel, ouvrage cité.

Pour des raisons de haute politique, Don Carlos déclina l'offre généreuse du comte de Marnes, et celui-ci, qui avait compté sur une acceptation, s'en montra très attristé.

A Goritz, il continua à mener la vie la plus simple. Sa chambre avait l'austérité même d'une cellule. Quelques livres seulement l'ornaient, compagnons habituels du Prince; il puisait dans de pieuses lectures le réconfort qui lui était indispensable et relisait dans des ouvrages d'histoire les grandes actions de ses glorieux ancêtres.

Son existence était d'ailleurs d'une régularité toute monastique : levé à cinq heures, même en hiver, il se rendait à l'église avec la comtesse de Marnes; puis sa journée se partageait entre la lecture, les œuvres de charité auxquelles il consacrait plusieurs heures, quelques promenades avec le duc de Bordeaux, enfin les réceptions fréquentes de personnages français avec lesquels il s'entretenait surtout des événements de 1815 et de la campagne de 1823.

La carrière de ses anciens compagnons d'armes n'avait jamais cessé de l'intéresser. Lorsqu'il apprit, après la prise de Constantine, la promotion de Valée au grade de maréchal de France, il s'écria : « Combien je suis content qu'il arrive un bonheur au général Valée!... c'est

un officier si distingué... il a rendu de si grands services à l'artillerie française. J'étais convaincu de la rectitude de ses idées; aussi, je l'ai soutenu de tout mon pouvoir contre les obstacles aux améliorations dont on lui est redevable. »

Et une autre fois, il disait : « Il est possible que, dans la distribution des grades, j'aie fait tort à quelque officier; mais ce tort était bien involontaire. Je faisais tout ce qui m'était possible pour connaître la vérité et agir avec la plus impartiale justice; je me regarderais comme bien coupable si j'avais commis sciemment un passe-droit[1]. »

D'une loyauté absolue, ne pouvant souffrir la dissimulation, la haine lui était étrangère. Lorsqu'il apprit que le duc d'Orléans avait péri sur le chemin de la Révolte, il dévoila ainsi à ses familiers la délicatesse de ses sentiments : « Prendrons-nous le deuil? Il faut agir d'après les maximes de l'Evangile, montrer ainsi que nous pardonnons, et que nous portons dans nos cœurs un intérêt chrétien à ceux mêmes qui nous font du mal... Mais non, ajouta-t-il après quelques moments de réflexion, si nous prenions le deuil, nous appellerions le blâme sur cette famille, qui n'a pas eu

[1] Montbel, *Le Comte de Marnes*.

un semblable égard pour la mémoire de mon père, à qui elle aurait dû tant de reconnaissance... Ils sont assez à plaindre!... Nous devons ménager leur douleur... Nous prierons pour eux en silence[1]. »

Mais la maladie le minait sourdement. Les douleurs violentes qu'il avait ressenties pour la première fois pendant la campagne d'Espagne réapparaissaient plus fréquentes, avivées encore par les continuels changements de climat.

En même temps se déclarait une ophtalmie qui le condamna à une réclusion presque complète et le priva de ses lectures quotidiennes, l'une de ses dernières consolations.

A la demande instante du prince de Metternich, il se prêta à une consultation entre le docteur Bougon, son médecin habituel, et le professeur Jager, un des praticiens les plus éminents d'Allemagne; mais son affection chronique, qui allait en s'aggravant, anéantit rapidement les effets salutaires du traitement qu'on lui avait conseillé pour ses yeux.

Dans ses maux, il trouvait un adoucissement lorsqu'il songeait à son neveu, dont les belles qualités d'esprit et de cœur, la dignité de carac-

---

[1] Montbel, *Le Comte de Marnes.*

tère se manifestaient en toute occasion. Un illustre visiteur de Goritz en tracait vers cette époque le portrait suivant : « La conduite personnelle de M. le comte de Chambord est parfaite dans toutes les circonstances. Sa réserve, sa prudence, son aplomb, son esprit dans une position si délicate obtiennent l'assentiment général ; il a toujours parlé à propos et agi avec discernement ; il n'a dit que ce qu'il voulait dire et comment il fallait le dire[1]. »

Les forces du comte de Marnes déclinaient rapidement. Le 10 décembre 1843, il eut plusieurs défaillances. Ses douleurs devenaient plus aiguës. Elles le torturaient sans trêve ; il passait des nuits entières sans sommeil, parfois se roulant de souffrance sur le parquet. Son pauvre corps était presque tordu en maints endroits ; il inspirait la compassion à tous ceux qui l'approchaient et il ne se départait pas du calme et de la sérénité ; sa belle âme était prête au sacrifice suprême.

Le 7 janvier 1844, une nouvelle consultation eut lieu entre le docteur Bougon et le docteur Jacomini, professeur à l'Université de Padoue. Ils constatèrent que « les organes essentiels de la

---

[1] Montbel, *Le Comte de Marnes*.

nutrition étaient attaqués d'une désorganisation squirreuse[1] ».

Les remèdes prescrits n'eurent pas l'efficacité qu'on en attendait. Le comte de Chambord, alors à Londres, fut averti de l'état désespéré de son oncle. Le 24 janvier, il arrivait à Goritz. Sa présence fut la dernière joie du comte de Marnes; son visage s'illumina, les récits de son neveu le charmaient, il se plaisait infiniment en sa compagnie et constatait combien était complète l'éducation qu'il avait reçue.

Le jour anniversaire de l'assassinat du duc de Berry, il voulut encore recevoir la colonie française et assister au service funèbre; mais il avait trop présumé de ses forces.

Pâle et amaigri, il apparut à son entourage comme inclinant déjà vers la tombe.

Les nuits de douleur et d'angoisses se succédaient; il n'était plus qu'un squelette. Le 21 février, il dit à Montbel : « C'est aujourd'hui le mercredi des Cendres; je me sens fort malade, c'est donc surtout le moment de me rappeler que je ne suis que poussière et que je vais bientôt retourner dans la poussière. Je dois me préparer en élevant plus particulièrement mon âme à Dieu,

---

[1] Montbel, *Le Comte de Marnes.*

et en me prémunissant pour ce dernier combat de la force que le chrétien puise dans les derniers sacrements... J'ai déjà prévenu ma femme, en lui demandant de ne concevoir aucun trouble. J'ai pour principe qu'il faut se préparer d'avance. D'ailleurs, pour elle comme pour moi, en toutes choses, la volonté de Dieu, vers qui tendent nos vœux et nos espérances... On va arriver; j'ai envoyé prévenir le vicaire de service, et lui demander de me donner le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction.

« Toutefois, ne perdons pas notre temps... lisez-moi comme préparation le sermon de Bourdaloue sur la pensée de la mort[1]. »

Lorsqu'il eut reçu le Viatique, il reprit : « Je ne saurais vous exprimer la joie et la force que m'ont données les sacrements. Je me sens ranimé. J'aurai encore longtemps à souffrir, mais que la volonté de Dieu soit faite; si je suivais la mienne, je désirerais arriver promptement au terme. Quoi qu'il en soit, profitons de ce mieux, continuons de nous préparer au grand passage... Reprenons cet excellent sermon sur la pensée de la mort. »

Et comme les enfants du duc de Berry entraient

---

[1] Montbel, *Le Comte de Marnes.*

à ce moment dans sa chambre, il posa ses mains sur leur front et leur dit : « Mon heure est venue ; je suis inutile désormais sur la terre. J'avais promis à votre père expirant de le remplacer auprès de vous ; j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour accomplir ma promesse ; vous savez combien je vous aime, combien j'ai désiré que vous soyez bons et purs ; Dieu m'a exaucé dans le plus ardent de mes vœux. Le bonheur ici-bas dépend de sa Providence ; il le distribue à qui il lui plaît, comme il lui plaît ; il vous protégera : déjà il vous a accordé l'intelligence, la raison et l'amour du bien. Désormais, vous n'avez plus besoin de guides ; mes devoirs sont accomplis. Je désire que Dieu appelle mon âme à lui dans sa miséricorde. Je crains quelquefois de ne pas rester assez patient dans la souffrance... Toutefois, si la volonté de Dieu est que je souffre davantage, je m'y soumets de toute mon âme. Je demande la grâce d'une constante résignation[1]. »

La maladie suivait sa marche inexorable. Certaines parties du corps de l'auguste patient n'étaient plus qu'une plaie horrible ; des taches noires surgissant de tous côtés indiquaient l'imminence de la fin, mais, « dans son stoïcisme

---

[1] Monthel.

chrétien, son âme paraissait assister avec impassibilité à la dissolution de l'être physique ».

Il disait à l'un des ecclésiastiques de la colonie française : « Je suis bien mal, il me tarde de mourir, d'abord pour être plutôt dans le sein de Dieu, ensuite pour cesser de lutter contre la douleur; mais si Dieu veut que je souffre encore, j'accepte sa sainte volonté de toute la puissance de mon âme[1]. »

Un jour de la semaine sainte, son visage prit tout à coup une pâleur cadavérique qui semblait être le symptôme d'une décomposition générale. Montbel, qui lui lisait la Passion, s'interrompit alors : « Les souffrances sont bien fortes. Ne vaudrait-il pas mieux suspendre? — Non, répondit-il, continuez, je vous prie ; j'éprouve une satisfaction bien grande, et je remercie Dieu de la grâce qu'il me fait aujourd'hui en m'associant par la douleur, tout indigne que j'en suis, aux souffrances infinies du Juste expirant sur la croix[2]. »

A la fin du mois de mai, il voulut être porté dans le jardin pour y jouir encore de la beauté magique qu'offre cette région au printemps. Il ne pouvait détacher ses regards du ciel d'Illyrie,

---

[1] Montbel, ouvrage cité.

[2] *Ibid.*

de ces montagnes admirables qui avaient inspiré de si beaux accents à Byron, à Chateaubriand, à Schiller.

Bien qu'il ne parlât presque plus, on comprenait, à l'expression de son visage, que tout son être glorifiait le Créateur, et que le spectacle des merveilles de la nature avait été sa suprême consolation, avant d'être couché dans le champ de l'éternel repos.

La France eut sa dernière pensée.

Pendant la Restauration, le Prince avait donné l'ordre au ministère de la Guerre de préparer un travail considérable visant la défense de toutes les places fortes. Ce plan, qui nécessita plusieurs années d'études consciencieuses et ardues, constitua un document de haute valeur. Il n'en existait qu'un seul exemplaire qui fut alors remis au Dauphin. Mais, estimant qu'il n'avait pas le droit de priver la France d'un élément de force, il fit parvenir ce plan aux Archives de la Guerre pour le soustraire ainsi aux mains des étrangers[1].

Le dimanche de la Trinité, il avait manifesté le désir d'entendre encore un sermon de Bourdaloue ; et comme, peu après, le docteur Bougon s'ap-

---

[1] Détails empruntés à la *Mode* (15 juin 1844).

prêtait à lui prodiguer ses soins : « Je crois, docteur, que vous voulez m'embaumer par anticipation », lui dit le Prince en souriant[1].

Le 3 juin, au matin, il sentit que la mort approchait, et s'adressant à Montbel : « Je crois que je suis bien mal actuellement, j'ai de la peine à lire une lettre que je viens de recevoir. Dans quelques instants, je tâcherai de parcourir les journaux; en attendant, lisez-les et donnez-moi des nouvelles de la France[2]. »

« Nous étions réunis dans un salon voisin de son appartement; un quart d'heure s'était à peine écoulé, un des valets de chambre se présenta tout à coup, le visage pâle et effrayé; il ne prononça pas une parole. Marie-Thérèse le comprit toutefois; elle s'élança les bras en avant; tous la suivirent, tous tombèrent à genoux avec elle autour du mourant.

« Appelez les prêtres, dit-elle, il va passer: « vite, les prières. » L'un de nous prit un livre et commença à lire d'une voix émue... Les ecclésiastiques, MM. Jocquart et Trébuquet, arrivèrent bientôt... Après avoir adressé quelques paroles au mourant, M. Jocquart commença la recomman-

---

[1] Montbel, ouvrage cité.
[2] *Ibid.*

dation de l'âme. Marie-Thérèse, le comte de Chambord et Mademoiselle répondaient aux prières avec ferveur. Seul debout, le docteur essayait, sans espoir, les ressources de son art. Au moment où la prière se terminait, Marie-Thérèse éleva ses mains avec un geste déchirant; son noble époux exhalait son âme sanctifiée, et tout l'être de la fille de Louis XVI répétait les paroles sublimes d'un grand sacrifice : « Fils de saint Louis, montez au ciel[1]. »

Les sanglots de Marie-Thérèse et des amis de l'auguste défunt troublaient seuls le silence qui régnait dans cette chambre où venait de s'éteindre cette existence lamentable qui n'avait connu que la douleur, et qui finissait si loin de la France dont le comte de Marnes murmurait encore le nom au milieu des affres de l'agonie.

L'acte de décès fut ainsi rédigé :

Acte de décès du comte de Marnes.

« Nous soussignés, Louis-Charles-Pierre-Casimir de Blacas d'Aulps, duc de Blacas; Nicolas-Charles-Louis-Stanislas-Marie de Nomper, vicomte

---

[1] Ces détails sont empruntés à Montbel.

de Champagny, officier général, ancien aide de camp de M. le Dauphin; Guillaume-Isidore comte de Montbel, ancien ministre, secrétaire d'Etat; Jean-François Cyr, baron Billot, ancien procureur général; déclarons que, nous trouvant à Goritz, dans les appartements de M. le comte de Marnes, atteint d'une maladie dont il a supporté les souffrances pendant plusieurs mois avec une constance inaltérable et la piété la plus exemplaire, il est décédé aujourd'hui trois juin mil huit cent quarante-quatre, à dix heures et demie, en présence de. Madame la comtesse de Marnes, de M. le comte de Chambord, de Mademoiselle de Rosny, de Mesdames la duchesse de Blacas, la marquise de Rougé, la marquise de Nicolaï, la comtesse Alix de Gain, Mademoiselle Jeanne de Nicolaï, de MM. le duc de Blacas, le comte O'Hegerty, le comte Xavier de Blacas, le vicomte de Champagny, le comte de Montbel, le marquis de Pissy, le comte Maxence de Foresta, le baron Billot, le baron Bourlet de Saint-Aubin, et assisté de MM. l'abbé Jocquart, l'abbé Trébuquet, le docteur baron Bougon, de ses deux valets de chambre, Vallerant et Obry.

« D'après les ordres de M. le comte de Chambord, nous avons dû constater le décès de M. le comte de Marnes, par une reconnaissance authen-

tique de ses restes mortels; à cet effet, ayant réclamé l'assistance de M. le comte de Gleisbach, capitaine du cercle de Goritz, et, en son absence, de M. le chevalier Jean Bosizio, commissaire en chef du cercle, nous nous sommes rendus dans la chambre de M. le comte de Marnes; après avoir attentivement regardé le corps de l'auguste défunt, couché sur le lit où il avait expiré, nous déclarons reconnaître parfaitement les restes de M. le comte de Marnes. En foi de quoi, nous avons apposé nos signatures au présent acte.

« Fait à Goritz, dans la demeure et les appartements de M. le comte de Marnes, le troisième jour de juin de l'an de grâce mil huit cent quarante-quatre.

« *Signé* : Blacas d'Aulps.

« Vicomte de Champagny. — Montbel.

« Baron Billot.

« Jean, chevalier de Bosizio,
« Premier commissaire du Cercle. »

On procéda ensuite à l'ouverture du testament. « Je désire, y lisait-on, qu'on m'enterre avec le plus de simplicité qu'il sera possible, dans le lieu même où je mourrai. »

Le Prince avait écrit au jour le jour, au cours de sa vie si mouvementée, de nombreux mémoires. Peu de temps avant sa mort il les avait détruits, n'en laissant qu'un résumé où sa modestie avait omis de citer les traits qui faisaient le plus honneur à son caractère : « Parce que, disait-il, en parlant de soi, on est toujours amené, même à son insu, à pallier ses fautes, et par conséquent à manquer à deux vertus essentielles, la vérité et l'humilité; en parlant des autres, on prononce quelquefois des jugements sévères; s'ils sont fondés, ils établissent très inutilement une cruelle médisance; s'ils sont erronés, ils constituent une calomnie. Il est si facile, avec les meilleures intentions, de se rendre coupable! Et comment, après nos malheurs, aurai-je pu être impartial, sans orgueil? Je suis convaincu de l'obligation où j'étais de tout détruire. Comment balancer entre l'intérêt de quelques souvenirs et la pensée de manquer à ses devoirs? »

Après avoir réglé diverses dispositions relatives à sa famille, il fit une large part aux pauvres, qui avaient tenu une si grande place dans ses pensées.

Le docteur Bougon procéda à l'embaumement du corps, puis toutes les dispositions furent prises

pour régler les funérailles. L'ordre en était ainsi établi :

ORDRE

pour les funérailles de M. le comte de Marnes.

« Sa Grandeur le prince-archevêque de Goritz voulant, assisté de son Chapitre, de tout son clergé et des ordres religieux, célébrer les funérailles de M. le comte de Marnes;

« M. le comte de Gleisbach, capitaine du Cercle, les chefs militaires; le bourgmestre de la ville ayant manifesté l'intention de suivre le convoi avec la garde bourgeoise, la noblesse, les employés du Gouvernement, les officiers et les troupes de la garnison, l'ordre judiciaire, les notables, les corporations et les écoles;

« L'ordre des cérémonies est ainsi réglé : Après demain, samedi 8 juin, à huit heures du matin, M. le comte de Chambord se rendra de son appartement à celui de M. le comte de Marnes; immédiatement et en sa présence, la levée du corps de l'auguste défunt sera faite par le prince-archevêque, assisté du Chapitre;

« Le convoi se mettra en marche pour l'église dans l'ordre suivant :

« Les frères de la Miséricorde portant des flambeaux;

« Les religieux capucins portant des flambeaux :

« Les religieux franciscains portant des flambeaux;

« Le séminaire;

« Le clergé des paroisses de Goritz;

« Le Chapitre;

« S. G. le Prince-Archevêque;

« Le cercueil, porté par le service de M. le comte de Marnes;

« A droite et à gauche du cercueil : douze valets de pied portant des torches ornées d'écussons aux armes de France;

« A la suite du cercueil :

« M. le comte de Chambord, en manteau noir;

« M. le duc de Blacas, M. le vicomte de Champagny et M. le comte de Montbel, en manteaux noirs;

« A la suite et ensemble :

« MM. le duc de Clermont-Tonnerre;

« Le comte Xavier de Blacas;

« Le comte O'Hegerty;

« Le marquis de Chassepot de Pissy;

« Le comte de Foresta;

« Le baron Billot;

« Le vicomte O'Hegerty;

« Le vicomte de Tonnerre;

« Le comte Henri de Dampierre;

« Le docteur baron Bougon;

« Le baron Bourlet de Saint-Aubin;

« L'abbé Jocquart;

« L'abbé Trébuquet;

« De Saint-Preuve;

« M. Girardi, ancien militaire, établi à Udine;

« MM. Boch, Lagravère, Vidal, anciens commerçants;

« M. Perret, ancien militaire, établi à Goritz;

« Les valets de chambre du défunt portant des flambeaux;

« M. le Capitaine du Cercle avec les autorités civiles et judiciaires;

« Le président du tribunal, les commandants militaires;

« Le bourgmestre, les officiers de tous grades, la noblesse et les notables en deuil.

« Des soldats borderont la haie.

« Un détachement de la ligne sera rangé sur la place de l'hôtel Strassoldo, avec ses officiers en tête et les tambours drapés.

« Sur la place, devant la cathédrale, seront rangés un détachement de la garde bourgeoise et le corps de la bourgeoisie en deuil.

« Les diverses corporations, les confréries, les écoles, qui ont demandé à faire partie du convoi, seront rangées sur le chemin entre la porte de l'hôtel Strassoldo et celle de la cathédrale. Le cortège défilera au milieu.

« Celles qui ne pourraient pas trouver place dans cet espace seront rangées d'avance depuis la place de la Cathédrale, dans la rue du Rastello, jusqu'au Traünich, sur le chemin du couvent des Franciscains, dans l'ordre qu'elles auront à suivre lorsque le convoi sortira de l'église.

« En sortant de l'hôtel Strassoldo, le cortège se rendra à la cathédrale, où le cercueil sera placé sur un catafalque disposé d'avance à cet effet.

« Les gens de M. le comte de Marnes qui auront porté le cercueil et les douze valets de pied avec les torches resteront rangés autour du catafalque.

« M. le comte de Chambord se placera dans le sanctuaire, suivi de MM. le duc de Blacas, le vicomte de Champagny et le comte de Montbel.

« Les autres Français se placeront dans la nef, du côté de l'Evangile, dans des places drapées de noir.

« Les autorités, la noblesse et les notables du pays se placeront du côté de l'Epître.

« Les dames de la ville qui voudraient assister

à la cérémonie se rendront d'avance à l'église et se placeront du même côté, dans les places réservées.

« Après la messe et les absoutes, le cercueil sera reporté jusqu'à la porte de l'église et placé sur le char funèbre.

« Le cortège se remettra alors en marche dans l'ordre suivant :

« Vingt-quatre pauvres en deuil, portant des cierges;

« Les pauvres de la Maison de Bienfaisance;

« Les orphelines;

« Les sourds et muets;

« Les écoles;

« Les deux confréries du Secours et du Cœur-de-Jésus;

« La livrée de la noblesse et des notables;

« Un détachement de la garde bourgeoise et la musique;

« Le corps de la bourgeoisie en deuil;

« Le clergé séculier et régulier, dans l'ordre ci-dessus indiqué;

« Le Prince-Archevêque;

« Le char funèbre;

« M. le comte de Chambord;

« Sa suite, les Français, les autorités du pays, les notables, etc.

« Des soldats formeront la haie et un détachement de la ligne fermera la marche. Auprès de l'église des Franciscains sera rangé un détachement de la ligne, avec les officiers en tête et tambours drapés ; un détachement de la police maintiendra libres les abords du couvent.

« A la porte de l'église des Franciscains, le cercueil de M. le comte de Marnes sera retiré du char funèbre, porté par son service et placé sur un catafalque disposé d'avance.

« Les prières de l'Eglise et les absoutes d'usage étant terminées, le cercueil sera descendu dans le caveau de la famille des comtes de Thurn et placé auprès du cercueil du roi Charles X, auguste père de M. le comte de Marnes.

« Fait à Goritz, le 6 juin 1844.

« *Signé :* Blacas d'Aulps. »

Les funérailles eurent lieu le 8 juin, à la cathédrale de Goritz, en présence d'une foule immense, de toutes les autorités de la ville, des corps constitués. Un grand nombre de maisons avaient arboré des drapeaux noirs ; les magasins étaient fermés, les rues sillonnées de pauvres qui, les larmes dans les yeux, exaltaient leur bienfaiteur et son inépuisable charité. Le radieux soleil de juin dardant ses rayons sur le long cortège qui

se déroulait par les rues en rehaussait encore la simplicité grandiose et la parfaite ordonnance.

Après le service célébré par l'archevêque, entouré du clergé de Goritz, on se dirigea vers l'église des Franciscains, où le cercueil fut déposé dans les caveaux, et le gardien du couvent délivra au duc de Blacas l'acte de dépôt suivant :

Traduction de l'acte de dépôt des Dépouilles mortelles de M. le comte de Marnes.

« Cejourd'hui, onze juin de l'an mil huit cent quarante-quatre, nous, Père François de Sales Wolzhizh, religieux de l'ordre des Franciscains, gardien du couvent dit la Castagnavizza, situé à Goritz, et Père Michel Ellerzig, du même ordre, vicaire du couvent, attestons par les présentes que nous avons reçu en dépôt et comme confiées à notre garde les dépouilles mortelles du très haut, très puissant, très excellent et en même temps très pieux prince Louis (comte de Marnes), mort à Goritz le trois du mois de juin.

« Ces dépouilles mortelles avaient été conduites à l'église de notre couvent le huit du mois, en grande pompe, par Son Altesse Révérendissime Mgr François-Xavier Luschin, prince-archevêque, assisté du chapitre de l'église métropolitaine et du

clergé séculier et régulier, au milieu des hommages de toute la ville.

« Comme en fait foi le procès-verbal déposé dans les archives de notre couvent, cejourd'hui onze juin, elles furent déposées, scellées et murées dans le caveau de la famille des comtes de Thurn, qui est placé sous la chapelle latérale de l'église de notre couvent, dédiée à Notre-Dame du Mont-Carmel ; c'est également dans ce caveau qu'avaient été déposées, le onze novembre mil huit cent trente-six, les dépouilles mortelles de très haut, très puissant et très excellent prince Charles, dixième du nom, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, père dudit très pieux prince Louis (comte de Marnes), lequel se trouve placé à la gauche du Roi, son père.

« En foi de quoi, nous, soussignés, avons délivré à M. le duc de Blacas d'Aulps le présent acte, en nous obligeant, en notre nom et au nom de notre couvent, à conserver religieusement le dépôt qui nous est confié.

« Fait à Goritz, aux jour, an et heure que dessus.

« *Signé :*

« P. François de Sales Wolzhizh,

« Gardien du couvent.

« P. Michel Ellerzig,

« Vicaire du couvent. »

Sur le cercueil avait été clouée une plaque de cuivre portant l'inscription suivante :

ICI EST DÉPOSÉ
LE HAUT ET TRÈS EXCELLENT PRINCE
LOUIS,
FILS AÎNÉ DU ROI DE FRANCE CHARLES X,
NÉ A VERSAILLES LE 6 AOUT 1775,
MORT A GORITZ LE 3 JUIN 1844.

Tribulationem inveni
Et nomen Domini invocavi.

Ainsi, Charles X et le comte de Marnes dormaient ensemble leur dernier sommeil sur cette terre de Goritz où ils avaient tant souffert, tant prié ; en face de cette magnifique chaîne des Alpes, gardienne de leurs tombeaux, qu'ils avaient si souvent contemplée à l'heure où, vers la fin d'un beau jour, le soleil sombrant derrière les montagnes faisait étinceler dans un suprême rayon leurs cimes neigeuses.

La mort du comte de Marnes produisit peu d'impression en France. Les préoccupations étaient ailleurs ; la nouvelle dynastie avait déjà poussé de fortes racines ; on semblait avoir complètement oublié l'auguste exilé de Goritz. Cependant, quelques amis fidèles, en retraçant la vie si pure qui

venait de s'éteindre, en imposaient l'admiration même à des hommes hostiles à la royauté séculaire.

Tel était également le sentiment dominant dans tous les pays qui avaient été les témoins de l'existence du duc d'Angoulême : à Goritz, les habitants proclamaient, dans une adresse, leur reconnaissance et leur respect pour sa mémoire : à Edimbourg, l'évêque et le clergé catholique rappelaient dans leurs discours les grands exemples de vertu chrétienne et de charité donnés par lui, et rendaient hommage à son caractère et à sa vie[1].

Mais au-dessus de toutes ces voix s'élève celle de Chateaubriand ! Il exhale sa douleur au vicomte de Baulny, dans une lettre qui, au terme de cette étude, en sera l'éloquente conclusion :

« Monsieur le Vicomte[2],

« Je viens de lire dans la *France* la lettre que vous avez bien voulu me faire connaître et qui devançait les sentiments si noblement exprimés dans la *Gazette de France* et dans la *Quotidienne*.

« ..... J'aurais moi-même essayé de faire entendre encore ma voix, si elle méritait d'être en-

---

[1] Ces détails sont empruntés à l'*Annuaire historique et biographique des Souverains*, 1844.

[2] *La Mode*, 15 juin 1844.

tendue : j'aurais redit encore ce que je pense du libérateur de l'Espagne, de l'homme qui a rendu à l'existence les derniers soldats de Napoléon..... Lorsque je regarde en arrière, je n'aperçois plus qu'une femme qui pleure : et quelle femme! Marie-Thérèse domine toutes les ruines. Cependant, cette famille qui, pendant neuf siècles, a commandé au monde trouverait à peine aujourd'hui un vieux serviteur pour lui élever, au bord des flots, un bûcher avec les débris d'un naufrage! Marie-Thérèse ensevelit sa douleur dans le sein de Dieu, afin que cette douleur soit éternelle. J'ai dit que cette douleur était une des grandeurs de la France ; me suis-je trompé? Dans les déserts de la Bohême, je voyais, la nuit, à la fenêtre d'une tour, une lumière isolée qui annonçait le nouvel exil de M. le duc d'Angoulême. Hélas! cette lumière vient de disparaître. Le vertueux Prince est allé chercher dans le ciel sa vraie patrie. Là, les révolutions ne l'atteindront plus. Il nous tendra la main pour monter jusqu'à lui et, sous la protection de sa vie sans tache, nous trouverons grâce auprès du Père des miséricordes.

« CHATEAUBRIAND. »

BIBLIOGRAPHIE

Affaires étrangères. — Fonds France (1792-1820) : *Emigrés*. (Don de M. Ernest Daudet.)

ANNE (Théodore). — *Mémoires, souvenirs et anecdotes sur l'intérieur du palais de Charles X et les événements de 1815 à 1830*. — Paris, 1831.

Annuaire historique et biographique des Souverains (année 1844).

Archives impériales de Saint-Pétersbourg.

BARANTE (Baron DE). — *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*. — Paris, 1845.

— *Souvenirs*, publiés par M. Claude de Barante (1890-1901).

BARÈRE. — *De la conduite des princes de la maison de Bourbon de 1789 à 1795*.

BEAUCHAMP. — *Vie de Louis XVIII*. — Paris, 1825.

— *Histoire des campagnes de 1814-1815*. — Paris, 1816.

— *Mémoires secrets et inédits pour servir à l'histoire contemporaine*. — Paris, 1825.

BIOT (Colonel). — *Souvenirs anecdotiques et militaires*, publiés d'après le manuscrit de M. G. Froberger, son petit-neveu, avec notes du comte Fleury. — Paris, 1901.

BLACAS (Duc de). — Archives de famille.

BOIGNE (Mme de). — *Mémoires*, publiés par M. Nicoullaud. — Paris, 1907-1908.

BOYNET. — *Le Duc et la Duchesse d'Angoulême dans le Midi.* — Paris, 1817.

CAMPAN (Mme). — *Mémoires.* — Paris, 1826.

CAPEFIGUE. — *Histoire de la Restauration.* — Paris, 1842.

CARS (Duc des). — *Mémoires*, publiés par son neveu, annotés par H. de l'Epinois. — Paris, 1890.

CASTELLANE (Maréchal de). — *Journal.* — Paris, 1895-1897.

Charles X et Louis XIX en exil. — *Mémoires* du marquis de Villeneuve, publiés par ses petits-fils. — Paris, 1889.

CHASTENAY (Mme de). — *Mémoires*, publiés par Alph. Roserot. — Paris, 1896.

CHATEAUBRIAND. — *Mémoires d'outre-tombe.*

— *Mélanges historiques et littéraires.*

CHOISEUL-DAILLECOURT (Maxime de). — *Parallèle historique des Révolutions de France et d'Angleterre.* — Paris, 1844.

CONTADES (Comte Gérard de). — *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé, Jacques de Thiboult du Puisact, député de l'Orne.* — Paris, 1882.

DAMPMARTIN. — *Mémoires de la Révolution et de l'Emigration*, avec notes par Lescure. — Paris, 1877.

DAUDET (Ernest). — *Les Bourbons et la Russie pendant la Révolution française.*

ECQUEVILLY (Marquis d'). — *Campagnes du corps sous les ordres du prince de Condé.* — Paris, 1818.

FORNERON. — *Histoire générale des Emigrés.* — Paris, 1884.

France (Le journal *la*). — 1844.

GAUTIER (Hippolyte). — *L'An 1789.*

Gazette de France.

GENLIS (Mme de). — *Mémoires.* — Paris, 1825.

GONTAUT (Duchesse de). — *Mémoires.* — Paris, 1891.

GUILHERMY (Baron DE), conseiller du comte de Provence. — *Lettres et notes mises en ordre par le colonel de Guilhermy.* — Paris, 1886.

HAMEL. — *Histoire de la Restauration.* — Paris, 1857.

HAUSSEZ (Baron D'). — *Mémoires*, publiés par la duchesse d'Almazan, avec introduction et notes par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre.

HESEKIEL. — *Vie du duc d'Angoulême*, traduite par Forster. — Altenbourg, 1844.

HIPPEAU. — *Journal anecdotique de 1762 à 1789.* — Paris, 1869.

Histoire de France pendant la dernière année de la Restauration, par un ancien Magistrat. — Paris, 1839.

HUBBARD. — *Histoire de l'Espagne contemporaine.* — Paris, 1869.

LAVISSE et RAMBAUD. — *Histoire générale* (tome X).

MARTIN (Henri). — *Histoire de France.*

MAURIN. — *Histoire de la chute des Bourbons.* — Paris, 1849.

MAZAS. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de 1830.* — Paris, 1833.

Mémoires de l'Institut national des sciences et arts (1810 à 1824).

Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII. — Paris, 1829.

METTERNICH (Prince DE). — *Mémoires, documents et écrits divers*, publiés par son fils, classés par M. de Klinkowstrœm. — Paris, 1881.

Mode (Le journal *la*). — 1844.

Moniteur universel.

MONTBEL (Comte DE). — *Dernière époque de l'histoire de Charles X.*

— *Le Comte de Marnes.*

MURET. — *Histoire de l'armée de Condé.* — 1844.

NETTEMENT. — *Vie de Marie-Thérèse de France.* — Paris, 1843.

— *Henri de France.* — Paris, 1845.

OLLET DE MONTET. — *Dialogue historique entre un monarchiste et un libéral.* — Paris, 1830.

PASQUIER (Le chancelier). — *Mémoires*, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier.

POLI (O. DE). — *Louis XVIII.*

PUYMAIGRE (Comte DE). — *Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration*, publiés par le fils de l'auteur. — Paris, 1884.

Quotidienne (La). — 1844.

RAOUL (Général). — *Mémoires*, publiés par le président Combier. — Saint-Cloud, 1892.

RAUSSE (Duc DE). — *Mémoires.*

Revue des Deux-Mondes (1831).

RITTIEZ. — *Histoire de la Restauration.* — Paris, 1854.

RIVIÈRE (Duc DE). — *Mémoires posthumes.* — Paris, 1829.

ROCHEJAQUELEIN (Marquise DE LA). — *Mémoires.* — Paris, 1861.

ROCHETERIE (DE LA). — *Correspondance du marquis et de la marquise de Raigecourt avec le marquis et la marquise de Bombelles pendant l'émigration.* — Paris, 1892.

ROMBERG et MALET. — *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand.* — Paris, 1898.

VALLEIN. — *Mémoires pour servir à la guerre de Vendée.* — Paris, 1806.

VAULABELLE. — *Histoire de la Restauration.* — Paris, 1864.

Vie anecdotique du duc d'Angoulême, par un ancien Volontaire. — Paris, 1824.

Vie civile, politique et militaire du duc d'Angoulême, par un ancien Volontaire de l'armée du Prince. — Paris, 1824.

VILLELE. — *Mémoires.* — Paris, 1890.

VITROLLES. — *Mémoires*, publiés par M. Forgues. — Paris, 1884.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION VII

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES ANNÉES. — L'ÉMIGRATION. — L'EXIL.

Naissance du duc d'Angoulême. — Tristesse de Marie-Antoinette. — Ondoiement du nouveau-né. — *Te Deum* à Saint-Louis. — Maison du Duc. — Il est d'abord confié aux soins de Mme de Caumont, puis du marquis de Serent. — Ordonnance du 9 septembre 1780 complétant la Maison des Enfants de France. — Leur éducation au château de Beauregard. — Le Prince manifeste d'heureuses dispositions naturelles. — Les étrangers de passage à Paris en témoignent. — Il est fiancé à Madame Royale : scène émouvante. — Prise de la Bastille. — Avertissement formel donné par le duc de Liancourt au comte d'Artois. — Celui-ci s'enfuit aux Pays-Bas. — Grave situation intérieure. — Serent quitte la France avec les ducs d'Angoulême et de Berry. — Leur passage à Péronne : hostilité de la foule. — Après un court séjour aux Pays-Bas, ils se rendent à Turin. — Leur éducation militaire ; ils conquièrent les épaulettes de capitaine d'artillerie. — Lettre du marquis de Gain-Montagnac au marquis de Raigecourt sur les qualités militaires des jeunes Princes. — Caractère mélancolique du duc d'An-

Page.

goulême. — Générosité de son cœur. — Sa lettre au comte d'Artois lors de l'assassinat de Gustave III. — Louis XVI adresse, le 12 septembre 1791, une proclamation aux émigrés pour les inviter à rentrer en France. — Les ducs d'Angoulême et de Berry se rendent à Coblentz. — Vie joyeuse du comte d'Artois et des émigrés au château de Schonbornlüst. — Nouvelles injonctions de Louis XVI aux Princes; ils refusent catégoriquement d'y déférer. — Courage des gentilshommes de l'armée de Condé. — Les ducs d'Angoulême et de Berry au siège de Thionville. — Désastre de Valmy : les Princes repassent la frontière. — Ils se retirent au château de Hamm. — Sérent y perfectionne leur éducation. — La guerre s'étend. — Le comte d'Artois se rend à Saint-Pétersbourg. — Lettres de l'abbé Devignes à l'abbé Delmonte. — Le comte d'Artois revient à Hamm. — Le duc d'Angoulême au corps d'émigrés français en Flandre et en Hollande. — Succès de Jourdan et de Pichegru. — Le Prince part pour l'Angleterre. — Courte apparition du Prince sur le continent. — Il visite à Bremen les troupes qui partent pour la Vendée. — Il communique ses impressions au duc de Berry. — L'attitude du duc d'Angoulême lui suscite de chaudes sympathies; Choiseul s'en fait l'écho. — En 1797, le duc d'Angoulême se rend à Blankenbourg et s'apprête à rejoindre à l'armée de Condé le duc de Berry; celui-ci en avise le prince de Condé. — Revers des armées autrichiennes et préliminaires de Leoben. — Succès des armées républicaines en Allemagne. — Louis XVIII s'oppose au départ du duc d'Angoulême. — Déception du Prince : sa lettre au prince de Condé. — Modifications apportées par les événements dans l'existence du duc d'Angoulême..... 1

CHAPITRE II

MARIAGE DU DUC D'ANGOULÊME.

Paix de Campo-Formio. — Le Directoire somme le roi de Prusse de ne plus tolérer sur son territoire la présence des Princes. — Louis XVIII songe au mariage du duc

Pages.

d'Angoulême avec Madame Royale. — Il demande un asile à Paul Ier. — Celui-ci lui offre le château de Yevers, puis la résidence de Mitau. — Lettre de Louis XVIII au Tzar au sujet du mariage du duc d'Angoulême. — Le Roi notifie, le 27 janvier 1798, au prince de Condé son départ de Blankenbourg. — Arrivée du Roi et du duc d'Angoulême à Mitau. — Ils reçoivent un accueil chaleureux. — Description du château de Mitau. — Dénûment de leur installation. — Critique situation financière du Roi. — Caractère fantasque de Paul Ier : il refuse de recevoir Saint-Priest, que lui a délégué Louis XVIII. — Son attitude se modifie heureusement. — Il confère au Roi, au duc d'Angoulême et au comte d'Avaray des distinctions. — Passage du maréchal Souvaroff à Mitau. — La pensée du duc d'Angoulême va sans cesse vers Madame Royale. — Lettre qu'il lui adresse. — Réciprocité des sentiments de Madame Royale. — Elle déclare à la baronne de Mackau qu'elle n'épousera que son cousin. — Elle est échangée à la fin de l'année 1795 contre le général Beurnonville et quatre commissaires de la Convention. — Passage de la Princesse à Bâle, le 21 décembre. — Le prince de Condé lui fait parvenir les félicitations de son armée. — Sa réponse. — Secret désir de la Cour d'Autriche de la marier à un archiduc. — Dans ce dessein, on écarte d'elle tous les Français émigrés à Vienne. — Appréciation de Louis XVIII sur l'attitude de l'Autriche dans cette occasion. — Extérieur peu séduisant des archiducs qu'on voulait présenter à Madame Royale comme fiancés éventuels. — Saint-Priest est accrédité à Vienne en 1795. — Il interroge Thugut; celui-ci nie les plans attribués à l'Autriche, mais son attitude reste néanmoins incertaine. — Saint-Priest quitte Vienne au début de l'année 1797; lettre que lui adresse le duc d'Angoulême. — Madame Royale reste insensible aux avances du gouvernement autrichien. — Celui-ci refuse au duc d'Angoulême l'autorisation de se rendre à Vienne. — On n'oppose aux demandes du Roi que des réponses ambiguës. — Il charge Saint-Priest de demander à Paul Ier son appui. — Madame Royale est étroitement surveillée à Vienne : sa tristesse. — Louis XVIII peut enfin annoncer le mariage au prince de Condé, au mois de septembre 1798. — Lettre du duc d'Angoulême au comte d'Hautefort. — Paul Ier adopte, à l'égard des

Pages.

Bourbons, une attitude réservée, parfois même discourtoise. — Joie de Madame Royale en apprenant qu'elle pourra rejoindre le Roi à Mitau. — Elle s'attache comme dame d'honneur Mlle de Choisy. — Elle quitte Vienne le 5 mai 1799. — Son arrivée à Mitau le 4 juin. — Son entretien avec l'abbé Edgeworth. — Saint-Priest charge l'évêque de Nancy de publier les bans à Vienne. — Contrat de mariage ; commentaires qu'il soulève. — Célébration du mariage le 10 juin. — Lettres de Louis XVIII au prince de Condé et à ses agents à l'étranger. — Acte de mariage délivré par le cardinal de Montmorency. — Réconfort moral que cette union donne aux exilés de Mitau..... 33

CHAPITRE III

DE MITAU A HARTWELL.

Le duc d'Angoulême sollicite du Tzar l'autorisation de servir dans ses armées : il est dominé par la pensée du devoir. — Il quitte Mitau. — Ses remerciements à l'Empereur. — L'armée de Condé, après s'être dirigée sur Venise, reçoit l'ordre de rétrograder vers l'Allemagne. — Le prince de Condé avise ses troupes de l'arrivée du duc d'Angoulême. — Il arrive le 25 à Pontebba. — Son discours vibrant de patriotisme. — Il gagne toutes les sympathies. — Arrivée du comte d'Escars. — Rencontre de la comtesse d'Artois et du duc d'Angoulême : scène touchante. — Lettres du Prince à Louis XVIII : il demande que sa femme vienne le rejoindre. — Le Prince entraîne les troupes par de fréquents exercices : son esprit de décision, sa fermeté. — Divertissements cynégétiques des Princes. — Incidents qu'ils provoquent. — Reprise des hostilités entre l'Autriche et le gouvernement consulaire. — Le prince de Condé défend le passage de l'Inn. — Tactique habile du duc d'Enghien : il protège les diverses fractions de l'armée de Condé appelées à franchir le fleuve. — Témérité du duc d'Angoulême. — D'Escars en témoigne dans une lettre à d'Avaray. — Le régiment du duc d'Angoulême se rend à Bruck. — Le Prince reçoit

Pages

les vœux de l'armée le 1er janvier 1801. — Revirement de Paul Ier à l'égard des Bourbons ; il incline de plus en plus vers le Premier Consul et se détermine à retirer à Louis XVIII l'hospitalité à Mitau. — Le général Fersen notifie au Roi la décision de l'Empereur. — Lettre du duc d'Angoulême au prince de Condé pour lui annoncer le départ du Roi. — Le Roi annonce à la duchesse d'Angoulême qu'il faut quitter Mitau. — Elle lui conseille de se rendre à Memel; ils y parviennent le 28 janvier, après un pénible voyage. — Le roi de Prusse, sur la demande du Roi et de la duchesse d'Angoulême, consent à les recevoir. — Ils se rendent à Varsovie. — Lettre de d'Avaray à un ami sur les péripéties de ce voyage. — Lettre du vicomte d'Hardouineau à sa sœur. — Conclusion de la paix entre la France et l'Autriche. — L'armée de Condé se disloque. — Arrivée du duc d'Angoulême à Varsovie; joie de la famille royale. — Marche triomphale de Bonaparte à travers l'Europe. — Paix d'Amiens. — Bonaparte consul à vie. — Il cherche à obtenir la renonciation des Bourbons au trône de France. — Haugwitz met en rapport avec le président de la Régence de Varsovie un colonel désigné par Bonaparte. — Démarche de ce dernier auprès du Roi, le 26 février 1803. — Louis XVIII déclare qu'il maintiendra ses droits. — Il en avise Meyer par lettre. — Lettre du duc d'Enghien à Louis XVIII pour s'associer à sa déclaration. — Attitude semblable du duc d'Angoulême. — Exaspération de Bonaparte. — Exécution du duc d'Enghien. — Douleur de la famille royale. — Lettre du duc d'Angoulême au prince de Condé. — L'entourage de Louis XVIII l'engage à quitter Varsovie et à se rendre en Russie ou en Suède. — Proclamation de l'Empire. — Le Roi s'apprête à se diriger sur Grodno pour s'y rencontrer avec le comte d'Artois. — A la veille de son départ, on lui révèle un complot tramé contre la famille royale. — Emotion en Europe à cette nouvelle et spécialement à Londres. — Les autorités prussiennes cherchent à éviter de donner cours à la justice. — Le Roi arrive le 22 août à Grodno et, n'y trouvant pas le comte d'Artois, se dirige sur la Suède. — Note remise par le duc d'Angoulême au Roi pour lui exposer ses vues politiques. — Le comte d'Artois débarque le 6 octobre à Gothenbourg et se rend à Calmar.

Pages.

— Il s'y rencontre avec Louis XVIII. — Rédaction d'une protestation contre la proclamation de l'Empire. — Lettres du duc d'Angoulême à Saint-Priest relatives à la généreuse hospitalité que la Suède donne aux Bourbons. — Le roi de Prusse interdit aux Bourbons de rester à Varsovie. — Ils se rendent à Riga, puis à Mitau, où l'empereur Alexandre les autorise à résider de nouveau. — Dénuement extrême du duc et de la duchesse d'Angoulême. — Blacas adresse à ce sujet une note à Czartorysky. — On cherche à incendier le château de Mitau. — Dévouement du duc d'Angoulême. — De nombreux soldats français arrivent à Mitau. — La duchesse d'Angoulême leur prodigue des soins. — Mort de l'abbé Edgeworth. — Lettre adressée à ce sujet par le duc d'Angoulême à Saint-Priest. — Correspondance de Blacas et d'Avaray au sujet des projets de descente en France du Roi et du duc d'Angoulême. — La famille royale quitte la Russie et se rend en Angleterre. — Hospitalité généreuse donnée aux Bourbons par le marquis de Buckingham. — Lettre du duc d'Angoulême à Saint-Priest. — Le Prince demande à l'empereur de Russie de servir dans son armée. — Refus du Tzar. — La famille royale se retire à Hartwell. — Tendre sollicitude du duc et de la duchesse d'Angoulême pour le Roi. — Bienfaisance des Princes..... 73

CHAPITRE IV

1814.

Graves nouvelles de France. — Le duc d'Angoulême quitte Hartwell, muni des instructions du Roi, et se dirige vers [illegible]. — Traversée périlleuse. — Lettre de Louis XVIII à Wellington. — Les espérances des Bourbons se portent vers les provinces du Midi, où ils ont de nombreux partisans, spécialement à Bordeaux. — La Rochejaquelein et Fitzjard Saint-Germain y déploient une grande activité. — Mécontentement que provoquent dans cette ville les mesures économiques prises par Napoléon. — Wellington commande l'armée anglo-espagnole. — Son mauvais vou-

Pages

loir à l'égard du duc d'Angoulême. — Ce dernier lance le 11 février, de Saint-Jean-de-Luz, une proclamation à l'armée. — Dédaigneux étonnement du maréchal Soult, qui y répond par un ordre du jour insolent. — Wellington, mécontent de la proclamation du duc d'Angoulême, le relègue à l'arrière du quartier général. — Le Prince s'apprête à quitter l'armée anglaise; il apprend la défaite du maréchal Soult à Orthez. — Bazas et Bordeaux acclament les Bourbons. — Délégation des Bordelais au duc d'Angoulême, sous la conduite de La Rochejaquelein. — Wellington est obligé d'autoriser le duc d'Angoulême à se rendre à Bordeaux. — Le Prince y reçoit un accueil enthousiaste; il lance une proclamation faisant appel à la conciliation. — Sa belle attitude y provoque toutes les sympathies. — Adresse des Bordelais au maréchal Beresford, envoyé par Wellington. — Bordeaux envoie une délégation à Louis XVIII. — Défaite de Soult près de Toulouse. — Le Sénat proclame la déchéance de Napoléon et rappelle les Bourbons. — Belle parole du duc d'Angoulême. — Sa lettre au préfet de Toulon. — Il invite le maréchal Soult à se rallier. — Réponse du maréchal. — Wellington déclare à Toulouse qu'il reconnaît la cause royaliste. — Manifestation populaire dans cette ville. — Arrivée du duc d'Angoulême, le 27 avril, au milieu des ovations. — Difficultés de la situation. — Les Toulousains demandent le rétablissement de leurs anciennes franchises. — Le duc d'Angoulême ne semble pas s'intéresser à leurs revendications. — Il se rend à Carcassonne, puis aux armées des maréchaux Soult et Suchet. — L'impôt des droits réunis provoque un vif mécontentement à Bordeaux. — Le duc d'Angoulême y revient en hâte. — Son impuissance à satisfaire aux demandes. — Déception des Bordelais. — Il promet que le Roi examinera les moyens de supprimer la conscription. — Arrivée à Paris, le 3 mai, du Roi et de la duchesse d'Angoulême. — Cette dernière y suscite une sympathie générale. — Situation difficile des Bourbons. — Discussion solennelle de la Charte au Conseil privé. — Question de la conscription. — Louis XVIII envoie une mission dans l'Ouest. — Voyage du duc d'Angoulême dans cette région; il produit l'impression la plus favorable. — Union et oubli. — Il rentre à Paris le 12 août. — Jugement du

Pages.

chancelier Pasquier sur l'attitude respective des Princes pendant ces événements..... 127

CHAPITRE V

LES CENT-JOURS.

Le duc et la duchesse d'Angoulême se rendent à Bordeaux. — Accueil enthousiaste. — La nouvelle du débarquement de Napoléon leur parvient au milieu d'un bal. — Note optimiste du *Moniteur*. — Pressentiments sinistres de la duchesse d'Angoulême. — Elle organise avec la plus grande fermeté la résistance à Bordeaux. — Appréciation de Napoléon sur elle. — Le duc d'Angoulême reçoit de Louis XVIII l'ordre de se diriger sur Toulouse et la région du Rhône, afin de barrer à Napoléon la route de Paris. — Marche rapide de ce dernier. — Le Duc quitte Bordeaux le 10 mars. — Conseil militaire à Nîmes. — Le Prince retire au général Gilly son commandement. — Il arrive à Marseille, salué par les acclamations populaires. — Attitude de Masséna, commandant en chef. — Il est en butte à la jalousie de la part des officiers du duc d'Angoulême. — Celui-ci lui enlève son commandement. — Fâcheuse situation financière du gouvernement des Bourbons. — Le duc d'Angoulême se propose de solliciter des secours des rois d'Espagne et d'Angleterre. — Rapport adressé par Masséna à Napoléon. — Nombreux engagements volontaires dans l'armée du Duc. — Vitrolles organise à Toulouse un gouvernement provisoire. — Défections parmi les troupes de cette ville. — Rivalités mesquines entre les royalistes. — Vitrolles se rend au général Laborde. — Le duc d'Angoulême forme le projet de marcher sur Lyon. — Il divise ses forces en deux corps. — Effet foudroyant produit sur les populations par le passage de Napoléon. — Dispositions hostiles aux Bourbons des habitants de Vizille, La Mure et Grenoble. — Défections de plusieurs régiments. — Situation désespérée dans cette région. — Lettre du duc d'Angoulême au roi d'Es-

Pages.

pagne. — Courant manifeste en Espagne en faveur de Napoléon. — Lettre de d'Osmond au duc d'Angoulême. — Celui-ci fait part à sa femme du combat de Montélimar et de l'échec subi par le général Debelle. — Les troupes royales se rendent maîtresses de Montélimar et de Loriol. — Belle conduite du duc d'Angoulême. — Ses troupes s'emparent de deux canons et de huit cents prisonniers. — Sa lettre à la duchesse d'Angoulême. — Il occupe Valence et Romans. — Sa clémence pour un garde champêtre prisonnier. — Illusions des royalistes. — Lettres du duc d'Angoulême à sa femme et du comte de Guiche à sa mère. — Enthousiasme des Lyonnais pour l'Empereur. — Les volontaires recrutés dans le Rhône sont placés sous le commandement du général Grouchy. — Celui-ci se porte sur les troupes commandées par le duc d'Angoulême. — Le Prince évacue Romans, puis Valence. — Louis XVIII envoie Polignac et Mac-Carthy au duc d'Angoulême pour l'encourager dans sa résistance. Lettre adressée par sir C. Stuart à lord Castlereagh. — Le Prince traverse Montélimar pour se diriger sur Pont-Saint-Esprit. — Le général Gilly occupe cette ville et menace l'armée royale. — Situation désespérée du duc d'Angoulême. — Appréciation de Chateaubriand sur sa conduite. — Récit de la capitulation de Pont-Saint-Esprit fait par le duc d'Angoulême lui-même. — Convention entre Gilly et le Prince. — Sa lettre à Louis XVIII. — Jugement de Mme de Chastenay. — Le Prince refuse de fuir. — Il est interné à la mairie de Pont-Saint-Esprit. — Attitude singulière de plusieurs officiers et sous-officiers. — Le général Radet fait évacuer la mairie. — Hostilité des populations des Cévennes. — Bassano conseille à Napoléon de faire mettre le Prince en liberté. — L'Empereur en donne l'ordre au général Grouchy et au ministre de la Guerre. — Précautions prises pour la sécurité du Duc. — Il quitte Pont-Saint-Esprit le 14 avril. — La population de cette ville rend hommage à son attitude ferme et résignée. — Il arrive le 16 à Cette. — Sympathie qu'il inspire aux habitants. — On lui offre des vivres. — Radet l'accompagne jusqu'au navire qui doit le transporter en Espagne. — Son départ. — Récit de son voyage par lui-même. — Inquiétudes de Louis XVIII, retiré à Gand. — Lettre adressée à ce sujet par Provost

Pages.

à Metternich. — La duchesse d'Angoulême arrive le 20 avril à Londres. — Elle y apprend l'arrestation du Duc. — Sa lettre au duc de Bourbon. — Louis XVIII appuie auprès du roi d'Espagne les demandes de secours que lui adresse le duc d'Angoulême. — Celui-ci débarque le 19 à Barcelone. — Il reçoit les Français émigrés. — Il écrit à Louis XVIII pour le rassurer. — Instructions adressées par le Roi à son neveu. — L'Espagne paraît peu désireuse de prendre part à la guerre contre Napoléon. — Rivière, envoyé par le Prince à Madrid, lui fait savoir que le Roi le recevra avec joie. — Celui-ci y arrive le 25 avril. — Accueil cordial de la Cour. — Il l'écrit au duc de Bourbon. — Il pressent Ferdinand VII sur ses intentions. — Lettres du baron de Damas à Blacas. — Les diplomates étrangers espèrent que le duc d'Angoulême opérera une diversion dans le Midi. — Lettre de Goltz à Hardenberg. — Note transmise à Cevallos par le duc d'Angoulême. — Sa lettre à Louis XVIII. — Note du duc d'Angoulême au roi d'Espagne pour solliciter des secours. — Goltz, ministre de Prusse, approuve les projets du Prince. — Sa lettre à Hardenberg, le 21 mai. — Le duc d'Angoulême forme le projet de se rendre en Catalogne et d'opérer une diversion dans le Midi. — Attitude toujours flottante de la Cour d'Espagne. — Elle multiplie les divertissements pour détourner l'attention du Prince. — Celui-ci fixe son départ au 20 mai et en avise le duc de Bourbon. — Il fait remettre une nouvelle et pressante note à Cevallos. — Atermoiements de l'Espagne. — Lettres du prince de Laval et du comte de Damas au comte de Blacas, pour lui exposer les difficultés de la situation. — Les diplomates étrangers accrédités à Gand ne cachent pas leur peu de confiance dans le concours de l'Espagne. — Lettres de sir C. Stuart à Castlereagh. — Détentes de Napoléon. — Lettre de la duchesse d'Angoulême au duc de Bourbon. — Le duc d'Angoulême se rapproche de la frontière française. — Sa lettre au duc de Bourbon. — Mouvement en faveur des Bourbons dans le Midi. — Manifestations à Marseille et à Bordeaux. — Le Comité royal de Marseille entretient avec le duc d'Angoulême une correspondance suivie. — Ferdinand VII donne à Castanos l'ordre de se diriger avec ses troupes vers le midi de la France. — Le duc d'Angoulême fran-

Pages.
chit la frontière. — A Ax, il fait afficher une proclamation. — Il parvient le 24 juillet à Toulouse : réception enthousiaste. — Il annonce son arrivée au duc de Bourbon.... 159

CHAPITRE VI

LE DUC D'ANGOULÊME SOUS LA RESTAURATION.

Limairac est nommé préfet de la Haute-Garonne, et Villèle maire de Toulouse. — Réclamations adressées au duc d'Angoulême. — Mot de Barante. — Le Prince examine les demandes avec impartialité. — Jugement formulé à ce sujet par Arbou-Castillon — A Nîmes, il fait rouvrir un temple protestant, fermé par ordre des autorités. — Il arrive le 7 août à Paris et adresse une proclamation aux habitants des provinces du Midi. — Il repart pour Bordeaux afin de procéder aux opérations du collège électoral. — On apprend que les troupes espagnoles, sous les ordres de Castanos, s'apprêtent à entrer en France. — Louis XVIII donne au duc d'Angoulême l'ordre de se diriger sur Perpignan, afin d'empêcher une nouvelle invasion. — Il préside une dernière fois le collège électoral : Laîné le félicite en termes émus. — Lettre du Prince à Laval-Montmorency et au président du Consistoire protestant de Montauban. — Inquiétude à Perpignan. — Indiscipline dans l'armée espagnole. — Le duc d'Angoulême accueilli en sauveur dans les Pyrénées-Orientales. — Adresse du préfet de ce département. — Le Prince parvient à détourner Castanos de son projet. — Lettre de Louis XVIII au roi d'Espagne. — Arrivée de la duchesse d'Angoulême à Toulouse et manifestations de sympathie. — Graves désordres religieux dans le Gard. — Dix mille protestants prennent la fuite. — Proclamation de Louis XVIII. — Les troubles s'aggravent. — Le Roi envoie sur les lieux le duc d'Angoulême. — Il marque sa réprobation pour ces faits et ordonne la réouverture des temples fermés depuis le 16 juillet. — Il quitte Nîmes le 10 novembre; nouvelles émeutes. — Le Prince retourne à Nîmes : son irritation contre les

Pages.

catholiques exaltés. — Impression favorable produite dans le royaume par l'attitude du Prince pendant les [illegible] et lors de sa rentrée en France. — Le Parlement manifeste l'intention de lui voter des remerciements. — Le comte d'Artois les décline pour son fils. — Le Duc n'intervient que rarement dans les affaires publiques et s'adonne aux œuvres de bienfaisance. — Son libéralisme. — Il l'affirme dans ses différentes missions. — Simplicité de sa maison. — Son intérêt pour ses serviteurs. — Il distribue aux pauvres des secours [illegible]. — Il envoie des sommes considérables aux départements les plus éprouvés par l'invasion. — Il se joint à la duchesse d'Angoulême pour demander à Louis XVIII de congédier Fouché. — Lettre de Villèle à son père sur la composition du ministère Richelieu. — Le Prince fait commuer la condamnation du général Debelle. — Il lui fait remettre un secours important sur sa cassette personnelle. — Debelle fait insérer dans la presse la lettre reconnaissante qu'il adresse au Prince. — Difficultés avec lesquelles la famille royale se trouve aux prises. — Conflits des divers partis politiques. — Lettre de Villèle à sa femme sur la séance d'ouverture du Parlement. — Cordialité du duc d'Angoulême pour Villèle. — Le Prince est jugé sévèrement par les ultras. — Luttes violentes au Parlement, soulevées par la question de la liberté de la presse. — Impressions de Villèle dans une nouvelle lettre à sa femme. — Le duc d'Angoulême, par déférence pour les Princes, se joint à eux pour attirer l'attention de Louis XVIII sur les dangers qu'offre, aux yeux des ultras, la loi électorale. — Amour du duc d'Angoulême pour l'armée. — Sa visite aux chasseurs de la Garde. — Son voyage dans l'Ouest en 1817. — Il préconise partout la conciliation et la tolérance. — En Vendée, il s'exprime sévèrement sur les ultras. — Interprétation de la conduite du Duc par Decazes. — Politique salutaire du ministère Decazes. — Mécontentement des ultras. — Lettres de Villèle à sa femme sur la situation. — Assassinat du duc de Berry. — Fureur des ultras : ils s'unissent pour renverser Decazes. — Ils sont appuyés par les membres de la famille royale. — Ministère Richelieu. — Voyage du duc d'Angoulême à Grenoble. — Manifestations à son

Pages

arrivée en faveur de la Charte : il les approuve et fait remettre en liberté les jeunes gens arrêtés sur l'ordre de d'Haussez, préfet de l'Isère. — Modération du Prince en toutes circonstances. — Il est la cible de tous les éléments intransigeants..... 241

CHAPITRE VII

L'EXPÉDITION D'ESPAGNE.

Le duc d'Angoulême demande à se rendre en Espagne comme simple soldat. — Le Roi le nomme généralissime. — Joie du comte d'Artois. — Le Prince choisit Guilleminot comme major général. — La campagne n'est qu'une marche triomphale. — Lettres du duc d'Angoulême à Villèle sur la situation intérieure de l'Espagne. — Il promulgue l'ordonnance d'Andujar : mécontentement des ultras. — Traits d'esprit du Prince. — Réaction terrible en Espagne après le départ du duc d'Angoulême. — Il adresse une proclamation aux troupes. — Démission du duc de Bellune. — Damas, ministre de la Guerre. — Action exercée sur l'esprit de l'armée par la campagne de 1823. — Réponse adressée par le duc d'Angoulême au chef d'escadrons Villani. — Le Prince reçoit en France une réception enthousiaste. — Discours du maire de Bordeaux. — Préparatifs fiévreux à Paris. — Couplets chantés le 1er décembre au Gymnase. — Proclamation affichée dans Paris le 2 décembre. — Scepticisme du duc d'Angoulême sur les manifestations populaires. — Il arrive le 2 décembre à Versailles. — Son entrée dans Paris. — Ovations enthousiastes. — Discours du préfet de la Seine. — Réponse du Prince. — Discours du premier président de la Cour de Cassation, du président de la Cour des Comptes, du grand maître de l'Université, du chancelier de l'Académie française. — Réjouissances publiques. — Odes chantées dans les théâtres. — Bal à l'Hôtel de Ville. — Discours de l'avocat général près la Cour royale. — On décide de terminer l'Arc de Triomphe de l'Étoile..... 287

CHAPITRE VIII

LA RÉVOLUTION DE JUILLET.

Pages.

Appréciation du chancelier Pasquier sur la politique suivie par Louis XVIII et sur l'attitude du duc d'Angoulême. — Ce dernier se prononce en faveur de la Charte. — Jugements portés sur lui par la duchesse de Broglie et par Rémusat. — Charles X, à la mort de Louis XVIII, fait entrer son fils au Conseil. — Il en avise Villèle. — Impression favorable produite par cette mesure. — Le duc d'Angoulême désapprouve la conduite suivie par Charles X, mais se soumet comme fils et comme sujet. — Ses réponses à Puymaigre et à l'un de ses anciens compagnons d'exil. — Appréciations du chancelier Pasquier et de Portal sur la conduite du Prince. — Réprobation provoquée dans le pays par les mesures proposées par Villèle. — Désordres lors de la revue de la garde nationale. — Sa dissolution. — Le Dauphin se montre hostile à Villèle et se trouve ainsi en opposition avec les vues de la duchesse d'Angoulême. — Lettres de Villèle sur la situation. — Il se retire définitivement. — Le Dauphin le reçoit froidement lors de sa visite d'adieu. — Ministère Martignac. — Mesures prises contre les congrégations non autorisées et certains établissements ecclésiastiques. — Le Dauphin les approuve. — Voyage triomphal de La Fayette en Auvergne et à Lyon. — Le duc d'Angoulême se rend à Cherbourg et y reçoit un accueil réservé. — Symptômes sinistres. — Ministère Polignac. — Le Dauphin en considère la formation comme peu opportune. — Lettre de Rémusat à Barante. — Insulte faite à notre consul par le dey d'Alger. — Le duc d'Angoulême se montre hostile à une expédition. — Elle est néanmoins décidée. — Discussion au Conseil sur le choix d'un chef de l'expédition. — Le Dauphin appuie la candidature du général Clauzel. — Étonnement des ministres. — Mot du Roi. — Raguse sollicite le commandement. — Le Dauphin se montre peu favorable au maréchal. — On désigne Bourmont. — Le duc d'Angoulême se rend à Toulon pour passer en

Pages.

revue la flotte et l'armée de terre. — Il reçoit un excellent accueil à Marseille. — Réception réservée à Toulon. — Le Prince manifeste un grand pessimisme sur la situation politique. — Au retour, il s'arrête à Mâcon. — Son entretien avec Puymaigre, préfet de Saône-et-Loire. — Son passage à Lyon. — Entretien du Prince avec d'Haussez sur les changements de ministres. — Son retour à Paris. — Situation critique. — Dissolution de la Chambre. — L'opposition compte 270 sièges. — Villèle, pressenti par divers amis politiques, refuse d'entrer dans le ministère. — Ses lettres à sa femme. — La politique de recul ne paraît plus possible au duc d'Angoulême. — Il semble, ainsi que le Roi, disposé à un coup d'Etat. — Démoralisation produite par la presse et les écrits athées. — Jugement de Metternich à cet égard. — Lettre de Montbel à Villèle. — Le duc d'Angoulême veut arrêter les ravages causés par l'action envahissante de la presse. — Sa conscience se révolte. — Il est prêt aux partis extrêmes. — Discussion des Ordonnances au Conseil des ministres. — Le Dauphin les approuve. — Sa résolution se base sur l'article 14 de la Charte. — Les Ordonnances paraissent le 16 juillet au *Moniteur*. — Irritation violente en France. — Marmont reçoit dès le 27 la mission de protéger Paris. — Impression produite par cette mesure. — L'insurrection s'étend dans la nuit du 27 au 28 juillet. — Marmont dégarnit les détachements qui occupaient le Louvre et la place du Carrousel, et se cantonne à la barrière de l'Etoile. — Le Roi donne au Dauphin le commandement en chef des troupes : il en avise Marmont. — Une députation de la Chambre supplie le Roi de retirer les Ordonnances. — Son hésitation. — Conseil des ministres : le Dauphin combat le retrait des Ordonnances. — Il va faire une reconnaissance près d'Auteuil. — Il occupe l'entrée du pont de Sèvres avec les lanciers et un bataillon de la Garde. — Attitude menaçante des insurgés. — Le Prince les somme de se retirer. — Il ordonne une charge : les troupes n'obéissent pas et se disposent à aller grossir les rangs des révolutionnaires. — Sang-froid du duc d'Angoulême. — Les troupes reforment leurs lignes et refoulent la populace. — Reprise du Conseil des ministres. — Nervosité du Dauphin. — Sa discussion avec d'Haussez. — On décide le retrait des Or-

Pages.

dannances. — Lettre de Barante à sa femme. — Le duc d'Angoulême adresse, le 30 juillet, un ordre du jour aux troupes. — Découragement de ces dernières. — Marmont lance un ordre du jour annonçant le retrait des Ordonnances. — Exaspération du Dauphin : il injurie Marmont et lui en exprime ensuite ses regrets. — Le duc d'Orléans nommé lieutenant général. — Le Roi quitte Saint-Cloud pour Rambouillet. — Le Dauphin le rejoint le 1er août. — Son ordre du jour aux troupes. — Les désertions augmentent. — Abdication du Roi et du Dauphin. — Résignation de ce dernier. — Départ de la famille royale pour Cherbourg..... 307

CHAPITRE IX

L'EXIL.

Sollicitude du Roi et du Dauphin pour le duc de Bordeaux. — Ils craignent que le navire n'ait une autre destination que celle de l'Angleterre. — Ils s'entretiennent avec Dumont d'Urville. — Arrivée en rade de Cowes. — D'Haussez et le cardinal de Latil rejoignent la famille royale. — Le Dauphin converse avec d'Haussez sur les événements de Juillet et l'expédition d'Alger. — La famille royale se rend à Lullworth. — L'existence s'y écoule simplement. — La France est l'unique sujet de leurs conversations. — Hostilité de la presse et du public anglais à l'égard des Bourbons. — Allocution de Brougham aux électeurs d'York. — L'Angleterre augure de l'avènement de Louis-Philippe un rapprochement de la France avec elle. — Dénuement extrême de la famille royale. — Les créanciers de Charles X le poursuivent jusqu'à Lullworth. — Il se décide à s'éloigner. — Le roi d'Angleterre l'autorise à résider à Holyrood. — Description du château. — Tendre sollicitude du comte de Matnes pour Charles X. — Il se consacre à des œuvres de charité. — Calomnies répandues en France sur les Bourbons. — Visite de d'Haussez à la duchesse d'Angoulême. — Elle lui parle avec émotion du duc de Bordeaux.

Pages

— Le climat d'Ecosse affaiblit la santé de Charles X. — Il décide de se fixer à Prague. — Regrets que provoque en Ecosse le départ de la famille royale. — Ovations en son honneur. — Le château du Hradschin. — Le Dauphin prodigue à son père les soins les plus assidus. — Chateaubriand se rend à Prague au mois de mai 1833. — Impression que lui produit le Dauphin. — Mélancolie profonde de ce dernier. — Charles X se voit obligé de quitter Prague. — Il prend le parti de se rendre à Goritz. — Il se met en route à l'automne de 1836. — Générosité du Roi et du Dauphin pour leurs anciens serviteurs. — Séjour à Teplitz. — Arrivée à Budweiss. — Grave maladie du duc de Bordeaux. — Angoisses du Roi et du Dauphin. — Blacas achète pour eux le château de Kirchberg. — Ils y jouissent des beautés de cette région. — Épidémie de choléra. — Le Dauphin précède le Roi à Goritz. — Affaiblissement progressif des forces du Roi. — Sa mort 347

CHAPITRE X

LES DERNIÈRES ANNÉES DU COMTE DE MARNES.

Il s'abandonne à la volonté divine. — Il réunit ses serviteurs. — L'éducation du duc de Bordeaux est sa plus grande préoccupation. — Le duc de Lévis est désigné par le Dauphin comme précepteur du jeune Prince. — Lutte de Don Carlos pour le maintien de la Pragmatique de Philippe V; le Dauphin, malgré la modicité de ses ressources, se dépouille en faveur du représentant des Bourbons. — Il lui offre de servir dans ses armées. — Refus de Don Carlos. — Austérité de l'existence du Prince à Goritz. — Elle se partage entre les œuvres pieuses et la lecture. — Réception de Français. — Le Prince s'intéresse toujours à la carrière de ses anciens compagnons d'armes. — Sa joie en apprenant la promotion de Valée au grade de maréchal de France. — Noblesse de ses sentiments à la nouvelle de la mort du duc d'Orléans. — La maladie le mine lentement. — Une ophtalmie le condamne

Pages.

[illegible] réclusion. — A la demande de Metternich, il se prête à une consultation. — Il trouve un adoucissement à ses maux dans les belles qualités du duc de Bordeaux. — Ses douleurs deviennent plus aiguës. — Il inspire la compassion à tous ceux qui l'approchent. — Consultation entre le docteur Bougon et le docteur Jacomini. — Le Prince veut recevoir encore la colonie française le jour anniversaire de la mort du duc de Berry. — Il semble incliner vers la tombe. — Il se prépare à la mort avec une admirable fermeté. — Son état empire rapidement. — Ses entretiens avec Montbel et avec l'un des ecclésiastiques de la colonie française. — A la fin du mois de mai, il se fait encore transporter dans le jardin. — Sa dernière pensée est pour la France; il fait parvenir aux Archives du ministère de la Guerre un travail sur la défense des places fortes dont il était détenteur. — Ses derniers jours. — Sa mort. — Acte de décès. — Ouverture du testament. — Il fait dans ses dispositions une large part aux pauvres. — Le docteur Bougon procède à l'embaumement du corps. — Ordre des funérailles. — Elles ont lieu le 8 juin, à la cathédrale de Goritz. — Tristesse générale de la population. — Acte de dépôt des dépouilles mortelles du Dauphin. — Sa mort produit peu d'impression à Paris. — Juste tribut d'éloges qu'on lui rend à Goritz et à Edimbourg. — Lettre de Chateaubriand au vicomte de Baulny 369

BIBLIOGRAPHIE 397

[illegible] — Imp. AUBERT, 6, avenue de Sceaux.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

BAZIN (René), de l'Académie française. — **Le Duc de Nemours.** Un vol. in-8°, orné d'un portrait en héliogravure. Prix . 5 francs.

BLIARD (P.). — **Le Conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest (1793-1794).** Un vol. in-8°. Prix. 5 francs.

BLIARD (P.). — **Fraternité révolutionnaire.** Un vol. in-8°. Prix . . . . . 5 francs.

BONALD (Vicomte de). — **François Chabot, membre de la Convention (1756-1794).** Un vol. in-8°, orné de 2 hél. Prix. 5 francs.

BOUTRY (Maurice). — **Autour de Marie-Antoinette.** Préface de Pierre de Nolhac. Un vol. in-8°, orné d'un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 5 francs.

COURSON (Vicomte A. de). — **Le Dernier Effort de la Vendée (1832).** Un vol. in-8°. Prix. . . . . 5 francs.

FLEURY (Comte). — **Angélique de Mackau, Marquise de Bombelles, et la Cour de Madame Elisabeth.** Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix . . . . . 5 francs.

FLEURY (Comte). — **Les Dernières Années du Marquis et de la Marquise de Bombelles**, d'après des documents inédits. Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix . . . . . 5 francs.

FLEURY (Comte). — **Fantômes et Silhouettes.** Un vol. in-8°, avec 9 gravures. Prix . . . . . 5 francs.

FRANKLIN (Alfred). — **La Civilité, l'Étiquette, la Mode, le Bon Ton, du XIIIe au XIXe siècle.** Deux vol. in-8°. Prix. 10 francs.

HÉNARD (R.). — **La Rue Saint-Honoré. Des origines à nos jours.** Deux vol. in-8°, avec 8 cartes. Prix. . . . . 10 francs.

LADREIT DE LACHARRIÈRE. — **Journal inédit de Madame de Marigny**, augmenté du Journal de T.-R. Underwood. Préface de H. Houssaye, de l'Académie française. Un vol. in-8°. Prix. 5 francs.

LA FAYE (J. de). — **Un Roman d'Exil. La Princesse Charlotte de Rohan et le Duc d'Enghien.** Préface du Marquis de Costa de Beauregard, de l'Académie française. Un vol. in-8°, orné d'un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 5 francs.

MARICOURT (Baron de). — **En marge de notre Histoire.** Un vol. in-8°. Prix. . . . . 5 francs.

MÉNEVAL (Baron de). — **Marie-Louise et la Cour d'Autriche, entre les deux abdications (1814-1815).** Un vol. in-8°, orné de 2 héliogravures. Prix. . . . . 5 francs.

REISET (Vicomte de). — **Les Enfants du Duc de Berry.** Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix . . . . . 5 francs.

REISET (Vicomte de). — **Les Reines de l'Émigration : Louise d'Esparbès, Comtesse de Polastron.** Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix . . . . . 5 francs.

REISET (Vicomte de). — **Les Reines de l'Émigration : Anne de Caumont-La Force, Comtesse de Balbi.** Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix . . . . . 5 francs.

VALFONS (Marquis de). — **Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg (1710-1786)**, avec une notice de M. Georges Maurin. Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix. 5 francs.

Versailles. — Imp. Aubert, 7, avenue de Sceaux.

DC
137
.5
A5G8

Guichen, Eugène, vicomte de
Le duc d'Angoulême

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
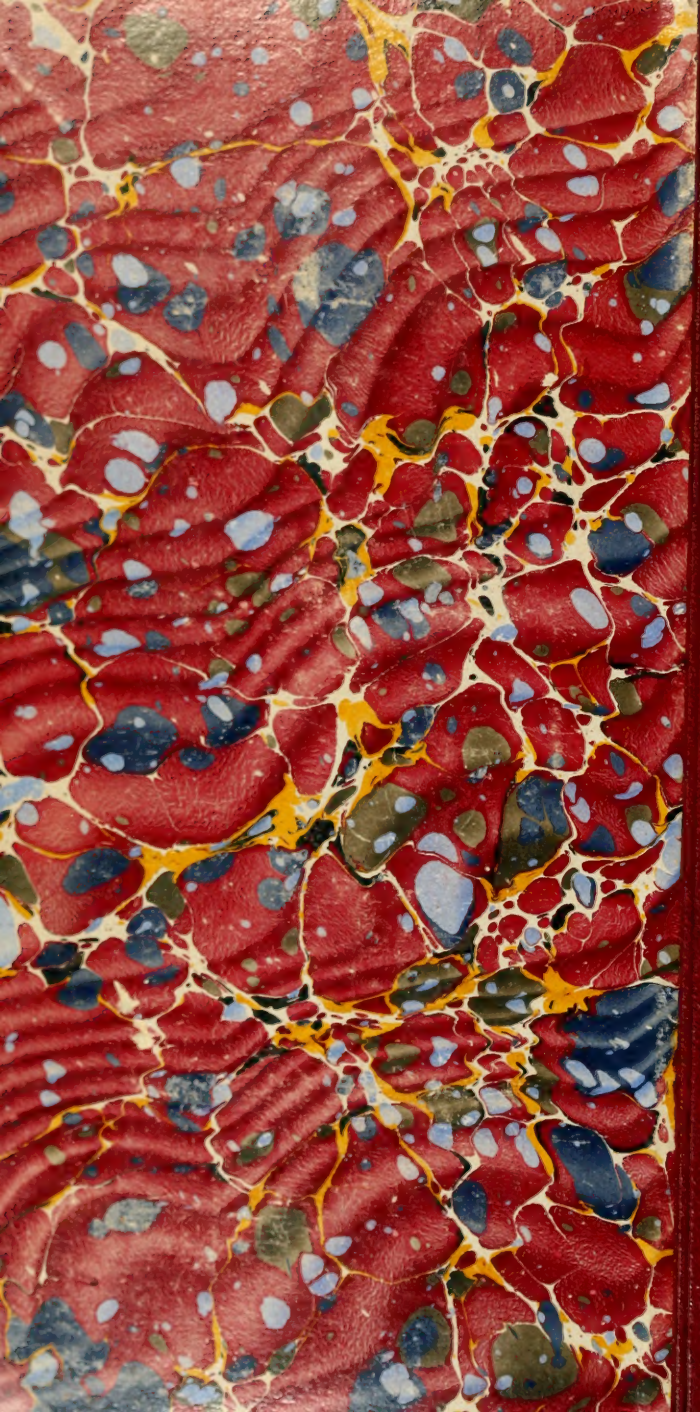
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY